



## Après Charm el-Cheikh

■ L'accord est accueilli avec scepticisme en Israël et avec hostilité chez les Palestiniens

■ Le texte de la déclaration du président Bill Clinton

■ Reportage : matinée ordinaire à Gaza

Lire pages 2 et 3, et les points de vue d'Edward Luttwak (ci-dessous), Alain Joxe et Hakim El Karoui, pages 20 et 21

## Les Français et la torture

UN QUART des Français estime que, « dans certains cas exceptionnels, on peut accepter le recours à des actes de torture ». C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'institut CSA pour la section française d'Amnesty International, à l'occasion du lancement, mercredi 18 octobre, d'une campagne de l'association. L'enquête pointe l'ignorance des personnes interrogées sur la torture. Dans son rapport, Amnesty souligne que, depuis 1997, des actes de torture et des mauvais traitements ont été - et sont encore - commis, dans plus de 150 pays, par des agents des pouvoirs publics. Dans plus de 80 pays, des personnes en sont mortes, les auteurs de ces exactions étant, le plus souvent, des policiers.

Lire page 12

## Un Italien chez Flammarion



CHARLES-HENRI FLAMMARION

LE GROUPE italien Rizzoli-Corriere della sera a pris le contrôle de Flammarion, pour 1,02 milliard de francs. Son PDG, Charles-Henri Flammarion, reste en place. C'est la première fois qu'un éditeur français généraliste est repris par un étranger. Un électrochoc dans l'édition française.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 140 F; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1019 - 7,50 F



# Martine Aubry en réserve de la gauche

● Son départ pour Lille provoque un remaniement du gouvernement Jospin ● Elisabeth Guigou devient ministre de l'emploi et devra clore les négociations sur l'Unedic ● Marylise Lebranchu lui succède au ministère de la justice ● Le premier ministre envisage d'intervenir à la télévision

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin est remanié après le départ de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, remplacée à ce poste par Elisabeth Guigou, jusqu'alors ministre de la justice. Marylise Lebranchu, qui occupait la fonction de secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, devient ministre de la justice. Le seul nouveau membre du gouvernement est François Patriat, député de Côte-d'Or, ancien rapporteur sur l'agriculture et sur la chasse, qui succède à M<sup>me</sup> Lebranchu aux PME. Les quatre personnes concernées par ce mouvement sont socialistes; l'équilibre politique du gouvernement est inchangé. La démission de M<sup>me</sup> Aubry et les nominations consécutives ont été annoncées, mercredi 18 octobre au matin, par un communiqué de la présidence de la République qui a précédé la réunion du conseil des ministres.

M. Jospin, qui a prévu d'intervenir à la télévision, éventuellement jeudi soir, entend faire en sorte que le gouvernement, dans sa composi-



● Remaniement : Lionel Jospin prépare une intervention télévisée p. 8  
● Justice : Marylise Lebranchu, bretonne et militante p. 8  
● Emploi : des dossiers urgents attendent Elisabeth Guigou p. 9  
● Portrait : Martine Aubry, vers de nouveaux horizons p. 16 et 17

tion actuelle, reste inchangé jusqu'aux élections législatives de 2002. Cela va le conduire à expliquer que, de façon transitoire, entre les élections municipales et cantonales de mars 2001 et les législatives, il acceptera que certains ministres cumulent cette fonction avec celle de maire, voire de président de conseil général. Pour le reste, le premier ministre espère parvenir, lors de cette intervention, à tourner la page des difficultés de septembre et à rétablir sa relation avec les Français.

Quittant le gouvernement pour mener campagne à Lille, afin de succéder à Pierre Mauroy à la mairie, M<sup>me</sup> Aubry brigue aussi la place de numéro 2 du Parti socialiste, dont le congrès se réunira en novembre, et la responsabilité de son « projet » pour 2002. Elle part avec un bilan substantiel dans le domaine social, mais il reviendra à M<sup>me</sup> Guigou de mettre le point final au conflit avec le patronat et la CFDT au sujet de l'assurance-chômage.



M. ROSENSTIEHL

## THÉÂTRE

### Les camélias d'Adjani

Absente des scènes depuis dix-sept ans, Isabelle Adjani (photo), la plus secrète des actrices françaises, remonte sur les planches avec *La Dame aux camélias*, d'après le roman d'Alexandre Dumas fils adapté par René de Ceccatty, dans une mise en scène d'Alfredo Arias. *Le Monde* a pu assister aux répétitions de la pièce, dont cent représentations sont prévues jusqu'au 25 janvier, à Paris, au Théâtre Marigny. p. 34 et 35

## Dernier déjeuner de « copines » et une trottinette en cadeau

ELLES ONT RENOUÉ, lundi 16 octobre, avec une habitude qui battait un peu de l'aile depuis l'été : leurs déjeuners mensuels chez l'une ou l'autre. Le départ de Martine Aubry imposait d'y revenir. Et bien sûr, cette fois, c'est au ministère de la justice, autour d'Elisabeth Guigou, que les femmes ministres se sont retrouvées. Bien qu'en congé de maternité, la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, n'a pas manqué d'apparaître à ce rendez-vous des « copines » du gouvernement, pour lequel des photographes avaient été invités.

M<sup>me</sup> Guigou et M<sup>me</sup> Aubry ont multiplié les signes de complicité. Quelques jours avant, pourtant, la ministre de l'emploi et de la solidarité s'étonnait, devant des proches, que sa collègue de la justice ne lui ait pas encore fait part de son envie de lui succéder ni de l'état de ses discussions à ce sujet avec Lionel Jospin. N'en parlons plus ! Oubliées les susceptibilités, remisées les rivalités : les « copines » ont fait ce que font les « copines » qui se retrouvent à déjeuner. Elles ont d'abord offert des cadeaux à la partante : une broche et un bracelet du couturier Lacroix et, attention particulière de Dominique Voynet, une trottinette. Ensuite,

elles ont beaucoup parlé. Des hommes, oui, mais « pas du tout » de Lionel Jospin, raconte une participante. Le héros du jour, c'était Ernest-Antoine Seillière. La ministre de l'emploi imite à la perfection le président du Medef se lamentant contre les 35 heures « insupportables parce que, maintenant, il faut que j'envoie mon chauffeur chez mon tailleur qui refuse de me livrer... ». Ses collaborateurs connaissent le numéro par cœur ; les femmes ministres, elles, se sont bien amusées.

Il y avait quelque raison pour que M. Seillière, mais aussi M. Jospin, occupent l'esprit de la ministre en partance pour Lille. La veille au soir, en effet, ils avaient fixé entre eux, au téléphone, les bases d'un accord sur l'Unedic, grande affaire des derniers mois de M<sup>me</sup> Aubry au ministère. C'est pour elle un cadeau de départ ambigu. Mardi, à l'Assemblée nationale, le premier ministre s'est employé à la rassurer en lui rendant un hommage appuyé, « même si elle n'en a pas seule le mérite », pour « les 800 000 chômeurs de moins dans notre pays, la couverture maladie universelle, la semaine de 35 heures pour plus de la moitié des salariés sans baisse de salaire et même avec une progression

légère du pouvoir d'achat, les comptes de la Sécurité sociale remis en équilibre sans toucher aux prestations, sans augmenter les cotisations ».

Le départ de M<sup>me</sup> Aubry n'affaiblit pas la part des femmes dans le gouvernement. Elle est remplacée par une femme, M<sup>me</sup> Guigou, à laquelle va succéder, au ministère de la justice, une troisième, Marylise Lebranchu. Dans la catégorie des ministres de plein exercice, on compte toujours cinq femmes sur quinze postes. Mardi, tard dans la soirée, M. Jospin cherchait encore quelle femme il pourrait faire entrer au gouvernement pour remplacer M<sup>me</sup> Lebranchu parmi les secrétaires d'Etat, quitte à inventer un nouveau poste ministériel. Mercredi, il y avait renoncé, mais c'est clair : pour le premier ministre, si le non-cumul des mandats et des fonctions est une règle appelée à admettre quelques entorses après les élections municipales, celle de la promotion des femmes demeure à ses yeux un atout décisif pour 2002.

Isabelle Mandraud et Pascale Robert-Diard



CHRISTIAN BELLAVIA

## VOYAGES

### Bastide en Rouergue

« Ville nouvelle » du XIII<sup>e</sup> siècle, Villefranche-de-Rouergue (photo) est l'exemple parfait de ces bastides à l'urbanisme rigoureux voulues par la Couronne et l'Eglise pour affermir leur pouvoir face aux seigneurs frondeurs du Midi. Balade dans les ruelles, de la place Notre-Dame au pont des Consuls, sur les traces du poète Francis Carco. p. 30 à 32

## POINT DE VUE

### Arafat a choisi le pire, comme d'habitude

par Edward Luttwak

DÈS 1970, Arafat avait réussi à instaurer un mini-Etat en Jordanie. Le roi Hussein lui accorda une autonomie considérable, pour armer ses hommes et les disposer dans des zones frontalières précises, aussi longtemps qu'il tiendrait sa promesse de respecter l'autorité royale et les lois du pays. Mais Arafat, à qui avait été donnée la moitié de la Jordanie, voulut en obtenir davantage, confiant dans la force de ses milices du Fatah en plein essor. Ses hommes abondamment photographiés, qui ont rendu le nom et l'aspect de la kalachnikov AK-47 célèbres dans le monde entier, avaient l'air redoutable mais ils n'étaient pas véritablement entraînés, parce qu'Arafat lui-même n'avait aucune compétence militaire et qu'il n'aurait laissé à personne d'autre le commandement. Après maintes provocations, en septembre 1970, le roi Hussein fit donner son armée, petite par la taille mais sérieusement préparée, qui mit sans mal le Fatah en

déroute. Quand les combats de Septembre noir prirent fin, beaucoup des hommes d'Arafat avaient péri, ainsi que des civils pris entre deux feux. Ceux qui restaient furent expulsés vers le Liban. Dès 1980, Arafat avait une fois de plus acquis un mini-Etat, cette fois au Liban sud. Avec l'appui de l'Egypte, une vaste sphère d'autonomie lui fut attribuée par l'accord du Caire. Il lui laissait toute liberté de combattre les Israéliens, mais interdisait la moindre interférence avec la population libanaise locale. Une fois de plus, Arafat croyait détenir une réelle puissance militaire, car l'Armée de libération de la Palestine possédait des tanks et de l'artillerie, même si elle non plus n'était pas véritablement entraînée.

Lire la suite page 21

Edward Luttwak est chercheur au Center for Strategic & International Studies.



FRANCK FERVILLE

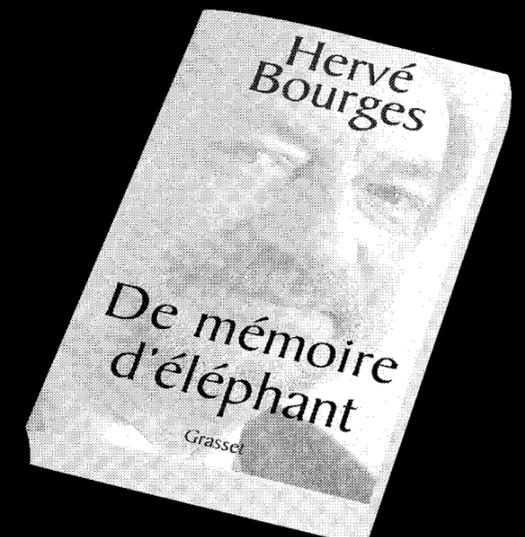
## L'AFFAIRE MÉRY

### La cassette et le secret

Les avocats Alain Belot et Allain Guiloux et le journaliste Arnaud Hamelin (photo) ont été mis en examen, mercredi, dans l'enquête sur l'enregistrement, puis la diffusion du testament de Jean-Claude Méry, le financier occulte du RPR. Les premiers pour « violation du secret professionnel » et notre confrère pour « recel de violation du secret professionnel ». p. 13 et notre éditorial p. 19

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
France.....	8	Météorologie, jeux.....	33
Société.....	12	Culture.....	34
Régions.....	15	Guide culturel.....	36
Horizons.....	16	Carnet.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	39

# Un sacré animal!



www.edition-grasset.fr Grasset

**PROCHE-ORIENT** Le sommet de Charm el-Cheikh sur les violences israélo-palestiniennes s'est ouvert par un engagement des deux parties à prendre des mesures d'apaisement.

C'est le président américain Bill Clinton qui les a annoncées. Mais il n'y a eu aucun accord signé. ● LA SITUATION sur le terrain reste extrêmement tendue, et les populations is-

raélienne et palestinienne sont sceptiques quant à la portée de ces engagements. ● LES NATIONS UNIES ont été pour la première fois associées aux mesures d'apaisement,

puisque la composition de la commission d'information sur les heurts sera décidée en consultation avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. ● ARIEL SHARON, le

chef du Likoud, a annoncé, mercredi, que sa formation ne participerait pas à un gouvernement « d'urgence » nationale souhaité par le premier ministre. (Lire aussi pages 20 et 21.)

# Bill Clinton arrache à M. Barak et M. Arafat des promesses d'apaisement

Palestiniens et Israéliens s'engagent à appeler à l'arrêt des violences qui déchirent la région depuis le 28 septembre. Toutefois, la situation sur le terrain demeurerait extrêmement tendue quelques heures après l'annonce de l'accord de Charm el-Cheikh

**CHARM EL-CHEIKH**  
de notre envoyé spécial

Vingt jours d'affrontements sanglants, cent et quelques morts, un nombre incalculable de blessés, un sommet avorté à Paris et vingt-quatre heures de négociations quasi ininterrompues à Charm el-Cheikh ont accouché, mardi 17 octobre, d'une déclaration où Palestiniens et Israéliens s'engagent à appeler à l'arrêt des violences qui déchirent la région depuis le 28 septembre. Les deux parties ont aussi décidé de participer à une mission d'étude et d'information qui examinera les événements de ces derniers jours et définira les moyens d'interdire qu'ils se reproduisent. Elles se sont aussi engagées à tenter de revenir à la table des négociations pour conclure un accord de paix définitif.

Les Israéliens affirment, par ailleurs, qu'un accord, dont le contenu est demeuré secret, a été conclu en marge du sommet, sous la tu-

telle de la CIA. « Il s'agit d'un accord fondé sur des dispositions similaires prises lors des négociations de Wye Plantation, en 1998, a confié un proche d'Ehoud Barak dans l'avion qui ramenait le premier ministre israélien vers Tel Aviv. Après sa conclusion la situation était restée calme durant un an et demi. » Il faisait allusion aux arrangements de sécurité (coopération antiterroriste, commission trilatérale de crise, canaux de communication privilégiés) liant Palestiniens, Israéliens et Américains, que les événements des dernières semaines avaient mis à mal.

## UN MODÈLE DE DIPLOMATIE

L'Autorité palestinienne, dans un communiqué publié en soirée par l'agence officielle Wafa, a toutefois « catégoriquement démenti » la conclusion d'un accord secret. Dès son retour de Charm el-Cheikh à Gaza, le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo,

avait déjà déclaré que « toute mention d'accord secret est un mensonge flagrant ».

La déclaration finale de Charm el-Cheikh, qui n'a été signée par aucun des protagonistes, est un modèle de diplomatie dont le mérite essentiel revient à Bill Clinton. Convaincu que, dans le climat d'échauffement actuel, tout valait mieux que le mot « échec », le président américain n'a ménagé ni sa peine ni son temps pour contourner les difficultés et produire « quelque chose » d'hybride qui a le goût, la couleur et l'apparence d'un accord, pas trop contraignant, et qui, surtout, n'hypothèque pas l'avenir. En définitive, chacun fera ce qu'il voudra, ou pourra, de ce qu'il n'a pas signé mais qu'il a toutefois accepté.

Mardi, en mi-journée, le président américain, qui ne s'était octroyé que quelques heures de repos durant la nuit précédente, a personnellement lu les termes de la

déclaration négociée jusqu'à la dernière minute. Quelques minutes plus tard, Yasser Arafat quittait Charm el-Cheikh sans faire de commentaire sur un texte qu'il a, affirmé des sources proches, renoncé à approuver. A sa descente d'avion à Gaza, le président de l'Autorité palestinienne s'est contenté de déclarer qu'il veillerait à ce que son application soit « fidèle et minutieuse ».

Ehoud Barak s'est quant à lui montré nettement plus prolixe. Arrivé à Charm el-Cheikh avec un bataillon de porte-parole prompts à faire partager leurs analyses, à peine le sommet terminé, le premier ministre israélien a convoqué les journalistes pour se féliciter d'un accord qui oblige les Palestiniens à « cesser immédiatement la violence, à restaurer le calme, et à mettre un terme aux provocations verbales anti-israéliennes » dont, estime-t-il, la presse et la télévision palestiniennes se sont fait une spé-

cialité. « Le test véritable de l'accord sera sa mise en œuvre sur le terrain », a-t-il estimé, en faisant écho aux doutes de nombreux Israéliens quant à sa viabilité.

## ÉCHANGE DE TIRS

Au même moment, plusieurs organisations palestiniennes traditionnellement opposées aux accords d'Oslo et à la stratégie de Yasser Arafat appelaient à refuser un accord « contraire aux intérêts du peuple palestinien » et obtenu, selon elles, sous la pression américaine. Evoquant la « décision du peuple », le chef du Fatah en Cisjordanie, Marwan Barghouti, a estimé que la révolte continuerait tant que se poursuivrait « l'occupation israélienne ».

Les heurts se sont d'ailleurs poursuivis dans l'après-midi, en Cisjordanie, comme dans la bande de Gaza où, près du terminal routier d'Erez, un Palestinien a été tué par balles. Dans le courant de

l'après-midi, comme pour bien signifier que la révolte palestinienne ne s'estimait pas liée par les pourparlers de Charm el-Cheikh, des tirs venus du village arabe voisin de Beit Jala ont touché le quartier de Gilo, à Jérusalem. Des tirs identiques avaient déjà visé le quartier il y a une semaine, poussant l'armée à déployer deux chars sur les hauteurs environnantes. Il y a eu, cette fois, deux blessés, dont un est considéré dans un état grave. Un échange de tirs nourri entre Palestiniens et Israéliens s'en est suivi.

Les incidents de Gilo, survenus à peu de distance du centre de Jérusalem, risquent d'avoir une incidence sur l'attitude qu'adoptera la droite à l'égard du gouvernement qu'Ehoud Barak cherche toujours à former. Au cours de sa conférence de presse d'après-midi, le premier ministre a, en effet, confirmé qu'il demeurerait déterminé à conduire « un gouvernement d'urgence nationale », y compris avec la participation du Likoud et de son chef, Ariel Sharon. « Le Likoud est un parti légitime et un mouvement très important en Israël et nous n'éprouvons aucun problème à l'intégrer au gouvernement avec d'autres partis qui souhaitent la paix et la sécurité » a-t-il ajouté quelque temps plus tard dans un entretien avec deux chaînes de la télévision israélienne.

Le Likoud, cependant, reste plus circonspect sur l'attitude à adopter. Un porte-parole a déclaré, mercredi, que le chef du parti, Ariel Sharon, « estime qu'il n'y a plus de raison valable pour poursuivre les négociations en vue de la constitution d'un gouvernement d'urgence », M. Barak ayant « accepté de continuer les négociations [avec les Palestiniens] sur la base [du sommet] de Camp David comme si rien ne s'était passé ». Plusieurs dirigeants du Likoud préféreraient renverser le gouvernement plutôt que de le soutenir en le rejoignant. La Knesset qui reprend ses travaux fin octobre en sera vraisemblablement immédiatement saisie.

Georges Marion

## Le « cas » du Hezbollah

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright comptait faire part, mercredi 18 octobre, au président syrien Bachar El Assad des préoccupations de Washington quant aux activités du Hezbollah libanais. M<sup>me</sup> Albright devait rencontrer M. El Assad en Arabie saoudite, où elle s'est rendue dès la fin du sommet de Charm el-Cheikh, et où M. El Assad est en visite officielle. « C'est l'occasion pour elle de parler de la situation dans la région, des résultats de la conférence de Charm el-Cheikh et d'exprimer nos profondes préoccupations à propos du Hezbollah et de ses récentes activités », a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, Edward Walker. La Syrie soutient le Hezbollah, qui a revendiqué l'enlèvement de trois soldats israéliens et d'un homme d'affaires qu'il affirme être un officier du Mossad. Damas a critiqué la tenue du sommet. - (Reuters.)

**VOICI** les principaux extraits du texte de la déclaration de Bill Clinton, qui tient lieu de communiqué final du sommet qui s'est tenu à Charm el-Cheikh les 16 et 17 octobre. Il se substitue au projet d'accord écrit palestinien-israélien un moment envisagé avant d'être abandonné :



VERBATIM

« Notre objectif premier était de mettre fin à la violence actuelle, afin que nous puissions reprendre nos efforts de paix. Les dirigeants [des deux camps] sont convenus de trois objectifs de base et des moyens d'y parvenir.

Ils ont accepté de faire des déclarations publiques sans équivoque appelant à la fin de la violence. Ils sont aussi convenus de prendre des mesures concrètes immédiates pour mettre fin à l'affrontement actuel, éliminer les points de friction, faire en sorte de stopper la violence et l'incitation à la violence, maintenir le calme et prévenir une répétition des récents événements.

Pour aboutir à cela, les deux parties agiront immédiatement pour en revenir à la situation

## Des « engagements importants », mais « aucune illusion »

qui prévalait avant la crise actuelle, dans des domaines comme le rétablissement de la loi et de l'ordre, le redéploiement des forces, l'élimination des foyers de tension, le renforcement de la coopération en matière de sécurité, la levée du bouclage [des territoires palestiniens] et la réouverture de l'aéroport de Gaza. Les Etats-Unis favoriseront, si besoin est, la coopération entre les parties sur la sécurité.

En deuxième lieu, les Etats-Unis vont mettre sur pied avec les Israéliens et les Palestiniens, et en consultation avec le secrétaire général des Nations unies, une commission pour recueillir des informations sur les événements des semaines écoulées et étudier les moyens d'en éviter le renouvellement. La commission rendra compte conjointement au président des Etats-Unis, au secrétaire général de l'ONU et aux parties, avant publication de ses conclusions. Les Etats-Unis seront chargés de la publication de son rapport final.

En dernier lieu, si l'on veut s'attaquer aux racines du conflit palestinien-israélien, il faut retrouver le chemin des négociations et reprendre les efforts pour aboutir à un accord sur le statut définitif, fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations

unies et des accords subséquents [ces résolutions avaient été adoptées après les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973]. A cette fin, les dirigeants ont accepté que les Etats-Unis les consultent dans les deux semaines à venir sur les moyens d'avancer.

Nous avons pris des engagements importants, aujourd'hui, dans un contexte de tragédie et de crise. Nous ne devons nourrir aucune illusion sur les difficultés qui nous attendent. Pour rétablir la confiance, il faut que nous apportions chacun notre pierre, en évitant les rancœurs et en allant de l'avant. Je compte sur chacun de nous pour faire tout son possible dans la période critique à venir.

Alors même que nous sommes réunis, la situation reste tendue dans les territoires [palestiniens]. Il y a eu encore des violences hier. Cela souligne l'urgence qu'il y a à briser le cycle de la violence. Je suis convaincu que nous avons réalisé aujourd'hui des progrès véritables. Réparer les dégâts prendra du temps et demandera de grands efforts à chacun d'entre nous. En partant d'ici aujourd'hui, nous nous attellerons au travail pour consolider ce que nous avons décidé ». - (Reuters.)

## L'ONU sera associée à la formation de la commission d'information sur les heurts

**POUR LA PREMIÈRE FOIS** depuis le lancement du processus de paix israélo-arabe en 1991, les Nations unies y ont été associées, fût-ce ponctuellement. Le président Bill Clinton a annoncé, mardi 17 octobre, au terme du sommet de Charm el-Cheikh, que la commission « d'information » sur les heurts israélo-palestiniens sera mise sur pied « en consultation avec le secrétaire général de l'ONU », Kofi Annan. Mais M. Annan a aussi joué un rôle important en amont, puisque c'est lui qui a convaincu le président palestinien, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, de participer à un sommet à Charm el-Cheikh.

Pour les responsables israéliens, la médiation de Kofi Annan a été « primordiale », a déclaré l'ambassadeur israélien à l'ONU, Yehuda Lancry, à notre correspondante à

New York, Afsané Bassir. Pour Israël considère que le secrétaire général de l'ONU « est à l'origine même de l'entente, difficilement acquise, pour la tenue du sommet ». M. Annan est « un homme hautement respecté en Israël, à la fois pour son autorité morale que pour ses talents de diplomate », a ajouté M. Lancry. Il a su « trouver le ton juste et les mots qu'ils fallait pour convaincre » toutes les parties concernées. De tels propos étaient inconcevables il y a quelque temps encore de la part d'un diplomate israélien.

## NOUVELLE CONFIGURATION

Le représentant palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa, préfère que l'on « n'exagère pas la portée » du rôle, certes « utile », du secrétaire général de l'ONU. C'est, a déclaré M. El Kidwa à notre correspondante, le gouvernement

israélien, « historiquement hostile aux Nations unies, qui se rend subitement compte du fait que désormais n'importe quel accord entre les deux parties nécessite l'aide de l'ONU ». Toujours d'après M. El Kidwa, la configuration nouvelle est « perçue par les Arabes comme un assouplissement de l'attitude des Nations unies à l'égard d'Israël ».

Rappelant que historiquement, les Palestiniens avaient à l'ONU « une sorte de majorité automatique et un endroit qu'ils pouvaient systématiquement utiliser pour dénoncer Israël », un ambassadeur estime, sous le couvert de l'anonymat, que « ce n'est plus le cas et c'est très positif. Cela donne à l'ONU la possibilité de jouer un rôle dans le processus de paix ». Un autre diplomate estime que M. Annan est perçu « par certains dans le monde arabe, comme ayant été instrumentalisé par les Etats-

Unis ». Pour d'autres, la médiation de M. Annan n'aurait pas été possible « sans l'aval de Washington » mais, ajoutent-ils, le secrétaire général a su « saisir l'opportunité de la faiblesse américaine » à l'heure

actuelle « pour imprimer sa propre vision ».

## UN PREMIER RÉSULTAT

Par ailleurs, la présidence française de l'Union européenne a

souhaité mardi, l'application immédiate des décisions prises au sommet de Charm el-Cheikh. « L'Union européenne appelle les parties, qui ont démontré à ce moment critique leur sens des responsabilités, à mettre en œuvre sans délai les décisions qu'elles ont prises », indique un communiqué. L'Union européenne « maintiendra son engagement pour la paix ». Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a reçu mardi successivement le haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité, Javier Solana, et Kofi Annan, à leur retour de Charm el-Cheikh. Dans des déclarations, mercredi, à la radio Europe-1, M. Védrine a estimé que la conclusion du sommet de Charm el-Cheikh « est déjà un résultat (...) Il y a une volonté de faire quelque chose » pour mettre fin à la violence.

## M. Kadhafi est mécontent de la modération arabe

Dans l'espoir de pousser les Arabes à une position plus ferme à propos du conflit israélo-palestinien, le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, a divulgué en partie, mardi 17 octobre, le contenu du projet de communiqué final - qu'il juge trop modéré - du sommet des pays arabes qui doit se tenir les 21 et 22 octobre. « J'ai une copie du projet de communiqué final du sommet », a-t-il déclaré à la chaîne de télévision du Qatar el-Jézira. D'après lui, les dirigeants arabes « expriment leur profonde insatisfaction et leur condamnation de l'escalade israélienne », a précisé M. Kadhafi. « Ils condamnent seulement Israël pour la situation de tension et de violence et l'exhortent à cesser les violences immédiatement », a-t-il ajouté.

Pour M. Kadhafi, ce n'est « rien d'autre que des mots qui dénoncent et condamnent et ne font rien de plus ». « Je dévoile [ce communiqué] pour tenter d'inciter les dirigeants arabes à s'entendre sur un communiqué fort », a-t-il expliqué. - (Reuters.)

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

Nouveau moteur 2.2 dCi  
Common Rail\* 130 Ch

**RENAULT Espace**



Bienvenue à bord de la nouvelle gamme Espace.

[www.renault.fr](http://www.renault.fr)

Modèle présenté : Espace 2.2 dCi Common Rail\* 130 Ch 16V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO<sub>2</sub> : 189g/km. \*Rampe commune d'injection.



## Dans les rues de Jérusalem, l'humeur est au pessimisme

JÉRUSALEM  
correspondance

Même laïc, le rituel doit être sauvegardé, quoi qu'il arrive. C'est ainsi que, dans l'ignorance du résultat du sommet de Charm el-Cheikh, jusqu'en début de soirée, mardi 17 octobre, des milliers de personnes, juifs israéliens et chrétiens étrangers, ont participé durant toute la journée à la « marche de Jérusalem », un événement qui se déroule pendant souk-kot, la Fête des cabanes. Marquant le séjour des Hébreux dans le désert pendant quarante ans, cette fête est aussi un des trois pèlerinages annuels que les juifs faisaient autrefois à Jérusalem. En mémoire de cette tradition, les religieux vont prier au mur des Lamentations, les laïcs, eux, venus de tout le pays, défilent dans la Ville sainte. Les participants, douze mille, étaient, néanmoins, deux fois moins nombreux qu'en 1999. « L'humeur n'est pas à la fête », soulignait Tsion Tordjman, directeur du département culturel de la mairie de Jérusalem, responsable de la manifestation.

### « UNE VRAIE PAIX, JE N'Y CROIS PLUS »

Même organisé par la municipalité, ce rassemblement, créé il y a vingt-quatre ans, tient plus de la kermesse que d'une manifestation politique. Aucun slogan, pas de tract, aucune banderole. En tête de la parade, la police battant tambour, soufflant clarinette ou trompette, frappant cymbales, donne le « la ». Elle est immédiatement suivie de soldats, auxquels les anciens combattants de la seconde guerre mondiale, couverts de médailles, emboîtent le pas.

Derrière, un long cortège de groupes représentant les employés d'entreprises israéliennes, publiques et privées, ou les communautés chrétiennes du monde entier s'ébranle tranquillement. Les chrétiens, dans

la mouvance de l'« ambassade » chrétienne, protestants évangéliques et catholiques, chantent ou crient leur « amour » d'Israël. Seul un groupe de chrétiens, plus royalistes que le roi, défilent en arborant fièrement une longue bannière où il est écrit, en anglais et en hébreu, « Comme Jérusalem est le cœur de la terre d'Israël, le mont du Temple est le cœur de Jérusalem. »

Du sommet de Charm el-Cheikh, nul ne se préoccupe. Tous, cependant, apprenant les résultats du sommet, les qualifient de « bonne nouvelle », « excellente même », précisent la plupart. Mais les Israéliens sont sceptiques quant à l'évolution de la situation sur le terrain. L'humeur est plutôt au pessimisme. Pourtant, les marcheurs ne sont pas tous de droite, beaucoup ont voté pour Ehoud Barak aux dernières élections. Françoise, la cinquantaine, la tête couverte d'un foulard, comme toutes les femmes orthodoxes, partisane d'Ehoud Barak, a perdu tout espoir. « Une vraie paix, je n'y crois plus. En tout cas pas pendant les cinquante ans à venir », dit-elle.

Au même moment, à quelques kilomètres de là, des coups de feu éclatent à Gillo, une banlieue juive au sud de Jérusalem, construite dans une zone annexée par Israël lors de la guerre de 1967. Deux Israéliens, un policier et un civil, sont grièvement blessés. Les tirs sont partis de Beit Jala, un faubourg de Bethléem sous contrôle de l'Autorité palestinienne. Dans les heures suivantes, des dizaines de familles juives à portée de fusil de Beit Jala sont évacuées. En début de soirée, les habitants du quartier sortent dans la rue manifester leur colère et leur peur, réclamer « la sécurité » et souligner que « les chars ne doivent pas rester là en guise de décoration ».

Catherine Dupeyron

## Après le sommet, un profond sentiment de déception règne à Gaza

GAZA

de notre envoyé spécial

Sur la dune, en face du poste militaire israélien d'Erez, les jeunes Palestiniens rigolent quand fusent les

### REPORTAGE

« Nous voulions que les actions d'Israël soient clairement condamnées »

grenades lacrymogènes arrosant les manifestants en contrebas. Ils ont entre douze et dix-huit ans. Certains grimpe en criant « Allahou akbar ! » - « Dieu est le plus grand ! » -, d'autres frappent dans leurs mains pour encourager les assaillants. Ces derniers ont un peu plus de vingt ans. Derrière leurs sacs de sable, on devine le casque des soldats de Tsahal qui ajustent leurs adversaires. Ils tirent à balles en caoutchouc et, plus rarement, à balles réelles : Jalal Abou Hajer, un ouvrier de vingt-deux ans, luttait encore contre la mort, mardi soir 17 octobre, à l'hôpital Shifa de Gaza-ville. « Il a été atteint d'une balle de fusil M16 dans l'abdomen et dans la jambe. Sa condition est critique », observe le chef du département des urgences, le docteur Maali Silmi. Le même jour, un policier palestinien a été tué à Erez et plusieurs jeunes ont été blessés.

Alors que les présidents égyptien, Hosni Moubarak, et américain, Bill Clinton, s'approprièrent à annoncer la conclusion d'un accord à la fin du sommet de Charm el-Cheikh, les affrontements continuaient à Erez entre Palestiniens lanceurs de pierres et soldats israéliens. Ils avaient commencé tôt le matin, alors que les ouvriers palestiniens patientaient au point de contrôle militaire pour aller travailler dans des usines situées dans cette zone industrielle de Gaza que contrôle l'armée israélienne. Erez, qui est également le seul point de passage

autorisé entre l'Etat hébreu et la bande autonome de Gaza, est le dernier endroit où les ouvriers palestiniens peuvent encore travailler dans des entreprises israéliennes, le reste du pays leur étant interdit depuis le blocus complet de Gaza, le 6 octobre.

« Nous étions à peu près trois cents à faire la queue », raconte Houssam, ouvrier dans une usine textile ; les Israéliens nous ont fait attendre et attendre, ça n'en finissait plus, alors certains d'entre nous se sont énervés et ont commencé à crier que « Dieu est le plus grand ! », ou « Vive le Hezbollah ! ». Les soldats ont ensuite fermé les portes et ont balancé des grenades lacrymogènes. Selon différents témoignages, des jeunes se seraient ensuite approchés et auraient lancé des pierres, précipitant l'affrontement. « Je me demande, devait indiquer plus tard Houssam, ce qu'un accord [à Charm el-Cheikh] peut signifier. Est-ce qu'il peut nous rendre notre pays ? Nous faire oublier les morts et les blessés ? »

### ARAFAT CRITIQUE

Les violences et les funérailles d'un autre soldat, Mousabah Abou Itaïk, tué lundi par les Israéliens près du poste-frontière avec l'Egypte, à Rafah, avaient dominé la matinée. L'enterrement a donné lieu à la débauche habituelle de slogans et de mouvements de foule devant la mosquée du camp de réfugiés de Jabaliya, le plus vieux des camps palestiniens, là même où, en 1987, avait débuté la première Intifada. Des militants palestiniens ont brûlé un drapeau israélien, au cri de « Au nom de Dieu » et ont hurlé : « Que nos martyrs reposent en paix, nous sommes prêts à mourir pour la Palestine ! » « Ce sommet ne va rien changer, commentait dans la foule le ministre du logement et de l'énergie de l'Autorité palestinienne, Abdel Rahman Ahmed ; la lutte doit se poursuivre (...). Si vous êtes attaqué, vous avez le droit de vous défendre. » L'accord de Charm el-Cheikh

semble laisser les Gazaouis sceptiques, eux qui n'en attendaient rien, tandis que dans les cercles politiques on paraît en général se défier par avance des résolutions annoncées en Egypte. « C'est un accord précaire qui n'aborde aucune des questions fondamentales pour les Palestiniens, s'insurge le président du comité politique du conseil législatif palestinien, Ziad Abou Ammar. Nous voulions que les actions d'Israël soient clairement condamnées durant le sommet, elles ne l'ont pas été. C'est donc un sentiment de déception qui prévaut chez nous. »

Arafat aurait-il fait une erreur en se rendant à Charm el-Cheikh ? « Je le pense et je l'ai dit avant même qu'il parte pour l'Egypte », répond M. Ammar, mais je suis aussi conscient du fait (...) qu'il doit faire face à d'intenses pressions. Il ne faut d'ailleurs pas le rendre responsable de tout : les Egyptiens n'auraient pas dû être à l'initiative de ce sommet, car, en termes de rapport de forces, ils étaient mieux équipés qu'Arafat pour refuser le principe d'une telle rencontre. »

Même le mouvement de M. Arafat, le Fatah, partage ces vues critiques. « Tout en renouvelant notre confiance au président Arafat, il faut dire que le sommet n'a donné lieu à aucun résultat positif et n'arrêtera pas l'agression barbare des Israéliens contre notre peuple », estime son porte-parole, Diab Alouh.

Un des membres du comité central de l'OLP, Jamal Zakout, admet toutefois que « si les militaires israéliens mettent fin à leur agression, qu'ils se retirent des endroits qu'ils occupent [depuis le début des troubles] et qu'ils désarment les colons juifs, alors les Palestiniens n'auront aucune raison de continuer à se défendre. Mais cela n'arrêtera pas pour autant l'Intifada (...). Les conventions des Nations unies autorisent les peuples à se défendre contre l'occupant, n'est-ce pas ? »

Bruno Philip

## Synagogue de Trappes : sept jeunes gens en garde à vue

LES SEPT jeunes gens qui avaient été interpellés, mardi 17 octobre à Trappes (Yvelines), après l'incendie qui a en partie détruit la synagogue de cette ville, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 octobre, étaient toujours en garde à vue, mercredi 18 dans la matinée dans les locaux de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) à Versailles. Ces jeunes, parmi lesquels un mineur, sont entendus par la brigade criminelle de la DRPJ. Ils nieraient toute participation à l'action menée contre le lieu de culte juif. Plusieurs sont connus des services de police pour des faits de violences, de vols sur la voie publique, ou pour des incivilités.

C'est grâce à une information recueillie par un officier du commissariat de Trappes que la police judiciaire a pu remonter jusqu'à ce petit groupe, dont les membres habitent tous dans une cité située à proximité du lieu de culte juif. L'incendie de la synagogue avait eu un témoin. Celui-ci avait aperçu un groupe de personnes enfonçant la porte d'entrée du bâtiment et jetant des engins incendiaires dans le couloir, avant de s'enfuir. Il n'avait cependant pas été en mesure de les identifier. Les perquisitions conduites au domicile de ces jeunes auraient permis de saisir des revues religieuses musulmanes. Devant les policiers, ils se seraient tous présentés comme des pratiquants. Aucun lien n'a toutefois été fait avec leur appartenance à un quelconque réseau islamiste. Et, rien, selon des sources policières, ne permet de les définir comme des radicaux.

Par ailleurs, les trois jeunes gens qui avaient été pris en flagrant délit à Noisy-le-sec (Seine-Saint-Denis), alors qu'ils lançaient des engins incendiaires vers la synagogue, ont été mis en examen pour tentative d'incendie volontaire. Deux d'entre eux, Sohdi et Hassan, dix-huit ans, ont été écroués. Le troisième, Yacine, un mineur de dix-sept ans et demi, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Au cours de leur garde à vue, ils ont tous les trois reconnu les faits, expliquant notamment qu'ils avaient été révoltés par

les images télévisées qui montraient des enfants palestiniens tués ou blessés par balles par l'armée israélienne.

A Strasbourg (Bas-Rhin), neuf personnes dont des mineurs ont été interpellés, mardi 17 octobre. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à la destruction par incendie d'une boulangerie, dont le propriétaire avait un nom à consonnance juive. Des graffitis « juifs assassins » ainsi qu'un slogan favorable au Hezbollah, mouvement chiite libanais, avaient été tracés sur la façade du magasin.

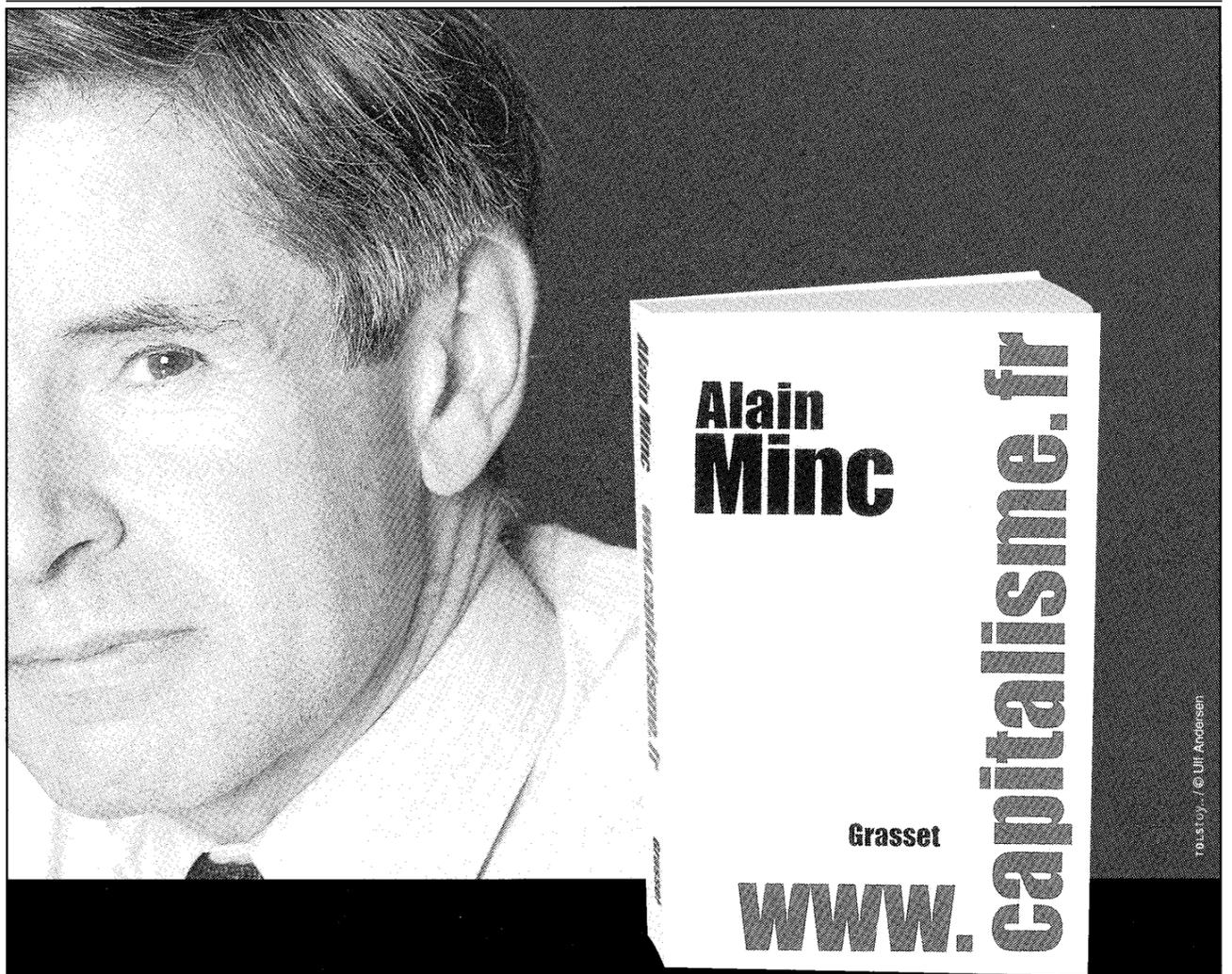
### LETRE AUX ÉLÈVES

Les appels au calme et à l'apaisement se sont poursuivis. Les participants de la consultation sur l'Islam de France au ministère de l'intérieur devaient ainsi rendre public, mercredi 18 octobre, une déclaration condamnant solennellement « toute manifestation de racisme et d'intolérance ». Tout en partageant « l'émotion soulevée chez les musulmans » par le conflit au Proche-Orient, les responsables musulmans se déclarent préoccupés par ses « répercussions en France » et appellent « au respect de la loi et des convictions de l'autre ».

A Lyon, les responsables de toutes les communautés religieuses (le grand rabbin Wertenschlag, l'archevêque Mgr Billé, les responsables de la grande mosquée, le pasteur Jacques Vernier et Jean-Frédéric Patrynski, Mgr Zakarian, de l'Eglise arménienne, Mgr Athanase, de l'Eglise grecque orthodoxe) ont également signé une déclaration commune appelant les croyants à poursuivre le dialogue entre les communautés.

De son côté, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a adressé une lettre aux élèves, les appelant au calme. Dans une autre missive destinée aux enseignants et personnels d'encadrement, M. Lang les encourage « en cas d'incidents violents ou d'insultes racistes (...) à saisir les instances judiciaires compétentes ».

Pascal Ceaux



# Le capital Tome 2 ?

Grasset

# Léger avantage pour Al Gore lors de l'ultime face-à-face des candidats à la Maison Blanche

La course à la présidence américaine la plus disputée depuis vingt ans

Le troisième débat de campagne entre les deux candidats à la Maison Blanche, George W. Bush et Al Gore, a eu lieu mardi 17 octobre à Saint

Louis (Missouri). Le vice-président s'est montré offensif, dominateur. George W. Bush s'est présenté comme un rassembleur, loin de l'esprit

partisan de Washington. Les électeurs n'ont pas connu un tel suspense depuis le face-à-face Carter-Reagan de 1980.

## WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush et Al Gore avaient laissé leurs gants au vestiaire quand ils se sont présentés, mardi



## ÉLECTIONS

soir 17 octobre, dans l'auditorium de la Washington University de Saint-Louis (Missouri) pour leur troisième et dernier débat électoral. On était bien loin du précédent face-à-face, plutôt ennuyeux, au cours duquel le vice-président et candidat démocrate, touché par les critiques contre son agressivité, avait paru perdre ses moyens face à un gouverneur du Texas parfaitement à l'aise.

L'importance de l'enjeu entre deux candidats au coude-à-coude dans les sondages, le fait que des électeurs – choisis toutefois par sondage parmi les hésitants – aient posé de vraies questions, parfois sur un ton polémique, expliquent sans doute la vivacité de ce duel regardé par des dizaines de millions d'Américains.

L'un d'eux ayant cru remarquer une certaine satisfaction de « W » quand il avait parlé la semaine dernière de son soutien à la peine de mort, il s'est empressé de répliquer qu'il n'était « pas fier » mais que c'était le meilleur moyen de « sauver des vies » et de « lutter contre la criminalité ».

Considéré comme le challenger car mené de peu dans la plupart des sondages nationaux – ce qui ne l'empêche pas de conserver une avance minime au niveau des Etats – Al Gore se devait d'attaquer tout en évitant d'irriter les électeurs par trop d'agressivité. Il a pourfendu le programme économique et social de « W ». « Si vous voulez quelqu'un qui soutienne la législation que réclament les grosses compagnies pharmaceutiques, voilà votre homme ! Mais si vous voulez quelqu'un qui vous défende, moi je veux me battre pour vous ! »

Mettant sans cesse l'accent sur les différences qui le séparent de M. Bush, il a affiné la présentation de son programme de couverture sociale des enfants et des personnes âgées ou de retraite, ses réductions d'impôts ciblées sur les classes

moyennes – son leitmotiv – défendu sa réforme de l'éducation, cherchant le défaut de la cuirasse. Ainsi W. Bush n'a-t-il pas répondu à l'accusation d'avoir promis les mêmes milliards aux retraités et aux jeunes salariés. Al Gore s'est même permis de reprendre la phrase qui avait si bien servi Ronald Reagan dans un débat présidentiel : « Ca y est, vous recommencez ! » quand « W » s'est vanté de ses succès au Texas.

## SOUTIEN DE « W » À BILL CLINTON

Peu de choses nouvelles mais un ton plus assuré. Répondant lui aussi aux questions du public, le gouverneur du Texas a répété ses principaux thèmes de campagne : le gouvernement parle mais n'a pas fait grand chose pendant huit ans, « la différence, c'est que, moi, je réalise ». Voyez ce que j'ai fait comme gouverneur, j'ai travaillé avec républicains et démocrates, j'ai exercé mon « leadership » – le mot-clé de sa prestation – et je continuerai à Washington, une capitale déchirée par les querelles intestines et les récriminations réciproques.

Mais « ce n'est pas au gouverne-

ment de tout faire », il faut faire confiance aux Etats, aux pouvoirs locaux et surtout aux gens. « Voilà le chemin à suivre », a dit M. Bush, plutôt que celui de ce « grand dépensier » d'Al Gore qui veut tout régler. « On en a assez de toutes ces bagarres, il est temps de s'unir » et de « tenir ses promesses ». Et, pour montrer qu'il a une vision de l'avenir de son pays et de sa politique étrangère – tout spécialement au Proche-Orient – il a apporté son soutien aux récents efforts de Bill Clinton au sommet de Charm el-Cheikh.

Que va-t-il sortir de cette ultime confrontation ? Les premiers pointages donnaient un léger avantage au vice-président, qui s'est montré plus incisif alors que George W. Bush, qui cherchait surtout à ne pas être pris en défaut, n'a pas renouvelé sa prestation précédente. Il ne reste plus que trois semaines avant le jour du vote, mardi 7 novembre, pour choisir entre un Al Gore considéré comme plus compétent et un « W » jugé plus sympathique.

Patrice de Beer

# L'enquête sur l'explosion du « Cole » a progressé, selon les Yéménites

Washington n'exclut pas la piste ben Laden

MOINS d'une semaine après l'explosion, le 12 octobre, à bord du destroyer américain Cole, qui a fait dix-sept victimes, dans le port d'Aden, les enquêteurs yéménites ont découvert, dans l'appartement d'un immeuble près du port, des équipements ayant servi à fabriquer des bombes. Ils ont indiqué, mardi 17 octobre, que les deux occupants de cet appartement étaient arrivés au Yémen quatre jours avant l'attentat, mais ils n'ont pas précisé leur nationalité. Des sources proches de l'enquête ont laissé entendre qu'ils pourraient venir d'Arabie saoudite. Selon le *New York Times*, l'explosion est due à la collision du Cole avec un canot pneumatique ayant deux hommes et 200 kilos d'explosifs à son bord.

Soixante-dix enquêteurs du FBI américain ont été envoyés sur place, sans qu'on puisse constater qu'il y ait une enquête conjointe du Yémen et des Etats-Unis. Washington espère obtenir la collaboration des autorités yéménites et a dépêché 2 000 marines sur des navires au large d'Aden.

« Nous avons déjà certaines informations qui nous ont ouvert quelques pistes significatives », a déclaré Barbara Bodine, l'ambassadrice des Etats-Unis à Sanaa, la capitale du Yémen. Aucune piste n'est exclue, même pas celle du milliardaire saoudien Oussama ben Laden, qui vit en Afghanistan et qui est tenu pour responsable des deux attentats, en 1998, contre les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et de Dar-es-Salaam (Tanzanie), où 244 personnes ont trouvé la mort.

Le quotidien pakistanais *Jang* a publié une déclaration de l'islamiste saoudien, selon laquelle « il n'y aura pas de repos pour les ennemis de l'islam » aussi longtemps qu'il sera en vie. Mais ces propos ont été démentis par l'ambassade afghane à Islamabad (Pakistan), qui a indiqué que ben Laden n'avait plus les moyens de communiquer avec l'extérieur et, donc, qu'il n'y avait aucune raison pour que les Etats-Unis s'en prennent à Kaboul, comme en 1998. – (AP, AFP)

# Les marchés financiers votent pour la cohabitation

NI Al Gore ni George W. Bush n'ont le monopole de la confiance auprès des milieux économiques et financiers. L'un comme l'autre des deux candidats à la présidence américaine sont globalement favorables au profit, à l'ouverture internationale des marchés tout comme aux grands équilibres budgétaires. A première vue George W. Bush apparaît clairement comme le favori des grandes entreprises, mais chacun des deux candidats assure avoir le soutien de plusieurs centaines d'économistes (503 pour « W. », plus de 300 pour Al Gore), parmi lesquels plusieurs Prix Nobel (Milton Friedman, Gary Becker, Myron Scholes, Robert Mundell) sont pour le sénateur du Texas, tandis que Kenneth Arrow ou Robert Solow sont pour le vice-président démocrate...

« Bush semble avoir les faveurs de Wall Street. Mais il faut se méfier des aphorismes selon lesquels « les marchés préfèrent les républicains » ou « les démocrates sont le parti des salariés, les républicains le parti du business » », dit Evariste Lefeuvre, spécialiste des Etats-Unis à la Caisse des dépôts et des consignations. Il ajoute que « les élections ont toujours été une source d'incertitude pour le marché financier », et que la particularité de la situation actuelle est de voir s'y ajouter « une grande inconnue en matière de conjoncture de court/moyen terme. »

## RÉDUIRE LA DETTE FÉDÉRALE

Les incertitudes sur l'ampleur du ralentissement de l'économie du pays sont grandes et elles dépendent de beaucoup de facteurs : évolution du prix du pétrole, de la Bourse, des salaires, de la consommation des ménages... Dans cette optique, les grands choix de politique économique annoncés – très modérés – n'effraient pas les marchés. « Les différences entre les deux candidats ne sont pas fondamentales, elles relèvent du détail de leur programme », souligne une récente étude de la Deutsche Bank, qui remarque que l'influence générale du gouvernement américain sur l'économie a considérablement décliné depuis le début des années 80. Avant tout autre chose, les marchés sont rassurés de savoir qu'Alan Greenspan doit rester à la tête de la Réserve fédérale jusqu'en 2004. Or, écrit la Deutsche Bank, « c'est la politique monétaire qui continuera à jouer le rôle principal dans la gestion de l'économie. »

En dépit de leur indifférence apparente, les marchés ont quand même quelques idées précises sur l'enjeu des prochaines élections. « Pour beaucoup d'économistes de

Wall Street, la meilleure plateforme électorale est celle qui garantit le remboursement de la dette fédérale et promet le minimum en matière de réduction d'impôts ou de dépenses supplémentaires », écrivait le *Wall Street Journal* au début du mois de septembre.

A cette aune-là les deux candidats sont à peu près sur le même plan : l'un met l'accent sur les réductions d'impôts (George W. Bush), l'autre sur les programmes sociaux (Al Gore). Dans les deux cas l'équilibre des dépenses publiques peut être menacé à court ou moyen terme, même si l'un et l'autre ont promis de consacrer une part des excédents budgétaires annoncés au remboursement progressif de la dette fédérale. « D'un point de vue macroéconomique, le programme de Gore est préférable à celui de Bush », soulignait récemment une étude de la banque Goldman Sachs, constatant que le candidat démocrate insiste davantage que son concurrent sur le remboursement de la dette fédérale (celle-ci doit être annulée à l'horizon 2012, selon Al Gore). Sachant que l'économie américaine flirte déjà avec la surchauffe après neuf années de croissance ininterrompue, des baisses d'impôt importantes comme celles promises par M. Bush pourraient relancer l'inflation et provoquer un conflit dangereux avec la Réserve fédérale pour le maintien de la prospérité.

« Notre économie a des besoins de financement très importants. On doit bien trouver quelque part les ressources qui doivent être investies dans les nouvelles technologies ou autres biens d'équipement (...) Or notre pays épargne fort peu et puise l'argent dont il a besoin auprès de deux sources : l'épargne de l'Etat (autrement dit les excédents budgétaires) et les capitaux étrangers. Dans les faits, aussi bien M. Gore que M. Bush proposent d'éliminer l'une de ces deux sources de financement », soulignait récemment Steve Roach, l'économiste principal de la société de services financiers Morgan Stanley Dean Witter.

Pour toutes ces raisons, les milieux économiques et financiers souhaitent avant tout l'existence d'un contre-pouvoir parlementaire fort. Sachant que le Congrès contrôle l'essentiel des dépenses de l'Etat fédéral, la plupart des observateurs économiques et financiers considèrent comme hautement souhaitable que le prochain président des Etats-Unis soit obligé de composer avec un Congrès qui soit d'un autre bord politique que lui.

Lucas Delattre

Design © 2000 Van Cleef & Arpent. Agence: Arca Fran. Photo: M. J. / A. G. / A. G.

PARIS PLACE VENDÔME 186 ST HONORÉ CANNES MONTE CARLO

Van Cleef & Arpent

# Vojislav Kostunica engage le dialogue avec la République du Monténégro

Il tente parallèlement de former un gouvernement fédéral

Vojislav Kostunica et les leaders de l'Opposition démocratique continuent leurs tractations afin de consolider leur position dans les

institutions de la République de Serbie et dans celles de la Fédération yougoslave (RFY, Serbie et Monténégro). Un début de dialogue

a d'autre part été renoué entre Belgrade et le Monténégro, où M. Kostunica a fait une visite mardi 17 octobre.

**BELGRADE**

de notre envoyé spécial

La tâche n'est pas aisée pour le nouveau président yougoslave, qui a choisi la voie d'une « transition politique » plutôt que d'une mainmise radicale sur le pouvoir, et la situation politique en Serbie demeure floue. D'un côté, on assiste à une cohabitation contre-nature entre les démocrates de Vojislav Kostunica et les nostalgiques de la dictature de Slobodan Milosevic. De l'autre, la mise à l'écart progressive des hommes de l'ancien régime se poursuit inéluctablement, fruit de la volonté populaire exprimée lors de l'élection et des manifestations qui ont porté M. Kostunica au pouvoir.

Un accord sur les institutions de la Serbie est intervenu entre les pro-Kostunica et les pro-Milosevic, prévoyant la formation d'un gouvernement intérimaire jus-

qu'aux élections parlementaires du 23 décembre. La Serbie sera jusqu'à cette date dirigée collégialement par les hommes de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) de M. Kostunica et ceux du Parti socialiste serbe (SPS) de M. Milosevic, en compagnie de délégués du Mouvement du renouveau serbe (SPO) de Vuk Draskovic, l'homme qui fut tour à tour partisan et opposant du dictateur, et dont le parti est l'un des grands perdants du scrutin présidentiel du 24 septembre.

Le poste de premier ministre, les ministères de l'intérieur, des finances, de la justice et de l'information seront sous le contrôle commun des trois partis politiques, ainsi que la direction de la radio-télévision nationale. Autant dire que ce gouvernement sera par nature paralysé et qu'il se contentera d'expédier les affaires courantes.

Le président Kostunica et le très influent Zoran Djindjic continuent parallèlement de discuter avec les pro-Milosevic de la constitution d'un gouvernement fédéral. Leur objectif est d'obtenir une majorité au sein du Parlement fédéral, seul à pouvoir valider l'existence d'un gouvernement, en s'alliant avec les « suppôts » monténégrins de M. Milosevic, réunis au sein du Parti national serbe (SNP). Cet allié traditionnel du SPS hésite encore à changer de camp. « Si le SNP n'accepte pas l'absence du SPS de ce gouvernement, qu'il forme un cabinet avec le SPS ! Et, pour le peuple de Serbie, ce sera le retour de Milosevic au pouvoir ! » a prévenu Zoran Djindjic, qui brandit la menace de nouvelles manifestations.

M. Kostunica a par ailleurs entamé, mardi 17 octobre, des discussions sur l'avenir de la Fédéra-

tion avec le président du Monténégro, Milo Djukanovic, lors d'une visite à Podgorica, la capitale de la république cousine. M. Kostunica, qui voudrait conserver une union forte entre les deux républiques, ne brusque pas les négociations, et a affirmé que Belgrade respecterait la volonté des Monténégrins si ceux-ci décidaient par référendum d'accéder à l'indépendance. Le président du Monténégro, dont le parti a boycotté les élections du 24 septembre, ne reconnaît pas officiellement la victoire de Vojislav Kostunica, mais l'a toutefois accueilli en « représentant de la Serbie démocratique » et s'est dit prêt au « dialogue ». Un changement après trois années de menaces séparatistes et de postures guerrières.

Rémy Ourdan

## Ouverture du procès de Joachim Klein, terroriste repent et assagi

**FRANCFORT**

de notre envoyé spécial

Procès d'un homme ou d'une époque ? La tâche est délicate pour la cour d'assises de Francfort, qui a jugé depuis mardi 17 octobre le terroriste repent Hans-Joachim Klein. Agé de 52 ans, cet Allemand est poursuivi pour meurtre et tentative de meurtre pour sa participation à la prise d'otage des ministres de l'OPEP à Vienne en décembre 1975. Objectif : forcer les producteurs de pétrole à renforcer leur soutien aux Palestiniens. L'opération, dirigée par le terroriste Carlos et organisée par le Front populaire de libération de la Palestine, avait fait trois morts. Blessé d'une balle au ventre, Klein avait été opéré dans un hôpital de Vienne et s'était envolé à Alger avec le commando et une trentaine d'otages - finalement libérés

contre rançon - avant de disparaître dans la nature. Alors que la plupart des terroristes allemands ont été jugés et sont sortis de prison, Hans-Joachim Klein n'en finit pas avec son passé : après avoir vécu plus de vingt ans caché dans un village de l'Orne, il est arrêté en septembre 1998 en France. Aujourd'hui, il risque la perpétuité.

« JE PARS À MOSCOU »

« Nous sommes un tribunal, pas un séminaire historique », a prévenu d'emblée le président de la Cour, Heinrich Gehrke, tout en précisant qu'il serait tenu compte « de l'évolution postérieure des personnes concernées ». Car Hans-Joachim Klein est devenu célèbre en condamnant de manière spectaculaire le terrorisme en 1977 : il avait envoyé à l'hebdomadaire Spiegel son arme et une lettre dans

laquelle il dénonçait le caractère inhumain de ses compagnons. Devant le tribunal, ce n'est pas « Klein Klein », le « petit Klein » ou la « petite frappe » comme on le surnommait dans les années 1970, toujours prêt à se battre, qui apparaît, mais plutôt un homme au bout du rouleau. Son itinéraire ressemble à celui de ces jeunes Allemands qui ont basculé dans le terrorisme. Le jeune homme a une image déchirée de ses parents : sa mère, internée à Ravensbrück à cause d'une relation qu'elle avait eu avec un juif, s'est suicidée en 1948 peu après la naissance de son fils avec l'arme de service de son père, policier de métier ; son père l'abandonne après le suicide de la mère, mais le reprend à l'âge de onze ans et le bat.

Commence la dérive d'un gamin, bientôt condamné pour vol, qui

participe aux manifestations qui secouent l'Allemagne. Dans la mouvance gauchiste de Francfort, il fait connaissance de Daniel Cohn-Bendit et de Joschka Fischer, l'actuel ministre des affaires étrangères. Mais l'apprenti mécanicien n'est pas du même monde que les étudiants. Klein milite dans une association qui vient en aide aux camarades incarcérés, sert de chauffeur à Jean-Paul Sartre lors de sa visite au fondateur de la Fraction armée rouge (RAF), Andreas Baader. Insensiblement, Klein dérive. Il prête un appartement à la RAF et blanchit le butin d'un de ses hold-up. L'essentiel est de ne pas plonger dans la clandestinité, car « on passe 95 % de son temps à se cacher », déclare-t-il. Mais en 1974, avec la mort en prison des suites d'une grève de la faim de Holger Meins, qui demandait à être regroupé avec ses camarades, « j'ai eu la conviction que le travail légal ne menait à rien ». Klein rejoint alors les Cellules révolutionnaires, organisation concurrente de la RAF, rencontre Carlos et se retrouve dans son commando à Vienne pour ce qui sera son seul et unique « coup », visiblement trop gros pour lui. Il est le seul à avoir le visage masqué, persuadé qu'il rentrera à Francfort une fois l'opération terminée. « En dix minutes à l'OPEP, j'ai ruiné la moitié de ma vie. »

Klein, qui a toujours nié avoir tiré sur les victimes, a affirmé n'avoir appris ce qui s'était passé à Vienne qu'en lisant le journal à Alger, quatre jours plus tard. Commence alors une errance. Après Alger, il se retrouve en Libye, toujours en compagnie de Carlos, avec lequel il affirme ne pas pouvoir communiquer : « je ne comprenais que l'allemand ». « L'avion personnel de Khadafi » l'emmena à Mogadiscio, puis il se retrouve dans un camp d'entraînement au Yémen. L'homme veut alors quitter le terrorisme et se débrouille pour ne pas participer au détournement de l'avion d'Air France à Entebbe, traumatisant car les terroristes ont séparé les passagers israéliens des autres. « Des gauchistes allemands ont sélectionné des juifs », s'indigne-t-il aujourd'hui. Il se retrouve à Rome, pour préparer l'enlèvement du pape. Puis il dénonce le terrorisme et parvient à trouver refuge en France, où il refait sa vie. Il trouve une compagne dont il a une fille et un garçon, aujourd'hui âgés de 18 et 14 ans.

Souvent, il envisage de se livrer. Il rencontre les services secrets allemands en 1985, puis en 1993. Mais il y a les enfants. Pourtant, la vie devient impossible, sa compagne le quitte en 1993. Fin 1997, il avait pris sa décision de se livrer. Mais il voulait passer les vacances avec ses enfants, terminer d'écrire un livre et prendre contact avec son nouvel avocat. Devant la cour, il déclare qu'il s'apprêtait à partir pour Francfort. « Je pars à Moscou », affirme-t-il avoir dit à ses enfants. Les policiers français viennent l'arrêter le 8 septembre 1998.

Arnaud Leparmentier

## L'Union européenne s'attaque au blanchiment de l'argent

LUXEMBOURG. Réunis pour la première fois mardi 17 octobre à Luxembourg, les ministres des finances, de la justice et de l'intérieur de l'Union européenne (UE) ont confirmé leur volonté de lutter contre le blanchiment de l'argent provenant du crime organisé. « Il faut sortir de l'impasse où l'argent sale circule à la vitesse électronique, alors que policiers et magistrats restent à l'intérieur des frontières nationales et n'ont pas les moyens de mener leurs enquêtes », a souligné Elisabeth Guigou, la garde des sceaux qui présidait la réunion.

Les Quinze ont donné leur accord politique à une décision-cadre qui élargit le champ des infractions pour lesquelles le blanchiment est poursuivi et prévoit une peine minimale de quatre ans pour les auteurs d'infraction. Le mandat d'Europol sera étendu aux opérations de blanchiment. Enfin, les Quinze entendent qu'au sein de l'UE, le secret bancaire ou fiscal ne puisse plus être opposé aux demandes d'informations des juges. - (Corresp.)

## Quatre morts dans le déraillement d'un train au nord de Londres

HATFIELD. Quatre personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées, dont trois grièvement, dans le déraillement d'un train mardi 17 octobre à 30 kilomètres au nord de Londres, un an après la catastrophe de Paddington qui avait fait 31 morts en plein centre de la capitale britannique. L'origine de cette nouvelle tragédie n'était toujours pas connue mardi soir. La piste de l'acte terroriste a été rapidement écartée après que des experts de Scotland Yard eurent examiné les lieux en détail. Le ministre des transports Lord Macdonald a annoncé avoir demandé un rapport urgent à l'autorité chargée de la sécurité ferroviaire. Le train roulait à une vitesse estimée à 185 km/h quand sept des neuf voitures du convoi ont déraillé. Trois wagons se sont couchés sur le côté. Ce nouvel accident survient à peine plus d'un an après la dernière catastrophe ferroviaire dans le pays, une collision entre deux trains qui avait fait 31 morts et 400 blessés dans la gare londonienne de Paddington le 5 octobre 1999. - (AFP)

## Assassinat en Géorgie d'un journaliste couvrant le conflit tchétchène

TBILISSI. Antonio Russo, un journaliste italien travaillant pour Radio Radicale (la radio du Parti radical dirigé par l'ex-commissaire européenne Emma Bonino) a été trouvé mort, lundi 16 octobre en Géorgie, où il résidait depuis six mois pour suivre la guerre de Tchétchénie. Son corps a été découvert à une quarantaine de kilomètres de Tbilissi, la capitale. Selon l'autopsie, le journaliste aurait été battu à mort. Son ordinateur, son téléphone portable, de nombreuses cassettes vidéo ainsi que des photos ramenées d'un voyage récent en Tchétchénie lui ont été dérobés. - (AFP, Radio Svoboda.)

## Des troubles interethniques font plus de 100 morts au Nigeria

LAGOS. Des affrontements interethniques entre Haoussas et Yorubas ont fait plus de 100 morts depuis dimanche à Lagos et Ilorin. Le conseil de sécurité nigérian, en accord avec les chefs des communautés rivales, a décidé d'envoyer l'armée pour restaurer l'ordre. Mardi, la police anti-émeute tentait de séparer les combattants en installant des barrages autour du quartier d'Ajgunle de Lagos où se sont produits de violents affrontements. Des milliers de personnes ont trouvé refuge dans les casernes, victimes de la « chasse aux Haoussas » menée par des militants du Congrès des peuples Odua (OPC), organisation radicale créée en 1994 pour défendre les droits des Yorubas.

Les heurts ont été déclenchés dimanche à Lagos en « représailles » d'affrontements intervenus le jour même à Ilorin, où plusieurs membres de l'OPC ont été tués par la police, alors qu'ils tentaient d'envahir le centre-ville pour protester contre le gouverneur local, d'ethnie haoussa, minoritaire dans cette ville. - (AFP)

## Pas d'observateurs pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire

ABIDJAN. Le bureau des Nations unies chargé de la coordination de l'observation des élections en Côte d'Ivoire a décidé de suspendre sa mission pour la présidentielle du 22 octobre faute d'un nombre suffisant d'observateurs. Plusieurs pays, organisations gouvernementales ou non gouvernementales ont renoncé à envoyer des observateurs pour ce scrutin contesté après l'invalidation par la Cour suprême ivoirienne de 14 des 19 candidats déclarés. L'Union européenne a annulé la venue de 70 observateurs, qui devaient être présents pour l'élection présidentielle mais maintient toutefois sur place la trentaine d'observateurs déjà dans le pays en mission de « longue durée » pour évaluer « l'ensemble du processus de retour à la démocratie ».

Retrouvez-moi tous les jours de 8h55 à 10h30 sur Europe 1

Yves CALVI

PHOTO Jean-François KRÉTTY

europainfos.com

**Europe** / ça me parle

**GAP**

Nouvelle adresse Internet  
[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

Villiers Etoile Concorde

AUJOURD'HUI JEUDI 19 OCTOBRE 2000  
POUR LES APPRENTIS REPORTERS :

## LE KIT REFLEX PENTAX

\* Dans l'un de nos magasins. Pellicule 24 poses, tirage standard.  
Pentax MZ50 + 28-80 vendu seul : 2.490 F - Pentax 100-300 vendu seul : 2.290 F - Poignée d'alimentation vendue seule : 590 F -  
Film vendu seul : 30 F.



## REFLEX 24x36 MZ50

+ 28-80 ET 100-300 + POIGNÉE D'ALIMENTATION + 1 FILM

5 modes programme (portrait, paysages...) - Priorité vitesse et/ou diaphragme (modes manuels) - Flash multifonctions avec système réducteur de yeux rouges - Garanti 2 ans (extensible à 5 ans, voir conditions en magasin) - Quantités disponibles : 1300 pièces.

# 5400<sup>F</sup>

ÉCONOMIE  
2110<sup>F</sup>

LA RÉOLUTION AUCHAN : Pour tout achat d'un reflex, Auchan vous offre le tirage et le développement de votre première pellicule.\*

# LA VIE.

**REMANIEMENT** Sur proposition du premier ministre, le président de la République a nommé Elisabeth Guigou ministre de l'emploi et de la solidarité, mercredi 18 octobre, a fait

savoir l'Élysée juste avant la réunion du conseil des ministres. Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la

consommation, succède à M<sup>me</sup> Guigou comme ministre de la justice, tandis que François Patriat, député (PS) de Côte-d'Or, entre au gouvernement pour la remplacer au secré-

tariat d'Etat. ● LIONEL JOSPIN se prépare à intervenir à la télévision, probablement jeudi, pour tenter d'effacer sa rentrée mouvementée. ● ELISABETH GUIGOU devra sans dé-

lai régler les dossiers sociaux les plus urgents, en particulier la réforme de l'assurance-chômage et le budget de la Sécurité sociale. (Lire aussi le portrait de M<sup>me</sup> Aubry pages 16 et 17.)

## Lionel Jospin « stabilise » son gouvernement avant 2002

Martine Aubry est remplacée par Elisabeth Guigou au ministère de l'emploi et de la solidarité. Marylise Lebranchu devient ministre de la justice et le député socialiste François Patriat entre au gouvernement

**ET MAINTENANT**, on tourne la page. Le long feuilleton du remaniement imposé par le départ de Martine Aubry s'est achevé, mercredi 18 octobre, avec la nomination attendue d'Elisabeth Guigou au ministère de l'emploi et de la solidarité, celle de Marylise Lebranchu à la justice et, pour la remplacer dans ses fonctions de secrétaire d'Etat à la justice et à la consommation, l'entrée au gouvernement de François Patriat, élu de la Côte-d'Or et auteur du rapport sur la chasse.

Si le remplacement de Martine Aubry par Elisabeth Guigou s'est rapidement imposé dans l'esprit du premier ministre, à partir du moment où le ministre gardait sa configuration - hautement symbolique pour la gauche et utile contrepois à Bercy -, la succession de la garde des sceaux a été plus difficile. Deux profils se sont disputés la faveur de Matignon jusqu'au dernier moment : celui, défendu par le directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, du grand juriste, incontestable et insoupçonnable - notamment aux yeux de l'Élysée -, en ces temps de cohabitation tendus et troublés par les affaires. Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, puis, jusqu'à mar-

di soir, l'historien et ancien ministre de François Mitterrand Jean-Noël Jeanneney répondaient à ces critères. L'autre profil, qui avait la préférence de Lionel Jospin et qui l'a finalement emporté, était plus politique. Il correspondait au souci du premier ministre de montrer à l'opinion que son réservoir de talents n'était pas épuisé, que la « génération Jospin » existait bel et bien - contrairement à l'image donnée par le précédent remaniement, qui avait vu entrer Laurent Fabius, Jack Lang et Catherine Tasca. Il lui fallait aussi entretenir son signe distinctif - le dernier qui lui reste ? - en conservant aux femmes la place importante que leur avait été donnée en 1997.

### LES RATÉS DE LA RENTRÉE

Avec ce remaniement-réajustement, qu'il a souhaité le plus restreint possible, M. Jospin espère qu'une période d'incertitudes et de doutes s'achève. Le départ - annoncé depuis de longs mois - de Martine Aubry a peu à peu changé de nature. Cas particulier, il a pris ces dernières semaines une force symbolique, un sens général. Il s'est inscrit dans la longue série - qui, elle, n'était pas prévue - des déboires rencontrés ces dernières semaines par le premier ministre,

avec le départ de Jean-Pierre Chevènement sur la Corse, les exigences de Dominique Voynet, les ratés de la présentation de la loi de finances par Laurent Fabius et le retour intempestif de Dominique Strauss-Kahn sur la scène médiatique avec la cassette Méry. C'est d'ailleurs cette crainte qui avait poussé l'entourage de M. Jospin à souhaiter un départ un peu anticipé de M<sup>me</sup> Aubry, fin septembre, début octobre.

Les événements de ces derniers jours ont par ailleurs largement contribué à apaiser le climat politique troublé de la rentrée. Après l'extrême tension qui était apparue entre le premier ministre et le chef de l'Etat, sur fond d'affaires, on a vu, vendredi et samedi, au conseil européen de Biarritz, les deux têtes de l'exécutif multiplier les signes extérieurs d'apaisement. M. Jospin, tête penchée vers « monsieur le président » pour lui glisser une confiance, M. Chirac posant la main sur celle de « monsieur le premier ministre », pour lui donner la parole.

M. Jospin peut enfin espérer que son intervention spectaculaire dans le dossier de l'Unedac, via sa conversation téléphonique nocturne avec Ernest-Antoine Seillière, va permettre de débloquent

un dossier épineux et qui commençait à faire de sérieux dégâts sur l'image du gouvernement. Dans cette « connivence de circonstance » - selon la formule d'un de ses proches - entre le patron du Medef et lui, M. Jospin a cherché un double bénéfice : à la droite et à M. Chirac, il retire une critique, qu'il sait dangereuse pour lui, sur l'absence de dialogue social, sur sa raideur, sur un autoritarisme d'Etat d'un autre temps, qui s'opposerait à la modernité du contrat social.

### INTERVENTION TÉLÉVISÉE

Il adresse aussi un autre message, à quelques heures du départ de M<sup>me</sup> Aubry. Ce n'est pas elle qui débloque la situation, mais lui. Une manière polie, bien qu'il s'en défende en multipliant les hommages à sa ministre, de montrer qu'elle n'est pas irremplaçable : M<sup>me</sup> Aubry peut s'en aller à Lille, le social reste au gouvernement.

On espère maintenant, à Matignon, que ce nouveau paysage, cette pacification, même provisoire, des relations avec le chef de l'Etat, vont permettre à M. Jospin de retrouver son lien perdu avec les Français. Après des semaines de brouillage, le premier ministre redevient audible. C'est ce qui l'in-

cite aujourd'hui à préparer une intervention télévisée, qui pourrait avoir lieu dès jeudi, dans le journal de 20 heures de TF1 ou de France 2.

Le discours du premier ministre est déjà prêt : c'est celui qu'il a prononcé devant les parlementaires socialistes réunis le 26 septembre à Lyon, en pleine tourmente Strauss-Kahn, et qu'il a répété quelques jours plus tard devant le conseil national du PS. On devrait donc voir M. Jospin renouveler son exercice de « mea culpa » à l'égard des Français qui, avait-il souligné à Lyon, « nous ont fait savoir, et à moi en premier lieu, qu'ils nous voulaient plus attentifs à certains de leurs problèmes ». « Ils nous ont trouvé plus proches de nos prédécesseurs, ils souhaitent que nous le restions. Ils ont raison », avait-il ajouté. A cet égard, la nomination de François Patriat, personnalité toute en rondeur et en convivialité, est significative de cette volonté de proximité que Jean-Claude Gaysot ne peut pas assurer à lui seul.

M. Jospin souhaite également intervenir sur la nouvelle situation économique, rassurer un pays inquiet qui est passé en quelques mois de l'euphorie de la croissance à la crainte du choc pétrolier. Dans ce climat de doutes, le premier mi-

nistre veut insister, comme il l'avait fait à Lyon, sur la nécessité, pour le gouvernement, de rester concentré sur la lutte contre le chômage et ce qu'il a appelé les « stigmates » de la crise. Un moyen pour lui, de corriger l'effet raté de la baisse des impôts, qu'il veut continuer à défendre, mais qui ne doit plus apparaître comme la priorité de l'action gouvernementale.

Le premier ministre devrait, en revanche, rester beaucoup plus flou sur la question du cumul des mandats, que la nomination d'Elisabeth Guigou rend prégnante. Les partenaires sociaux ont en effet besoin de savoir si leur ministre est là pour cinq ou dix-huit mois. Mais M. Jospin n'a guère envie de prendre le risque de renoncer à un principe qu'il sait important pour son image et préférerait attendre le résultat des municipales pour le trancher.

De cette nouvelle phase, M. Jospin attend surtout une chose : se distinguer de M. Chirac, annuler le pacs malencontreux qui, du référendum sur le quinquennat aux « affaires », les a tous deux affaiblis aux yeux de l'opinion publique.

Pascale Robert-Diard

## Elisabeth Guigou quitte la Place Vendôme sans avoir mené à terme l'autonomie de la justice

**LEVER** le soupçon de l'intervention des politiques sur le fonctionnement de la justice, telle était la mission qui avait été assignée à Elisabeth Guigou. Paradoxalement, la ministre de la justice n'aura que partiellement réussi à remplir son contrat. Répétant à l'envi qu'elle rompait avec les pratiques de ses prédécesseurs en « n'intervenant pas dans les dossiers individuels », M<sup>me</sup> Guigou a échoué à inscrire ce changement dans la loi. La réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui devait conférer une plus grande autonomie à l'institution judiciaire par rapport au politique, n'a pu voir le jour. Garde des sceaux sous un régime de cohabitation, M<sup>me</sup> Guigou n'aura pas eu le loisir de marquer de son nom la grande réforme de la justice qu'elle appelait de ses vœux.

Quand elle arrive à la chancellerie, en juin 1997, l'ancienne ministre des affaires européennes bénéficie d'une conjoncture politique favorable. Six mois auparavant, Jacques Chirac avait décidé, sous la pression des affaires, d'engager une réforme globale de la justice ; prenant acte des errements de la droite dans la gestion des dossiers politico-financiers, le PS avait inscrit dans son programme électoral la rupture du lien entre le gouvernement et les procureurs, reprise dans le discours de politique générale de Lionel Jospin en juin 1997.

Le 29 octobre 1997, M<sup>me</sup> Guigou présente une ambitieuse communication sur la réforme de la justice, qui embrasse à la fois l'autonomie des parquets, la présomption d'innocence et la justice au quotidien. L'autonomie qu'elle propose est bien loin de l'indépendance inscrite dans le programme du PS, mais qu'importe ! La ministre, qui souhaite anticiper sur la réforme, s'est engagée à ne plus intervenir dans les affaires individuelles. Elle maintiendra cette position jusqu'au bout, se retranchant derrière ce principe pour refuser d'ordonner au procureur général près la Cour de cassation, en septembre 2000, de faire examiner le cas Chirac par la haute juridiction.

Ces derniers mois, la ministre semblait s'être essouffée à son poste. A l'automne 1999, elle avait dû assumer une longue et difficile confrontation avec l'opposition pour l'adoption, par le Parlement, de la réforme constitutionnelle du



CSM, et elle n'avait pas vu venir l'annulation du Congrès, décidée par Jacques Chirac le 18 janvier 2000. La ministre, qui voulait soit faire passer la réforme, soit faire apparaître clairement la responsabilité de la droite si le vote était négatif, a été comme privée d'arguments. Prise de court, elle laissera planer un doute sur la réforme du parquet, pourtant liée à la révision constitutionnelle, avant de l'abandonner le 11 février.

### MODERNISATION ENGAGÉE

Pour donner le change, M<sup>me</sup> Guigou s'investit dans le projet de loi sur la présomption d'innocence, toujours en discussion au printemps ; mais, déjà, cet ouvrage lui échappe largement. La ministre, qui a proposé une refonte de l'insurrection et la création d'un juge chargé de la détention provisoire, voit adjoindre à son projet, d'abord contre son gré puis avec son accord, une série d'amendements. Deux des plus grandes réformes introduites par la loi, votée définitivement le 15 juin, sont d'initiative parlementaire : l'appel des décisions des cours d'assises et la judiciarisation de l'application des peines.

En revanche, M<sup>me</sup> Guigou restera celle qui, en plein accord avec le premier ministre, aura su faire sortir la justice de l'état de misère dans laquelle cette institution a longtemps été confinée. Les quatre budgets successifs qu'elle a présentés, pour lesquels elle a pu bénéficier d'une création massive d'emplois de magistrats, ont donné un peu d'oxygène à des juridictions surchargées de dossiers. Les deux premières lois qu'elle a fait adopter, sur l'accès au droit et sur la simplification des procédures pénales, ont

permis aussi au service public de la justice de se moderniser. En conflit par deux fois, en 1998 et en 1999, avec Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à propos de la délinquance des mineurs, la garde des sceaux a réussi à imposer ses vues. Contre l'option répressive défendue par M. Chevènement, elle a su éviter la résurgence des centres de correction pour mineurs délinquants, au profit de structures nouvelles de prise en charge à vocation éducative.

Ministre des prisons, M<sup>me</sup> Guigou s'est engagée dans un programme de rénovation du parc pénitentiaire ; mais elle n'a pas su répondre à l'attente suscitée par la polémique née, en janvier 2000, de la publication du livre-témoignage de Véronique Vasseur, ancien médecin-chef de la prison de la Santé. Elle ne s'est ralliée que très tardivement à l'idée d'une grande loi pénitentiaire, dont elle a jeté les bases de façon plus formelle que convaincante.

Cécile Prieur

## François Patriat se voit confier les PME après sa contribution au compromis sur la chasse

**PENDANT** un an, le chasseur n'a pas changé la ligne de mire de son fusil, même quand le lapin zigzaguait dans le maquis pour le tromper. Le 26 juillet 1999, François Patriat se voyait confier une mission à risque par le premier ministre : rédiger un rapport « pour une chasse apaisée et respectueuse ». Dans le climat passionné qui opposait le milieu cynégétique et les défenseurs de l'environnement, le député de Côte-d'Or devait trouver une formule qui ne déplaise point trop aux deux parties et respecte enfin la réglementation européenne.

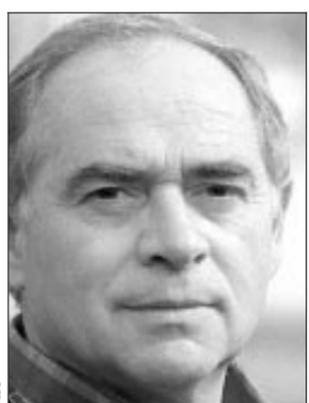
Fin juin 2000, le Parlement adoptait définitivement une loi sur la chasse qui reprenait largement les propositions du député. Entretiens, l'élu a essuyé l'invective des deux camps, notamment sur les dates de chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs, point où s'exacerbaient les différends. Rapporteur du projet de loi à l'Assemblée, épaulant et parfois même se substituant à Dominique Voynet

C'EST une femme populaire en Bretagne. Logique : durant les années qu'elle a passées à la tête du secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, elle a constamment montré qu'elle restait... bretonne. Plus que son homologue du ministère de la coopération et de la francophonie, Charles Josselin, socialiste « historique » des Côtes-d'Armor, sa voisine du Finistère, ancienne maire de Morlaix et aujourd'hui conseillère municipale, est restée bien présente dans la région.

Elue députée en 1997, elle avait cédé sa place de maire à son premier adjoint lorsqu'elle était entrée au gouvernement. Elle a fait savoir, cependant, qu'elle souhaite occuper la tête de liste lors de la prochaine bataille municipale à Morlaix. Elle est d'ailleurs présidente de la communauté d'agglomération. Les militants n'y ont rien trouvé à redire. La ville ne se porte pas au mieux depuis la fermeture de la Manufacture des tabacs. Elle est au cœur du Léon, le fief du puissant chef du lobby agricole Alexis Gour-



venec, patron de Brittany Ferries. M<sup>me</sup> Lebranchu a autrefois travaillé pour lui, alors qu'elle s'était spécialisée dans le développement local, l'urbanisme et l'aménagement du territoire au début de sa carrière professionnelle. Ce Nord-Bretagne est une terre de légumiers et d'éleveurs de porcs, de tendance ultralibérale. C'est dire si la gauche n'y est pas une évidence. A Rennes,



pour le défendre, il lui aura fallu sans cesse plaider auprès de ses voisins de banc socialistes et communistes, inquiets de la réaction de leurs électeurs. Plusieurs fois, la tentative de compromis semblera capoter au long des interminables nuits de discussion. Avec le soutien constant de Lionel Jospin, « Fanfan » Patriat parvien-

François Grosrichard et Benoît Hopquin

F. Gr. avec Martine Valo à Rennes



## Au PS, Elisabeth Guigou et Martine Aubry se surveillent

ELLES ont longtemps été complices, voire complémentaires. C'est au Parti socialiste, quand elle entre au secrétariat national, en octobre 1995, chargée des affaires sociales, qu'Elisabeth Guigou fait son apprentissage de ce domaine. C'est elle qui, sous la houlette de Lionel Jospin, réagit au plan Juppé sur la Sécurité sociale et avalise, avec la même distance que Martine Aubry, l'inscription des emplois-jeunes et des 35 heures dans le programme socialiste. Les deux femmes agissent alors en duo, M<sup>me</sup> Aubry ayant choisi de se tenir à l'écart de la direction du PS. Ensemble elles guerroyaient, en 1996, contre l'autorisation administrative de licenciement ou encore pour défendre un amendement enjoignant au PS de « rompre avec le système libéral ».

Aujourd'hui, au moment où M<sup>me</sup> Guigou succède à M<sup>me</sup> Aubry, l'ancienne garde des sceaux a pris son autonomie par rapport à la candidate à la mairie de Lille. Deux exemples attestent cette différence. Quand l'une préfère quitter son grand ministère pour mener sa campagne municipale à Lille, l'autre, Guigou, revendique le même poste tout en bataillant pour enlever à la droite la mairie d'Avignon. Mieux, elle estime, se fondant sur un changement de la jurisprudence Jospin que laisse entrevoir François Hollande, qu'elle pourrait cumuler en cas de victoire, après mars 2001, la mairie et son ministère. « Si Lionel Jospin me demande de choisir, confie-t-elle, je resterai maire d'Avignon et je prendrai des responsabilités nationales au PS. »

L'autre exemple a trait au prochain congrès du PS, du 24 au 26 novembre à Grenoble. Les deux ministres se retrouvent, le 9 mai, autour de M. Hollande et de cinq autres ministres — Daniel Vaillant, Pierre Moscovici, Alain Richard, Jean Glavany et Michel Sapin — pour créer au cœur de la majorité du PS un pôle jospino-rocardien.

Toutes deux déplorent l'absence de débats au sein du parti et veulent s'affirmer face aux amis de Laurent Fabius. D'emblée, M<sup>me</sup> Aubry se distingue en présentant sa lettre, *Réformer*, où elle plaide, avec Marylise Lebranchu et une cinquantaine d'élus, pour une société « plus humaine, plus tolérante, plus juste et plus solidaire ». M<sup>me</sup> Guigou refuse de la signer et récuse toute chasse aux signatures tout en souhaitant une contribution en bonne et due forme des sept ministres marquant la naissance de ce pôle jospino-rocardien.

### LE PROJET POUR 2002

En septembre, au moment du dépôt des contributions, M<sup>me</sup> Aubry, qui occupera une place centrale au secrétariat national du PS, avec la responsabilité du « projet » pour 2002, semble s'être fait piéger. Le pôle jospino-rocardien est porté sur les fonts baptismaux par deux contributions : l'une émane de MM. Richard et Moscovici et de Dominique Strauss-Kahn ; l'autre est signée par M<sup>me</sup> Guigou, M. Sapin et huit élus, dont Eric Besson (Drôme), Michel Destot (Isère) et Jean-Noël Guérini (Bouches-du-Rhône). M<sup>me</sup> Aubry flaire une manœuvre de contournement de son « ami DSK » mais réagit avec mesure. Elle signe une contribution avec les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais et laisse ses amis François Lamy et Jean-Pierre Sueur présenter un texte, « Pour suivre la réforme », signé par huit autres élus, dont le maire de Grenoble, M. Destot, également signataire de la contribution de M<sup>me</sup> Guigou. L'ancienne garde des sceaux refuse alors que sa collègue soit « mise à l'écart » du pôle jospino-rocardien. Elle participera à un colloque, qui se veut « fondateur », le 25 octobre. Sans M. Strauss-Kahn et... sans M<sup>me</sup> Aubry, qui a décliné l'invitation.

Michel Noblecourt

# La nouvelle ministre de l'emploi récupère plusieurs chantiers urgents en cours

DANS SES CARTONS, Martine Aubry n'a pas tout emporté. Malgré les « pressions » exercées ces dernières semaines par la ministre, Matignon n'a pas souhaité lui « laisser tout faire ».

M<sup>me</sup> Aubry laisse donc à sa remplaçante, Elisabeth Guigou, des chantiers inachevés et quelques « bombinettes », comme la mise en place des 35 heures dans les hôpitaux. Il reviendra aussi à l'ex-ministre de la justice d'agréer la convention Unedic et de mettre un point final à cet interminable feuilleton. « Si on devait régler tous les problèmes, on serait ministre à vie dans ce ministère ! », se défend M<sup>me</sup> Aubry. M<sup>me</sup> Guigou devra également gérer l'application de la couverture maladie universelle (CMU), pour laquelle M<sup>me</sup> Aubry évoquait récemment des « ajustements possibles ».

● **Sécurité sociale.** En moins de huit jours, M<sup>me</sup> Guigou devra se plonger dans ce premier dossier. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) sera, en effet, examiné à l'Assemblée nationale à partir du 24 octobre. « Je lui ai préparé des fiches », assure M<sup>me</sup> Aubry, avec définition et historique de chaque mesure. Le projet contient notamment une revalorisation de 2,2 % des retraites (2,7 % pour les non-imposables), une progression de 3,5 % de l'objectif national des dépenses de santé, ou encore la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante.

Moins polémique que les années précédentes, ce budget, supérieur à celui de l'Etat avec 1 968 milliards de francs prévus en 2001, provoque néanmoins la colère des professionnels de la santé. Les médecins libéraux ont ainsi annoncé leur volonté de « harceler » le gouvernement.

● **Emplois-jeunes.** Le bilan de la première loi défendue en 1997 par M<sup>me</sup> Aubry a été réservé à sa remplaçante. Dans quelques jours, M<sup>me</sup> Guigou devrait présenter un panorama complet des 276 000 emplois-jeunes créés jusqu'ici. Surtout, c'est elle qui annoncera, après un nouveau comité interministériel, le dispositif de pérennisation prévu, à mi-parcours, par le gouvernement pour ces contrats créés sur cinq ans. A l'approche des élections municipales, de nombreux élus s'inquiètent du sort réservé aux 61 200 emplois-jeunes recrutés par les collectivités locales. Ils sont aussi 75 000 dans l'éducation nationale, 20 000 dans

la police, 2 000 dans la justice et plus de 100 000 dans les associations.

● **35 heures.** 40 293 accords d'entreprise, couvrant plus de 4 millions de salariés, ont été enregistrés depuis juin 1998, selon le dernier bilan publié, le 9 octobre, par le ministère. Ces accords ont permis de créer ou de préserver 231 971 emplois. Alors que le Medef réclame toujours un « moratoire » du dispositif et que Laurent Fabius réclame davantage de « souplesse » (lire page 10), M<sup>me</sup> Guigou devra gérer l'entrée des PME dans le dispositif en 2002. Elle devra également reprendre les négociations pour conclure un accord 35 heures dans les hôpitaux. Ce sujet a fait l'objet de premières discussions avec M<sup>me</sup> Aubry mais il n'a pas encore abouti.

● **Droit des malades.** La réforme du droit des malades, inscrite comme une des priorités du gouvernement, a pris du retard. L'accès des patients à leurs dossiers, le droit aux soins de qualité sont réglés, mais tout le volet sur l'indemnisation du risque thérapeutique ne l'est pas. Matignon a préféré attendre, au grand dam des associations, quis'impac-

● **Prestation dépendance.** La prestation spécifique dépendance, mise en place par le gouvernement précédent, doit être réformée et remplacée par une aide personnalisée à l'« autonomie » des personnes âgées. Le projet, qui a fait l'objet d'un rapport du député socialiste et maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, est en attente depuis le mois de mai.

● **Modernisation sociale.** A cause de la réforme du quinquennat, le projet de loi sur la modernisation sociale n'a pas pu être examiné par le Parlement. Quelques volets, comme la discrimination à l'embauche et la pilule du lendemain, ont été retirés pour être présentés séparément devant l'Assemblée nationale et le Sénat. Le projet de loi conserve néanmoins les chapitres formation professionnelle et emploi. Dans ce dernier figurait le fameux amendement Michelin. C'est dans ce texte, prévu au Parlement en janvier 2001, que devrait être apportées les modifications législatives nécessaires pour agréer la convention Unedic et donner naissance au plan d'aide au retour à l'emploi, le « PARE »...

Isabelle Mandraud

## L'éventuel agrément de la convention Unedic va devoir attendre

LES SIGNATAIRES de la convention Unedic vont devoir encore patienter un peu. Mardi 17 octobre, en fin de matinée, l'affaire semblait emballée. Le nouveau texte de convention avait été rédigé, intégrant les ultimes modifications. Le Medef, la CGPME, l'UPA pour les organisations patronales, la CFDT, la CFTC, la CGC pour les syndicats l'avaient très officiellement paraphé. Certes, la CGT et FO, les deux non-signataires, avaient refusé de se rendre, à 11 heures, au siège du Medef, pour une dernière réunion paritaire mais, pour Denis Kessler, ces absences ne posaient pas de problème de fond. « Ils ont été convoqués dans les formes traditionnelles et ceci est bien la dernière réunion », soulignait le numéro deux de l'organisation patronale. « On laisse le registre ouvert, s'ils souhaitent signer », ajoutait-il, tout en se félicitant de cette « réforme extrêmement importante de l'assurance-chômage ».

Intervenant, quelques heures plus tard, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a quelque peu doué les enthousiasmes. Le ministère de l'emploi n'examinera le nouveau texte « qu'après » une réunion de l'ensemble des organisations syndicales, a indiqué le premier ministre. Si l'agrément ne fait quasiment plus de doute au vu des exigences posées par le gouvernement et des modifications apportées par les signataires, Matignon, contrarié par la manière dont le

Medef a vendu son « accord » avec le premier ministre, est très soucieux de gérer en douceur sa majorité, la CGT et FO.

« M<sup>me</sup> Aubry partant ce matin, les raisons de précipitation n'existent plus », expliquait Jean-Luc Cazettes (CGC), quand la CFDT s'irritait de s'être fait « engueuler par Matignon parce qu'on allait trop vite alors qu'on s'est battu pour obtenir du Medef une réunion rapide afin de conclure, selon le souhait du gouvernement, avant le départ de Martine Aubry ». Aucune nouvelle date de rencontre n'était fixée mercredi matin.

### MALAISE À LA CFDT

A la CFDT, c'est déjà l'heure du bilan sur la conduite par la centrale des négociations Unedic. Lors de la réunion de son conseil national,

mardi, plusieurs responsables de fédérations ou d'unions régionales ont fait part de l'« incompréhension » suscitée dans leurs équipes par ce premier chantier de la « refondation sociale ». La fédération de la métallurgie, le SGEN, l'union régionale des Pays de la Loire, qui ne se rangent pas dans l'opposition traditionnelle à la ligne confédérale, ont fait part de leurs « interrogations ».

La fédération de la métallurgie a par ailleurs nettement dénoncé le projet d'accord sur la « santé au travail », un « mauvais accord » a-t-elle indiqué, que la CFDT envisage de signer. L'union régionale des Pays de la Loire a mis l'accent sur le problème d'« image » que rencontre la CFDT sur le dossier Unedic. Jacques Khélif, patron de la fédération chimie-énergie, a invité les négociateurs

confédéraux à faire attention, quand ils signent un accord, à ce qu'il corresponde au code du travail. Plus critique, l'union régionale d'Auvergne s'est étonnée de ce que les pouvoirs publics aient « araché » des améliorations sur le texte que n'avait pas su réclamer la centrale.

Côté majorité, le dénouement du dossier Unedic continue de susciter des vagues. Mardi, au bureau national du PS, Laurence Rossignol et Marie-Noëlle Lienemann, pour la Gauche socialiste, sont montées au créneau pour s'opposer à un agrément de la convention. L'après-midi, Julien Dray avait demandé au gouvernement de ne pas ratifier ce texte, en déplorant l'« importante réduction » des cotisations obtenue par le patronat. Henri Emmanuelli avait fait part de ses réserves, le matin, lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Chargée de la solidarité au secrétariat national, Marisol Touraine a souligné que « la fermeté du gouvernement semble avoir payé ».

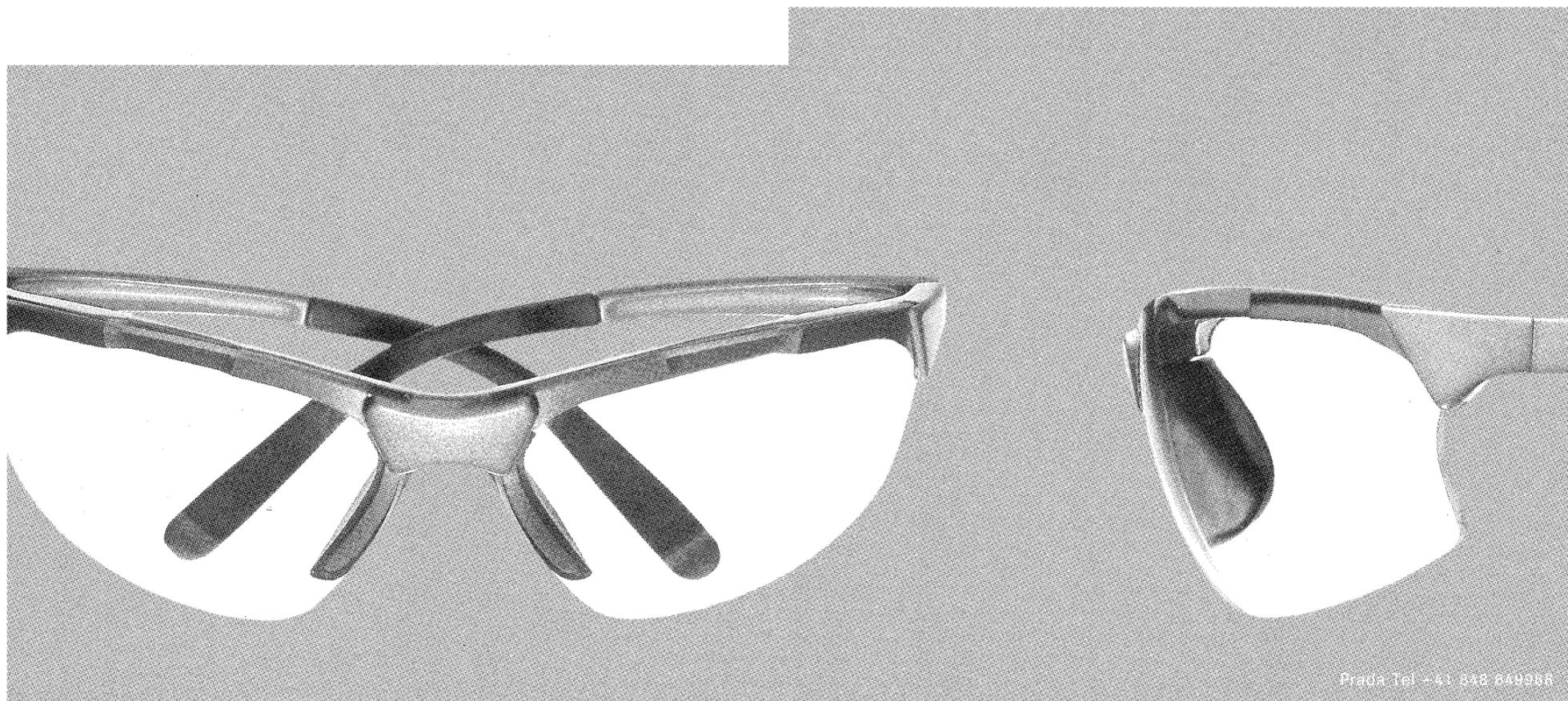
Le Parti communiste a pour sa part appelé « solennellement le gouvernement à ne pas agréer le nouveau projet de convention », estimant qu'« un décret conservatoire est devenu indispensable ». A leur tour, les associations de chômeurs, SUD-PTT et le SNU-ANPE (ex-CFDT-ANPE) ont exprimé leur total désaccord avec un probable agrément du gouvernement.

Caroline Monnot

### Rude journée pour la ministre

La dernière « journée de travail » de Martine Aubry, mardi 17 octobre, aura été des plus rudes. Tandis qu'à l'Assemblée nationale un député RPR contestait son bilan, elle présidait, à Luxembourg, le conseil européen des ministres des affaires sociales, où elle devait batailler ferme pour obtenir un accord politique sur des projets de directives. En même temps, elle gérait à distance, par téléphone, les derniers épisodes du feuilleton de l'Unedic.

A 21 heures, sourire aux lèvres, la ministre annonçait avec soulagement que tout était « réglé » au niveau européen. Trop de pression ? Trop de fatigue ? Tout s'emmêlait. Evoquant, dans une conférence de presse, une directive sur la protection des salariés dans l'aviation, M<sup>me</sup> Aubry a vanté ce... « bon exercice pratique de la loi et de la négociation ». D'une autre directive, sur les échafaudages, elle a dit : « Nous avons agréé ce texte. » L'ex-ministre se souviendra de son dernier jour !



## Bercy réfléchit à un assouplissement des 35 heures

M. Fabius envisage de proroger la phase transitoire pour la taxation des heures supplémentaires dans les entreprises de plus de vingt salariés

**LAURENT FABIOUS** hésite encore, mais le départ de Martine Aubry pourrait l'inciter à passer à l'action : le ministre de l'économie et des finances réfléchit sérieusement à la possibilité d'adoucir, au moins temporairement, le régime des 35 heures pour les entreprises. Dans une tribune publiée par *Libération* du 16 octobre, M. Fabius écrit : « Nous devons veiller à ce que les entreprises, notamment les PME, ne se heurtent pas à une impossibilité de produire davantage en raison des difficultés d'embauche ou de formation. » Le ministre juge que les entreprises françaises n'ont pas actuellement les moyens, physiques ou humains, de répondre à la demande. Pour preuve, explique-t-on à Bercy, elles ne cessent de déstocker, alors que leurs stocks sont déjà à des niveaux extrêmement bas, et d'accroître leurs importations. Conséquence, la forte demande globale ne se répercute pas entièrement dans la croissance.

A ses yeux, le régime des heures supplémentaires prévu par la loi Aubry présente, à cet égard, des

contraintes. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, les heures supplémentaires, dans les entreprises de plus de vingt salariés, seront taxées à 25 % entre 36 et 43 heures, et à 50 % au-delà. En 2000, ces entreprises ont bénéficié d'un régime transitoire : les heures supplémentaires y sont taxées à 10 % entre 36 et 39 heures, récupérables en repos, à 25 % entre 40 et 47 heures, et à 50 % au-delà. Les PME de moins de vingt salariés, qui ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour se mettre aux 35 heures, bénéficieront de ce régime transitoire jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2003. M. Fabius n'est pas hostile à la demande du Medef de reconduire en 2001 le régime transitoire prévu en 2000 pour la taxation des heures supplémentaires des entreprises de plus de vingt salariés. S'il décidait de mettre le sujet sur la table, il se limiterait sans doute à proposer des remaniements du calendrier, le temps que l'économie française ne souffre plus de contraintes d'offre.

Virginie Malingre  
et Isabelle Mandraud

**LAURENT FABIOUS** n'a pas habitude ses anciens collègues de l'Assemblée nationale à jouer de la fibre personnelle. Pourtant, mardi 17 octobre, c'est sur ce mode qu'il a choisi d'ouvrir la discussion générale sur le projet de loi de finances pour 2001 : « Peut-être n'est-ce pas totalement incongru d'avoir un mot d'amitié, même d'affection, pour M<sup>me</sup> Parly », sa secrétaire d'Etat au budget actuellement en congés de maternité. « Cela me rappelle une période, déjà lointaine, a ajouté M. Fabius, où moi-même je m'occupais du budget et où mon épouse avait eu un enfant qui me ressemblait tellement que les infirmières l'appelaient "budgetino". » Souvenirs, souvenirs....

Le ministre de l'économie et des finances est ensuite revenu à des sujets plus directement liés à sa présence dans l'Hémicycle. Manifestement détendu et de belle humeur, M. Fabius s'est d'abord voulu rassurant sur la conjoncture, fustigeant « une tradition française qui consiste à surréagir » : « On a le sentiment qu'en quelques jours, on est passé d'une situation magnifique

à une difficulté abyssale. La réalité n'est pas du tout celle-là. Nous sommes dans une période de croissance soutenue et, l'an prochain, nous continuerons d'être dans une période de croissance soutenue », a-t-il asséné. Le gouvernement table sur une croissance de 3,3 % en 2001.

« Il faut faire attention à ce qui se passe sur le front pétrolier et sur le front de l'euro », a reconnu le ministre. Le budget 2001 fait l'hypothèse d'un prix du baril qui redescendrait à 25 dollars en février, et qui serait, en moyenne, de 25,6 dollars sur l'année. Si cette décrite se constatait seulement en juin, cela diminuerait la croissance de 0,2 point. Et « si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous avons un taux moyen du baril à 40 dollars, nous aurions une amputation de la croissance de l'ordre de 1 point au minimum », a poursuivi M. Fabius. Une autre ombre plane sur l'économie : ses actuelles difficultés à répondre à la demande, qui font évoquer au ministre « un certain nombre de phénomènes de files d'attente ». Une note optimiste pour finir : M. Fa-

## Laurent Fabius veut dissiper les craintes d'un ralentissement de la croissance

L'opposition (RPR, UDF, DL) présente une dizaine d'amendements

L'examen en première lecture du projet de loi de finances pour 2001 a commencé, mardi 17 octobre, à l'Assemblée nationale. Laurent Fabius s'est montré résolument optimiste sur la conjoncture française, affirmant que la croissance sera « soutenue » en 2001. A gauche, les communistes menacent de s'abstenir. L'opposition entend demander au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des baisses d'impôts.

bius parle d'un mois de septembre « excellent », avec « un trend de croissance annuelle de 3,2 ».

Le ministre des finances s'est ensuite appesanti sur l'essence de son premier budget. Evoquant la « maîtrise des dépenses et des déficits », il a reconnu qu'il aurait préféré aller plus loin dans cette voie. Il a ensuite défendu le choix du gouvernement d'alléger les impôts, d'environ 200 milliards de francs entre 2000 et 2003, et tenté de réconcilier la gauche avec cette orientation. « Il faut en même temps que l'on arrive à avoir des impôts plus justes et, si possible, moins lourds, réhabiliter d'une certaine façon la fonction démocratique de l'impôt parce qu'il joue un rôle dans la cohésion sociale », a-t-il expliqué, avant d'admettre que le gouvernement se devait « d'expliquer à quoi sert l'impôt et comment il est utilisé ».

### « MIEUX D'IMPÔT »

Cela n'a pas suffi à calmer les ardeurs des communistes, (lire aussi page 35, la proposition de loi du PCF sur la taxation des œuvres d'art) « vent debout » contre la baisse de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu. « La question, c'est pas moins d'impôt, mais mieux d'impôt ! », a lancé Alain Bocquet (Nord) avant l'ouverture du débat. « Nous avons deux mois pour faire bouger le budget à gauche », a prévenu le président du groupe communiste avant de menacer de s'abstenir : « Si nous n'obtenons pas de modification sensible, on va se gratter la tête... » Le reste de la majorité file doux. Mardi matin, les

socialistes ont obtenu l'extension de la suppression de la vignette aux petits entrepreneurs individuels (véhicules de moins de deux tonnes). Les Verts, eux, voteront « par solidarité » le budget même si celui-ci est « insuffisamment écologiste et insuffisamment social », a regretté Yves Cochet (Val-d'Oise).

La gauche a rejeté les deux motions de procédure de la droite. Mercredi matin, les trois présidents de groupes de l'opposition, Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattéi (DL) devaient présenter une dizaine d'amendements communs, parmi lesquels l'accélération du plan de baisse des impôts sur un an. Et annoncer la mise en place d'un « comité de liaison » visant à « améliorer la vie quotidienne de l'intergroupe ». Il était temps ! Lundi soir, veille du débat, la droite n'avait pas l'ombre d'un amendement à présenter en commun. La réunion de l'intergroupe, initialement prévue mercredi 11 octobre, n'avait finalement pas eu lieu. Entre la mise en cause de l'immunité de Jacques Chirac et le règlement du « cas Tiberi », la droite, et surtout le RPR, n'avait pas la tête à ça. Désormais, l'opposition a les idées plus claires : « On dénonce l'insuffisance du plan de baisse d'impôt, la dérive des dépenses publiques, le déficit budgétaire. Avec ça, on tient une semaine », explique un élu de DL. Jusqu'au vote en première lecture, mardi 24 octobre.

Clarisse Fabre  
et Virginie Malingre



# La vie réserve parfois de mauvaises surprises.

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

## Le gouvernement encadre la diffusion des cartes d'accès illimité au cinéma

**LIBÉRALE**, mais sans excès de zèle ! La ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, qui tente de concilier les impératifs du marché et la diversité culturelle, a fait voter, dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 octobre, au cours de l'examen au Sénat du projet de loi sur les nouvelles réglementations économiques (NRE), un amendement destiné à limiter les effets sur les petits exploitants de ces nouvelles cartes d'abonnement lancées par les grands circuits (UGC, puis Gaumont, Pathé et MK2). Moyennant un forfait mensuel, elles offrent aux cinéphiles – ou aux consommateurs – un accès illimité aux salles, mais elles risquent de porter un coup fatal aux exploitants indépendants, souvent incapables de s'aligner sur cette nouvelle offre. Dans la foulée, les sénateurs ont adopté en première lecture le projet « NRE » dans une version beaucoup plus libérale que le texte voté en mai par les députés.

M<sup>me</sup> Tasca avait reconnu, fin septembre, lors du congrès de la Fédération nationale des cinémas français, qu'il n'y a « pas de moyen juridique d'interdire les cartes ». Son amendement ne fait que soumettre la diffusion ou la modification substantielle de ces cartes à un accord préalable du directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC). Quand les grands exploitants détiennent plus de 25 % des recettes ou des entrées dans une zone (le seuil étant de 8 % à Paris, dans les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, et la Seine-Saint-Denis) ou 0,5 % des recettes au niveau national, ils devront proposer aux indépendants de s'associer à leur formule « à des conditions équitables et non discriminatoires ». Si celles-ci ne sont pas remplies, l'agrément pourra être retiré et des sanctions administratives prononcées par le directeur général du CNC, après avis d'une commission.

Cette procédure d'agrément vaut pour les cartes déjà en circulation : « Illimité » d'UGC, « Le Pass » de Gaumont-MK2 et « Ciné à volonté » de Pathé. Le gouvernement a renvoyé à un décret en Conseil d'Etat les modalités de délivrance et de retrait des autorisations, ainsi que les clauses obligatoires et les

durées minimales. Autre point essentiel dans un secteur où les ayants droit – producteurs, scénaristes, réalisateurs, distributeurs – sont rétribués en pourcentage de la recette finale : la transparence de la remontée de ces recettes. Le texte prévoit que l'exploitant du film devra s'engager à rémunérer les ayants droit « sur la base d'un prix forfaitaire par place ».

Par un second amendement, le gouvernement a prévu de « mieux réguler le développement des multiplexes », ces grands complexes de plusieurs salles qui se développent depuis quelques années (68 aujourd'hui). Il a ainsi ramené de 1 000 à 800 places le seuil au-delà duquel la procédure d'autorisation devient obligatoire. A ce niveau, le multiplexe exerce déjà un pouvoir d'attraction considérable dans son environnement.

### TROIS CONDITIONS

Les pouvoirs publics ont institué trois conditions supplémentaires pour leur ouverture : respect des engagements de l'opérateur en matière de programmation ; respect de certaines règles par rapport aux indépendants de la zone de chalandise ; qualité architecturale du projet. En outre, le médiateur du cinéma pourra désormais former un recours contre une décision des commissions départementales d'équipement cinématographique devant la commission nationale.

Pour ce « produit » culturel, la droite, majoritaire au Sénat, a fait une entorse à sa philosophie libérale en votant les amendements. « Nous acceptons le principe de cet encadrement », a indiqué Philippe Marini (RPR), rapporteur de la commission des finances. Cela empêchera-t-il l'émergence de « comportements excessivement consuméristes » redoutés par M<sup>me</sup> Tasca ? Ou la transformation « de la sortie cinéma en sortie pop corn », selon la formule de Danièle Pourtaud (PS, Paris) ? C'est peu probable, a répondu Jack Ralite (PCF, Seine-Saint-Denis) qui – citation de Fellini à l'appui – a appelé « à la révolte toujours féconde », au nom de la défense du « pluralisme » et de la « diversité ».

Jean-Michel Bezat

**TORTURE** Amnesty International lance, mercredi 18 octobre, une campagne contre la torture. ● UN SONDAGE, réalisé par l'institut CSA pour l'organisation auprès de 1 000 Fran-

çais, révèle que 25 % des personnes interrogées estiment que « dans certains cas exceptionnels, on peut accepter le recours à des actes de torture ». 73 % seulement des sondés

condamnent cette pratique de façon absolue. L'enquête souligne également l'ignorance des Français sur le sujet. ● DANS SON RAPPORT, Amnesty souligne que, dans plus de

150 pays, des actes de torture et des mauvais traitements sont commis par des agents des pouvoirs publics. ● DANS 80 PAYS, des personnes en sont mortes. Les auteurs de ces exac-

tions sont le plus souvent des fonctionnaires de police. ● AMNESTY INTERNATIONAL met par ailleurs en lumière la persistance de la torture dans les pays démocratiques.

## Un Français sur quatre juge la torture « acceptable dans certains cas »

Un sondage réalisé par l'institut CSA pour la section française d'Amnesty International révèle le peu de sensibilisation des Français à cette pratique. 34 % des personnes interrogées admettent que des policiers utilisent des décharges électriques pour faire parler des poseurs de bombes

UNE SENSIBILISATION des Français à la torture plus qu'imparfaite et une connaissance de cette pratique franchement mauvaise : le sondage réalisé par l'institut CSA, pour la section française d'Amnesty International, en septembre, auprès de 1 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans, dresse un tableau édifiant.

Le résultat le plus frappant de cette étude, qui suffirait à justifier la campagne que lance, mercredi 18 octobre, Amnesty International, est que 25 % des personnes interrogées estiment que « dans certains cas exceptionnels, on peut accepter le recours à des actes de torture » ; 73 % seulement expriment une condamnation absolue de la torture (« Tout acte de torture contre quiconque et quelles qu'en soient les circonstances est toujours inacceptable »), 2 % ne se prononcent pas. Ni le sexe, ni l'âge, ni la profession, ni la reli-

gion ne nuancent de façon significative cette donnée de base : une personne sur quatre ne tient pas la torture pour condamnable en elle-même.

Lorsqu'on cherche à savoir dans quels cas cette pratique est jugée par certains tolérable, on s'aperçoit que plus d'un quart des personnes interrogées l'admettent dans les circonstances suivantes : 44 % quand « des douaniers brutalisent un dealer pour qu'il avoue où il cache sa drogue » ; 34 % quand « des policiers envoient des décharges électriques sur le corps d'une personne soupçonnée d'avoir posé une bombe qui va exploser dans un lieu public ».

### FAIBLE ENGAGEMENT

Au moins une personne sur quatre accepte le recours à certains mauvais traitements, même quand celui qui en est victime n'est pas explicitement soupçon-

Des jugements à géométrie variable			
► Pour chacun des comportements suivants, diriez-vous qu'il peut se justifier dans certains cas ?			
	OUI	NON	NSPP*
en % de personnes sondées			
Des étudiants contraignent de nouveaux élèves à se déshabiller lors du bizutage.....	6	94	-
Une famille pratique l'excision, c'est-à-dire l'ablation rituelle du clitoris d'une jeune fille, par tradition culturelle.....	8	91	1
Un soldat prive de nourriture un soldat ennemi fait prisonnier jusqu'à ce qu'il obtienne des informations.....	18	79	3
Un gardien de prison isole longuement un détenu dans une cellule sans lumière et sans bruit pour le punir.....	25	71	4
Des fonctionnaires des services d'immigration bâillonnent et menotent un immigré clandestin qui s'oppose physiquement à son expulsion vers son pays d'origine.....	26	71	3
Un gendarme, lors d'un interrogatoire difficile, gifle un individu.....	27	71	2
Des policiers envoient des décharges électriques sur le corps d'une personne soupçonnée d'avoir posé une bombe qui va exploser dans un lieu public.....	34	62	4
Des douaniers brutalisent un dealer pour qu'il avoue où il cache sa drogue.....	44	54	2

\* NSPP : ne se prononcent pas

Sources : Groupe CSA TMO

né d'actes aussi graves que le terrorisme ou le trafic de drogue : 27 % estiment justifié qu'« un gendarme, lors d'un interrogatoire diffi-

cile, gifle un individu », 26 % acceptent que « des fonctionnaires des services d'immigration bâillonnent et menotent un immigré clandestin

lors de son expulsion », 25 % admettent qu'« un gardien de prison isole longuement un détenu dans une cellule sans lumière et sans bruit, pour le punir ».

La pratique de la torture, qu'Amnesty décrit dans son rapport, est très mal connue. Lorsqu'on leur demande dans combien de pays on y recourt, la grande majorité des personnes interrogées est très loin du compte ; 13 % seulement donnent la bonne réponse, à savoir dans plus de cent quarante pays.

Surtout, moins d'une personne sur dix (9 %) a conscience que ce sont les policiers qui s'adonnent le plus souvent à la torture ; 68 % des personnes interrogées croient que ce sont les membres de mouvements d'opposition armés et de guérillas qui la pratiquent le plus, cette conviction étant sensiblement plus répandue parmi les personnes qui se situent politique-

ment à droite (75 %, contre 63 % parmi les sympathisants de la gauche). Une forte majorité des personnes interrogées (84 %) déclare souhaiter que la France s'engage davantage dans la lutte contre l'impunité des personnes accusées d'actes de torture dans le monde. Mais sans doute ce résultat est-il dû en partie à la référence faite dans la question au général Pinochet, dont une large partie de l'opinion avait alors approuvé l'arrestation à Londres.

Quant à la disposition à s'engager individuellement, elle est relativement faible : 70 % des personnes interrogées excluent de militer contre la torture dans un groupe local, 57 % n'imaginent pas de participer à une action via Internet ; prendre part à une manifestation est, pour beaucoup, le maximum.

Claire Tréan

## Des pratiques persistantes dans les démocraties

PRÈS DE quarante ans après ses premières campagnes contre la torture, Amnesty International relance le combat. En dépit des évolutions qu'ont connues de nombreux pays et des textes dont s'est dotée la communauté internationale, comme la convention internationale de 1984, ces pratiques « restent quotidiennes dans le monde entier ». « Les statistiques sont accablantes », écrit l'organisation, dans un rapport rédigé à partir des informations recueillies depuis 1997 dans 195 pays et territoires.

Au cours de cette période, des cas de torture et de mauvais traitements imputés à des agents des pouvoirs publics ont été signalés dans plus de 150 pays. Dans plus de 80 pays, des personnes en sont mortes, les auteurs de ces exactions étant le plus souvent des policiers. « Ceux-là même qui sont chargés de faire appliquer la loi sont souvent les premiers à la transgresser », souligne l'organisation. Plus que tout autre facteur, l'impunité contribue à la persistance de ces actes criminels. »

Dans 31 pays (dont l'Afghanistan, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Iran, le Nigeria, le Pakistan, la Somalie, le Soudan), la loi prévoit encore des châtiments corporels - amputation, marquage au fer rouge, flagellation, fustigation - pourtant prohibés par le droit international. Dans une trentaine de pays, la torture a été utilisée comme une arme dans des conflits contre des civils, tant par les autorités que par des groupes armés. Le rapport cite la Bosnie, où la purification ethnique menée par les forces serbes consistait à terroriser les populations civiles non serbes, au moyen de la torture notamment ; l'Algérie, où les forces de sécurité ont renoué en 1992 avec cette pratique ; la République démocratique du Congo, où « le viol des femmes était une pratique systématique et généralisée en 1999 dans les zones tenues par des groupes d'opposition » ; la Colombie ou encore le Sri Lanka, où forces gouvernementales et groupes d'opposition pratiquent la torture.

### DES LIENS AVEC LA DISCRIMINATION

Amnesty ne dénonce pas seulement la torture comme arme de répression aux mains des dictatures et comme arme de guerre : l'organisation met aussi en lumière la persistance de ces pratiques dans les pays démocratiques : « Les suspects de droit commun sont victimes de la torture autant que les prisonniers politiques, les personnes défavorisées autant que les dissidents. Et si certains sont torturés en raison de leurs convictions, d'autres le sont simplement du fait de leur identité. Les femmes sont visées comme les hommes, les enfants comme les adultes. »

Amnesty souligne les liens entre discrimination et torture et appelle les gouvernements à combattre l'une et l'autre. « La discrimination fait le lit de la torture », écrit-elle. (...) Tout acte de torture implique la déshumanisation de la victime et la rupture de

tout lien d'affinité entre le tortionnaire et le supplicié. Ce processus de déshumanisation est d'autant plus facile lorsque la victime provient d'un groupe méprisé pour des raisons sociales, politiques ou ethniques. » Selon Amnesty, « la majorité des victimes de brutalités policières en Europe et aux Etats-Unis sont des Noirs ou des membres de minorités ethniques ».

« Les immigrants, les travailleurs immigrés et les demandeurs d'asile se heurtent souvent à l'attitude raciste et xénophobe des autorités des pays d'accueil et sont victimes de mauvais traitements », écrit Amnesty. Elle rappelle qu'en Europe occidentale des étrangers sont morts pendant leur expulsion, « manifestement à la suite du recours à une force excessive de la part de la police », et que « des demandeurs d'asile ont été maltraités en détention ».

### UN PROGRAMME EN DOUZE POINTS

L'organisation appelle les gouvernements à créer des « zones sans torture » et leur présente un « programme d'action en douze points » : condamnation officielle sans réserve, interdiction de la détention au secret, mise en place de garanties pendant la détention et les interrogatoires, enquêtes sur toutes les informations faisant état de tortures, poursuites contre les auteurs, nullité des déclarations arrachées sous la torture, droit à réparation des victimes, formation adéquate des fonctionnaires, ratification des instruments internationaux.

Un chapitre du rapport dénonce la fabrication et la vente des instruments dont se servent les tortionnaires. La plupart des exportations de matériel militaire et de sécurité sont réalisées par un petit groupe de pays, parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Bulgarie, la Chine, les Etats-Unis, la Russie, la France, Israël, la Roumanie, le Royaume-Uni et l'Ukraine. « Certains instruments, comme les entraves, les fers, les poucettes, les menottes et les fouets, évoquent le Moyen Âge, peut-on lire dans le rapport. On note cependant depuis quelques années une nette progression de produits d'un certain raffinement technique, utilisant les décharges électriques. (...) La technologie des décharges électriques incapacitantes a été mise au point aux Etats-Unis dans les années 70. Ce pays reste le leader en ce domaine. (...) 78 entreprises américaines fabriquent ou commercialisent des appareils à décharges électriques. »

« Mettre fin à la torture relève de notre responsabilité collective », souligne enfin Amnesty International, qui appelle à « une vigilance de tous les instants » de la société civile et insiste sur le rôle des ONG : l'organisation a ouvert un site Internet (www.stoptorture.org) qui permet d'accéder aux informations et propose des formes d'intervention à tous ceux qui souhaitent agir contre la torture.

C. T.



**JCDecaux**

Avec 3 milliards de visiteurs par an, les centres commerciaux sont le véritable centre-ville aux Etats-Unis. De New York à Los Angeles, en passant par Chicago, Boston ou Atlanta, le groupe JCDecaux est le leader de la publicité dans plus de 200 centres commerciaux aux Etats-Unis. Il est aussi le N°1 mondial du mobilier urbain et de la publicité dans les aéroports.

les vitrines du monde

# Le journaliste Arnaud Hamelin et deux avocats mis en examen dans l'enquête sur la cassette Méry

Les juges leur reprochent une « violation du secret professionnel »

Le journaliste Arnaud Hamelin, qui avait recueilli la confession de Jean-Claude Méry, et les avocats Alain Belot et Alain Guilloux, devaient être mis en

examen, mercredi 18 octobre, par les juges chargés de l'enquête sur la cassette enregistrée par le financier occulte du RPR. Au terme de 48 heures

de garde à vue, ils devaient être poursuivis pour « violation du secret professionnel » des avocats et « recel ». (Lire aussi notre éditorial page 19)

LES AVOCATS Alain Belot et Alain Guilloux et le journaliste Arnaud Hamelin, placés en garde à vue lundi par les enquêteurs de la brigade financière de Paris (*Le Monde* du 18 octobre) devaient être mis en examen, mercredi 18 octobre, des chefs respectifs de « violation du secret professionnel » et de « recel de violation du secret professionnel ». Les juges Marc Brisset-Foucault et Henri Pons, chargés de l'enquête sur la cassette Méry, initialement ouverte pour « soustraction de document » et « trafic d'influence » avaient obtenu du parquet, mercredi matin, un réquisitoire supplétif visant ces nouvelles qualifications.

Les juges soupçonnent M<sup>e</sup> Belot, qui défendait Jean-Claude Méry dans son litige avec le fisc, d'avoir ignoré le secret de l'avocat en remettant l'original de l'enregistrement de son client à Dominique Strauss-Kahn, en avril 1999. Avocat fiscaliste de M. Hamelin, M<sup>e</sup> Guilloux se verrait reprocher d'avoir remis au journaliste une copie de la cassette, au printemps 2000. Les juges paraissent considérer que

M. Hamelin, bien qu'auteur de l'interview du financier occulte du RPR, n'était pas en droit de détenir la copie de l'enregistrement, et encore moins de le rendre public. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 28 septembre, M<sup>e</sup> Belot avait affirmé que « M. Hamelin n'avait aucune copie [de la cassette] et [qu'] il n'[avait] jamais été question qu'il en ait une, encore moins qu'il la diffuse ».

M. Hamelin, en revanche, a toujours affirmé avoir passé « un accord moral » avec M. Méry, expliquant notamment au *Monde* que le promoteur lui avait interdit « de rendre public ce document de son vivant, sauf demande expresse de sa part » (*Le Monde* du 22 septembre). « En cas de décès suspect, précisait M. Hamelin, j'avais instruction de le rendre public. Enfin, dans l'hypothèse d'une mort naturelle – ce qui s'est finalement produit, en juin 1999 –, il [Jean-Claude Méry] m'avait dit ceci : "sauf si l'un de mes proches vous contacte pour vous demander formellement de détruire la cassette, je vous laisse libre d'en faire l'usage que vous jugerez bon" ». Dans un passage de

la bande vidéo, M. Méry déclarait lui-même, en s'adressant au journaliste : « M'arriverait-il quelque chose et – selon les accords que nous avons entre nous – cette bande serait-elle utilisée, que je veillerais attentivement à ce que vous soit transmise et à celui qui doit utiliser cette bande l'intégralité des informations également. »

Les interrogatoires ont également porté sur la date de l'enregistrement. Les policiers ont recueilli le témoignage, mardi matin, de Philippe Balland. A l'époque rédacteur en chef de l'agence Sunset Press, dont M. Hamelin est le PDG, M. Balland, aujourd'hui adjoint à la direction des magazines de TF1, a déclaré qu'il était « présent à l'agence le jour de l'enregistrement » du témoignage de M. Méry, sans toutefois pouvoir confirmer que l'interview avait été effectuée en mai 1996. « J'ai fait toutes les recherches possibles pour essayer de retrouver la date exacte, mais je n'y suis pas parvenu, nous a-t-il déclaré. J'ai dit aux policiers ce dont j'étais certain, à savoir que l'enregistrement n'a pu être réalisé qu'entre septembre 1995 et mai 1996, à l'exclusion des

quinze derniers jours de décembre, puisque j'étais en reportage. » M. Hamelin a toujours certifié avoir recueilli l'interview le 24 mai 1996. M<sup>e</sup> Belot, au contraire, l'a située – dans un entretien publié dans *Le Parisien* – que « en décembre 1995, avant Noël ».

Dans un communiqué rendu public mardi, le syndicat des agences de presse télévisée (Satev) a apporté son soutien à son président, Arnaud Hamelin. Selon le Satev, M. Hamelin « n'a fait que son métier en filmant la confession de Jean-Claude Méry ». Le syndicat « s'émeut qu'une fois de plus un journaliste soit inquiété dans l'exercice de ses fonctions ». D'autre part, Reporters sans frontières (RSF), par la voix de son secrétaire général, Robert Ménard, se dit « inquiet » du traitement réservé à Arnaud Hamelin. « Un journaliste n'a pas à être sommé de révéler les sources de ses informations et être ainsi contraint de se comporter en auxiliaire de justice ou de police », a rappelé M. Ménard.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

# Affaire Grégory : l'ADN trouvé sur la lettre du corbeau n'est pas interprétable

Le dernier espoir de résoudre l'énigme s'éteint

SEIZE ANS après la découverte du corps de Grégory Villemin dans la Vologne, les résultats d'une expertise génétique ont épuisé, mardi 17 octobre, l'un des derniers espoirs de résoudre l'énigme de cet assassinat. L'analyse de traces d'ADN retrouvées sur le timbre d'une lettre anonyme envoyée aux grands-parents de l'enfant n'a pas permis d'identifier le mystérieux « corbeau » auteur du courrier. « Un mélange d'ADN ininterprétable a été visualisé à partir de la moitié du timbre », indique en effet le rapport du Laboratoire de génétique moléculaire du CHU de Nantes, rendu public mardi par l'avocat des parents Villemin, M<sup>e</sup> Thierry Moser.

Le 14 juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon avait ordonné la réouverture de l'enquête sur la mort du garçonnet âgé de quatre ans et demi, retrouvé ligoté et noyé près de Lépanges (Vosges), le 16 octobre 1984. Ce rebondissement intervenait dans une affaire considérée comme terminée après un non-lieu, prononcé en février 1993, en faveur de la

mère de Grégory. La décision de la cour d'appel faisait suite à une requête des parents et des grands-parents de l'enfant, qui demandaient des expertises génétiques sur le timbre du courrier adressé à ces derniers en avril 1983 (*Le Monde* du 15 juin). On se souvient qu'un ou plusieurs « corbeaux » avaient envoyé une série de lettres anonymes aux protagonistes du drame. « Je me suis vengé », indiquait l'une d'elles, reçue cette fois au lendemain de l'assassinat.

La science criminelle a ses limites. Commentant l'impossibilité d'interpréter les traces d'ADN décelées sur le timbre, le rapport du laboratoire de génétique avance une explication : « Cela est probablement dû aux diverses manipulations de l'enveloppe depuis 1983 et/ou aux conditions de conservation du scellé. » Les parents et les grands-parents de Grégory ont exprimé, par la voix de leurs avocats, leur « très grosse déception » et leur « sentiment de profonde injustice ».

Erich Inciyan

## Premières élections aux conseils de la vie lycéenne

AUDREY et Christelle se sont portées candidates, parce qu'on leur a fait comprendre qu'elles avaient les « qualités requises » pour représenter leurs camarades au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL), la nouvelle instance qui se met en place cette année dans tous les lycées. Mardi 17 octobre, les suffrages de leurs pairs du lycée professionnel Vauquelin, situé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, n'ont pas suffi à les faire passer au premier tour. Elles se représentent donc au second tour, organisé jeudi 19 octobre. Confiantes, les deux élèves inscrites en première année de baccalauréat professionnel ne sont pas des débutantes du débat démocratique. Audrey est déjà déléguée de sa classe et, lors des grèves organisées en 1999 pour réclamer des enseignants, les deux jeunes filles faisaient partie des délégations reçues au rectorat. « Savoir s'exprimer en public, sans avoir peur, c'est important pour faire avancer les choses », reconnaît Christelle.

### INSTANCE CONSULTATIVE

Or le but affiché des CVL est bien d'améliorer la vie au lycée. Conçus par l'ancien ministre, Claude Allègre, comme une des réponses au mouvement lycéen de 1998, ils sont censés instaurer un type de relations plus matures entre les élèves et les adultes de leur établissement. Ambitieux, les textes officiels détaillent les attributions de cette instance consultative, composée de dix élèves (sept élus par l'ensemble des élèves et trois délégués de classe) et de dix adultes (personnels enseignants et non enseignants, parents) : « Le CVL est obligatoirement consulté sur les principes généraux de l'organisation des études, du temps scolaire, l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, l'information liée à l'orientation, la santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces liés à la vie lycéenne, l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires. » Il contribue également à développer les initiatives des lycéens. Le CVL sera consulté avant chaque réunion du conseil d'administration.

Programme démesuré, prérogatives hypocrites ? Thomas Rogé, vingt-quatre ans, nommé par le ministre Jack Lang, délégué national à la vie lycéenne, n'est pas de cet avis, même s'il reconnaît que « le ministère ne peut pas, avec de simples textes, convaincre les chefs d'établissement que le fait d'associer les lycéens aux décisions est une plus-value pour le lycée ; de même, il ne peut pas imposer aux lycéens de se saisir du CVL pour autre chose que l'organisation d'une fête de fin d'année. Mais au moins, désormais, les lycéens disposent d'un lieu pour

aborder tous les sujets. Les CVL instaurent la culture du dialogue dans les lycées ». Christelle défend cette approche, à une condition près : « On nous donne un droit de regard sur notre vie au lycée, encore faudra-t-il que les chefs d'établissement prennent ces instances au sérieux. »

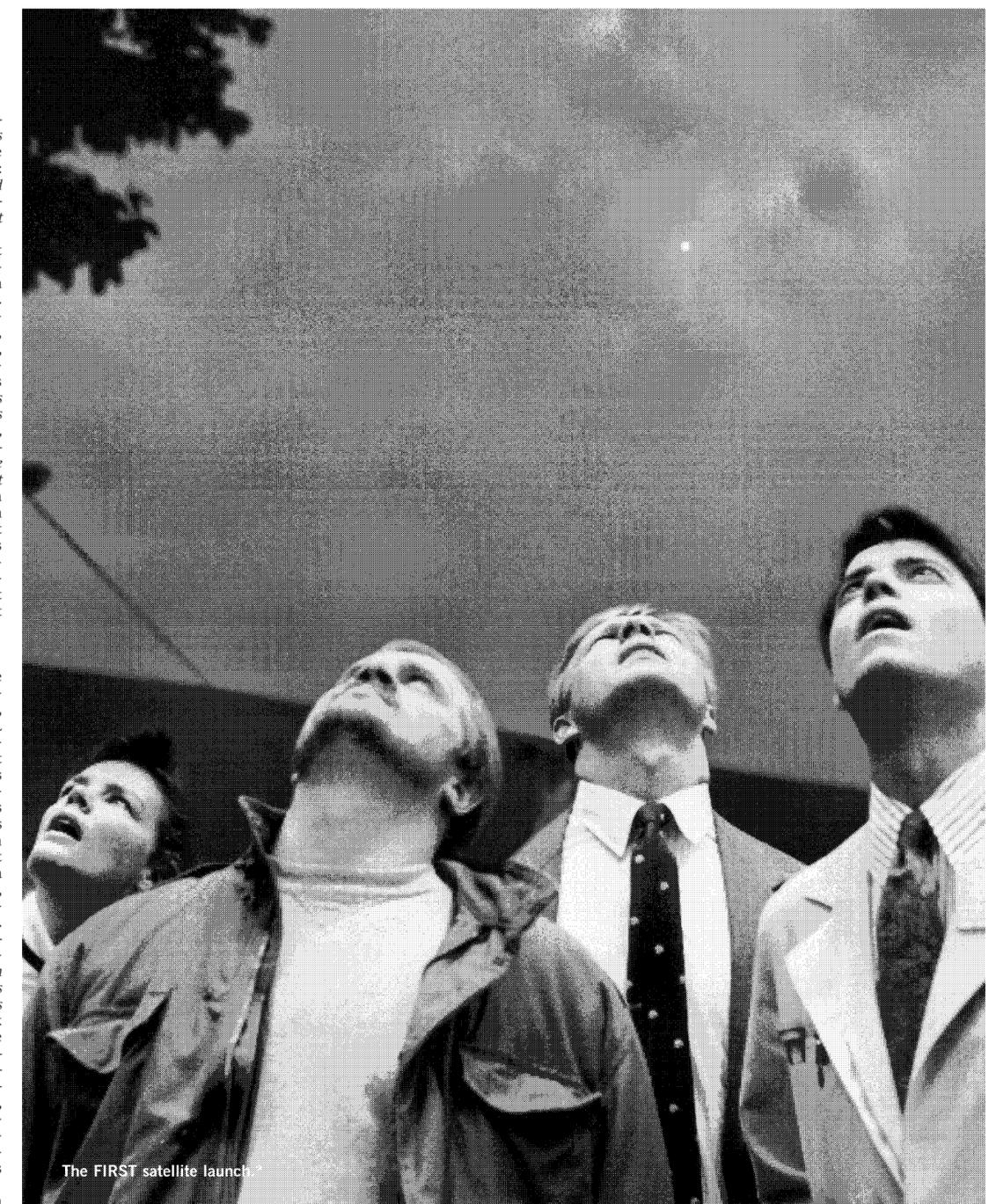
La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), globalement satisfaite de la création des CVL, est tout aussi prudente. L'expérience des conseils académiques à la vie lycéenne (CAVL), créés par Lionel Jospin, en 1991, également à la suite de mouvements lycéens, ne lui donnent pas entière satisfaction. « Il n'y a pas vraiment d'échanges sur les réformes ou les préoccupations des lycéens, estime Ebtissem Mechali. En général, les représentants du ministère acquiescent à tout ce que l'on dit et après il ne se passe rien. » Avec la création des CVL, les progrès en matière de droit des lycéens restent de fait cantonnés à des instances consultatives. Les décisions demeurent du ressort du conseil d'administration du lycée, où siègent cinq représentants des élèves et vingt-cinq adultes.

### ASSURANCE « ANTI-MANIF »

L'année scolaire en cours dira de quelles marges de manœuvre disposent réellement les CVL. Déjà, pour l'installation des CVL, la FIDL assure que certains chefs d'établissement ont traîné les pieds et n'ont pas relayé l'information dans les temps. Par ailleurs, les conseils expérimentaux, mis en place dans certains établissements depuis deux ans, ne suffisent pas à tirer un bilan. Les ministres, Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon, délégué à l'enseignement professionnel, ont, chacun à leur manière, tenu à défendre les nouvelles instances. « Ces élections sont un moment important, a souligné, mardi, M. Mélenchon. Elles font de la France l'un des pays européens les plus avancés pour l'implication des élèves dans leur établissement. » Lundi 16, Jack Lang s'était, pour sa part, réjoui de voir les élèves « prendre des initiatives collectives, qu'elles soient festive, sportive, civique ou humanitaire ». En déplacement à Toulouse, mardi, M. Lang a annoncé la création en 2001 du Printemps des lycéens, une opération destinée à recenser et promouvoir les initiatives lycéennes les plus intéressantes.

Au minimum, les conseils de la vie lycéenne fonctionneront donc comme les capteurs des préoccupations des lycéens. S'ils remplissent à plein leur rôle en se mettant à leur écoute, ils pourraient même constituer une assurance « anti-manif » pour les ministres de l'éducation nationale présents et futurs.

Stéphanie Le Bars



The FIRST satellite launch

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui. N°: 00800 01 03 2000

www.marchFIRST.com – Leader mondial des services et du conseil pour la nouvelle économie

\* Le premier satellite.

# Devant les assises de Seine-Maritime, deux ex-skinheads sont accusés d'avoir tué un Mauricien

Ils nient les faits et leur engagement à l'extrême droite

Régis Kerhuel et Joël Giraud, deux anciens skinheads, comparaissent depuis le mardi 17 octobre devant la cour d'assises de Seine-Maritime, ac-

cusés du meurtre, en 1990, au Havre, d'un jeune Mauricien, jeté à la mer après avoir été forcé à boire un mélange de bière et de produits

toxiques. Au premier jour de l'audience, qui doit durer une semaine, a été examinée la personnalité des deux accusés qui nient un passé néonazi.

## ROUEN

de notre envoyée spéciale

Ils ont l'air bien comme il faut dans le box des accusés. Régis Kerhuel, tout en rondeurs, porte des lunettes, un sweat-shirt noir et de longs cheveux rassemblés en queue de cheval. Joël Giraud a l'air plus sage encore, plus triste aussi, les cheveux bruns coiffés sans histoire, chemise blanche et veste noire. Ils se lèvent ensemble poliment chaque fois que le président s'adresse à eux. A trente-cinq et trente-deux ans, ainsi « relookés », leur passé skinhead semble révolu. L'un et l'autre se sont d'ailleurs employés à le répéter, mardi 17 octobre, à Rouen, devant la cour d'assises de Seine-Maritime.

L'affaire remonte à la nuit du 18 au 19 juin 1990. Vers minuit, un jeune Mauricien de vingt-quatre ans, James Dindoyal, sonne à la porte de la famille d'un médecin du Havre. Il est mouillé et se tord de douleur. A l'hôpital, il raconte que plusieurs personnes l'ont contraint à ingurgiter une bière mélangée à des produits toxiques, avant de le jeter à la mer. Les médecins se succèdent à son chevet, en vain : James Dindoyal est rongé de l'intérieur. La bouche, le pharynx, le larynx, la trachée, l'appareil digestif se nécrosent. On en conclut qu'il a absorbé un produit tel que l'eau de Javel,

qui a pour caractéristique de diffuser alors que les acides agissent plus localement. Le 25 juin, il subit une ablation de l'estomac et de l'œsophage. Une semaine plus tard, il meurt. Une information est ouverte, elle ne mène à rien. Un non-lieu est prononcé le 28 janvier 1991.

Jusqu'à-là, tout se passe bien pour Régis Kerhuel et Joël Giraud. Mais un événement inattendu fait rebondir l'enquête. Sept mois après les faits, Michel Huquet, un ex-skinhead de vingt-deux ans, se présente au commissariat. Menacé de mort par ses anciens camarades, il décide de déposer plainte et, du coup, de raconter un certain épisode de juin 1990. Son groupe de skinheads s'était réuni sur une plage du Havre. Au bar La Bodega, tout proche, Giraud donne le signal pour aller « casser du boucaque ». Selon Michel Huquet, lui-même et David Hautot, dit « Cafard », restent au bar. Au retour de la « ratonnade », il entend Giraud déclarer : « On s'est bien marrés, il a bien picolé celui-là avant de faire trempe ». Un autre : « Ce qu'il a bu, il va avoir du mal à le digérer. »

Depuis, quatre autres skinheads de la bande ont accusé Giraud et Kerhuel, mais ils se sont rétractés ensuite, accusant les policiers de leur avoir « dicté » leurs aveux. Poursuivis pour « empoisonnement ayant entraîné la mort », les deux accusés, déjà incarcérés, nient leur participation aux faits. Huquet reste l'unique témoin de la scène. Il n'existe aucun indice matériel à

charge. C'est dans ce contexte que le moins bizarre que le président de la cour, Bernard Messias, a ouvert le procès qui doit durer toute la semaine. Régis Kerhuel se lève le premier, timide. Le président évoque ses origines perturbées, un père légal qui n'est pas son père génétique, une scolarité compliquée, plusieurs condamnations pour violence. « J'avais des rapports de violence avec les bandes rivales », déclare Kerhuel. Mais avec les gens qu'il entouraient, j'étais très très gentil. »

## MEILLEUR AMI DE BATSKIN

Il assure avoir tiré un trait, en 1992, sur son passé de skinhead. Le président tente d'élucider la nature de son appartenance à ce mouvement. « C'était pour la tenue vestimentaire, la musique, la fête », répond Kerhuel, pour plus de facilités par rapport aux filles. Mais la politique, j'en avais absolument rien à faire. » Régis Kerhuel était pourtant le meilleur ami de Serge Ayoub, alias Batskin, chef des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), branche d'extrême droite du mouvement skinhead. Cité à comparaître comme témoin, Serge Ayoub a disparu.

« Il faut une certaine cohérence », insiste le président. Il interroge Kerhuel sur ses tatouages (têtes de mort, croix celtiques...) et sur les prénoms à consonance germanique de ses enfants, Heinrich et Karoline. A la barre, ses amis et anciennes compagnes clament son absence de conviction politique. « On

n'en voulait pas aux immigrés en tant que tels, reprend Kerhuel. On combattait l'immigration, c'est le seul rapport qu'on avait avec les immigrés. »

Avec Joël Giraud, ancien vice-président des JNR, le président Messias se montre plus virulent. Cité comme témoin, l'expert chargé de l'étude psychologique révèle chez l'accusé « de bonnes capacités intellectuelles », « une grande culture politique, historique, notamment sur la nuit de Cristal ». Le président ne le lâche pas. Il évoque son tatouage sur la nuque où figure l'inscription « Sang et honneur », son fils Jurgen, « un curieux prénom », ses convictions racistes. « Je suis devenu skin en 1986 quand je vivais en cité et que je me sentais agressé par des Maghrébins », reconnaît Joël Giraud, qui dit avoir depuis « complètement tourné la page ». Puis l'avocat de la famille de la victime et de SOS-Racisme, Dominique Tricaud, cite une pièce à conviction, un magazine skinhead où l'on prône les valeurs du Ku Klux Klan, de la race blanche, le « joli nom de finale solution ». Régis et Joël y figurent en photo, avec croix celtique et croix gammée. Sur une autre, le fils de Régis, Heinrich, fait le salut hitlérien. « C'était uniquement par provocation, pour le fun », commente Régis. « A cette époque-là, dit Joël, je pensais que ça pouvait être sympa de provoquer les gens comme ça. Je trouve ça absurde et immonde. »

Marion Van Renterghem

## Les frères Jourdain livrent un récit incohérent de la soirée meurtrière

### SAINT-OMER

De notre envoyé spécial

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. » La phrase de l'avocat général Luc Frémiot a fait son effet, mardi 17 octobre, devant la cour d'assises du Pas-de-Calais où Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain sont poursuivis pour l'assassinat, en février 1997, de quatre jeunes filles. La formule est aisée mais elle synthétise bien la partie de ping-pong verbal qui a opposé les deux accusés au deuxième jour des débats. D'un côté, Jean-Louis, le frère aîné, présenté comme un peu simple d'esprit et plutôt craintif. De l'autre, Jean-Michel, plein d'assurance et de morgue. Tous deux sont accusés d'avoir enlevé quatre adolescentes qui rentraient d'un carnaval. Après avoir été emmenées sur une plage, elles avaient été tuées par strangulation puis enterrées dans le sable. Trois d'entre elles auraient été violées (*Le Monde* du 18 octobre).

Jean-Louis Jourdain reconnaît une partie des faits. C'est lui qui a proposé aux jeunes filles de monter à bord de la vieille fourgonnette de son frère. Lui encore qui leur a tenu compagnie à l'arrière pendant que Jean-Louis roulait, à grande vitesse, vers Sainte-Cécile plage. « A plusieurs reprises elles ont demandé à descendre, se souvient-il, mais mon frère a refusé de s'arrêter et alors l'une d'elle, celle qui était habillée en Pierrot, s'est mise à pleurer. » Il dit avoir essayé de rassurer les jeunes filles, en vain. « La plage était déserte, poursuivit-il. Il faisait nuit et il pleuvait. Les filles ont demandé où on était, je leur ai expliqué. Mon frère les a fait descendre par un chemin. Moi je soutenais celle déguisée en musquetaire parce qu'elle avait mal au ventre. J'ai suivi bêtement Jean-Michel qui avait décidé d'aller jusqu'au

blockhaus. » Si l'on s'en tient à la version de Jean-Louis Jourdain, la plongée dans l'horreur commence à ce moment-là. Son frère se serait absenté près de vingt minutes avec une première adolescente et serait revenu seul. « Il l'a tirée par le bras, il avait l'air nerveux, moi je ne pensais à rien », dit-il. Le manège se serait reproduit avec deux autres victimes. Quand il quittera à son tour le blockhaus avec son frère et la dernière jeune fille pour gagner la butte qui le surplombe, Jean-Louis ne remarquera rien. « Après, raconte-t-il, je suis redescendu au blockhaus récupérer des affaires et, en revenant, j'ai vu les filles allongées par terre. » Il assure n'avoir compris qu'alors ce que son frère avait fait. Lui affirme en revanche n'avoir participé ni aux viols ni aux meurtres. Il reconnaît seulement avoir, en chemin, mis une main dans le slip de la dernière victime. Jean-Louis se souvient aussi être allé chercher une pelle, sur les ordres de son frère, pour enterrer les quatre victimes. Les deux hommes ont ensuite bu une bière avant de reprendre la route au petit matin.

### INTERROGATOIRE BROUILLON

A l'interrogatoire un peu brouillon du président succède une rafale de questions de l'avocat général, qui pointe les contradictions de Jean-Louis Jourdain, l'in vraisemblance de son récit. M<sup>e</sup> Frémiot quitte son siège et se place face à lui pour l'interroger : « Comment faites-vous pour faire monter quatre jeunes filles dans le blockhaus alors qu'il fait nuit noire, qu'il y a du brouillard, des fils barbelés partout et des blocs de pierre à gravir ? » Réponse de l'accusé : « On les a tirées une à une. » Si l'avocat général ne croit pas à la version de l'accusé, c'est qu'il a son idée sur le

déroulement des faits : les adolescentes auraient été violées et tuées dans le fourgon avant d'être transportées sur la dune pour y être enterrées. A l'appui de sa thèse, il rappelle que les premières constatations n'avaient pas décelé de sable sur les sous-vêtements des victimes, excluant ainsi qu'elles aient été violées sur la plage.

Jean-Michel Jourdain, lui, nie tout. « Ce n'est pas moi, ce ne peut donc être mon frère », semble-t-il répondre à la formule de l'avocat général. Ce soir-là, il a bien pris une quinzaine de personnes en stop, mais jamais un groupe de quatre filles. « Je m'en serais souvenu », assure-t-il. Jamais il ne s'est rendu avec elles à Sainte-Cécile plage. Jamais il n'est descendu au blockhaus. Jamais il n'a violé ni assassiné personne. Pourtant, au cours de l'enquête, il avait reconnu une partie des faits – hormis ceux de nature criminelle. « Les policiers m'ont forcé à dire cela parce qu'ils menaçaient de mettre ma femme en prison alors qu'elle était enceinte », explique-t-il. Il assure en outre ne pas comprendre que son frère se soit accusé « pour un truc qu'il n'a pas fait ».

« Lui aussi a dû être forcé », dit-il. On lui a tellement dit qu'il était coupable, il a fini par le croire. Il suffit qu'on le force un peu et il dit ce qu'on veut entendre. Je ne suis même pas sûr qu'il a compris la moitié des questions que vous avez posées quand vous employez des mots un peu trop français. Même moi, des fois, je comprends pas tout. De toute façon, il a pas pu faire ça puisqu'il est rentré avec moi ce soir-là. » C'est pourtant bien Jean-Louis qui avait indiqué aux enquêteurs, après ses aveux, l'endroit où étaient ensevelies les victimes.

Acacio Pereira

## Le sénateur Autain jugé pour le viol du secret des délibérations de la CJR

LA DIX-SEPTIÈME CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris a examiné, mardi 17 octobre, les poursuites engagées contre François Autain, sénateur (PS) de Loire-Atlantique, ancien juge parlementaire à la Cour de justice de la République (CJR), prévenu d'avoir violé le secret des délibérations et des votes dans le procès du volet ministériel de l'affaire du sang contaminé. Cette audience vient alimenter la controverse sur la CJR, chargée de juger les ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Le 13 mars 1999, soit quatre jours après la relaxe de Laurent Fabius et de Georgina Dufoix et la condamnation avec dispense de peine d'Edmond Hervé, M. Autain avait révélé, dans un entretien au quotidien *Presse Océan*, avoir voté pour la non-culpabilité de ce dernier. « L'accusation ne tenait pas debout au niveau pénal » et ne servait finalement qu'à assoier un « juge-

ment politique », commentait M. Autain.

« J'ai perdu mon sang-froid », a-t-il reconnu mardi, sans contester la violation caractérisée du secret du délibéré, mais en replaçant l'infraction dans le contexte pour le moins particulier du procès du sang contaminé. « Les premières semaines d'audience m'avaient terriblement choqué. Des collègues se répandaient dans la presse pour critiquer le président [Christian Le Guehec]. J'avais décidé de ne plus déjeuner avec eux pour montrer mon désaccord. Je n'avais, moi, aucun contact avec les journalistes. Et puis, l'après-midi même du jour où la décision a été rendue, j'ai vu que la teneur des votes était déjà retranscrite dans *Le Monde* (NDLR : édition du 10 mars, où il était indiqué que les juges parlementaires socialistes avaient voté en faveur de la relaxe). »

Presque confondue par tant de « naïveté », la présidente Martine Ract-Madoux évoque les dysfon-

ctionnements de la juridiction d'exception. « Vous parlez de votre ami politique Edmond Hervé. Peut-on être juge et juger un ami ? » Et d'ajouter : « Ne croyez-vous pas que c'est ça qui vicie cette institution ? » « Je ne sais si c'est la bonne enceinte pour en débattre », a répondu M. Autain, qui avait démissionné de sa fonction quatre jours après avoir trop parlé. « J'ai pris conscience à mes dépens que la fonction de magistrat est un métier qui ne s'improvise pas. »

### « L'OMBRE DES ABSENTS »

Le substitut du procureur de la République François Cordier a demandé 30 000 francs d'amende. Sans dissimuler que planait sur l'audience « l'ombre des absents, de ceux qui ont aussi trahi leur serment », en parlementaires bavards, mais qui ne purent être identifiés.

Estimant que le dossier relève du seul « intérêt supérieur de la justice », comme il constitue une at-

teinte à la fonction de juge, M. Cordier a contesté que l'Association française des transfusés, l'Association française des hémophiles et l'avocat de Sylvie Rouy, victime du sang contaminé, puissent se constituer partie civile.

M<sup>e</sup> Hervé Temime, avocat de M. Autain, a appelé à combattre l'« hypocrisie » et le « comportement de politicienne minable » de certains autres juges « qui étaient en relation constante avec les journalistes ». Et de s'interroger, coupure de presse à la main, en lisant les critiques formulées hors de toute réserve, en plein procès, par le député (RPR) des Hautes-Alpes, Patrick Ollier – à l'origine de la plainte déposée – à la suite de l'article du *Monde*, mais qui valut, finalement, au prévenu d'être poursuivi. L'avocat a demandé une condamnation « de principe ». Jugement le 14 novembre.

Jean-Michel Dumay

## Accord entre la chancellerie et les syndicats de surveillants

UN « RELEVÉ DE DÉCISIONS » a été signé, mercredi 18 octobre, vers 3 h du matin entre la chancellerie et les syndicats de gardiens UFAP et FO, mais non par la CGT. Il prévoit la création de 331 emplois supplémentaires, dont 251 surveillants, et une revalorisation des indemnités de 60 millions de francs. Les surveillants, en conflit avec leur hiérarchie depuis le 4 octobre, devraient être consultés dans la journée, un protocole d'accord pourrait être signé mercredi dans l'après-midi. Le secrétaire général de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), Frédéric Grandcolas, a jugé « historique » la création d'une indemnité de sujétion spéciale, une compensation du statut spécial de l'administration pénitentiaire qui n'a, notamment, pas le droit de grève.

## Syndrome du Golfe : pas de cause médicale, selon une étude britannique

LE SYNDROME de la guerre du Golfe, un ensemble de symptômes dont souffrent plusieurs dizaines de milliers de soldats ayant combattu dans cette région il y a dix ans, pourrait être dû aux conditions de retour à la vie civile de ces combattants, et non à une quelconque exposition à des substances toxiques, selon une étude épidémiologique britannique. Cette étude, publiée mercredi 18 octobre, par le *Journal of epidemiology and community health*, estime que les problèmes médicaux dont souffrent ces anciens combattants doivent être reliés à leurs habitudes de vie. « On constate une forte corrélation entre la rupture avec la vie militaire, les divorces, la consommation de tabac, et les problèmes de santé (des anciens combattants). Rien dans nos recherches ne vient étayer la thèse d'une exposition à un risque environnemental spécifique. »

## M. Strauss-Kahn aurait imposé une transaction sur le dossier Lagerfeld

LE CANARD ENCHAÎNÉ, dans son édition du 18 octobre, indique qu'en 1999, Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie et des finances, aurait imposé, contre l'avis de l'administration fiscale, une transaction avec le couturier Karl Lagerfeld, à qui le fisc réclamait 87 millions de francs. L'hebdomadaire précise que le traitement du dossier qui s'est ensuivi, et qui s'est traduit pour le couturier par un redressement de 46 millions de francs, n'a donné lieu « à aucune nouvelle intervention du ministre ». La direction générale des impôts avait indiqué au *Nouvel observateur* que M. Strauss-Kahn avait suivi la proposition de ses services sur le montant du redressement finalement infligé à M. Lagerfeld, à hauteur de 46 millions de francs (*Le Monde* du 6 octobre).

### DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE** : le secrétaire départemental du Front national des Vosges, Jean-Yves Douissard, et quatre autres militants d'extrême droite, soupçonnés d'« incitation à la haine raciale », ont été placés, mardi 17 octobre, en garde à vue à Saint-Dié-des-Vosges. Des explosifs et deux armes ont été découverts chez eux. 80 membres de l'extrême droite s'étaient réunis le 18 décembre, à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). La soirée avait été filmée par l'un d'eux, qui a ensuite remis la cassette à la justice.

■ **JUSTICE** : le conducteur du métro parisien dont une rame avait déraillé, le 30 août, à la station Notre-Dame-de-Lorette (9<sup>e</sup> arrondissement) a été mis en examen, mardi 17 octobre, pour « mise en danger délibéré d'autrui » et « blessures involontaires » par le juge Philippe Coirre. Un prérapport d'expertise remis au juge a mis en évidence la vitesse excessive du métro au moment de l'accident.

■ **DÉLINQUANCE** : la délinquance à Paris a enregistré « une hausse minime » de 1,1 % au cours des neuf premiers mois de l'année par rapport à 1999, a indiqué, mercredi 18 octobre, la préfecture de police. Les infractions de voie publique ont baissé de 8,63 %, avec notamment une diminution de 21 % des cambriolages, les vols avec violence continuent de progresser (+ 11,50 %).

■ **CLINIQUE** : le cardiologue de la clinique de la Martinière, à Saclay (Essonne), a été placé en garde à vue, mardi 17 octobre, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour « homicides volontaires et violences volontaires ». Des membres du personnel en délicatesse avec la direction avaient dénoncé des euthanasies dans l'établissement, fermé en juillet et ouvert en septembre.

■ **MÉMOIRE** : environ deux cents personnes se sont rassemblées sur le pont Saint-Michel, mardi 17 octobre, en hommage aux victimes de la répression de la manifestation des Français musulmans d'Algérie du 17 octobre 1961. Les organisateurs demandent au gouvernement qu'il reconnaisse qu'« un crime contre l'humanité a été commis par l'Etat français » par la création d'« un lieu du souvenir ».

■ **IMMIGRATION** : le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné, mardi 17 octobre, à des peines de trois à un an de prison ferme, quatre trafiquants de faux papiers, dont une ancienne fonctionnaire à la mairie de Clichy (Hauts-de-Seine) qui falsifiait des documents administratifs.

■ **SANTÉ** : neuf nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») ont été diagnostiqués en France, dont sept grâce au test de dépistage rapide Prionics, a indiqué, mardi 17 octobre, le ministère de l'agriculture. Les troupeaux concernés (près de 1 100 bêtes) ont été abattus. 71 cas d'ESB ont officiellement été identifiés depuis le début de l'année en France.

■ **SECTES** : les représentants des quatre grandes religions (catholique, musulmane, protestante et juive) ont été reçus, lundi 16 octobre, à Matignon pour exprimer leur inquiétude devant la proposition de loi antisectes, bientôt examinée par le Sénat. Ils sont hostiles à la création d'un délit de « manipulation mentale », « tellement flou qu'il peut s'appliquer même aux partis politiques », estime le pasteur de Clermont, président de la Fédération protestante de France.

### La compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)

lance deux appels d'offres internationaux pour la fourniture des consommables suivants :

**Appel d'offres N° 3** : Fils d'acier pour emballage de balles de coton : 139 T de fil d'acier galvanisé et 447 tonnes de fil phosphaté.

**Appel d'offres N° 4** : Emballages et consommables pour balles de coton (143 000 chaussettes et 974 000 m de toile en polypropylène, et divers : lunettes, masques, gants, ficelle, ...)

Les dossiers peuvent être retirés soit à la CMDT BP 487, BAMAKO, République du MALI (tél : 21 84 02, fax : 21 81 41 ou à la CFTD 13 rue de MONCEAU, 75008 PARIS (tél : 01 42 99 54 84, fax : 01 42 99 53 87), contre paiement d'une somme de 100 000 F cfa (1000 FF).

Date limite de réponse : 26 octobre 2000 à 9H30.

# Les campus, nouvelle jeunesse des villes

Le schéma Université 2000, lancé au début des années 90, a rééquilibré l'offre de formation sur le territoire au profit des étudiants et dynamisé les villes moyennes. Exemple à Aix-en-Provence

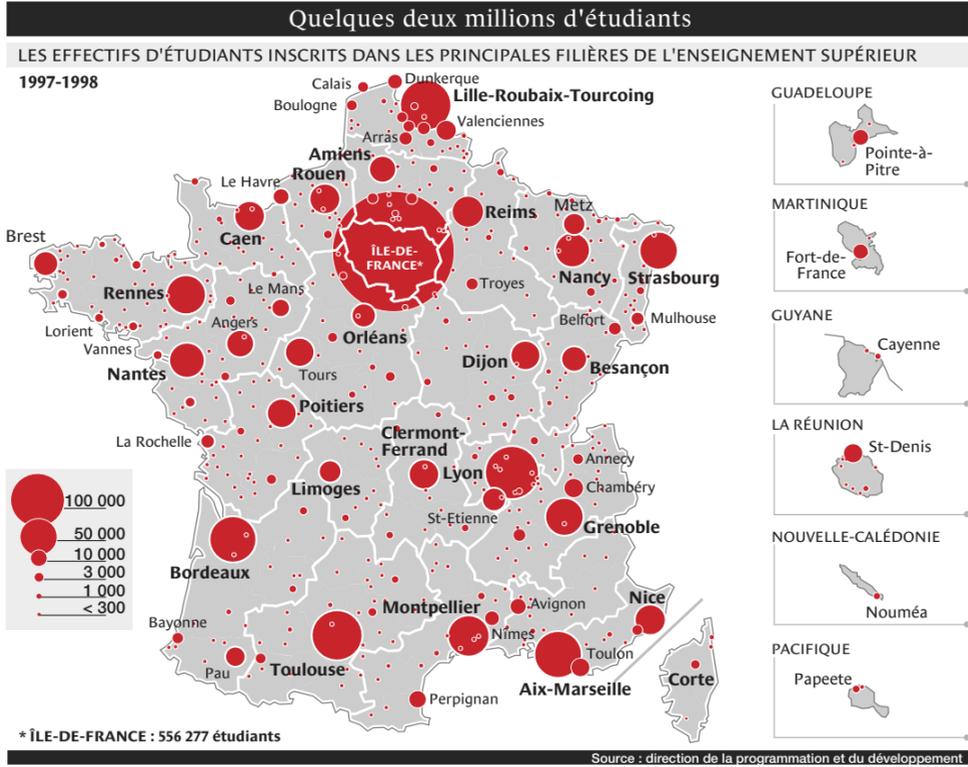
## AIX-EN-PROVENCE

de notre correspondant régional  
C'est la première chose qu'on remarque sur le cours Mirabeau : le grand nombre de jeunes filles. Pierre-Paul Alfonsi, président du syndicat des hôtels, cafés et restaurants d'Aix confirme : « Les étudiants en ville, c'est très bon. On ne peut pas chiffrer exactement ce que ça apporte, mais c'est d'abord une gaieté, une jeunesse, une âme. Aix a une âme parce qu'il y a des étudiants. » La ville du roi René, qui compte 126 000 habitants, en accueillait exactement 36 983 à la rentrée 1999 – les chiffres de cette année sont encore indisponibles mais sensiblement équivalents : 19 500 suivent des études de lettres, principalement à l'université de Provence (U1), 13 500 apprennent le droit ou la science économique à l'université de la Méditerranée (U3), les sciences et deux IUT intègrent les 4 000 autres.

Soixante-dix pour cent des étudiants en lettres étant des étudiants – ce taux est de 60 % pour le droit et de 50 % pour l'économie –, la première impression est la bonne : il y a bien dans la belle cité d'Aix-en-Provence une surreprésentation des jeunes filles de moins de 23 ans, puisque cette catégorie d'âge est de très loin la plus importante en milieu universitaire. Cela n'est probablement pas pour rien dans ce que le maire Jean-François Picheral (PS) appelle « la très belle image de marque de la ville ».

Il faut loger un nombre important de ces étudiants venus de Marseille, de Nice ou de Corse. Une étude de l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA) estime que le quart du locatif privé de la ville leur est dévolu : cela représente 4 500 logements dispersés, auxquels s'ajoutent 6 500 logements dans des constructions spécifiques – dans des résidences étudiantes privées, des cités universitaires (2 883 places) ou des logements aidés par des PLA (557). Cette dynamique de l'immobilier apporte des sommes importantes à la ville : les étudiants dépensent en loyer autour de 37 % de leurs revenus, estimés par les banques à 4 000 ou 4 500 francs en moyenne par mois. Elle profite directement à des habitants de la ville, puisque la plupart des investisseurs dans la construction locative sont de la région, comme le précise l'étude de l'AUPA.

La présence étudiante a un autre effet qu'Alexandre Medvedowski, adjoint chargé de la planification urbaine, définit comme « un rôle majeur dans la dynamique du centre-ville ». Plus de la moitié des logements locatifs du centre historique sont en effet occupés par ces jeunes gens, et ils constituent 80 % de ce qu'on appelle les « locataires mobiles ». Cela concerne ceux qui sont ins-



crits à Sciences-Po ou dans les divers instituts installés dans de magnifiques hôtels particuliers, au cœur du vieil Aix.

Mais aussi ceux qui étudient le droit et les lettres dans les très anciens et immenses bâtiments du sud de la ville. Un quart des logements loués dans ces quartiers, patchwork de petits pavillons avec jardins et de résidences

à forte occupation étudiante, et cela a été déterminant pour surmonter la crise immobilière des années 90. La Maison de l'étudiant, créée par la municipalité en 1994, a élu domicile dans le secteur : en ces temps de rentrée, de nombreux jeunes gens se pressent devant les stands de la Fnaim, des banques, des mutuelles... ou devant des panneaux

## Marseille : retour sur la Canebière

La nouvelle faculté de droit et d'économie appliquée vient de s'installer sur la Canebière dans un bâtiment neuf qui accueille 2 500 étudiants. Avec l'IUUFM, lui aussi sur la Canebière depuis 1992, et la faculté de sciences économiques, qui n'en est pas loin, ce sont 5 000 élèves qui vont vivre leur scolarité dans l'hypercentre de Marseille. Dans les années 70, la ville avait exilé sa jeunesse dans des campus lointains. Ce retour, initié par la municipalité Robert Vigouroux (divers-gauche) et perpétué depuis, vise à redynamiser le centre-ville. Le projet U3 qui redessine la carte universitaire de l'Académie et prévoit des premiers cycles de chaque matière à Marseille et à Aix-en-Provence envisage la création d'une bibliothèque interuniversitaire au centre de la cité phocéenne. Elle pourrait servir aussi aux 5 000 étudiants de la faculté Saint-Charles dont l'environnement est en pleine restructuration avec la construction de la nouvelle gare TGV. - (Corresp. rég.)

de quelques étages, est occupé par des étudiants.

## ARGENT ET ANIMATION

Tous ces apports, en argent et en animation, ont contribué à éviter au centre d'Aix les affres de la désertification qui frappe tant de villes moyennes. Mieux : le tout nouveau quartier Sextius-Mirabeau, qui jouxte le vieux centre et tend à rejoindre les quartiers périphériques de l'ouest, leur doit beaucoup. Il abrite quatre résidences étudiantes privées et une copropriété

offrant des chambres à louer ou des petits boulots passagers.

Les hôteliers bénéficient aussi de la présence universitaire : les parents font des séjours pour installer leurs enfants ou les voir durant l'année, et cela contribue à augmenter leur taux d'occupation hors saison. Mais c'est surtout une manne pour les restaurants et les cafés, animés durant toute l'année scolaire et qui restent ouverts le soir. « L'étudiant n'a pas beaucoup d'argent, explique M. Alfonsi, mais il n'est pas radin : il consomme beau-

coup. » Autour des facultés des quartiers sud, sont installés des petits établissements, entre barques à sandwiches et terrasses provisoires, où les étudiants se pressent entre deux cours.

Enfin, un campus universitaire emploie des salariés aux revenus corrects et gros consommateurs de culture. A elle seule, l'université de Provence emploie 1 200 personnes, dont une majorité vit à Aix ou alentour. Le Comité régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) emploie 150 personnes dans son administration et 400 agents d'exécution. Le rectorat a 400 salariés sur le site, et c'est bien au poids historique des universités dans la ville qu'Aix doit ce privilège.

Tous ne vivent pas au centre-ville, mais ils contribuent au moins autant que les étudiants à l'existence des trois complexes cinématographiques urbains comprenant des salles d'art et d'essai, à celle d'une quinzaine de troupes de théâtre. Et à celle de boîtes de nuit qui ont tendance, ailleurs, à aller s'installer loin de tout...

Cette belle image d'Aix-en-Provence dépasse largement la région ou même le pays : les 3 500 étudiants étrangers gardent en général un excellent souvenir de leur séjour aixois et aiment y revenir quelques jours. Ce devrait être aussi le cas de la centaine d'étudiants chinois présents qui vont bientôt bénéficier d'une Maison de l'étudiant tout à eux consacrée...

Michel Samson

## Les campus reviennent dans le centre des cités

QUEL EST le secret d'une bonne intégration des étudiants dans la ville ? La question n'est pas réglée pour les maires qui accueillent des établissements d'enseignement supérieur (575 sites). Huit agglomérations – à l'exclusion de Paris – accueillent plus de 50 000 étudiants : Lille, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Montpellier, Bordeaux et Rennes. Mais les plus grandes « villes universitaires » sont Aix-en-Provence (les étudiants forment 33 % de la population), Poitiers (28 %), Rennes et Montpellier (22 %). L'ancienneté de leur tradition universitaire et la géographie des campus, qui sont situés au moins en partie dans le centre, favorisent les contacts entre cités et étudiants.

Mais les campus construits dans les années 60 et 70 en périphérie des agglomérations – on préférerait alors éloigner une population jugée trop bouillonnante – sont désormais un casse-tête à gérer, parce que déconnectés de la ville. « Il n'y a pas de conflit, mais une indifférence réciproque », résume Pierre Albertini, maire (UDF) de Mont-

Saint-Aignan (la commune accueille l'université de Rouen), et président de l'Association des villes universitaires. Il évoque les conditions de vie difficiles des étudiants, voire l'insécurité qui règne dans certains campus. Dominique Ducassou, adjoint au maire (RPR) de Bordeaux chargé des relations avec l'enseignement supérieur, regrette aussi ce « manque d'interpénétration des espaces ». Cela passe avant tout par les transports : les projets de lignes de tramways, de métros et de bus prennent désormais en compte cette dimension, afin que les étudiants, « parqués » en périphérie, puissent profiter des services, des commerces, des équipements culturels de la ville.

Et que cette dernière tire elle aussi avantage de cette frange de la population. Les élus ont compris tous les avantages de leur présence : développement commercial et économique, dynamisme culturel et surtout excellente image de marque. « L'université est une chance pour la ville, surtout pour une ville moyenne », reconnaît le maire (RPR) d'Albi, Philippe Bonnac-

rère. Albi, 46 000 habitants, accueille 4 000 étudiants. Une antenne de l'université de Toulouse s'y est installée au début des années 90. « L'impact psychologique est très important. Les habitants s'ouvrent à la jeunesse », explique le maire. En contrepartie, la cité doit créer un « environnement motivant » : « Nous ouvrons une médiathèque, un centre nautique. Nous favorisons la dynamique du logement privé », affirme M. Bonnacarrère.

## INITIATIVES « MALADROITES »

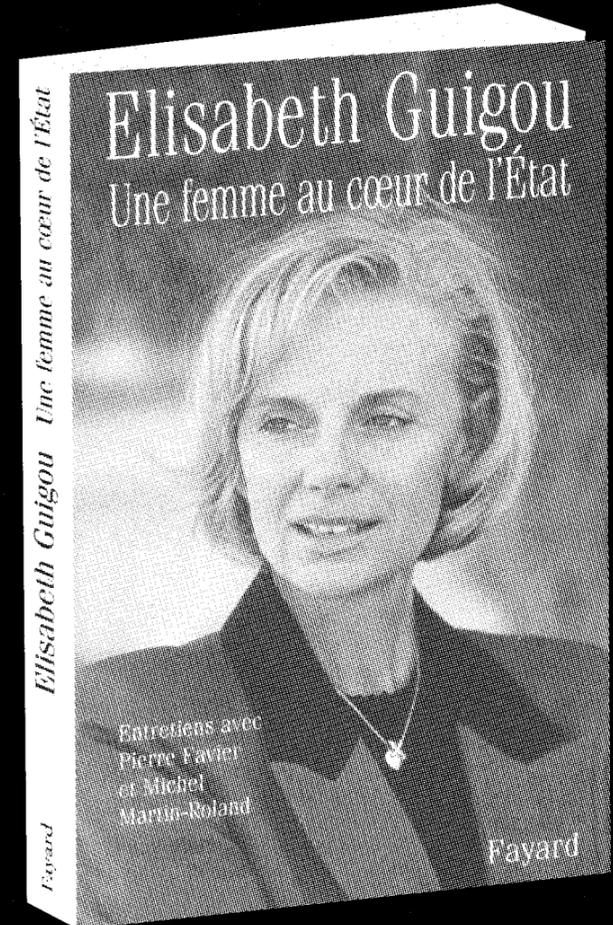
Pourtant, selon Jean-Paul Domergue, consultant en stratégie de développement local par l'enseignement supérieur, la ville, grande ou petite, « ne comprend toujours pas l'université ». Les initiatives de certains édiles, comme l'instauration de tarifs réduits dans les transports ou dans les salles de spectacles, sont, selon lui, « maladroites », notamment quand les tarifs préférentiels sont accordés aux étudiants de l'université et non à tous ceux qui poursuivent des études supérieures. « C'est la masse des étudiants qui fabrique le dévelop-

pement culturel ou sportif. Les commerçants prennent très bien en compte leur présence. Les élus, beaucoup moins. »

Quelles que soient l'attitude et l'étiquette politique des maires, « le mouvement de retour vers le centre est général », selon Jean-Richard Citermann, directeur de la programmation et du développement au ministère de l'éducation nationale. A Amiens ou Lille, des filières universitaires s'implantent en ville, preuve que les élus comptent sur les jeunes pour dynamiser les centres. Entre 1990 et 1999, la moitié des établissements se sont implantés dans les centres, grâce à la reconversion des bâtiments militaires notamment. Désormais, 60 % se situent en périphérie, 40 % dans le centre. Selon M. Citermann, le « maillage » du territoire est « achevé ». Du fait de la stabilisation de la population étudiante, de nouvelles implantations ne sont pas envisagées. Priorité est désormais donnée à la recherche de « complémentarités » entre les établissements.

Gaëlle Dupont

# ÉLISABETH GUIGOU



## L'itinéraire d'une femme de conviction.

# FAYARD

www.editions-fayard.fr

# Martine Aubry, en réserve de la gauche

**A**VANT, elle s'entendait bien avec les patrons, elle déjeunait avec eux et tutoyait leur premier représentant, Jean Gandois. Après, elle est devenue, pour beaucoup, « la chef du bureau B 12 de l'officine de Grenelle », selon l'expression favorite du numéro deux du Medef, Denis Kessler. Avant, les parlementaires de droite, tout en s'opposant à elle, rendaient volontiers hommage à cette « femme courageuse ». Après, elle est la « plus partisane » des ministres de Lionel Jospin, bagarreuse et mordante. « Une vraie boîte à gifles », insiste un élu RPR.

« Quand on n'est pas avec elle, c'est qu'on est des fachos », aime à répéter Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie). A la fin de la session parlementaire, en juin 2000, l'ancien ministre des affaires sociales d'Alain Juppé, le député Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), avouait son découragement à l'affronter à l'Assemblée nationale. « J'ai de l'estime pour elle, mais je serai soulagé quand elle s'en ira. Elle s'est beaucoup durcie », déclarait-il. Avant, après...

En trois ans et quatre mois de pouvoir, l'image de la ministre de l'emploi et de la solidarité s'est déformée. L'effet loupe des 35 heures, les incessantes querelles de pouvoir et de territoire avec les partenaires sociaux, qui ont atteint leur paroxysme avec la crise de l'Unedic, le poids des « grandes lois sociales » du gouvernement, qu'elle a portées, ont artificiellement « gauchisé » le personnage. Vous voulez savoir si votre voisin de table est de droite ? Parlez-lui de Martine Aubry.

Adeptes de l'économie de marché, partisane depuis longtemps de la baisse des charges des entreprises, opposée au rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, hostile, à l'origine, aux 35 heures généralisées, Martine Aubry quitte le gouvernement en guerre avec le monde des « entrepreneurs » cher au président du Medef, Ernest-Antoine Seillière.

C'est au point que Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et complice de toutes les heures passées dans l'hémicycle, estime qu'elle a désormais besoin de « pacifier son image ». « Martine a été amenée - mais elle l'a voulu - à assumer une tâche écrasante et, donc, à durcir son personnage pour exister. Tout le monde connaît sa force de caractère, son courage, beaucoup moins sa sensibilité », assure aimablement Jean Le Garrec, qui garde encore en mémoire un débat organisé, en 1999, à Lille, avec des chefs d'entreprise. « Le patronat l'a tout de suite agressée. Elle s'est raidie, a rendu les coups sur le mode : "Ils veulent la guerre, je fais la guerre." Le soir, je me suis dit qu'elle devait être lessivée. » Etonnant renversement de situation pour celle qui était, il y a peu encore, la favorite de grands industriels, de Jean Gandois à Pierre Guillemin en passant par Antoine Riboud !

Ses réseaux patronaux, elle les a pourtant toujours entretenus. Nombre d'entre eux n'avaient pas hésité à la rejoindre et à soutenir sa Fondation agir contre l'exclu-

**Calculatrice et bûcheuse, la ministre de l'emploi et de la solidarité sort indemne de trois ans de castagne avec la droite. Dans une démarche inédite, elle abandonne la troisième place du gouvernement pour préparer les élections municipales à Lille en mars 2001. Auréolée de la baisse historique du chômage, endurcie par la lutte, toujours imprévisible, « Martine » constitue pour le PS un électron libre d'autant plus incontournable qu'elle est devenue populaire**

sion (FACE). Certains lui sont restés fidèles ; mais ce n'est plus la même chose et personne, parmi tous ceux que nous avons contactés, n'a accepté de parler à visage découvert. « Je n'ai pas de problèmes avec les patrons. J'ai un problème avec le Medef institutionnel », proteste la ministre avec agacement. « Mon ministère n'est pas seulement celui des salariés. C'est aussi celui des entreprises », répète-t-elle. Avant, il y avait le CNPF. Après, il y a eu le Medef. Le nouvel opposant politique.

Bien plus que d'autres ministres, Martine Aubry incarne aujourd'hui la disciple presque caricaturale de la gauche « plurielle », qu'elle n'a eu de cesse, au reste, de chercher à séduire. Toutes les lois qu'elle a défendues sont le résultat de savants compromis

« C'est simple, si vous lui dites : "Il y a deux solutions, l'une praticable sans tout mettre sens dessus dessous, et l'autre, qui chamboule tout, mais qui peut nous amener à se heurter à..." », c'est sûr, elle va choisir la seconde »

**Un conseiller**

avec les socialistes, les communistes, les Verts et, dans une moindre mesure, le MDC, associés, en amont, sur tous les projets. Qui n'a pas eu son amendement ? Les collectionner était même devenu source de compétition entre le communiste Maxime Gremetz et Yves Cochet (Verts). « C'est ça aussi, la politique. Je n'ai pas souffert de la gauche "plurielle". Au contraire, ils nous ont plus aidés qu'autre chose. Les Verts ont bien porté les projets de société. Les communistes nous ont parfois emmerdés, mais, sur le contrôle des fonds publics, ils

avaient raison », juge Martine Aubry. Qu'importent alors les concessions, les conciliabules de dernière minute derrière le « perchoir » de l'Assemblée à la faveur d'interruptions de séance parfois tendues. A chaque fois, le débat parlementaire s'est conclu sous les applaudissements de la gauche unie, mais avec la sentence finale, invariable, de la ministre : « L'équilibre du texte a été maintenu. »

Quarante mois d'affiliée, Martine Aubry a utilisé à fond la recette du symbole et de l'impulsion politique, en tentant de les combiner avec le pragmatisme économique. « Elle a un très grand sens politique, elle sent bien les choses. Rares sont ceux qui, comme elle, peuvent faire la synthèse du politique et du technique », souligne celui qui fut le directeur de son cabinet de

juin 1997 à juillet 2000, Dominique Marcel, et a rejoint maintenant Matignon.

« Elle préserve l'essentiel de ses mesures, mais elle est aussi capable de faire passer les intérêts politiques avant toute chose », confirme l'un de ses conseillers qui, lui, préfère conserver l'anonymat. Avant, Martine Aubry était la ministre du social. Après, celle qui a longtemps boudé le PS est devenue un poids lourd du parti en particulier et de la politique en général. Dans les sondages, les Français l'imaginent première ministre et saluent

volontiers son action. Le volontarisme en politique, voilà justement ce que veut incarner, non sans succès, Martine Aubry.

Cette mutation a provoqué l'irritation grandissante, puis la colère de la CFDT, furieuse de perdre son statut d'interlocuteur privilégié du pouvoir et de se voir supplantée par les partis de la gauche « plurielle », voire par les associations. Dès lors, entre la centrale de Nicole Notat et Martine Aubry, la rupture est devenue inévitable, et les anathèmes ont claqué. « Je regrette que la place et le rôle des partenaires sociaux se soient dégradés » pendant son ministère, a assené, début octobre, la secrétaire générale de la CFDT dans un entretien au magazine *Liaisons sociales*.

Curieuse situation encore, pour celle qui se dit toujours de « culture cédétiste » et qui se voit, aujourd'hui, accusée « d'étouffer la société civile » par un homme, Edmond Maire, qu'elle décrit comme son « père spirituel » et qu'elle a, effectivement, côtoyé toute petite chez ses parents ! « Martine Aubry apparaît maintenant comme un des acteurs majeurs de la régression culturelle de la gauche, une gauche autoritaire qui remet en selle un Etat jacobin. Une gauche politicienne repliée sur elle-même », fustige l'ancien dirigeant de la CFDT dans un entretien à *Libération* du 17 octobre. Elle est « très interventionniste, mais pas blasée », la félicite, en revanche, Marc Blondel, secrétaire général de FO. « J'ai l'avantage de ne pas avoir connu d'autre ministre pour faire des comparaisons, mais pour moi, c'est une militante politique, assez entière, et, en général, je trouve cela plutôt respectable », assure son homologue de la CGT, Bernard Thibault.

Il est vrai que, pendant trois ans, Martine Aubry a occupé le devant de la scène politique et l'actualité sociale, en remplissant une bonne partie du cahier des charges défini par la plate-forme électorale du Parti socialiste. En 1997, il y a eu les emplois-jeunes et la première loi de financement de la Sécurité sociale avec la réforme, houleuse, de l'aide de garde d'enfant à domicile (AGED) ; en 1998, la première loi sur les 35 heures, la loi de lutte contre les exclusions et un autre budget de la « Sécu », avec l'inévitable discussion sur les dépenses d'assurance-maladie ; en 1999, la couverture maladie universelle (CMU), la seconde loi sur les 35 heures et la troisième loi de financement de la Sécurité sociale, qui contenait, en plus, toute l'architecture financière de la réduction du temps de travail.

A eux seuls, ces huit textes emblématiques ont représenté près de 424 heures de débats rien qu'à l'Assemblée nationale (26 h 10 pour les emplois-jeunes, 42 h 45 pour la CMU, 79 h 49 pour la seconde loi 35 heures...), sans compter le travail en commission ni le Sénat. Soit, à raison de journées de douze heures, l'équivalent de 36 jours d'affilée... C'est moins que ne le prétend Martine Aubry, mais beaucoup plus que le parcours réalisé par d'autres ministres. Il n'y a guère que le PACS (106 heures de débat), défendu par sa rivale Elisabeth Guigou, pour pouvoir concurrencer ces travaux d'Hercule, auxquels se sont ajoutées les « visites

sur le terrain ». Même si, là encore, elles sont bien moins nombreuses que ce qu'affirme la ministre, elles l'ont menée des quartiers Nord de Marseille à ceux du Neuhof, à Strasbourg, chez des fabricants de bière ou de saxos, pour promouvoir « ses » lois, en particulier celle des 35 heures, qui porte son nom.

C'est que Martine Aubry avait une revanche à prendre. Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au pire moment de la crise économique, de 1991 à 1993, dans le gouvernement d'Edith Cresson puis celui de Pierre Bérégovoy, elle avait pris sur elle d'annoncer, au lendemain de la débâcle socialiste de 1993, la pire des nouvelles : la France atteignait le cap des 3 millions de chômeurs. Durant son premier passage Rue de Grenelle, plus de 287 000 nouveaux chômeurs avaient été enregistrés. Les Français ne lui en ont jamais tenu rigueur mais, cinq ans plus tard, de retour à l'hôtel du Châtelet, Martine Aubry n'a rien oublié de

prendre à partie par des salariés ou des exclus sur le thème de la crise. Aujourd'hui, elle est interpellée par des employeurs sur les pénuries de main-d'œuvre...

« Nous avons su redonner confiance aux Français », martèle Martine Aubry. Emplois-jeunes, 35 heures, CMU... Sur tous ces sujets, sa combativité a séduit, y compris dans les rangs des jeunes élus socialistes. Et, malgré ses piques parfois peu amènes contre ses collègues, sa loyauté vis-à-vis du premier ministre, dont elle n'était pas une proche, n'a jamais été prise en défaut. L'entretien hebdomadaire du mardi entre Lionel Jospin et Martine Aubry n'a pas souffert d'accros.

La « holding » Aubry, avec ses deux ministres délégués (Claude Bartolone, Ségolène Royal) et ses trois secrétaires d'Etat (Nicole Péry, Dominique Gillot, Guy Hascoët) a donc couvert un champ de plus en plus vaste : l'emploi, la ville, la santé, la protection sociale, la formation professionnelle, l'intégration et, plus récemment,

« Je ne crois pas m'être durcie, je crois m'être blindée. Pour moi, les gens durs sont cyniques. Je ne le suis pas. Sinon, je n'aurais pas mis autant d'énergie, j'aurais surfé sur les sujets »

ces années noires. Ni l'incapacité du politique à endiguer les vagues de licenciements et l'exclusion ni l'impuissance dans laquelle elle s'était trouvée face à la forteresse de Bercy, qui disposait alors des pleins pouvoirs budgétaires. « J'ai très mal vécu 1993 », dit-elle encore aujourd'hui, en décrivant un « terrible sentiment d'échec ».

De Lionel Jospin, dont elle était l'alliée et non l'obligée, elle a exigé dès le départ - et obtenu - un ministère hors normes et une place de choix dans les discussions avant arbitrages. Des arbitrages souvent gagnés, brandis comme des trophées et qui ont contribué à alimenter une franche hostilité entre Martine Aubry et l'ancien ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn.

Au fil des mois, tandis que l'influence de « DSK », victime des affaires, s'est évanouie, celle de « Martine » s'est accrue de façon exponentielle dans la Jospinie. Aujourd'hui, elle peut quitter ce gouvernement, qui a axé toute la première moitié de la législature sur la réduction du chômage et des inégalités, en se parant d'un bilan flatteur.

La baisse du chômage a atteint un niveau « jamais égalé depuis trente ans », comme se complaisait à le souligner les communiqués du ministère, et les comptes sociaux, à l'exception notable de l'assurance-maladie, ont renoué avec des excédents inespérés jusqu'alors. Certes, la ministre a bénéficié, avant tout, d'une forte croissance, mais ses lois ont indubitablement accéléré le mouvement. Surtout, elles ont accredité le sentiment, dans l'opinion publique, que les politiques n'étaient pas réduits à l'impuissance. Avant, la ministre se faisait

l'économie solidaire. Un empire qui a accumulé les chantiers et les réformes, en se gardant bien, toutefois, de s'impliquer dans le dossier des retraites.

DE l'IVG aux 35 heures, en passant par le redressement des comptes de la « Sécu », ce ministère a vécu, trois ans durant, à un rythme effréné. Tout n'est pas achevé. Des chantiers, comme la formation professionnelle, le droit des malades, la prestation dépendance des personnes âgées ou la réforme des institutions médico-sociales, restent en jachère. Tous ont été préparés sans que Martine Aubry, boulimique de travail, délègue, ou très peu, de ses prérogatives. Ministre sous sa tutelle ou proche conseiller, tous en ont fait l'expérience. A l'un d'entre eux, qui s'était montré un peu trop directif dans une note, la chemise était revenue annotée d'un sec : « Je vous rappelle que c'est moi la ministre. »

La première année, au dire de l'équipe qui l'a entourée, a été la pire. « Il fallait tout faire, et vite, raconte un conseiller. Nous avons dû, en même temps, achever les emplois-jeunes, la première loi de financement de la Sécurité sociale et préparer celle sur les exclusions. En décembre, nous étions tellement fatigués que nous n'avons pas pu monter le mouvement des chômeurs. Nous ne l'avons pas sous-estimé, nous n'étions tout simplement pas en état de l'estimer. A sept ou huit, nous avons préparé, toute une nuit, la conférence de presse de la ministre sur les Assedic occupées. A cette époque, je me souviens d'avoir vu des gens à l'état de zombies dans le ministère. » « L'année suivante, nous avons bien été obligés de travailler un peu différemment », ajoute-t-il.



Entre la CFDT de Nicole Notat et Martine Aubry, la rupture a été inévitable (à gauche).

Une autre franche hostilité s'est installée entre Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn (au centre).

27 juin 1999. En visite à Arles avec Dominique Voynet (ci-contre).



Mais le rythme est resté soutenu. « Martine Aubry disait qu'elle avait un vrai pouvoir et qu'elle avait le devoir de l'utiliser pour faire bouger les choses. C'est simple, si vous lui dites : "Il y a deux solutions, l'une praticable sans tout mettre sens dessus dessous, et l'autre qui chamboule tout mais qui peut nous amener à se heurter à..." », c'est sûr, elle va choisir la seconde », témoigne un autre conseiller. « Avec elle, quelques phrases doivent pouvoir se transformer en quelques heures en une circulaire de plusieurs pages », précise un troisième. Les préfets en savent quelque chose, qui ont tous été mobilisés, parfois sans ménagement, pour faire appliquer les textes sur le terrain. « Il fallait réhabiliter la politique. On a fait ce qu'on a dit », justifie la ministre.

Dans cette frénésie de réformes, la vie, Rue de Grenelle, n'a rien eu d'un long fleuve tranquille. Martine Aubry a reçu des coups, en a donné. Il fallait parer. A l'été 2000, sur les conseils de

Claude Bartolone, soutenu par Dominique Marcel, une « communicante », Anne-Sylvie Schneider, ancienne collaboratrice de Laurent Fabius, a été appelée en renfort pour tenter d'adoucir l'image dure et autoritaire de la ministre. Des articles au vitriol parus dans la presse l'ont meurtrie. Ils ont laissé des traces. A l'évocation d'un portrait d'elle, Martine Aubry se cabre : « Mettez : une môle, caractéristique, qui ne fout rien ! » A tous ceux, nombreux, qui jugent qu'elle s'est durcie pendant ces quarante mois de pouvoir, elle répond : « Je ne crois pas m'être durcie, je crois m'être blindée. » Une pause. « Strauss-Kahn m'y a bien aidée. » Puis : « Pour moi, les gens durs sont cyniques. Je ne le suis pas. Sinon, je n'aurais pas mis autant d'énergie, j'aurais surfé sur les sujets. »

A l'exception de Pascal et de Christophe, ses officiers de sécurité – baptisés « Les hommes au parapluie à fleurs », parce qu'ils se distinguaient des autres dans la

cour de l'Élysée, le jour des conseils des ministres, en portant l'ombrelle colorée de la ministre –, et hormis quelques personnes comme Jean-Marc Germain (emploi), Bruno Macquart (protection sociale) ou Frédéric Martel, l'homme des discours, très peu de membres de son cabinet achèveront leur parcours en même temps qu'elle.

Les uns ont jeté le gant en cours de route, les autres ont été recasés avant le départ de leur ministre. Olivier Davanne (économie) a aujourd'hui créé sa propre société ; Nicolas Veron (entreprises) est parti tenter sa chance dans l'économie ; Pierre-Louis Bras (protection sociale) est directeur de la Sécurité sociale ; Olivier Faure (Parlement) a rejoint, comme directeur adjoint de cabinet, François Hollande. Certains, comme Yves Barou, actuellement directeur des ressources humaines chez Thomson, ne sont venus que le temps de l'élaboration d'un projet de loi. Cette équipe hétérocli-

te, qui regroupe des rocardiens, des « hollandiens », des cédétistes et des purs « aubryistes », s'est soudée, parfois contre les coups de colère de la ministre. Il est vrai que le temps leur en a fourni l'occasion. Depuis la création du ministère en 1906, un seul prédécesseur, à l'époque pompidolienne, est resté plus de trois ans et quatre mois dans ce fauteuil exposé.

**P**AR pudeur, mais aussi par crainte, parce qu'ils savent qu'elle ne restera pas longtemps éloignée des lieux de pouvoir, ces témoins de la vie quotidienne à l'hôtel du Châtelet tiennent à rester anonymes. « Martine Aubry est capable de vous agoniser d'injures et puis, dans l'heure, de se montrer absolument charmante. En réalité, elle ne sait pas manager les gens », affirme un ancien conseiller.

Cette tâche était du ressort de son directeur de cabinet, Dominique Marcel, issu des finances, et qui peu à peu est parvenu à ses fins en

écartant la « bande à Martine », les intimes, Catherine Martin, Pierre-Louis Rémy ou Jean-François Alessandrini. Ils ne sont que deux, Pierre de Saintignon, pilier de la loi emplois-jeunes, et Benoît Hamon, son conseiller politique, à la suivre à Lille. Le premier, adjoint à la mairie, a quitté très rapidement le cabinet pour préparer la campagne municipale. Le second doit approfondir les liens avec le parti. Martine Aubry ne laisse jamais rien au hasard.

Calculatrice et bûcheuse, elle prépare ses « coups » longtemps à l'avance, qu'il s'agisse d'un projet de loi ou de son avenir politique. D'où cette démarche, inédite, de quitter un gouvernement où elle occupait la troisième place (la deuxième avant l'arrivée de Laurent Fabius) pour aller décrocher un fauteuil de maire. Ce faisant, elle se positionne en politique respectueuse de « ce qui a été dit » sur le non-cumul des mandats. « Au bout de trois ans, j'ai eu ma dose de castagne, j'ai apporté ce que je devais apporter. J'ai besoin de me réalimenter », dit la dauphine désignée de l'actuel maire de Lille, Pierre Mauroy, élue pour la première fois députée du Nord en 1997. Sa démission a commencé à nourrir la chronique très tôt.

Dès 1998, Martine Aubry a en effet annoncé, prudemment, son ambition de quitter le gouvernement au moment des élections

Chaque année, la Grande Braderie de Lille a fourni à la ministre de l'emploi une occasion supplémentaire de soigner la gauche « plurielle » en conviant Dominique Voynet ou en déambulant dans les stands avec Michelle Demessine. Surtout, Martine Aubry compte sur son parcours national et ses lois pour gagner ces électeurs de gauche dont elle a besoin pour conquérir le beffroi.

**C**ET ancrage local lui est nécessaire, mais personne n'ignore les arrière-pensées qui animent la candidate. Après trois ans de « castagne » avec la droite, elle fait désormais figure également de candidate potentielle au poste de premier ministre, voire au-delà si Lionel Jospin s'use et trébuche. « Elle sort indemne aujourd'hui. Elle va donc se comporter comme un électron libre, un peu comme un vice-président à l'américaine », analyse un socialiste proche de Martine Aubry.

Au sein du PS, dont elle devrait rejoindre la direction, sa place reste néanmoins particulière. « Elle entretient une marginalité congénitale par rapport au collectif », poursuit cet ami. Et, bien qu'elle réunisse régulièrement une trentaine d'élus, dont les fidèles François Lamy, Odette Grzegorzulka, Jean Codognès ou Robert Gaïa, l'« aubryisme » n'exis-

## Avant, les Français jugeaient la ministre de l'emploi « sympathique ». Aujourd'hui, 54 % « lui feraient confiance à Matignon »

municipales, « en mars 2001 ». Puis elle a laissé entendre qu'elle pourrait partir « à la fin de l'année ». Cette perspective a été avancée « à l'automne ». Comme toutes les pressions, celle-ci a agacé Matignon. Trop tard ! Les conditions mêmes de son départ, imposées par elle, témoignent de l'autonomie qu'elle a acquise en trois ans. « Personne ne doute qu'elle va gagner ces élections. Il n'y a pas besoin d'une préparation. C'est un peu du confort », remarque Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée.

Depuis des mois, de toute façon, la ministre a revêtu, à mi-temps, ses habits de candidate. Les contrôleurs du TGV Paris-Lille la connaissent bien. Bonhommes, ils la saluent d'un « Bonjour, Martine ! » « Je ne sais pas construire un programme si je ne suis pas immergée dedans », justifie-t-elle. Pour elle, des militants socialistes se sont mis à plancher sur dix thèmes. « Du stationnement au lien social », rien, encore une fois, n'est laissé au hasard. D'autant que ces derniers mois ont été riches de difficultés pour la métropole lilloise, avec la grève des sans-papiers, la fermeture d'une usine Unilever ou la mort d'un adolescent tué par un CRS. Dans cette ville « où les classes moyennes ont disparu » et où l'association Attac prend de l'essor, Martine Aubry ne redoute pas tant son adversaire de droite, Christian Decocq, que ses concurrents de gauche et d'extrême gauche.

Pour l'heure, les Verts, très actifs, refusent toute alliance avec le PS. Lutte ouvrière, désormais présente aux conseils municipaux, a réalisé un score non négligeable aux dernières élections et ne ménage pas les socialistes. Le PCF, en revanche, se montre plus conciliant. Le secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, probable chef de file des communistes, devrait devenir, en cas de victoire de la gauche, l'adjointe de Martine Aubry.

te pas. Il ne peut rivaliser avec le cercle des jospinistes, des fabiusiens ou même des ex-rocardiens. Les contributions pour le congrès du parti, à Grenoble, le prouvent. Partie trop tôt avec un texte dans lequel elle livrait sa profession de foi – « Construire une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle » –, elle n'a pas su rassembler autour d'elle des figures de poids. A la place, c'est un pôle jospino-rocardien qui s'est mis en place. Mais se soucie-t-elle vraiment d'avoir un « courant » ? Son ambition va au-delà.

Tout en confessant leur admiration pour son énergie, ses pairs, qu'ils soient ministres en exercice ou militants, avouent s'en méfier. « Avec elle, on ne sait jamais. Un jour, elle vous encense et vous cajole. Le lendemain, elle vous tombe dessus à bras raccourcis », affirme un ministre. « Elle entretient des rapports complexes avec beaucoup de monde », reconnaît un député.

Ses proches racontent que, pendant deux ans, Martine Aubry n'a cessé de les mettre en garde contre Laurent Fabius, puis qu'elle leur a affirmé le contraire, du jour au lendemain... C'est ainsi que, consultée préalablement par Lionel Jospin, elle a soutenu la candidature de l'ancien premier ministre pour remplacer Christian Sautter à Bercy. Sa popularité, mesurable, constitue aujourd'hui son meilleur soutien.

En visite avec sa collègue dans le Gard, le 6 septembre, éberlué, le ministre de l'agriculture, Jean Glavanny, s'était entendu gratifier, à sa sortie d'hélicoptère, d'un « Au revoir, monsieur Aubry ! » Avant, les Français jugeaient la ministre de l'emploi « sympathique ». Aujourd'hui, 54 %, selon un sondage paru cet été dans *L'Expansion*, « lui feraient confiance à Matignon ». Et il n'y aura pas de gauche sans elle. C'est son capital le plus précieux pour un nouvel « après ».

Isabelle Mandraud



6 septembre 1997. Pierre Mauroy et sa dauphine désignée, à la Braderie de Lille (à gauche).

13 octobre 1999. Lors du vote définitif de la loi sur le pacs, présenté par sa rivale Elisabeth Guigou (ci-contre).

20 avril 2000. Une loyauté sans faille vis-à-vis de Lionel Jospin (à droite).



# La Flandre en proie au démon séparatiste

L'UNITÉ de la Belgique est-elle une fois de plus menacée par les résultats des élections municipales du 8 octobre ? L'extrême droite a enregistré une forte progression en Flandre (nord du pays, néerlandophone), alors qu'elle s'est effondrée en Wallonie (Sud francophone). Pourtant, la Flandre est l'une des régions « les plus riches, les plus calmes et les plus sûres du monde », rappelait récemment le quotidien flamand *De Morgen* : son taux de chômage est de 6,9 %, alors que celui de la Wallonie s'élève à 18 % !

La Flandre fait partie de ces régions européennes où l'extrême droite se porte bien, comme l'Italie du Nord avec la Ligue d'Umberto Bossi, ou de la Carinthie autrichienne avec le FPÖ de Jörg Haider. « L'extrême droite exploite l'égoïsme d'un électoral de nantis qui cherche à défendre ses privilèges et se soucie peu de solidarité », estime Vincent de Coorebyter, directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques.

Le Vlaams Blok (« bloc flamand »), principal parti d'extrême droite en Flandre, tient en effet un discours sécuritaire et anti-immigrationniste comparable à celui du Front national en France ; mais il est, en plus, séparatiste. Il réclame ainsi l'organisation d'un référendum sur la politique de l'immigration et la suppression du principe du regroupement familial. Mais il demande aussi l'instauration d'un « principe de préférence » en matière d'emploi, de logements et d'avantages sociaux, au profit de ceux qui ont la « nationalité flamande ». La nationalité flamande n'existe pas, puisque la Flandre est une région belge. Le principe de préférence vise donc non seulement les étrangers, mais aussi les francophones belges.

Ce discours séparatiste est fortement raciste : « Il repose sur l'idée que la communauté ne peut s'épanouir que seule - les Flamands sans les Wallons - faute de quoi son identité disparaît », analyse Manuel Abramowicz, auteur d'ouvrages sur l'extrême droite et collaborateur du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, organisme fédéral belge.

Un tel discours peut toutefois trouver un écho dans l'opinion flamande, encore traumatisée par une longue discrimination francophone : tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le français a été la langue des classes dominantes. Les Flamands, qui parlaient différents patois locaux, étaient condamnés à mort par des juges qui s'exprimaient en français. Pendant la première guerre

mondiale, des soldats flamands ont été commandés par des officiers francophones dont ils ne comprennent pas les ordres. Il a fallu attendre 1932 pour que le néerlandais devienne la langue officielle de la Flandre.

Pendant la deuxième guerre mondiale, la collaboration a touché à peu près autant le milieu francophone que la Flandre, certains Flamands espérant ainsi faire aboutir leur revendication indépendantiste. Mais à la Libération, l'épuration a visé une proportion plus importante de Flamands, et a nourri la revendication d'une amnistie générale et inconditionnelle, soutenue par le Vlaams Blok.

## MONOPOLE DE L'OPPOSITION

Le séparatisme prôné par ce parti flatte l'égoïsme régional au détriment de la solidarité nationale : la Flandre, devenue prospère, ne doit plus être la vache à lait d'une Wallonie encore marquée par les crises du charbon et de l'acier, et enlisée dans les conflits sociaux. Le Vlaams Blok soutient ceux des Flamands qui demandent une scission de la Sécurité sociale

et une régionalisation de la fiscalité, pour ne plus payer l'indemnisation des chômeurs wallons et pour mieux profiter de la redistribution de l'impôt.

A Anvers, le Vlaams Blok a conquis 33 % des électeurs, au lieu de 28 % en 1994. Les habitants des beaux quartiers ont délaissé la droite traditionnelle. Sans doute est-ce un effet pervers du « cordon sanitaire », c'est-à-dire de la grande coalition des partis démocratiques mise en place pour empêcher le Vlaams Blok d'administrer la ville. L'identité des partis s'est diluée dans un vaste ensemble nécessairement centriste, et l'électorat de la droite traditionnelle s'est tourné vers un parti resté ferme sur ses principes. En outre, les électeurs mécontents du pouvoir en place n'ont pu émettre de vote protestataire qu'en se prononçant pour le Vlaams Blok, seul parti siégeant dans l'opposition. Du coup, sociaux-chrétiens et écologistes se demandent maintenant s'il est bon de laisser à ce parti le monopole de l'opposition.

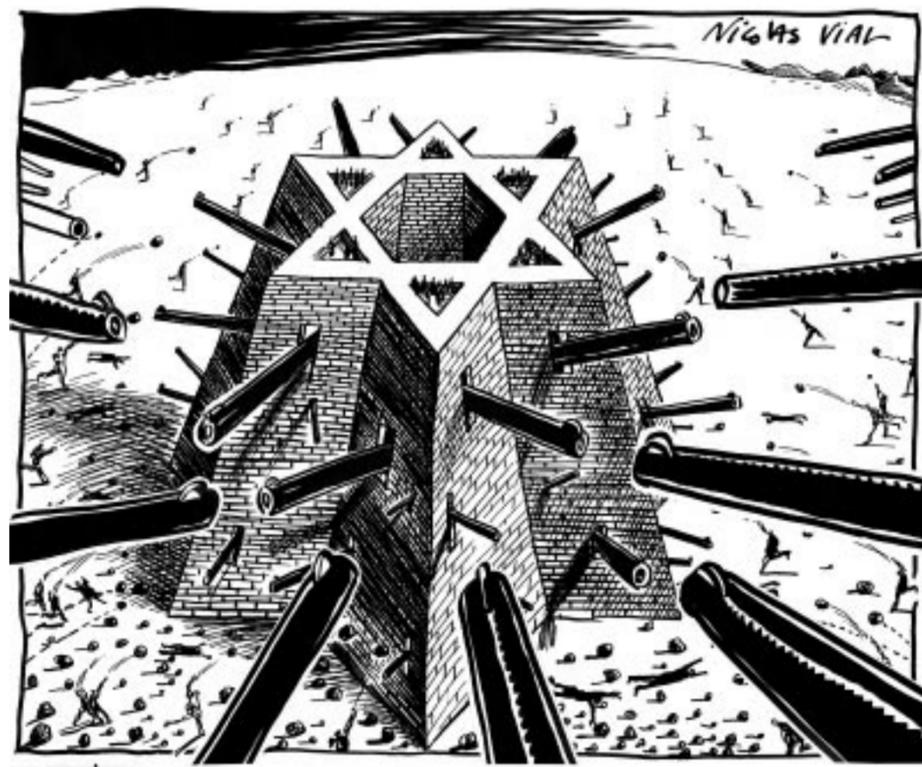
La progression du Vlaams Blok est certainement liée, enfin, à la personnalité de son leader charis-

matique, Filip Dewinter, qui tend à incarner un extrémisme « fréquentable ». « Il a pourtant démarré sa carrière chez les néonazis », affirme M. Abramowicz : « Il se travestit pour élargir son électoral, comme l'a fait Jörg Haider, et comme le préconise Bruno Mégret. » L'absence de personnalité de poids, côté wallon, a d'ailleurs contribué à l'effondrement de l'extrême droite, divisée en multiples fractions inconnues du grand public.

Volontiers taxé de francophilie aiguë, le grand quotidien *Le Soir* avait rappelé, dans son édition du 11 octobre, que les Wallons aussi peuvent manifester des sentiments racistes ou xénophobes. Ce quotidien a évoqué les conclusions d'un sondage Eurobaromètre commandé en 1997 par la Commission européenne : les Belges faisaient partie des peuples européens jugés les plus racistes. Ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon de 16 154 citoyens de l'Union, estimait que les Wallons, bien que plus modérés que les Flamands, seraient plus racistes que l'ensemble des citoyens européens.

Rafaële Rivais

## Tensions par Nicolas Vial



# Menaces sur la coalition argentine

DIX MOIS après son arrivée au pouvoir en Argentine, le président Fernando de la Rúa (radical) affronte une grave crise politique, qui menace de déboucher sur une rupture de l'Alliance de centre gauche, élue il y a un an, et qui regroupe l'Union civique radicale (UCR) et le Front pour un pays solidaire (Frepsa). Le remaniement ministériel, effectué le 5 octobre, suivi d'une série rocambolesque de démissions, dont celle du vice-président Carlos « Chacho » Alvarez (Frepsa), a créé un climat d'incertitude à Buenos Aires, alors que sur le plan économique les mesures prises par le gouvernement se sont révélées inefficaces pour sortir le pays d'une profonde dépression.

En désaccord avec les nouvelles désignations ministérielles, M. Alvarez, représentant l'aile gauche du gouvernement, a durement critiqué le maintien de fonctionnaires impliqués dans le scandale des pots-de-vin qui auraient été versés au Sénat pour faire approuver la loi sur la réforme du droit du travail, en avril dernier. Parmi eux figure Fernando de Santibanes, chef des services secrets (SIDE), banquier et ami personnel du chef de l'Etat, qui est soupçonné d'avoir financé les pots-de-vin.

Depuis de longues semaines, M. Alvarez réclamait avec véhémence que toute la lumière fût faite sur cette retentissante affaire de corruption. En tant que président du Sénat, M. Alvarez avait refusé d'assister aux sessions de la Chambre exigeant que les onze sénateurs impliqués démissionnent. L'ancien vice-président, qui bénéficiait au sein du gouvernement de la plus haute cote de popularité, avait déposé personnellement une plainte devant la justice.

M. Alvarez, qui a fait de la lutte contre la corruption son principal cheval de bataille, prônait également un changement de politique économique.

Le président de la Rúa n'a pas tenu compte des critiques de son allié politique. L'unique portefeuille qui reste entre les mains du Frepsa est celui du développement social, détenu par Graciela Fernandez Meijide. A la tête de la justice, le chef de l'Etat a nommé son frère, Jorge de la Rúa, qui était jusqu'alors chef du cabinet.

Le ministre de l'économie, José Luis Machinea, a vu ses pouvoirs renforcés puisqu'il a récupéré le ministère de l'infrastructure et du logement. Le remaniement a d'ailleurs confirmé la prédominance des économistes, qui détiennent quatre des dix postes ministériels. Cette reprise en main de la conduite économique est interprétée comme un signal visant à reconforter les investisseurs étrangers et le Fonds monétaire international (FMI).

La nouvelle équipe semble bénéficier de l'approbation du secteur patronal. Elle devra toutefois faire oublier au pays les échecs des derniers mois, notamment sur le plan social. M. Machinea a déjà procédé à une augmentation des impôts et à une réduction des salaires de quelque 140 000 fonctionnaires. Ces mesures fort impopulaires n'ont que très légèrement corrigé le déséquilibre budgétaire et l'énorme déficit fiscal. Elles n'ont pas freiné la montée du chômage, qui selon les chiffres officiels est passé de 13,8 % à 15,4 % au cours des huit premiers mois de gouvernement de M. de la Rúa.

Près de 30 % des Argentins, soit 10 millions de personnes parmi les-

quelles 40 % d'enfants, vivent dans la pauvreté, selon un rapport de la Banque mondiale publiée à Buenos Aires. La perspective de croissance sur l'année ne dépasse pas 1,7 %, soit la plus faible d'Amérique latine. Critiqué pour son manque d'initiative et son absence de leadership, le président de la Rúa est la cible de nombreux secteurs de la société. La couverture d'un important magazine politique publie cette semaine une photo du chef de l'Etat, avec le titre : « La plaisanterie de l'année ». Les attaques les plus dures proviennent de son propre parti, l'UCR, qui réclame des changements dans la politique économique et le départ du gouvernement de M. Santibanes.

## « LE VIDE DU POUVOIR »

Les radicaux reprochent aussi au président de la Rúa l'influence exercée par son entourage. D'un naturel méfiant, le chef de l'Etat a placé sa confiance dans sa famille proche, sa femme, son frère, des cousins mais aussi ses deux fils. Paradoxalement, le président de la Rúa a reçu le soutien de l'opposition péroniste. L'ancien président Carlos Menem a exprimé publique-

ment sa satisfaction de voir Carlos « Chacho » Alvarez quitter le gouvernement alors que les gouvernements péronistes ont suggéré de possibles accords avec le président de la Rúa pour résoudre les problèmes socio-économiques.

A l'appel de l'aile dissidente de la Confédération générale du travail (CGT), des milliers de personnes ont manifesté, mercredi 11 octobre, devant la Casa Rosada, le palais présidentiel, pour dénoncer « le vide du pouvoir en Argentine » et protester contre une politique économique « qui affame le peuple ». Pour sa part, le chef de l'Etat considère qu'il s'agit de turbulences passagères. Fuyant généralement les interviews, le chef de l'Etat a multiplié, ces derniers jours, ses apparitions à la télévision où il répète inlassablement, devant les caméras, qu'il « n'y a pas de crise et que le président gouverne ». Mardi 10 octobre, il a nommé comme président provisoire du Sénat le sénateur radical Mario Losada. Ce dernier sera l'homme chargé du pouvoir exécutif en cas d'absence du chef de l'Etat.

Christine Legrand

## RECTIFICATIFS

### DROITS DE L'HOMME

Dans l'article publié dans *Le Monde* du 3 octobre sur l'entrée en vigueur de la convention européenne des droits de l'homme au Royaume-Uni, il fallait lire que le plaignant, non seulement britannique mais également étranger, aura désormais le droit « de saisir les tribunaux locaux pour imposer le respect des règles édictées » non pas à Bruxelles mais à

Strasbourg, où siègent les quarante et un juges de la Cour européenne des droits de l'homme. Et c'est en 1966, et non en 1972, que Londres a reconnu la juridiction de cette Cour.

### SIVA, DIEU HINDOU

Nous avons écrit par erreur dans la rubrique « En vue » (*Le Monde* du 5 octobre) que Siva était vénéré par les bouddhistes. Il s'agissait bien évidemment des hindouistes.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Diversions judiciaires

PRIVATION ponctuelle de liberté, la mise en garde à vue n'est pas une décision ordinaire. Elle induit que les personnes visées cachent des secrets à la justice qu'il va falloir tenter de leur extorquer en faisant pression sur elles. Les magistrats connaissent bien sa portée symbolique puisque, dès lors qu'ils sont confrontés à des affaires d'Etat, médiatiquement spectaculaires et politiquement sensibles, ils hésitent le plus souvent à utiliser cette arme procédurale. C'est ainsi, par exemple, que les protagonistes de l'affaire des écoutes de l'Élysée (à l'instruction depuis 1993), ceux du montage policier contre les Irlandais de Vincennes (toujours instruites alors que les faits remontent à dix-huit ans !) ou encore le personnage principal de ses propres mésaventures judiciaires qu'est Roland Dumas n'ont jamais été placés en garde à vue.

Or voici qu'un juge d'instruction parisien vient d'utiliser la garde à vue contre deux professions dont le droit au secret professionnel fait partie des libertés fondamentales. Journalistes et avocats ont ceci de commun qu'ils ont le droit d'opposer aux curiosités des juges le secret qui protège leur relation avec leurs sources pour les uns, leurs clients pour les autres. La démocratie est par essence un jeu complexe et contradictoire de libertés : dans sa quête de vérité, la justice doit en même temps respecter la liberté de l'information et les droits de la défense.

Il faut donc supposer que le juge d'instruction Marc Brisset-Foucault avait des raisons impérieuses et décisives pour franchir cette limite, en plaçant en garde à vue,

durant deux jours pleins, le journaliste de télévision Arnaud Hamelin et les avocats fiscalistes Alain Belot et Alain Guilloux. Or tel n'est pas le cas, à tout le moins. Les trois hommes sont les protagonistes de l'enregistrement, puis de la diffusion, via nos colonnes, de la confession posthume d'un des financiers occultes du RPR, à l'époque où Jacques Chirac en était le chef, Jean-Claude Méry. Les placer en garde à vue, c'était laisser entendre que cette cassette était douteuse, ses conditions d'enregistrement bizarres et celles de sa révélation encore plus curieuses.

Le chef de mise en examen retenu contre notre confrère Arnaud Hamelin - recel de violation du secret professionnel — fait litte de ces soupçons puisqu'en ne mettant aucunement en cause les conditions d'enregistrement de ce témoignage, il confirme son authenticité et sa crédibilité. Mais il frise le ridicule puisqu'il laisse entendre que ce document d'intérêt public n'aurait jamais dû être diffusé et aurait dû rester dormir dans le secret d'un cabinet d'avocat.

Arnaud Hamelin a respecté sa mission de journaliste : révéler au grand jour un document d'intérêt public dont la justice a pu ensuite se saisir et dont elle admet qu'il est, sinon une preuve, du moins une pièce à conviction essentielle dans ses enquêtes sur la corruption en Ile-de-France. C'est peut-être cela que certains juges n'acceptent pas : que des journalistes mènent leurs enquêtes librement, avec esprit critique, sans se transformer en auxiliaires et en thuriféraires, en toute indépendance et en ayant, parfois, une longueur d'avance.

## Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarrau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

## Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Manquerons-nous de charbon cet hiver ?

NAGUÈRE encore la pénurie de charbon, qui, depuis la Libération hypothéquait notre relèvement économique, avait fait place sinon à une véritable surproduction, du moins à une abondance relative. La situation vient de changer une fois de plus. Certains industriels s'inquiètent de voir leurs approvisionnements redevenir difficiles. Sommes-nous donc menacés de manquer de charbon cet hiver ?

Pendant les neuf premiers mois de 1950, la demande a diminué de plus de 5 millions de tonnes. Les raisons en sont simples : conjonction imprévue d'une excellente hydraulicité et d'un hiver très clémente ; liquidation des stocks constitués par les industriels et les grossistes. En effet, au cours du premier semestre, bien des entreprises ont connu des difficultés de trésorerie. Les acheteurs, en outre, attendaient une baisse et pen-

saient pouvoir s'approvisionner aisément.

Aujourd'hui, l'activité économique reprend, plus ou moins stimulée par les commandes militaires. A l'étranger, les pays producteurs limitent leurs exportations de houille. Au même moment, nos industriels s'épuisent et qu'ils risquent de se trouver à court. Enfin, les particuliers, qui ont négligé de s'approvisionner en été, passent des commandes qui ne peuvent être toutes satisfaites en même temps.

Mais on nous assure aux Charbonnages de France qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. La semaine dernière encore, le rythme de production rejoignait la moyenne annuelle de 1949, sensiblement supérieure à celle de 1938.

Emile Touati

(19 octobre 1950.)

## Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Israël entre en guerre civile

par Alain Joxe

DÉCLENCHÉE par le gouvernement Barak contre le peu de pouvoir souverain détenu par l'Autorité palestinienne dans les bantoustans urbains de la zone A des accords d'Oslo, et contre ses propres citoyens arabes israéliens, cette guerre est une véritable guerre civile. Elle met fin actuellement au processus de paix dans des conditions complètement irrationnelles du point de vue israélien. Il faut cependant tenter d'expliquer la stratégie du pouvoir pour définir comment sortir de la spirale qui conduira les deux peuples à la catastrophe.

Le Likoud avait été battu aux élections de mai 1999, car il était contre le processus de paix. Mais le gouvernement Barak n'a fait que freiner et violer à son tour les engagements de ses prédécesseurs. En fin de parcours, on doit admettre que, du côté israélien, il s'est agi d'une fausse négociation au cours de laquelle les colonies israéliennes en Cisjordanie et Gaza se sont accrues, et la vie quotidienne des Palestiniens a empiré.

L'impression qu'on peut avoir d'une responsabilité palestinienne dans l'impasse actuelle vient de l'oubli des détails de la négociation, et de l'idée que Barak l'avait reprise avec plus de loyauté que

Nétanyahou et autant de détermination qu'Itzhak Rabin. C'est une illusion qu'il faut d'abord dissiper. Itzhak Rabin avait posé dans les accords de Taba (Oslo II), le 28 septembre 1995, les jalons d'un processus tout différent de celui qu'on voit échouer aujourd'hui.

**Comment maîtriser l'OAS, représentée par Sharon, si le petit de Gaulle-Pasqua-Mollet, incarné par Barak, s'aligne sur l'OAS ?**

Le premier des trois « redéploiements » (retraits) de l'armée israélienne, des zones A (sous autorité palestinienne), B (sous contrôle israélien purement militaire) puis C (sous contrôle israélien), prévus dans Oslo II, devait commencer en octobre 1996. Les trois devaient être achevés en octobre 1997, et la discussion sur le statut final – Jérusalem, les réfugiés, l'eau, les colonies, etc., les points les plus difficiles – devait durer deux ans, jusqu'en octobre 1999, le régime d'occupation étant en général levé.

Il fallait, pour respecter ce rythme, une volonté sincère et obstinée d'aboutir à un traité. Elle animait sans doute Rabin, même s'il

avait lui-même relancé une politique active d'extension des colonisations. Malheureusement, il a été assassiné par un fanatique religieux, et ce fut le Likoud, avec M. Nétanyahou, qui l'emporta.

M. Barak, alors député, s'était abstenu lors du vote entérinant les

accords d'Oslo II. Cela ne l'autorisait pas, normalement, à revenir sur la signature d'Israël en tant que premier ministre. Mais pour lui, même Nétanyahou allait trop loin. A Wye River, très en retard sur le calendrier d'Oslo, le premier ministre Likoud avait obtenu, dans l'accord du 23 octobre 1998, de subdiviser en deux phases le deuxième redéploiement qui, selon Oslo II, aurait dû être terminé pour octobre 1997 ; mais il ne mit que la première phase à exécution. Nétanyahou s'engageait aussi, à Wye, à réduire, en Cisjordanie, la surface de la zone C, sous contrôle exclusif d'Israël, de 72 % à 59 % en transférant les 41 % aux zones A et B.

Tout cela fut de nouveau révisé par le calendrier obtenu par Barak à Charm el-Cheikh (4 septembre 1999), qui subdivisait le second retrait d'Oslo II en trois phases (au lieu de deux). La première phase du second retrait de l'accord consista à transférer 7 % de la zone C à la zone B. On s'arrêta là.

Au fur et à mesure que le temps passait, la « médiation » américaine se révélait incapable de compenser le freinage israélien, et le processus s'était ralenti. L'application totale des accords de Charm el-Cheikh, si elle avait eu lieu, ne donnait à l'Autorité palestinienne un contrôle exclusif que sur 18,1 % de la Cisjordanie. Wye River prévoyait des retraits, dans la première phase, au nord, dans la deuxième, au centre autour de Ramallah, et dans la troisième, au sud vers Hebron. Mais M. Barak s'est opposé au transfert de territoires situés au sud-est de Bethléem comme violant les directives du « plan Allon », un document sécuritaire d'Ygal Allon datant d'une autre époque (1969) et d'inspiration totalement militaire.

Cette chronique révèle que le système israélien, dirigé désormais par deux généraux politiquement rivaux, aboutit à une surenchère et à une impasse. Il leur paraît hors de question de prendre au sérieux une négociation diplo-

matique selon le principe « *pacta sunt servanda* » (« il faut respecter les traités »), et les gouvernements successifs continuent de se comporter comme si Israël non seulement était en guerre mais n'était pas en train de négocier une paix.

Le « gouvernement d'urgence », projeté à la suite de la rupture, marque un retour à l'état de guerre. Voyons pourquoi cette guerre, si elle se poursuit, ne peut pas être gagnée. Cette régression intervient quand les pays arabes voisins, sauf la Syrie, sont toujours à un *statu quo* acceptable à leurs frontières. Il ne s'agit plus,

Théoriquement, les Israéliens peuvent vaincre de cette guerre totalement vainqueurs en raison de leur puissance de feu : *snipers*, tanks et hélicoptères armés contre enfants armés de pierres, soutenus par quelques policiers à kalachnikov. Les Palestiniens sont actuellement assiégés par les Israéliens dans les zones A : le choc commence donc aux portes de toutes leurs villes, parce que les troupes israéliennes sont venues au contact.

Mais, sauf expulsion totale du type tenté par Milosevic au Kosovo, l'armée ne peut aboutir à une

**Il faut qu'Israël change du tout au tout de stratégie et renvoie ses militaires, devenus médiocres, à leurs « Kriegspiels » de banlieue, pour chercher une solution politique**

malgré les actions extérieures du Hezbollah libanais, d'une guerre interne-externe accompagnée d'interactions internationales.

Cette rétraction accompagne et peut-être provoque une crise profonde de l'Etat d'Israël, menacé de déchirements sociaux et communautaires. Le gouvernement mime alors l'union nationale militaire face au danger palestinien. Mais le danger palestinien n'existe plus que par l'absence de paix, c'est-à-dire par la conscience aiguë ou trouble, des Israéliens eux-mêmes, que les Palestiniens vivent révoltés sous occupation militaire, sans droits civiques, menacés de répression sociale, économique et militaire, cantonnés dans des villes encerclées et des bantoustans disjoints. La sécurité d'Israël ne renaitra que si cesse ce régime d'occupation, ce que Rabin avait compris, en proposant de la terre contre de la paix.

La mimique d'effroi du gouvernement Barak sert à masquer à l'opinion israélienne et internationale que le gouvernement actuel d'Israël renonce à la paix. Il préfère l'impasse d'une négation de l'Autorité palestinienne. La guerre s'ouvre en outre sur une erreur stratégique grossière, d'inspiration proprement militaire : les déploiements israéliens visent désormais tous les Palestiniens, y compris le million de citoyens arabes (qui représentent plus de 18 % des citoyens israéliens) concentrés dans des agglomérations qui s'étendent depuis la latitude de Tel Aviv jusqu'à Nazareth et Acre, dans le nord – de 40 à 80 % de la population selon les endroits. Cette action de guerre civile est, certes, laïque (les Arabes israéliens sont aussi bien chrétiens que musulmans). Tout se passe donc comme si le régime évoluait vers une forme de militarisme colonial extrémiste, fort peu religieux.

Nous savons bien, en France, que ce glissement peut se produire dans une république démocratique. Comment maîtriser l'OAS, représentée par Sharon, si le petit de Gaulle-Pasqua-Mollet incarné par Barak, s'aligne sur l'OAS ? Même le Meretz, à gauche du Parti travailliste, est incapable de prendre la tête du parti de la paix. L'unité des partis populistes nombreux qui se partagent la Knesset israélienne se refait autour des militaristes de l'armée, entrés en politique avec leurs états-majors ; quand il fallait l'abandon franc et visible des critères de guerre civile de proximité, entre ghettos juifs et bantoustans arabes. Cette expression décrit parfaitement la configuration territoriale microgéographique complexe qui résulte des diverses étapes de la colonisation israélienne, puis de l'extension des quartiers suburbains israéliens dans les territoires occupés.

La difficulté surgit aujourd'hui de ce qui ressemble à un coup d'Etat militaire inutilisable. Soutenu par l'esprit des unités spéciales du premier ministre, et par l'esprit « reprécipités disproportionnés » propre à Sharon, qui avait couvert les massacres du camp de Sabra et Chatila au Liban, le jugement stratégique « froid », qui décide MM. Barak et Sharon à reprendre la guerre malgré la pression internationale, est purement militaire.

« victoire », car il existe 48 noyaux de peuplement arabe denses de plus de 5 000 habitants en Cisjordanie : techniquement, Israël ne peut reconquérir l'ensemble des bantoustans palestiniens et protéger en même temps l'ensemble des zones de peuplement israéliennes sans maintenir une mobilisation militaire permanente. Cette remilitarisation durable aurait deux conséquences : laisser la jeunesse israélienne « américanisée » du Grand Tel Aviv et faire fuir les investisseurs.

La victoire militaire, en somme, a déjà eu lieu ; la seule chose qui lui manque c'est la victoire politique, qui serait la paix. La crise de l'Etat israélien atteint donc un tournant. Le navire lancé sur son erre n'est plus manœuvrant. Des actions de représailles démontrent ce que tout le monde sait : l'armée israélienne est la plus forte. Cela ne lui donne pas la force, *in fine*, d'obtenir tout Jérusalem avec l'accord des vaincus et de l'ONU. Si la crise vise à consolider une structure socio-économico-

**La mimique d'effroi du gouvernement Barak sert à masquer à l'opinion israélienne et internationale que le gouvernement actuel d'Israël renonce à la paix. Il préfère l'impasse d'une négation de l'Autorité palestinienne**

ethnique, qui n'a de modèle (approximatif) que dans l'ancienne organisation de l'Afrique du Sud, cela constitue un plongeon. Israël, incapable de se penser comme un des centres dynamiques d'une vaste zone de développement euro-judéo-arabe pacifiée, entrerait à reculons dans la modernité.

Défendre la paix ne peut venir d'une critique des Palestiniens écrasés. Il faut qu'Israël change du tout au tout de stratégie et renvoie ses militaires, devenus médiocres, à leurs *Kriegspiels* de banlieue, pour chercher une solution politique. Si la gauche israélienne n'est pas capable de reprendre le dialogue avec les compatriotes et voisins arabes pour témoigner d'un autre futur possible, non seulement elle perd son honneur, mais elle laissera Israël s'enfoncer dans le rôle d'une Serbie qui verra fondre à un moment donné ses appuis.

*Alain Joxe est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

**Sur le web,  
3% des gens surfent,  
97% rament.\***



**Ne cherchez plus, il y a des gens pour ça.**

Sur [www.webhelp.fr](http://www.webhelp.fr), effectuez vos recherches sur le Net avec l'aide de professionnels, nos «web wizards». Dialoguez avec eux en temps réel pour trouver rapidement les meilleures réponses sur le Net.

## Arafat a choisi le pire, comme d'habitude

Suite de la première page

Cette fois encore, Arafat ne tint pas ses promesses, en imposant la loi de ses partisans indisciplinés aux Libanais de la région. Ceux-ci réagirent violemment et formèrent leurs propres milices, qui ne firent rien pour aider les troupes palestiniennes lors de l'invasion des Israéliens en 1982. Arafat perdit tout, une fois de plus, et un grand nombre de ses hommes ainsi que beaucoup de civils y laissèrent la vie, avant que les autres ne soient expulsés vers la Tunisie, l'Irak et le Yémen.

Dès 1990, Arafat avait réussi à reconstruire son organisation et son influence à partir de son exil tunisien, grâce au soutien généreux du Koweït, de l'Arabie saoudite et des émirats du Golfe, dont les résidents palestiniens payaient un impôt spécial au compte d'Arafat. Cela assurait sa mainmise sur l'administration salariée de l'OLP et les unités armées dispersées dans tout le Proche-Orient. Le pouvoir des pétrodollars de l'Arabie saoudite et du Koweït aida aussi considérablement la diplomatie victorieuse d'Arafat.

Quand Saddam Hussein envahit le Koweït, le 2 août 1990, Arafat ne resta pas fidèle à ses protecteurs, comme l'honneur l'exigeait, pas plus qu'il ne chercha à épargner les

le premier ministre, Ehoud Barak, divisa sa coalition gouvernementale pour offrir à Arafat 90 % de la Cisjordanie et certains quartiers de Jérusalem-Est. Les négociateurs palestiniens ont très favorablement réagi, et de grands progrès ont été réalisés sur chaque question soumise à discussion, à l'exception d'une seule. Aucun accord n'a pu être trouvé concernant les 860 m<sup>2</sup> du mont du Temple à Jérusalem.

Plutôt que de rejeter l'ensemble de ce qui était acquis, la solution était à l'évidence de différer la question. Mais les Américains découvrirent à Camp David qu'Arafat n'était plus en phase avec ses propres négociateurs. Il n'était pas du tout satisfait de ces 90 % ; il en voulait 91 % – plus que ce que Barak ne pouvait accorder en restant premier ministre d'Israël, ce que les experts savaient bien.

Arafat semblait, en outre, vouloir gâcher le climat extrêmement coopératif entre les deux délégations : il nia ainsi que les Juifs aient un lien historique avec Jérusalem (« *simples récits bibliques* »), une manœuvre évidente pour provoquer un départ des Israéliens. C'est pourquoi, après cela, Clinton brisa toutes les règles de la diplomatie en faisant en public personnellement porter à Arafat la responsabilité de l'échec des pourparlers.

C'est ici que le schéma classique réapparaît. Dans, premièrement, cette volonté qui caractérise Arafat de remettre en jeu tout ce qu'il a déjà gagné – un Etat palestinien à Gaza et dans 90 % de la Cisjordanie – afin d'obtenir un peu plus. Dans, deuxièmement, cette confiance qui est la sienne dans l'usage de la force, même si, à chaque fois, au fil des années, il a perdu par la violence ce qu'il avait gagné par la diplomatie.

Laissant dans l'ignorance sa propre équipe de négociateurs, Arafat a fait agir son réseau de militants du Fatah, afin de préparer des émeutes et une guerre des pierres contre les avant-postes israéliens à Gaza et en Cisjordanie. Il a aussi donné l'ordre à ses diverses forces de police – dont certaines sont vêtues et armées comme des soldats – de tirer de temps à autre sur les Israéliens après le début des émeutes, pour les obliger à ouvrir le feu sur la foule.

Auparavant, Barak avait obtenu un soutien diplomatique international à son initiative de paix, au point qu'après l'échec du sommet de Camp David, un peu partout les gouvernements, dont ceux de la Chine et de la Russie, poussaient Arafat à retourner à la table des négociations. Arafat contre-attaqua en mobilisant la solidarité arabe et en suscitant la sympathie du monde entier : il envoya des enfants et des jeunes jeter des pierres sur les soldats israéliens pendant que ses hommes tiraient, sachant que, sous les feux croisés, certains mourraient devant les caméras de télévision.

Bien qu'ayant presque immédiatement découvert les visées du « leader » palestinien et organisé ses propres préparatifs, le gouvernement israélien n'a pas pu empêcher la visite d'Ariel Sharon au mont du Temple le 27 septembre, ce qui a fourni une excellente occasion au déclenchement du plan de campagne d'Arafat. Les bulletins d'information enflammés à la radio et à la télévision palestiniennes ont accompagné les violences – apportant la preuve qu'il ne s'agissait pas d'une réaction spontanée.

Nous saurons bientôt si la conséquence de tout cela sera aussi la répétition du passé. En 1970, 1980 et 1990, c'est le besoin d'Arafat de jouer son va-tout, doublé de sa

confiance aveugle dans un calcul erroné de l'équilibre des forces, qui l'a conduit à une défaite désastreuse, faisant de nombreux morts et entraînant bien des souffrances parmi ses partisans. Une fois de plus, il a choisi de défier un ennemi beaucoup plus puissant. Il n'y a aucune chance, quoi qu'il en soit, qu'il gagne par la violence ce qu'il n'a pas obtenu par la négociation, parce que aucun gouvernement israélien ne peut concéder plus que ce que Barak a proposé.

Une des conséquences pourrait être la disparition de toutes nouvelles structures d'Etat d'Arafat – de sa police militarisée et du récent aéroport de Gaza aux antennes de la télévision palestinienne. Une autre conséquence pourrait être la reprise des négociations entre les deux camps, mais avec à présent un total désenchantement face à l'espoir de parvenir à une paix véritable entre Juifs et Arabes. Dans les deux cas, le début d'une ère nouvelle de développement économique et social a été pour les Palestiniens reportée de plusieurs années. Ils continueront de vivre dans la misère et la précarité, tandis que le pouvoir d'Arafat restera incontesté par les chefs d'entreprise et des technocrates palestiniens qui auraient tôt fait de l'écarter, ainsi que ses hommes armés, si un traité de paix était signé. C'est finalement la grande menace du sommet de Camp David qu'Arafat est déterminé à éviter.

Edward Luttwak

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Sylvette Gleize.  
© Edward Luttwak.

## Un seul Etat !

par Hakim El Karoui

L'ORIENT compliqué mobilise de nouveau l'attention de tous les médias. La violence et la haine qui s'y manifestent troublent la quiétude de l'opinion publique internationale, pour qui cette région, qui a vu la naissance du Christ, est décidément plus source de guerre que de paix.

La paix, parlons-en. Les journalistes se penchent par dizaines sur le « processus de paix », que l'initiative d'Ariel Sharon et ses conséquences seraient venues définitivement enter-

tous, même les plus « favorables » aux Palestiniens, prévoient un partage en deux (Gaza et la Cisjordanie) du futur Etat palestinien ! Et on ne prend pas en compte les multiples colonies de peuplement israéliennes qui, attirant d'ailleurs plus souvent des populations en quête d'un loyer modéré que des zélotes du Grand Israël, n'en sont pas moins une formidable barrière à tout développement économique autonome du futur Etat palestinien réduit au rang de faible Bantoustan.

refus des humiliations futures, un refus d'une tutelle oppressante et injuste, un refus d'un avenir qui appelle la guerre. Pourquoi Israël ne reconnaît-il pas le droit inaliénable des Palestiniens à vivre sur leurs terres ? Pourquoi cette angoisse absolue déversée sur le dos d'un peuple maltraité (et peu soutenu par ses voisins arabes) ? Le manque de lucidité des uns et des autres sur cette question est pathétique : il mène à la guerre.

En 1993, en parlant à tort et à travers de paix, on a suscité de faux espoirs dans la population palestinienne, qui a cru qu'elle allait pouvoir revenir sur sa terre, retrouver les réfugiés qui étaient partis et faire de Jérusalem sa capitale : même réduites, même négociées, ces exigences sont au cœur du désir de paix des Palestiniens. Il faut être capable de les entendre si l'on désire réellement instaurer la paix dans la région.

Créons les conditions d'une paix durable en associant Juifs et Palestiniens dans un même Etat, laïque et démocratique, où les deux communautés cohabiteraient tant bien que mal. Ce serait pour Israël le seul espoir d'être intégré au Proche-Orient, et pour les Palestiniens la fin d'une humiliation insupportable et le début de la maturité politique.

Hakim El Karoui est moniteur en géographie à l'université Lyon-II.

Une fois de plus, il a choisi de défier un ennemi beaucoup plus puissant. Il n'y a aucune chance qu'il gagne par la violence ce qu'il n'a pas obtenu par la négociation

Palestiniens à travers le monde en adoptant une position de stricte neutralité. Se trompant complètement sur l'équilibre des forces, convaincu qu'il allait partager une éclatante victoire, il apporta son appui à Saddam Hussein. Résultat : des centaines de milliers de Palestiniens fortunés qui, jusqu'alors, résidaient au Koweït, furent expulsés de ce pays après la défaite des Irakiens, tandis que l'Arabie saoudite et les Etats du Golfe supprimaient tout soutien financier à l'OLP.

Cette année, selon les termes des accords d'Oslo, Arafat avait obtenu une fois de plus le contrôle de son propre mini-Etat, à Gaza et dans certaines parties de la Cisjordanie. Il disposait aussi de ses propres forces de police, autorisées par les Israéliens dans certaines limites numériques strictes contre sa promesse de renoncer à la violence. Ces limites furent vite dépassées lorsque Arafat leva plusieurs corps distincts pour disposer finalement de quelque 45 000 hommes ; mais les Israéliens hésitèrent à formuler une plainte, car ils comptaient sur ces forces-là pour contenir les fondamentalistes du Hamas.

Les négociations d'Oslo ont, après des années, culminé au sommet de Camp David, durant lequel



**CIC meilleur gestionnaire de Sicav et FCP**  
Vous êtes gagnants avec nous

www.cic-banques.fr

- ▶ **La Corbeille d'Or** récompense la meilleure gestion collective des banques.
- ▶ Elle consacre la réussite de l'ensemble de la gamme CIC sur un an, c'est à dire la performance de l'épargne que vous nous avez confiée.
- ▶ Elle illustre la capacité des gestionnaires de CIC Asset Management, filiale de gestion du CIC, à s'adapter en permanence aux contraintes et aux fluctuations des marchés.



Parce que le monde bouge

AU COURRIER DU « MONDE »

### LAÏCITÉ AU MOYEN-ORIENT

Les événements au Moyen-Orient sont dramatiques, les causes du retour à la guerre paraissent surprendre et chacun y va de son opinion pour accuser tantôt l'Etat hébreu provocateur, tantôt Arafat qui ne maîtrise pas ses troupes. Et si la situation actuelle était tout à fait prévisible, sauf peut-être pour des politiciens ? (...)

Que sont ces territoires palestiniens ? Deux enclaves à l'intérieur d'un Etat, dont la raison d'être et les fondements sont confessionnels. Deux enclaves réunies par un cordon ombilical lui-même enclavé, cerné de toutes parts et contrôlé par ce même Etat. Une aire géographique mineure d'une terre « gracieusement » concédée aux Palestiniens ! (...)

Si le peuple hébraïque a un droit sur la Palestine, ce droit n'est pas

plus authentique que celui des Palestiniens à se considérer chez eux dans cette Palestine qui fut palestinienne avant d'être israélienne !

Que l'Etat israélien concède donc aux Palestiniens la moitié de la Palestine, (...) une dignité de droit, et non pas toujours de devoirs, alors le Moyen-Orient pourrait espérer un jour la paix ou la réconciliation entre ces deux peuples sémites issus de deux frères de la « *paléohistoire* ». (...)

La question judéo-palestinienne ne trouvera de solution que si les « Etats » en conflit et les puissances étrangères extérieures se démarquent de la religion et éradiquent dans leurs relations réciproques et mutuelles ce fléau qui dresse les hommes les uns contre les autres ! Il est peut-être encore temps de considérer la laïcité comme une donnée de progrès essentielle pour organiser la paix ! (...)

Alain Aboussouan  
Marseille

**ÉNERGIE** Les groupes espagnols d'électricité Endesa et Iberdrola ont annoncé leur projet de fusion, mardi 17 octobre, malgré l'hostilité affichée du gouvernement. ● L'EXPAN-

SION internationale constitue la principale ambition de ce rapprochement. ● CETTE FUSION accélérera les restructurations en Europe. Le nouveau groupe devra se défaire de

certaines activités en Espagne pour ne pas se trouver en position dominante. ● DES CONCURRENTS étrangers devraient faire leur entrée sur le marché espagnol à l'occasion de

ce programme de cessions. ● LES GROUPES allemands RWE et E.ON, dont la rivalité est sans merci sur leur territoire national, sont bien placés pour récupérer une partie des

actifs mis en vente. ● EDF, le numéro un européen, n'est pas *persona grata*, en raison de la difficulté pour un opérateur étranger de s'implanter en France.

## Les espagnols Endesa et Iberdrola créent un géant de l'électricité

Le groupe issu de la fusion sera le numéro trois européen du secteur, mais il vendra des activités pour ne pas être accusé de position dominante. Ces actifs pourraient être cédés à des opérateurs étrangers. Les allemands RWE et E.ON et l'italien Enel seraient en bonne place

MADRID

de notre correspondant

Rodolfo Martín Villa et Inigo Oriol, les présidents d'Endesa et d'Iberdrola, ont annoncé, mardi 18 octobre, lors d'une conférence de presse, la naissance d'un nouveau géant européen de l'électricité. La fusion « amicale » entre les numéros un et deux du secteur en Espagne permettra au nouveau groupe de se situer dans les cinq premiers du monde et de réaliser des économies annuelles de 500 millions d'euros.

L'opération, qui devrait être soumise, dans six mois, à l'approbation des deux assemblées générales, se fera par échange d'actions et versement en liquide, à raison de 18 actions Endesa, plus 25 pesetas (0,51 euro), contre 23 actions Iberdrola. Endesa procédera à une augmentation de capital de 846,67 millions d'euros, ce qui représente 66,6 % de son capital actuel.

La nouvelle compagnie, qui table sur une croissance annuelle de son bénéfice par action de plus de 10 %, aura une capitalisation boursière de près de 37 milliards d'euros et sera coprésidée par Rodolfo Martín Villa et Inigo Oriol jusqu'au printemps 2003, date de la libéralisation complète du secteur élec-

trique. Manuel Pizarro, quarante-neuf ans, actuel vice-président d'Endesa et président de la Confédération espagnole des caisses d'épargne (CECA), les remplacera alors tous les deux.

### ANNONCE PRÉCIPITÉE

Même si cette fusion se discute d'arrache-pied depuis des semaines, son annonce a été précipitée par la proposition surprise, faite la veille par Gaz Natural (groupe Repsol) d'une « fusion entre égaux » (Le Monde du 18 octobre). Et c'est à l'aube, mardi, que les présidents d'Endesa et d'Iberdrola se sont décidés à accélérer leur projet, convoquant pour l'après-midi même leurs conseils d'administration. Précipitation due au fait, également, qu'en dépit des paroles rassurantes de M. Martín Villa le projet Endesa-Iberdrola ne faisait pas l'unanimité. Les administrateurs du groupe bancaire BBVA, qui détient 10 % d'Iberdrola, mais aussi de Repsol, étaient en faveur d'un examen plus approfondi de la proposition de Gaz Natural. C'est, semble-t-il, le refus du président Oriol de l'examiner, qui les a rendus hostiles au projet de fusion actuel. Ce qui peut avoir son importance, car le BBVA, après l'aug-

### Une domination du Vieux Continent

PUISSANCE INSTALLÉE		en mégawatts
1	EDF.....	(France) 102 000
2	ENEL.....	(Italie) 57 690
3	TOKYO ELECTRIC POWER.....	(Japon) 56 756
4	ENDESA IBERDROLA.....	(Espagne) 52 579
5	FPL + ENTERGY.....	(Etats-Unis) 49 948
6	TRACTEBEL.....	(France) 42 354
7	AES.....	(Etats-Unis) 36 675
8	SOUTHERN.....	(Etats-Unis) 31 197
9	E.ON.....	(Allemagne) 30 542
10	RWE.....	(Allemagne) 26 634
11	DUKE ENERGY.....	(E.-Unis) 17 306

Source : Endesa

mentation de capital envisagée, devrait être le principal actionnaire de la nouvelle entité, avec 5,2 %. La compagnie pétrolière Repsol-Gaz Natural, qui estimait sa proposition plus intéressante, a, quant à elle, laissé entendre qu'elle ne laisserait échapper « aucune possibilité d'agir pour défendre ses intérêts ».

La fusion envisagée passe nécessairement par certains aménagements. Endesa et Iberdrola, qui, à elles deux, fournissent 80 % du marché espagnol, ont entendu, lundi, la voix du ministre de l'économie, Rodrigo Rato, et celle

du premier vice-président, Mariano Rajoy, réaffirmant qu'aucune fusion ne peut être approuvée, dans ce secteur, « si elle tend à réduire à moins de quatre, le nombre d'opérateurs sur le marché ». Ils savent que le gouvernement leur mettra des bâtons dans les roues, si elles ne prennent pas leurs précautions. Le récent essai de fusion malheureux, entre Union Fenosa et Hidrocantabrico, désavoué par M. Rato, ne peut que les y encourager.

Pour se mettre en règle, Endesa et Iberdrola ont donc annoncé

qu'elles allaient se défaire de certains actifs. L'idée étant, pour éviter tout possible veto du gouvernement et passer l'examen des autorités de la concurrence, de vendre des parts de marché équivalant à celles que détient Iberdrola - soit 30 % des activités de production électrique et 40 % de la distribution. Outre la moitié de leur participation commune de 20 % dans Red Electrica Española (REE), les deux compagnies céderont des installations de production d'une capacité de 15 000 mégawatts et des réseaux de distribution de 25 000 mégawatts par an, ce qui représente 4 millions d'abonnés, sur un total estimé à plus de 35 millions.

L'autre argument, important aux yeux des initiateurs de la fusion, c'est que cette vente d'actifs permettra l'entrée de trois nouveaux opérateurs en Espagne : « Il nous a semblé, a commenté M. Martín Villa, que six opérateurs sont mieux que quatre. » Ce qui signifie que le marché espagnol va pouvoir s'ouvrir aux compagnies étrangères, comme l'italien Enel ou les allemands RWE et E.ON. Il n'est pas exclu que certains actifs soient rachetés par Gaz Natural, notamment pour ses cycles combinés. En

revanche, l'exigence de « réciprocité » dans l'accès aux marchés, plusieurs fois soulignée durant la conférence de presse, semble a priori exclure le français EDF.

Quant aux objectifs de la fusion, ils sont très ambitieux. Le nouveau groupe prévoit d'investir 43,5 milliards d'euros dans ses projets d'expansion internationale : 15,4 milliards seront destinés à l'Europe, 12,7 milliards à l'Amérique du Nord, 2,3 milliards seulement à l'Amérique latine, où Endesa et Iberdrola ont déjà une position dominante, avec 12 % du marché. Endesa est très présente au Chili, Argentine, Colombie et Pérou, Iberdrola au Brésil et au Mexique. Une grosse enveloppe sera destinée, également, aux télécommunications (surtout à la téléphonie mobile) : 9,2 milliards d'euros pour des projets en Europe et en Amérique du Nord. Le projet doit encore être présenté au conseil des ministres, en raison de la *golden share* que détient l'Etat dans Endesa et qui lui donne un droit de vote pour les décisions stratégiques. Mais, ce mercredi matin, le gouvernement n'avait encore fait aucun commentaire.

Marie-Claude Decamps

## Un paysage européen en mouvement

### Concentration et guerre des prix

« SI LE MARCHÉ européen de l'énergie peut être qualifié de marché unique, après les transpositions des directives européennes dans les législations des différents pays, il est loin d'être un marché parfait, expliquait, mardi 17 octobre, Jean-Pierre Hansen, président de Tractebel, lors des Troisième jourées parlementaires de l'énergie. L'insuffisance des connexions internationales limite fortement la fluidité des échanges d'électricité entre les différentes zones de la plaque continentale européenne. »

Vingt mois après l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité, le 19 février 1999, en dépit des évolutions réglementaires différentes selon les pays, le paysage s'est fortement modifié.

Au niveau des quinze, deux comportements ont été observés face à la directive, qui propose à chaque membre de libéraliser graduellement son marché pour porter son ouverture à 33 % en 2003. Les pays du Nord, comme la Finlande, l'Allemagne, la Suède et le

Royaume-Uni, sont allés plus vite que la règle. Ils ont libéralisé totalement leur marché, y compris celui des particuliers, qui peuvent choisir leur fournisseur de courant, à l'image de ce qu'ils font pour leur opérateur téléphonique. Des pays du Sud, tels la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, mais aussi l'Autriche, la Belgique et l'Irlande ont préféré s'en tenir au seuil minimum.

### DONNER DES GAGES À BRUXELLES

Cependant, les pays qui avaient pris l'option minimale ont tenté d'accélérer, sous la pression des producteurs d'électricité, qui y voient une entrave à leur expansion. Il leur est d'autant plus difficile de se développer hors de leurs frontières que leur marché d'origine est protégé. Si l'Espagne a ouvert à 54 % son marché depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la France envisage, sous la pression d'EDF, de porter dès décembre de 30 % à 33 % le degré d'ouverture de son marché, avec trois ans d'avance sur le ca-

lendrier. Ce serait une manière de donner des gages à Bruxelles, très sévère face au comportement français. Non seulement la France a pris un an de retard pour se mettre en conformité, mais en plus, les décrets d'application de la loi votée le 10 février n'ont pas encore été tous publiés.

Il est difficile, dans ce contexte, d'accepter que l'électricien national, qui contrôle plus de 95 % de la production française, se développe hors de ses frontières. Bruxelles vient d'ouvrir une enquête approfondie sur le projet de prise de contrôle de l'allemand EnBW par EDF, allié à un autre allemand, OEW. Conscient de ce handicap, l'opérateur public prône une ouverture rapide et totale du marché français à la concurrence. En attendant, l'entreprise donne des gages d'ouverture en proposant des swaps d'électricité, c'est-à-dire des échanges de mégawatts avec des compagnies des pays voisins. EDF ne se prive pas, aussi, de rappeler qu'il a perdu des clients industriels depuis l'arrivée de la concurrence.

Simultanément à l'ouverture du marché, les mentalités des électriciens européens ont évolué. Il ne s'agit plus de produire uniquement de l'électricité, mais de répondre aux besoins des clients en leur fournissant un ensemble de services compétitifs, quel que soit leur lieu d'implantation. Ce nouvel environnement pousse les groupes à se réorganiser. Attaqués chez eux et devant croître ailleurs, les opérateurs réagissent en baissant les tarifs pour conserver leur part de marché d'origine et se développent par le biais d'acquisitions.

L'offensive la plus spectaculaire - désormais stoppée, en raison de la flambée des cours du pétrole - a eu lieu en Allemagne, avec une chute des prix allant jusqu'à 40 %, voire 50 %, pour les industriels. En France, les tarifs proposés aux industriels ont baissé en l'espace d'un an de 15 %.

La recomposition du paysage européen n'empêche pas les électriciens du Vieux continent - qui dominent le palmarès mondial devant les Américains et les Japonais - de poursuivre leur expansion internationale. Leurs principales cibles sont l'Asie et surtout l'Amérique Latine.

Dominique Gallois

## RWE et E.ON, les deux frères ennemis bousculent le marché allemand

FRANCFORT

de notre correspondant

Ils sont devenus d'implacables rivaux. RWE et E.ON, numéros un et deux de l'énergie allemande, sont engagés dans une course effrénée depuis la libéralisation du marché de l'électricité, en avril 1998. Voici peu, le géant d'Essen, RWE, a sauvé de justesse sa première place en absorbant son voisin de la Ruhr, VEW. Il se devait de réagir après que VeBa et Viag ont annoncé leur fusion, en septembre 1999, sous le nom de E.ON, la plus importante jamais survenue dans le capitalisme allemand.

Les temps ont bien changé : à l'abri de leurs monopoles régionaux, les grands de l'énergie allemande cohabitent naguère sans oser se livrer bataille. RWE en Rhénanie du Nord-Westphalie, Viag en Bavière, VeBa dans le Nord et l'Ouest, EnBW dans le Sud-Ouest, chacun prospérait à son rythme, incontesté sur son territoire réservé. Les profits tirés de l'électricité permettaient de lancer de coûteuses diversifications, notamment dans les télécommunications.

Désormais, les frères ennemis n'hésitent plus à chasser hors de leurs terres, et nourrissent une même ambition : imposer le concept de groupe « Multi-utilities » (multiservices), selon le slogan affiché par RWE dans toute l'Europe. « La mise en place de cette stratégie est d'autant plus urgente que les opérateurs allemands subissent les conséquences de l'ouverture brutale du marché de l'électricité. La concurrence a eu des effets beaucoup plus rapides que prévu. Les prix du courant ont fortement baissé, surtout pour les grands clients : les conglomerats n'ont plus les moyens de vivre sur les bénéfices de leur division énergie », explique Lüder Schumacher, analyste financier à la Deutsche Bank.

A l'instar d'autres conglomerats allemands, RWE et E.ON ont donc entrepris de restructurer leur portefeuille de participations. Cette phase de transition s'opère sous la surveillance de la Commission européenne et de l'office des cartels allemands, qui ont posé certaines conditions. Le mouvement devrait par ailleurs être favorisé par le projet du gouvernement berlinois d'exonérer, en principe en 2001, les plus-values tirées de la cession de participations industrielles.

Chez E.ON comme chez RWE, les activités de télécommunica-

tions ont été parmi les premières abandonnées, moyennant d'importantes contreparties financières. « Sur ce point, c'est E.ON qui est en avance », juge M. Schumacher. Si la holding de Düsseldorf a décidé de garder un pied dans la chimie de spécialité (avec Degussa), les cessions déjà annoncées lui permettront d'empocher près de 20 milliards d'euros dans les télécommunications, l'électronique ou l'emballage.

Du côté de RWE, le souci est identique, bien que la liste des désengagements soit plus sommaire. Une partie des activités pétrolières de DEA serait susceptible d'être partagée avec BP. Quant au fabricant d'équipements d'impression Heidelberg Druckmaschinen, il est devenu une simple « participation financière », selon le président du directeur de RWE, Dietmar Kuhnt, dont l'empire contrôle aussi Hochtief, numéro un du bâtiment allemand.

### UNE ALLIANCE RWE-VIVENDI ?

Seconde priorité du moment : fédérer d'autres services autour de l'électricité, comme le gaz, l'eau, ou le traitement des déchets. « Il existe des synergies entre ces activités, surtout si l'on considère que la valeur de ces groupes ne réside pas dans la production, mais dans la distribution : en développant leurs services, RWE et E.ON cherchent à consolider leurs liens avec une clientèle rendue plus difficile en raison de l'ouverture à la concurrence », dit un analyste.

Dotés de positions encore modestes dans ces métiers, les deux rivaux misent surtout sur la croissance externe, surtout hors d'Allemagne. RWE a lancé une offre d'achat sur le britannique Thames Water, début octobre. Cette acquisition permettra au groupe d'Essen

de figurer au troisième rang mondial dans le domaine de l'eau. Ulrich Hartmann et Wilhelm Simson, coprésidents du directoire d'E.ON, cherchent à leur tour à consolider leur présence dans le secteur. Le groupe serait très intéressé par la société américaine Azurix Corp., filiale d'Enron.

C'est ce souci d'expansion qui explique que les deux adversaires aient cherché pendant l'été à se rapprocher, respectivement, des français Vivendi et Suez Lyonnaise des Eaux. La coïncidence ne doit rien au hasard : si l'un ou l'autre avait conclu, il aurait pris un avantage décisif sur son rival. Peine perdue. RWE n'est pas parvenu à reprendre le pôle environnement de Vivendi, finalement placé en Bourse. On ne cache pas à Essen que la perspective d'une alliance demeure séduisante.

E.ON et Suez Lyonnaise ont, quant à eux, semblé proches d'une fusion, avant de jeter l'éponge sur un désaccord en matière de valorisation, dit-on à Düsseldorf. E.ON pourrait néanmoins se consoler grâce à Bouygues, en échangeant les 17,5 % détenus dans Bouygues Télécom contre une participation dans la filiale eau du groupe français, la SAUR. Un tel accord est « possible », selon une source interne, et l'hypothèse, prise très au sérieux par les analystes.

RWE et E.ON doivent se presser d'agir sur le continent, voire aux Etats-Unis, s'ils veulent être crédibles. Car les deux groupes privés sont encore loin du français EDF et de l'italien Enel, leurs principaux concurrents européens. Et il leur faudra bientôt compter avec un nouveau rival sur le territoire de l'Union : l'espagnol Endesa-Iberdrola.

Philippe Ricard

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente | Site | Recharger | Accueil | Rechercher | Guide

Adresse : <http://www.europages.com/> Infos connexes

## Et si c'était à Bristol qu'on fabriquait les meilleurs cartons ?

[www.europages.com](http://www.europages.com)

Tout le BtoB sur le Net

**PAPETERIE FINANCIERE**

UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS ET REGISTRES PARFAITEMENT ADAPTÉS À LA GESTION DES SOCIÉTÉS

Registres des mouvements ■ Fiches de comptes d'Actionnaires  
Ordres de mouvements ■ Attestations d'inscription en compte

**TOUS LES REGISTRES ET IMPRIMÉS CLASSIQUES :**

■ Registre de présence aux conseils ■ Registre de procès verbaux,  
■ Tracés comptables sur stock et fabrication ■ Imprimés personnalisés sans frais  
■ Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes  
■ Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique et à l'EURO

Notoriété et compétence à votre service  
Le dossier spécimen vous sera adressé gratuitement sur simple demande

**IMPRIMERIE PAPETERIE FINANCIERE**  
41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 76 - Fax : 01 40 13 90 08

# Le Crédit mutuel Nord propose le premier service bancaire de base

« Facile Accès » sera gratuit et ouvert à tous

À DÉFAUT d'accord entre les banques, les pouvoirs publics et les associations de consommateurs sur le service bancaire de base, le Crédit mutuel Nord, l'une des fédérations du groupe Crédit mutuel, a décidé de lancer sans plus attendre, mardi 17 octobre, son propre service de base minimum. Il sera « accessible gratuitement à tous, et le restera », a expliqué Philippe Vasseur, président de la banque. « Facile Accès », disponible à partir de la mi-novembre, inclura un compte ordinaire, une carte de retrait sur les automates du groupe, des virements internes à la banque, des relevés de compte, des consultations de solde et des relevés d'identité bancaire. Cette offre ne comprend pas de chèques. En proposant un service automatisé, ce principe ne revient pas très cher à la banque. Soulignant la fin prochaine de l'exception française du « ni-ni » (ni facturation des chèques, ni rémunération des comptes), prévue pour janvier 2002 avec l'arrivée de l'euro, le Crédit mutuel Nord a voulu prendre les devants. Il a également annoncé le lancement d'un livret rémunéré à 5 %.

## CONTRE LA GRATUITÉ

Répondant indirectement à cette initiative, le nouveau directeur général de l'Association française des banques (AFB), Gilles Guitton, a indiqué qu'il ne fallait pas se tromper sur « ce que recouvrait l'appellation de service bancaire de base ». Il a rappelé que l'AFB souhaitait qu'un tel service soit « tarifé à un prix modéré, mais pas gratuit », et a proposé de l'étendre à l'ensemble des titulaires du revenu minimum d'insertion (RMI), soit 1,1 million de personnes. « Ne serait-ce que pour des questions de dignité, les populations démunies sont prêtes à payer quelque chose, même limité », a souligné l'AFB, qui propose de tarifier ce service bancaire de base au prix de 2 euros par mois, soit 157 francs par an, « ce qui représente une baisse de 40 % par rapport à ce que paye aujourd'hui un client pour des services équivalents, soit 274 francs », a encore ajouté l'AFB. Ce service serait gratuit pour les

personnes domiciliées auprès d'organisations caritatives, soit 150 000 personnes. Cette offre comprendrait notamment l'ouverture et la tenue d'un compte, la fourniture de relevés d'identité bancaire, un changement d'adresse, un relevé mensuel des opérations, un accès aux serveurs vocaux, une carte de retrait sur les automates du réseau, un virement permanent mensuel, selon les propositions des banques.

Pour l'heure, le service bancaire de base, défini dans la loi de lutte contre les exclusions, adoptée en juillet 1998, attend toujours ses décrets d'application, qui devraient être publiés très prochainement. Mais le gouvernement a d'ores et déjà laissé entendre qu'il ne sera pas étendu. Il restera donc réservé aux seules personnes utilisant la procédure du « droit au compte bancaire ». Ce système stipule qu'en cas de refus d'ouverture de compte par une banque, la personne s'adresse à la Banque de France, qui désigne d'office une banque gestionnaire du compte. Selon la Banque de France, environ 5 000 personnes ont eu recours à cette procédure en 1999. Le Sénat a adopté, la semaine dernière, l'amendement du sénateur (RPR) Gérard Larcher, proposant d'élargir le service de base bancaire aux personnes titulaires de minima sociaux, soit environ 3,7 millions de personnes. Mais cet amendement sera sans doute rejeté par les députés.

A l'instar de l'AFB, le gouvernement n'est pas favorable à la gratuité d'un tel service. Marylise Lebranchu, qui succède à Elisabeth Guigou au ministère de la justice, indiquait devant les sénateurs la semaine dernière, lorsqu'elle était encore secrétaire d'Etat aux PME, à l'artisanat, au commerce et à la consommation, que le principe d'un service de base bancaire gratuit était « un jeu dangereux », car il « risquait d'avaliser les chèques payants ». Dans ce domaine, le gouvernement renvoie la balle dans le camp des banques.

Pacale Santi

## Les frais généraux mieux maîtrisés

LES ENTREPRISES FRANÇAISES maîtrisent de mieux en mieux leurs frais généraux, selon une enquête de l'institut de conseil Cegos publiée mardi 17 octobre. Ce poste représente désormais 17,7 % de leur chiffre d'affaires, contre 20 % en 1995. Il mobilise 31 % de leurs effectifs totaux : « Il y a en moyenne un salarié affecté à une activité indirecte pour deux salariés travaillant en production ou en force de vente », a expliqué le Cegos. Cette enquête quinquennale souligne également la « meilleure maîtrise de l'endettement » des entreprises sondées : leurs coûts financiers représentent 1,1 % du chiffre d'affaires, contre 2 % en 1995. Autre évolution marquante, les gains de productivité des fonctions administratives : « Il y a cinq ans, une personne pouvait traiter 7 500 lignes de commandes ; en 2000, elle en traite 12 000. »

## Allianz se renforce aux Etats-Unis

L'ASSUREUR ALLEMAND Allianz renforce ses activités de gestion d'actifs aux Etats-Unis en achetant le groupe américain Nicholas-Applegate Capital Management, spécialisé notamment dans la gestion de fonds de valeurs technologiques. C'est la deuxième acquisition que le groupe de Munich boucle dans ce secteur en moins d'un an. Le 31 octobre 1999, il avait annoncé l'achat de Pimco Advisors L. P. pour 3,3 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros au cours du 31 octobre). Pour Nicholas-Applegate, Allianz paiera immédiatement 980 millions de dollars (1,15 milliard d'euros), auxquels viendra s'ajouter un versement complémentaire pouvant aller jusqu'à 1,09 milliard de dollars si la société assure une croissance de son revenu de 25 % par an au cours des cinq prochaines années. L'assureur prévoit aussi de verser 150 millions de dollars d'« incitations financières » aux cadres de l'entreprise.

## Un crédit immobilier sur deux a été renégocié depuis 1978

UN RECORD a été atteint en 1999 en matière de renégociations de prêts à l'habitat : elles ont atteint 154 milliards de francs (23,9 milliards d'euros), contre 127 milliards en 1998, indique une étude de l'Association française des banques (AFB). Près d'un quart des emprunteurs ayant souscrit un prêt depuis 1997 l'ont renégocié. Depuis 1978, la proportion de crédits renégociés atteint un sur deux. Selon l'AFB, la perte de revenu pour les établissements de crédit résultant des renégociations opérées sur la seule période 1994-1998 (600 milliards de francs) s'élève à 40 milliards de francs.

# Les profits trimestriels d'Intel tempèrent l'avertissement lancé aux marchés boursiers

Le groupe, qui reste pessimiste sur l'activité en Europe, a augmenté sa rentabilité

Intel, le numéro un mondial des microprocesseurs, avait semé le trouble, il y a un mois, à Wall Street, en mettant en garde sur ses résultats. Mal-

gré un net ralentissement de la croissance de son activité et les performances de son rival AMD, l'entreprise américaine continue d'augmenter ses

profits. Toutefois, elle reste pessimiste sur les perspectives du marché européen, victime de la faiblesse de l'euro et de l'envolée du pétrole.

INTEL avait un peu noirci le tableau, il y a un mois, lorsqu'il avait mis en garde les marchés financiers sur les résultats trimestriels à venir. Le numéro un mondial des microprocesseurs a finalement annoncé, mardi 17 octobre, des résultats à faire pâlir d'envie la plupart des entreprises mondiales. Son chiffre d'affaires trimestriel, à fin septembre, est en hausse 19 % par rapport à l'an dernier, et ses bénéfices ont fait un bond de 52 %, à 2,9 milliards de dollars (22 milliards de francs).

Après avoir reculé de plus de 40 %, à la suite des inquiétudes exprimées par la société, l'action Intel a repris quelques couleurs dans les transactions hors marché, en attendant la cotation officielle du titre mercredi.

A y regarder de plus près, Intel n'avait sans doute pas tout à fait tort de mettre en garde ses actionnaires contre une euphorie excessive (l'action valait alors près de quarante fois ses bénéfices). Contrairement aux apparences, les derniers mois font apparaître un net tassement de l'activité. Par rap-

port au trimestre précédent, la croissance du chiffre d'affaires d'Intel n'est que de 5 %, et la société prévoit une croissance comprise entre 4 et 8 % pour le quatrième trimestre, alors que le groupe va enregistrer une croissance de 17 % sur l'année. « Notre activité microprocesseur, qui représente 80 % de notre chiffre d'affaires, est restée plate, tant en performance qu'en volume et en chiffre d'affaires », admet Gilles Granier, directeur général d'Intel pour la France. « S'il n'y a pas de changement dans l'environnement macro-économique en Europe, cela va continuer », avertit-il.

Intel met en cause principalement la croissance en Europe. « La faiblesse de l'euro a renchéri le prix des produits informatiques et la hausse des prix du pétrole a entamé le moral des consommateurs et des entreprises », explique M. Granier. La rentrée des classes est traditionnellement une période de forte croissance pour les entreprises du secteur en Europe. Cette année, « les consommateurs ne se sont pas rués pour mettre un ordinateur dans leur caddy », affirme M. Granier.

« Jusqu'à présent, les consommateurs étaient habitués à obtenir, chaque année, plus pour moins d'argent. Ce n'est plus le cas », ajoute-t-il. C'est cette analyse d'Intel qui avait jeté un froid, en Bourse, sur les valeurs de haute technologie. D'autant que les constructeurs Dell et Apple avaient eux aussi mis en avant les mêmes causes pour expliquer le ralentissement de leur activité (Le Monde du 11 octobre).

## MARCHÉ ASIATIQUE EN CROISSANCE

Heureusement, les autres zones géographiques compensent en partie le ralentissement observé en Europe. La consommation américaine reste solide et l'Asie semble sortie de plusieurs années de crise. La zone Japon-Asie Pacifique représente ainsi 35 % des ventes d'Intel, contre moins de 30 % un an plus tôt. Et les analystes continuent de prévoir une croissance de 15 % du marché des ordinateurs individuels dans le monde pour l'an 2000.

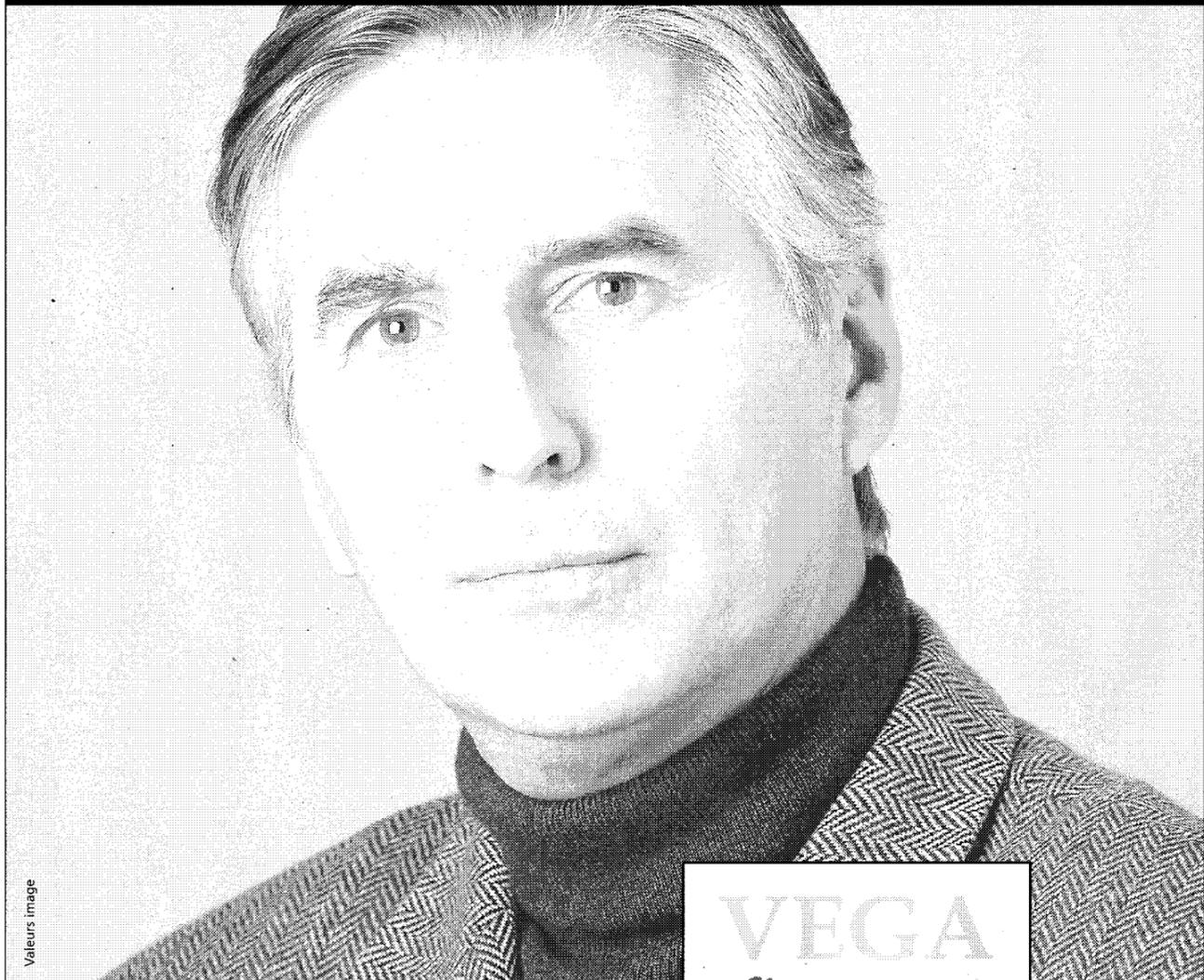
Le marché européen n'est certainement pas seul en cause. Intel était soupçonné par certains ana-

lystes d'avoir perdu du terrain face à son rival Advanced Micro Devices (AMD). De fait, AMD a effectivement vendu 500 000 microprocesseurs de plus ce trimestre (sur un marché mondial de plus de 35 millions de pièces), alors qu'Intel a vu sa production stagner. Les récents succès d'AMD dans les puces à un gigahertz et les baisses de prix consenties sur sa gamme lui ont permis de gagner quelques points. Avec une part de marché de 85 %, Intel a largement les moyens de contrer cette offensive. L'annonce d'une baisse des prix de 26 % sur ces puces d'entrée de gamme pourrait participer de cette reconquête.

Intel a les reins solides. Non seulement ses marges continuent de progresser grâce à la maîtrise de ses coûts, mais la société a mis en place des relais de croissance. L'Internet mobile par le téléphone de troisième génération, son activité serveurs et sa branche services sont autant de débouchés pour les composants fabriqués par le groupe.

Christophe Jakubyszyn

## Avant, pour valoriser mon patrimoine, je suivais la tradition.



Valeurs image

VEGA  
finance

Aujourd'hui, j'ai découvert les conseils de Vega Finance.

Je suis en relation régulière avec un gérant expérimenté qui me propose une approche personnalisée et macro-économique et à qui je peux déléguer la gestion de mon portefeuille. C'est simple, mon compte-titres et mon contrat d'assurance-vie sont gérés dans le même établissement.

Alors maintenant, je vais suivre Vega Finance... quitte à prendre quelques libertés avec la tradition.

148, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
Tél. : 01 45 61 61 00  
www.vegafinance.fr

# Rizzoli, premier groupe de presse et d'édition italien, rachète Flammarion

L'éditeur familial français, un des quatre indépendants qui font l'originalité du paysage éditorial de l'Hexagone, a créé la surprise en annonçant qu'il entrait dans le giron du groupe italien. Pour celui-ci, c'est la première étape d'un développement européen

C'EST UN COUP de tonnerre qui a retenti à Paris, le jour de l'inauguration de la Foire internationale du livre de Francfort, mardi 17 octobre. Il sonne la fin d'une époque. La vénérable maison Flammarion, à tout juste cent vingt-cinq ans d'âge, s'est laissée séduire par le groupe italien Rizzoli-Corriere della sera, premier groupe de presse et d'édition en Italie. C'est la première fois qu'un éditeur français de littérature générale est repris par un groupe étranger. Flammarion était l'un des quatre groupes d'édition indépendants - avec Albin Michel, Gallimard et Le Seuil - qui font la singularité du paysage français.

Les trois frères Flammarion possédaient 77,69 % du capital. Ils ont cédé l'intégralité de leur part. C'est la quatrième - et dernière génération - de Flammarion à la tête de la maison, fondée par Ernest Flammarion, suivi de Charles, d'Henri, puis de Charles-Henri, l'actuel PDG. En

1996, Flammarion avait déjà innové en devenant le premier éditeur de littérature générale à faire son entrée à la Bourse, sans cependant y rencontrer le succès attendu. L'ensemble du groupe est valorisé par cette opération à 1,02 milliard de francs (160 millions d'euros).

« Notre priorité est hors de France », déclarait Charles-Henri Flammarion au « Monde des livres », le 28 janvier. Son choix n'était pas encore arrêté, mais les contacts avec Rizzoli avaient déjà été pris. Le PDG a régulièrement démenti les rumeurs de vente, mais la négociation dure depuis plus d'un an. Le président de Fiat France, Giorgio Frasca, y a joué un rôle-clé. Fiat détient 11 % du capital de RCS, qui était conseillé par la Banexi.

Le partage du capital entre les trois frères rendait difficile à long terme le maintien du groupe dans le giron familial. Charles-Henri Flammarion a préféré vendre dans de

bonnes conditions plutôt que sous la contrainte. Les grands groupes français et étrangers observaient la situation et tentaient des approches, mais le PDG a choisi le groupe italien, qui doit lui permettre d'accélérer son développement dans toutes les composantes de son activité sur les marchés de l'édition francophone.

Depuis deux ans, l'éditeur de Michel Houellebecq a multiplié les opérations. Il a acquis Casterman et pris des participations dans les PUF,

Actes Sud et les Librairies du savoir. L'apport de Rizzoli devrait notamment lui permettre de se développer dans la presse magazine, comme il en affiche l'ambition depuis plusieurs années.

## « UN PRÉCÉDENT »

Le nouvel ensemble veut se poser comme une alternative aux grands groupes, Havas et Hachette. La nouvelle a cependant jeté un certain froid dans le monde de l'édition française. L'avenir des grandes mai-

sons indépendantes suscitent souvent des incertitudes. Albin Michel s'est nettement rapproché d'Hachette. Gallimard avait eu des contacts avec Rizzoli, « mais j'avais jugé que nous représentions des cultures d'entreprises tout à fait différentes », explique Antoine Gallimard, et qu'il était difficile de faire des ponts entre nous. « C'est toujours triste, poursuit-il, qu'une maison qui voulait défendre son indépendance se vende ainsi, brutalement, sans raison. Il n'y avait pas de pro-

blème majeur, pas de problèmes de succession. Il me semble que dans l'édition, on a davantage besoin d'ingéniosité que de gros capitaux. Il y a toujours d'autres formules à trouver que la vente pure et simple de la totalité de ses parts. »

De son côté, le président du Syndicat national de l'édition (SNE), Serge Eyrolles, se dit « très triste » de cette nouvelle qui constitue « un précédent ». « Je me suis battu pour que des éditeurs comme Hatier ou Masson, par exemple, restent dans le giron français. Mais je comprends les raisons de Flammarion. Cela souligne les difficultés des groupes de taille moyenne. Il faudrait comprendre que les maisons d'édition appartiennent au patrimoine culturel. » La vente de Flammarion rend plus que jamais difficile le rêve longtemps caressé d'une alliance entre les éditeurs indépendants français.

A. S.

## 660 millions d'euros dans l'édition

● Le groupe Rizzoli-Corriere della Sera (RCS) est le premier groupe de presse (quotidienne et magazine) et d'édition italien. Il a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 1,52 milliard d'euros et un résultat net de 92,1 millions d'euros. Dans l'édition, RCS

possède Bompiani, Coccinella, Adelphi (48 %), Fabbri, Bur (livre de poche). Après l'acquisition de Flammarion, le chiffre d'affaires d'édition de RCS sera porté à 4,3 milliards de francs (660 millions d'euros).

● Flammarion a réalisé un chiffre

d'affaires de 1,1 milliard de francs (170 millions d'euros) en 1999 et un résultat net de 44,5 millions de francs. Il détient Aubier, J'ai lu, Delagrave et les magazines Beaux-Arts et Fluide glacial. Il a acheté Casterman, qui représente un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, et pris des participations dans les PUF et Actes Sud.

## TROIS QUESTIONS À...

### CHARLES-HENRI FLAMMARION

1 Pourquoi avez-vous cédé la maison familiale dont vous restez le PDG ?

C'est une bonne opportunité pour notre groupe et un moyen d'assurer son avenir. Il faut constituer un réseau de maisons d'édition généralistes européennes, en regroupant des éditeurs qui partagent la même philosophie. C'est la seule solution pour faire face aux mutations de l'édition. La proposition de Rizzoli nous a séduits. C'est un groupe que nous connaissons bien et depuis longtemps, puisque nous avons fait avec eux

les « classiques de l'art », il y a quarante ans.

2 C'est la fin d'une structure familiale. Avez-vous hésité ou songé à une ouverture du capital plutôt qu'à une vente partielle ?

C'était bien sûr un choix difficile. Je ne crois pas aux demi-mesures. Si on vend, il faut tout vendre. Oui, c'est la fin de notre structure familiale, mais c'est le bon choix pour assurer notre pérennité. Il vaut mieux prendre ce genre de décisions au moment où l'on est en bonne santé, plutôt que dans de mauvaises conditions quand les circonstances sont devenues difficiles. Nous avons eu plusieurs fois des offres que nous n'avons pas retenues. Il y a une différence entre un groupe comme Rizzoli et des

consortiums comme Bertelsmann, Havas-Vivendi ou Hachette.

3 Cela va-t-il changer les structures et la stratégie de votre groupe ?

Je reste PDG. Mon frère Alain reste directeur général chargé de la diffusion. Il n'y a pas de changement. Nous sommes le pôle francophone d'un groupe qui a l'ambition de se développer dans différents pays. Nous avons repris Casterman, nous nous sommes rapprochés des PUF et d'Actes Sud. Rizzoli va nous donner des moyens plus importants. Nos priorités restent les mêmes : continuer à développer nos activités éditoriales et accroître nos parts de marché.

Propos recueillis par A. S.

## TROIS QUESTIONS À...

### GIANNI VALARDI

1 Vous avez participé, en tant qu'administrateur délégué de la branche livres de Rizzoli, aux négociations avec Flammarion. Pourquoi vous êtes-vous intéressés à la France et à Flammarion ?

En Italie, le marché du livre est stable. Une stratégie de développement international est nécessaire. Notre filiale Fabbri est présente en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. Nous sommes dans la presse en Espagne (avec *El Mundo*) et en Allemagne, avec le groupe Burda. Nous voulons nous développer dans le domaine du livre. Il n'y a pas beaucoup de grandes maisons indépen-

dantes en Europe. C'est le premier pas d'une stratégie de développement.

2 Que pensez-vous apporter à Flammarion ?

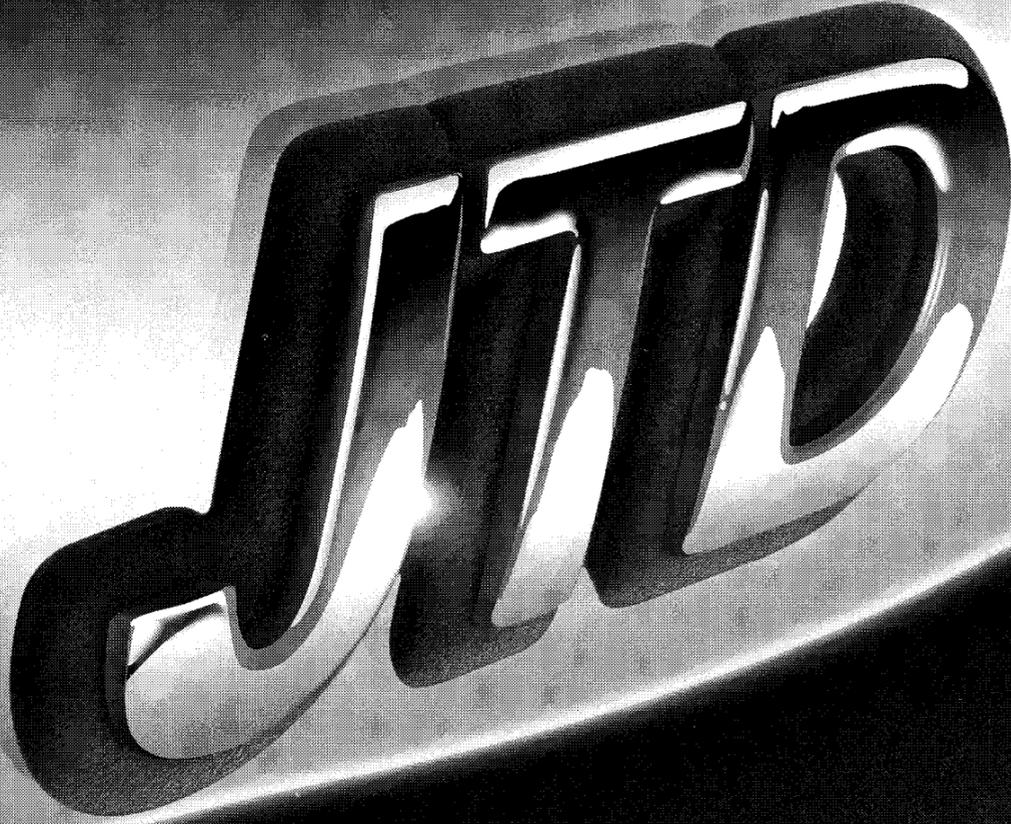
C'est une belle maison qui a besoin de faire des choses nouvelles, mais dans un esprit de continuité. Elle peut améliorer sa rentabilité et sa croissance. Des synergies sont possibles, dans le domaine de la bande dessinée et de la jeunesse, par exemple. Notre présence aux Etats-Unis sera utile à Flammarion. Nous sommes très actifs dans les nouveaux médias : nos maisons d'édition sont en ligne, nous avons des projets dans le livre électronique, la librairie virtuelle, etc. Nous aiderons Flammarion qui n'est pas en avance dans ce do-

main, mais qui possède l'essentiel : les contenus.

3 Le monde de l'édition français a la réputation d'être assez fermé. Vous allez créer un électrochoc. Quelle est votre vision de ce marché ?

C'est un marché très vivant, avec de nombreux éditeurs de qualité et un bon réseau de librairies. La France a de grands groupes indépendants, aux côtés de deux géants, Havas et Hachette. Les éditeurs vont chercher des solutions pour leurs stratégies futures. Notre arrivée est le signal précis qu'il y a, à côté des grandes structures multimédias, des groupes qui croient encore au livre.

Propos recueillis par Alain Salles



Trois lettres qui vous donneront une autre idée du Diesel.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE CHEZ FIAT

## Les Journées JTD Common Rail.

Venez découvrir les qualités des moteurs Turbo Diesel à injection directe alliant performance, silence et souci de l'environnement. Profitez en plus des prix exceptionnels sur la gamme Fiat JTD.



**FIAT PUNTO JTD**  
A PARTIR DE 73 800F\*  
Grâce à l'offre Fiat de 8 200F

Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée Dualdrive™, vitres AV électriques, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.



**FIAT BRAVO JTD**  
A PARTIR DE 95 000F\*  
Grâce à l'offre Fiat de 10 000F

4 Airbags Fiat®, ABS, direction assistée, vitres AV électriques, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.



**FIAT MAREA JTD**  
A PARTIR DE 106 000F\*  
Grâce à l'offre Fiat de 10 000F

4 Airbags Fiat®, ABS, direction assistée, climatisation, vitres AV électriques, autoradio K7 RDS 4 HP... de série.

\* Tarif conseillé hors options au 28.09.2000. Offres non cumulables réservées aux particuliers dans la limite des stocks disponibles, valables jusqu'au 31 octobre 2000 dans les points de vente participants.

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **PFIZER** : le premier laboratoire pharmaceutique mondial a annoncé, mercredi 18 octobre, un investissement de 340,6 millions de dollars US (401 millions d'euros) à Singapour, pour ériger la première usine du groupe en Asie. Destinée à la fabrication d'ingrédients pour les médicaments, cette unité tournera en 2004 avec 250 personnes.

● **MONSANTO** : l'entreprise de Saint-Louis (Missouri), spécialisée dans le développement de cultures génétiquement modifiées, a levé 700 millions de dollars dans une première introduction en Bourse. L'opération, destinée à tester l'appétit du marché pour les OGM, s'est soldée par un résultat légèrement moins intéressant qu'espéré, à 20 dollars l'action, contre 21 à 24 dollars attendus.

● **MICHELIN** : le fabricant de pneumatiques a annoncé, mardi, la suppression de 950 emplois dans son usine de Stoke-on-Trent (centre de l'Angleterre). Cette décision entre dans le cadre du plan d'amélioration de la productivité du groupe en Europe, annoncé en septembre 1999, qui prévoit la suppression de 7500 emplois en trois ans.

● **SEAGRAM** : le groupe canadien étudie trois offres de reprise pour sa branche Vins et spiritueux et devrait annoncer sa décision en décembre, a indiqué, mardi, le numéro deux du nouveau groupe Vivendi Universal, Edgar Bronfman.

● **LA ROCHETTE** : le groupe français a annoncé, mardi, avoir conclu ses négociations avec le groupe papeter canadien Tembec sur la cession de son activité pâte à papier.

● **FIRESTONE** : le dernier décompte du nombre de décès provoqués par des accidents liés à de possibles défaillances des pneus Bridgestone/Firestone s'élève à 119, selon l'administration fédérale américaine chargée de la sécurité routière.

● **WESSANEN** : le groupe alimentaire néerlandais a décidé de mettre en vente ses produits laitiers (1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires) pour poursuivre sa diversification dans l'alimentation bio et diététique,

concrétisée par l'achat de Distiborg, affirme le quotidien *Les Echos* du 18 octobre.

## SERVICES

● **VIVENDI UNIVERSAL** : le nouveau géant mondial de la communication va privilégier la croissance interne et les accords commerciaux sur toute acquisition, a déclaré son PDG, Jean-Marie Messier, mardi soir, à New York.

● **LUFTHANSA** : la compagnie aérienne allemande va desservir ses deux plaques tournantes de Francfort et Munich trois fois par jour au départ de Toulouse à compter du service d'hiver, le 29 octobre, a indiqué, mardi, le directeur général France de Lufthansa, Axel Hilgers.

● **CAMIF** : 400 salariés du numéro trois français de la vente par correspondance sont en grève depuis lundi. Les grévistes refusent un plan de suppression de 250 emplois prévu par la direction pour redresser une situation financière lourdement déficitaire (300 millions de francs de pertes prévues cette année).

## FINANCE

● **ING** : le groupe de bancassurance néerlandais a cédé à son concurrent belge-néerlandais Fortis une partie de la participation qu'il détient dans son capital pour 659 millions d'euros, qui lui permettront de financer son expansion aux États-Unis. ING conserve 5 % du capital de Fortis.

● **CREDIT SUISSE FIRST BOSTON** : la banque d'affaires a signé un accord avec la banque postale allemande, Deutsche Postbank, pour placer des titres financiers auprès de ses clients, notamment via son courtier en ligne Easytrade.

● **NATEXIS BANQUES POPULAIRES** : la banque a pris une participation de 80 % dans Sogemin, la filiale de courtage londonienne de l'Union minière, qui lui permet ainsi d'entrer au London Metal Exchange (LME).

## RÉSULTATS

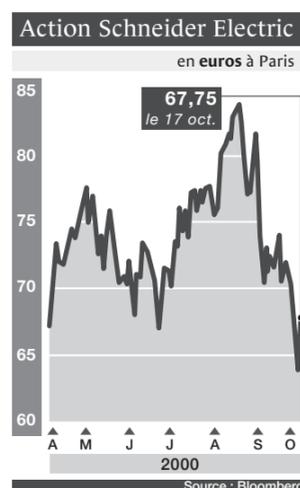
● **LVL MEDICAL** : la société française spécialisée dans les services d'assistance respiratoire à domicile, a enregistré un bond de 138 % de son chiffre d'affaires consolidé au cours de son exercice 1999/2000 (achevé fin septembre), à 782 millions de francs (119 millions d'euros).

## VALEUR DU JOUR

## Schneider Electric se débranche de la haute tension

LE GROUPE français Schneider Electric a annoncé, mardi 17 octobre, qu'il allait former, avec l'autrichien VA Tech, une filiale commune regroupant leurs activités dans la haute tension. Cette société, qui sera détenue à 40 % par Schneider et à 60 % par VA Tech, réalisera 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et emploiera 8 000 personnes. VA Tech apportera à la coentreprise ses activités de transmission et de distribution, et Schneider Electric l'ensemble de ses activités haute tension, rassemblées dans sa filiale Schneider Electric High Voltage. La nouvelle entité franco-autrichienne, appelée VA Tech Schneider Electric High Voltage, deviendra le numéro trois mondial des équipements haute tension.

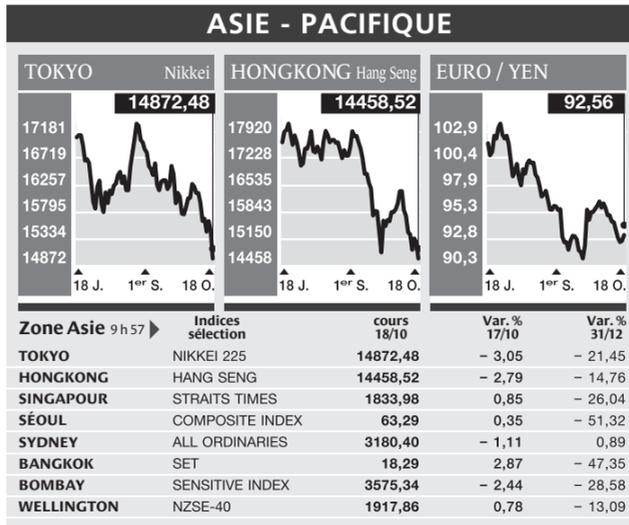
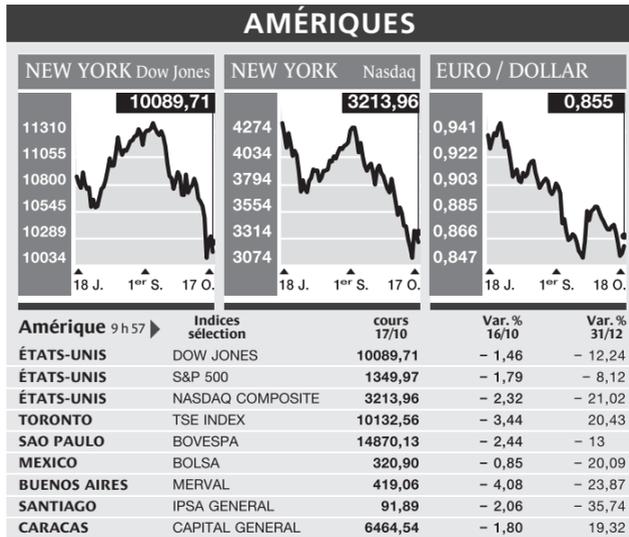
Les boursiers ont salué cet accord. Mardi, alors que courait la rumeur du mariage, confirmé dans la soirée, le titre Schneider Electric a bondi de 5,78 %, à 67,75 euros. Schneider parvient enfin à trouver une solution dans ce marché stagnant et très concurrentiel, où il n'avait pas la taille suffisante face aux géants comme ABB ou Alstom. Le groupe présidé par Henri Lachmann cherchait un partenaire depuis des années. Il avait eu un flirt poussé avec l'allemand Siemens. Avec le japonais Toshiba, Schneider n'était parvenu qu'à signer un accord technologique, commercial et industriel. En septembre, M. Lachmann avait laissé entendre qu'il était sur le point de



trouver un partenaire pour cette filiale « qui ne donnait pas satisfaction ». La haute tension ne représentait que 5 % du chiffre d'affaires du groupe. Schneider va pouvoir désormais se concentrer sur les équipements moyenne tension, où il est numéro mondial avec ses filiales Merlin Gerin, Télémechanique et Square D.

Les conseil d'administration de Schneider et de Va Tech ont approuvé cette fusion. Le comité d'entreprise de Schneider Electric High Voltage redoute, quant à lui, « des conséquences importantes sur les emplois de la cuvette grenobloise ». Mercredi, une rencontre devait avoir lieu entre le président de Schneider, Henri Lachmann, et des représentants des syndicats CFTD, CGT et CFTC.

J. Mo.  
(avec AFP et Bloomberg)



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

DANS les premiers échanges à la Bourse de Paris, mercredi 18 octobre, l'indice CAC 40 était en baisse de 1,13 %, à 5 998,36 points. Le marché des actions françaises avait terminé en repli de 0,34 %, mardi, toujours hésitant face aux incertitudes qui pèsent sur la Bourse américaine. Après avoir ouvert en hausse de 0,15 %, l'indice CAC 40 s'était replié en fin de séance pour afficher une perte en clôture de 0,34 %, à 6 067,15 points.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX abandonnait 0,12 %, à 6 523,75 points, mercredi, au début des cotations. La veille, la Bourse de Francfort avait clôturé en nette baisse, dans le sillage des marchés américains. L'indice DAX avait perdu 1,44 %, à 6 531,71 points.

## LONDRES

MERCREDI matin, l'indice Footsie de la Bourse de Londres reculait de 0,82 %, à 6 152 points. L'indice avait clôturé en baisse, mardi, de 1,31 %, à 6 203,2 points, déprimé par le recul des valeurs de télécommunications et la mauvaise tenue de Wall Street.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé sur une chute de 3 %, mercredi, l'indice de référence Nikkei finissant à 14 872,48 points, son plus faible niveau de clôture depuis le 8 mars 1999.

## NEW YORK

LES PRÉOCCUPATIONS des investisseurs sur la performance des entreprises ont maintenu les marchés américains sous pression, mardi 17 octobre, ceux-ci ayant chuté dans le sillage des titres liés à l'Internet. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a perdu 2,32 %, à 3 213,96 points, tandis que le Dow Jones a reculé de 1,46 %, à 10 089,71 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a, de son côté, reculé de 1,79 %, à 1 349,97 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens débutaient la séance du mercredi 18 octobre en hausse, poussant mécaniquement à la baisse les rendements des emprunts d'Etat à 10 ans, qui évoluent à l'inverse des cours. Ils s'inscrivaient à 5,34 % en France et à 5,21 % en Allemagne. Aux États-Unis la veille, le marché obligataire a retrouvé son rôle de placement refuge face au recul de la Bourse. Le taux des émissions du Trésor à 10 ans a reculé à 5,66 %, contre 5,74 %, et celui des obligations à 30 ans à 5,76 %, contre 5,81 %.

## MONNAIES

L'EURO se repréait en début de séance, mercredi dans les premiers échanges, repassant au-dessus du seuil de 0,85 dollar. Il s'échangeait à 0,8563 dollar. De son côté, le billet vert enrégistrait de brusques variations face au yen, passant de 107,78 yens à 108,07 yens en début de séance.

## ÉCONOMIE

## Bond de l'inflation dans la zone euro

L'INFLATION dans la zone euro a fortement progressé, en septembre, passant de 2,3 % à 2,8 % sur un an, a annoncé mardi 17 octobre Eurostat, l'office européen de statistiques. L'objectif de la Banque centrale européenne (BCE) est de maintenir la hausse des prix dans la zone euro en deçà de 2 %. Le taux d'inflation annuel de l'UE-15 est passé de 2,0 % en août à 2,5 % en septembre. Un an auparavant, l'inflation atteignait seulement 1,2 % dans l'UE-15, tout comme dans la zone euro.

Par rapport au mois de septembre 1999, les hausses relatives les plus fortes ont été constatées en France (de 0,6 % à 2,3 %), en Autriche (de 0,6 % à 2,2 %) et en Allemagne (de 0,8 % à 2,6 %). Une baisse relative a été observée uniquement au Royaume-Uni (de 1,2 % à 1,0 %). Les taux moyens les plus bas sur une période de douze mois, incluant septembre 2000, ont été enregistrés au Royaume-Uni (0,9 %), en Suède (1,2 %) et en France (1,6 %). Les taux les plus élevés ont été enregistrés au Luxembourg (3,2 %) et en Espagne (3,1 %). En septembre, les taux annuels les plus élevés ont été relevés au Luxembourg (4,2 %), en Belgique (3,9 %) et en Espagne (3,7 %). Les taux les plus bas ont été enregistrés au Royaume-Uni (1,0 %), en Suède (1,3 %) et en Autriche (2,2 %).

## Bruxelles apporte son soutien à Wim Duisenberg

LA COMMISSION EUROPÉENNE a réaffirmé, mardi 17 octobre, par la voix de son porte-parole, Jonathan Faul, sa « totale confiance » en Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE). De leur côté, les ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne, réunis mardi à Luxembourg, se sont refusés au moindre commentaire sur les propos de M. Duisenberg, qui avait semblé écarter, dans un entretien au *Times* lundi, une intervention pour aider l'euro.

« Je ne fais absolument aucun commentaire sur des questions personnelles », a déclaré Laurent Fabius, ministre français de l'économie et des finances. Hans Eichel, son homologue allemand, a pour sa part qualifié de « superflues » toutes les discussions autour du président de la BCE. « Cela n'a aucun sens », a-t-il dit. Le ministre espagnol, Rodrigo Rato, a jugé que les rumeurs de dé-

mission de M. Duisenberg étaient « inouïes ».

■ **Le ministre italien du travail, Cesare Salvi**, a dénoncé la « superficialité » des propos du président de la BCE et a mis en cause la légitimité de telles déclarations. Son collègue du Trésor, Vincenzo Visco, a regretté qu'en ce moment tout responsable de la BCE qui fait une déclaration se fasse écharper. « Je ne crois pas que le comportement de la monnaie soit à ce point influencé par des déclarations individuelles, et toutes les données économiques suggèrent que l'euro progressera fortement à moyen terme », a-t-il ajouté.

■ **FRANCE** : la France est dans une « période de croissance soutenue » et cela « continuera en 2001 », a expliqué le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, devant les députés. « Par une tradition assez française qui consiste à sur-réagir, on a le sentiment qu'en quelques jours on est passé d'une situation qui était magnifique à une situation qui est abyssale », a ajouté M. Fabius.

■ **Les dépenses de protection sociale ont augmenté de 2,4 % en 1999**, et représentaient plus du quart du PIB (28,9 %), selon une étude de services statistiques (Drees) du ministère de l'emploi publiée mardi. Cette croissance des prestations en 1999 est un peu plus rapide qu'en 1998 (+ 2,1 %), en particulier pour les prestations liées à la pauvreté et à la vieillesse. En moyenne annuelle, sur la période 1995-1999, l'évolution des prestations de protection sociale est de 1,9 % par an.

■ **ITALIE** : la balance des transactions courantes de l'Italie a été excédentaire de 792 millions d'euros en août, contre un excédent de 1,551 milliard d'euros en août 1999, a annoncé mardi l'Office des changes italiens IUC à Rome.

■ **ÉTATS-UNIS** : le ralentissement du rythme de la croissance est loin d'être évident aux États-Unis, si l'on en croit les derniers indicateurs, a estimé mardi Alfred Broaddus, président de la banque de Réserve fédérale de Richmond (Virginie).

■ **La production industrielle a augmenté de 0,2 % en septembre aux États-Unis**, comparativement à août, et le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est établi à 82,2 %, inchangé sur le mois précédent, a annoncé mardi la Réserve fédérale.

■ **PÉTROLE** : le ministre koweïtien du pétrole, Saoud Nasser Al-Sabah, a estimé mardi que la demande mondiale de pétrole augmenterait de 25 millions de barils par jour (mbj), pour atteindre 100 mbj en 2010.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	Euro contre	17/10
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

## Cours de change croisés

	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....		0,92494	0,85575	0,13047	1,44870	0,56648
YEN.....	108,11500		92,56500	14,10000	156,61000	61,24500
EURO.....	1,16857	1,08032		0,15245	1,69270	0,66195
FRANC.....	7,66435	7,08975	6,55957		11,10150	4,34245
LIVRE.....	0,69027	0,63845	0,59075	0,09005		0,39115
FRANC SUISSE.....	1,76530	1,63290	1,51135	0,23030	2,55665	

## Taux d'intérêt (%)

Taux 17/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,73	4,80	5,25	5,70
ALLEMAGNE..	4,71	4,98	5,22	5,61
GDE-BRETAG.	5,56	5,96	5,11	4,66
ITALIE.....	4,71	4,92	5,61	6,04
JAPON.....	0,32	0,44	1,83	2,97
ÉTATS-UNIS..	6,47	6,29	5,70	5,78
SUISSE.....	2,25	3,43	3,76	4,22
PAYS-BAS.....	4,67	4,92	5,36	5,67

## Matières premières

En dollars	Cours 17/10	Var. % 16/10
MÉTAUX (LONDRES)		\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1915,50	- 0,08
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1494,50	- 0,17
PLOMB 3 MOIS.....	486,50	- 0,31
ETAIN 3 MOIS.....	5335	- 0,09
ZINC 3 MOIS.....	1080	....
NICKEL 3 MOIS.....	6980	- 0,43
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME.....	4,87	- 0,71
PLATINE A TERME.....	156504,00	- 0,74
GRAINES DENRÉES		\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO).....	268,50	....
MAÏS (CHICAGO).....	203,50	....
SOJA TOURTEAU (CHICG.)	166,40	- 0,12
SOFTS		\$/TONNE
CACAO (NEW YORK).....	822	+ 1,99
CAFÉ (LONDRES).....	757	+ 0,93
SUCRE BL. (LONDRES)...	1	

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du groupe Philips, qui a inauguré le bal des résultats des sociétés européennes pour le troisième trimestre, a perdu 5,71%, à 42,90 euros. Pourtant, le bénéfice net de Philips a atteint 2,066 milliards d'euros et le groupe a annoncé des résultats records pour l'ensemble de l'exercice 2000. Le géant de l'électronique a toutefois ramené de 18 à 14 millions sa prévision de ventes de téléphones mobiles cette année. Ce ralentissement va affecter un autre géant du secteur, Siemens, qui a vu son titre chuter de 6,83%, à 137,72 euros. Moins affectées, les actions Nokia et Ericsson ont reculé respectivement de 1,45% et 1,34%, à 38 euros et 147,5 couronnes suédoises.

L'action Granada Compass a abandonné mardi jusqu'à 4,20% après l'annonce lundi par le groupe français Accor de l'échec des négociations sur le rachat de la filiale hôtelière Forte du britannique. A la fermeture du marché, l'action limitait ses pertes à 1,23%, à 600 pence.

L'action KPN a perdu 3,9%, à 21,14 euros, mardi. Euronext, qui regroupe les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, va ajuster la pondération des sociétés dans l'indice AEX et va tenir compte des titres réellement disponibles. Cette décision devrait diminuer le poids de KPN alors que l'Etat détient encore 43% du capital de l'opérateur.



Tableau des valeurs de l'indice STOXX 653 par secteur et par pays, incluant des données pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, etc.

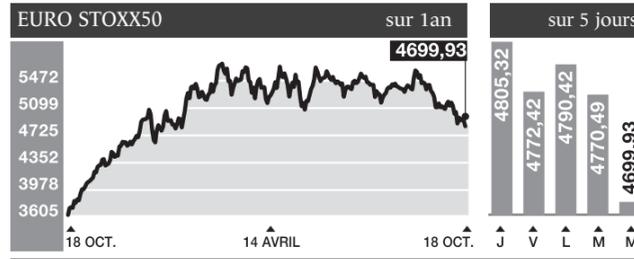


Tableau des valeurs de l'indice EURO STOXX50 par secteur et par pays, incluant des données pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, etc.

18/10 10h09

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs boursières des sociétés du secteur automobile, incluant Audi, BMW, Mercedes-Benz, etc.

BANQUES

Tableau des valeurs boursières des sociétés bancaires, incluant ABN-Amro, BNP Paribas, etc.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs boursières des sociétés de produits de base, incluant Alcoa, Borealis, etc.

CHIMIE

Tableau des valeurs boursières des sociétés chimiques, incluant BASF, Bayer, etc.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de conglomérats, incluant Alcatel, Bouygues, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de télécommunications, incluant Orange, SFR, etc.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs boursières des sociétés de construction, incluant Bouygues, Eiffage, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs boursières des sociétés de consommation cyclique, incluant Carrefour, Danone, etc.

PHARMACIE

Tableau des valeurs boursières des sociétés pharmaceutiques, incluant Sanofi, Schering-Plough, etc.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs boursières des sociétés d'énergie, incluant EDF, Total, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs boursières des sociétés de biens d'équipement, incluant Alstom, Schneider, etc.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de services financiers, incluant Amiscom, BNP Paribas, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de services collectifs, incluant Veolia, Suez, etc.

ASSURANCES

Tableau des valeurs boursières des sociétés d'assurance, incluant Allianz, AXA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs boursières des sociétés de biens d'équipement, incluant Alstom, Schneider, etc.

Publicité pour UBI (Union Bancaire Gestion Institutionnelle) avec le slogan 'La Sicav UBAM, une gamme complète de produits de placement'.

ASSURANCES

Tableau des valeurs boursières des sociétés d'assurance, incluant Allianz, AXA, etc.

MEDIAS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de médias, incluant RTL, TF1, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs boursières des sociétés de biens de consommation, incluant Carrefour, Danone, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs boursières des sociétés de haute technologie, incluant Alcatel, Bouygues, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs boursières des sociétés de services collectifs, incluant Veolia, Suez, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs boursières des sociétés du nouveau marché européen, incluant Airspray, Antinov, etc.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs boursières des sociétés cotées à Amsterdam, incluant Airspray, Antinov, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

Mercredi 18 octobre, en début de séance, l'action STMicroelectronics chutait de 3,81 %, à 48,43 euros, malgré l'annonce des résultats financiers en forte hausse.

Le titre Vivendi céda 1,93 %, à 81,4 euros, à la suite des déclarations de son président Jean-Marie Messier faites à New York mardi soir.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 18 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon (t).

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 17 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 octobre

Table of SICAV and FCP data, including columns for Émetteurs, Valeurs unitaires, and Date cours.

Main table of stock market data for Europe, listing companies like ALICATEL, ALSTOM, ALTRON, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for Europe (continued), listing companies like COALA, COHERIS, COIL, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for Europe (continued), listing companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, ÉCUR, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Main table of stock market data for Europe, listing companies like EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for Europe (continued), listing companies like HIGHWAY OPT, HIMALAYA, HOLOGRAM, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for Europe (continued), listing companies like CICALMONDE, CREDIT LYONNAIS, CREDIT AGRICOLE, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for International, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for International (continued), listing companies like GENERALE LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

Table of stock market data for International (continued), listing companies like INTERSELECTION FR, SELECT DEFENSIF, SELECT DYNAMIQUE, etc., with columns for Cours, % Var., and Paiement.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 à 5/99.

MERCREDI 18 OCTOBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Spécial élections américaines 2000. **Public Sénat**
- 21.00 Mexique, un nouveau départ ? **Forum**
- 23.00 Etre mère... A quel âge ? **Forum**

## MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Henri Emmanuelli ; Brahim Asloum ; Jean-Louis Murat. **Canal +**
- 19.15 Mercredi, c'est Julie. Invitée : Elsa Zylberstein. **France 2**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. A l'attaque [1/2] : Les fibustiers de la finance. **Arte**
- 20.55 Des racines et des aïles. « Donnons des couleurs à l'hôpital. » **France 3**
- 22.30 Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ? **France 2**
- 22.30 Paris dernière. Frédéric Begbeider. **Paris Première**
- 23.05 Zone interdite. La révolte des femmes battues. Tribunal des violences conjugales. **M 6**
- 23.20 Howard Stern. Invitée : Mia Farrow. **Paris Première**
- 1.00 Des mots de minuit. Invités : Lionel Bourg ; Giuseppe Conte. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

- 18.35 Titanic, au-delà de la légende. **Odyssee**
- 19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [2/6]. Développement. **Arte**
- 20.15 Reportage. Le Bagne des glaces. **Arte**
- 21.00 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. Prélude à la tragédie : 1931-1936. **Histoire**
- 21.20 La Guerre des paradis. [1/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
- 21.45 Musica. Leonard Bernstein. Reaching for the Note. **Arte**
- 22.00 Liste rouge, liste noire. **Histoire**
- 22.15 Mexique, meurtre, pouvoir et corruption. **Planète**
- 0.30 John Cassavetes. **Ciné Cinémas**

## SPORTS EN DIRECT

- 20.35 Football. Ligue des champions (1<sup>re</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée, groupe F) : Bayern Munich - Paris-SG. **TF 1**

## DANSE

- 21.00 Soirée spéciale Maryse Delente. Avec le Ballet du Nord. *Giselle ou le mensonge romantique.* Ballet. Musique d'Adolphe Adam. **21.50 Si tu me quittes... est-ce que je peux venir aussi ?** Musique de Pierre-Alexandre Mati. **22.10 El canto de despedida.** Musique de Gino d'Auti. **Muzzik**

## MUSIQUE

- 19.20 Mozart. *Concertos pour violon et orchestre n°s 5 et 2.* Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
- 20.05 Madrigali de Giaches De Wert par le Cantus Coelln. **Muzzik**
- 20.15 Mozart. *Rondo pour piano et orchestre en ré majeur KV 382.* Avec Robert Levin, piano. Par l'Orchestre de l'Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**
- 22.50 Hindemith. *Matthias le peintre.* Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
- 23.05 Quincy à Montreux 1996. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.45 Un étrange visiteur. P. Levin. **RTL 9**
- 22.30 Le Droit d'aimer. Sandy Smolan. **Téva**
- 22.35 Premutos, the Fallen Angel. Olaf Ittenbach. **Canal +**
- 23.20 Corps plongés. Raoul Peck. **Arte**
- SÉRIES**
- 20.30 Quai n° 1. Le Tueur de la pleine lune. **O. Festival**
- 20.50 Ally McBeal. Lavage auto. **O. Chacun ses fantômes. O. M 6**
- 20.55 La Kiné. Retour au sommet. **France 2**
- 22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis. **O. M 6**
- 23.45 The Practice. Stratégies (v.o.). **O. Série Club**

## FILMS

- 16.25 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) **O. Cinéfaz**
- 16.50 Le Jardin du diable ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 18.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 18.25 L'Aveu ■■ Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) **O. Cinétoilé**
- 18.30 Une époque formidable ■■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) **O. Ciné Cinémas 1**



- 20.30 Ames à la mer ■■ Henry Hathaway. Avec Gary Cooper, George Raf (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 20.30 Le Monde perdu ■■ Irwin Allen (Etats-Unis, 1960, 95 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 20.45 Dark Star ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) **O. Cinéfaz**
- 20.55 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 138 min). **TSR**
- 22.10 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 90 min) **O. Cinéfaz**
- 22.50 Le Monde perdu, Jurassic Park ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 23.35 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 130 min) **O. Cinéstar 2**
- 23.40 Starship Troopers ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) **O. Cinéfaz**
- 0.20 Les Cannibales ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 95 min) **O. Ciné Cinémas 2**

JEUDI 19 OCTOBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.00 Face à la presse. Jean-Jack Queyranne. **Public Sénat**
- 19.55 L'Entretien. Invité : Alain Madelin. **TV Breizh**
- 20.55 La Terre en perpétuelle construction. **Forum**
- 21.35 et 23.00 Vive l'Amérique ! **Arte**
- 21.50 Phytothérapie, le savoir des sorciers. **Forum**
- 22.50 Robic et Bobet, héros français de l'après-guerre. **Forum**

## MAGAZINES

- 13.05 Strip-tease. Cecil B. de Liège. La couette du bonheur. Terre promise. **TV 5**
- 14.58 Questions au gouvernement. **France 3**
- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Vanessa Paradis ; Michel Jovet ; Neneh Cherry ; Eagle Eye Cherry. **Canal +**
- 19.00 La Quotidienne. Mon corps, ma tête. **Téva**
- 19.15 Jeudi, c'est Julie. Invité : David Hallyday. **France 2**
- 20.30 Aventures. Le parc naturel de Yosemite. La maîtresse du vide, portrait de Lynn Hill. **Odyssee**
- 20.50 Envoyé spécial. Le trafic des enfants footballeurs. Les pirates du Net. Le prix de la vie. La situation au Proche-Orient. **France 2**
- 21.50 Le Club. Dominique Lavanant. **Ciné Classics**
- 22.25 Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. **Odyssee**
- 22.35 Boléro. Invité : Patrick Dupond. **TMC**
- 22.55 Courts particuliers. Invité : Islid Le Besco. **Paris Première**
- 23.50 Howard Stern. Eddie Van Halen. **Paris Première**
- 0.20 Toutes les télé. **M 6**

- 18.30 Les Grands Crimes du XX<sup>e</sup> siècle. Gary Galimore, une exécution souhaitée. **TMC**
- 19.00 Voyages, voyages. L'Elbe. **Arte**
- 19.05 Les Nicholas Brothers. Nous chantons, nous dansons. **Planète**
- 19.05 La Seconde et le siècle. **Odyssee**
- 19.15 Les Documenteurs des années noires. **Histoire**
- 20.00 Médecine traditionnelle en Afrique. [2/7]. Spiritisme et sanctuaires. **Planète**
- 20.00 Yves Coppens. De Lucy à l'homme du XX<sup>e</sup> siècle. **Odyssee**
- 20.15 Reportage. Borussia contre Dortmund. **Arte**
- 20.30 US Air Force, son histoire. [5/5]. La guerre du Golfe et l'avenir. **Planète**
- 20.46 Thema. De quoi j'me mêle ! Vive l'Amérique ! Au nom de la liberté. Au nom de la loi. **Arte**
- 21.05 Les Conflits verts. Guerre pour les forêts tempérées. **TV 5**
- 21.20 Les Colères de la Terre. [1/4]. Une écorce fragile. **Planète**
- 21.55 Titanic, au-delà de la légende. **Odyssee**
- 22.15 Portrait de Frédéric Dard. **Festival**
- 22.30 Portrait de Zubin Mehta. **Mezzo**
- 23.05 La Guerre des paradis. [1/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
- 23.15 Sujet tabou. Brett a tué Maman. **France 3**
- 23.45 Kon Tiki. In the Light of Time. **Histoire**
- 0.00 Mexique, meurtre, pouvoir et corruption. **Planète**
- 0.05 Un siècle d'écrivains. Guy Debord, une étrange guerre. **France 3**
- 1.00 La Fusillade de Mole Street. **Arte**

## SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Tournoi féminin de Linz (4<sup>e</sup> jour). **Eurosport**
- 20.30 Basket-ball. SuproLigue (1<sup>re</sup> phase, poule A) : Asvel - Wroclaw (Pol). **Eurosport**
- 21.00 Basket-ball. EuroLigue (1<sup>re</sup> journée) : AEK Athènes (Grè) - Virtus Bologne (It.). **Pathé Sport**

## MUSIQUE

- 19.15 Les Découvertes Adami (n° 4). Avec Sarah Louvion, flûte ; Gabriel Tacchino, piano. Œuvres de Poulenc et Schubert. **Muzzik**
- 20.00 Cycle Bach. *Ouverture n° 4* en ré majeur, BWV 1069. L'Orchestre de chambre de Cologne, dir. Helmut Müller-Brühl. **Muzzik**

- 21.00 Zubin Mehta dirige... l'Orchestre et les chœurs de l'opéra d'Etat de Bavière. Enregistré en 1998. **Mezzo**
- 21.00 Saint-Saëns. *Requiem.* Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot. **Muzzik**
- 22.20 Lionel Hampton and His Orchestra. Montréal 1997. **Muzzik**
- 23.20 Clark Terry et son Big Band. Concert. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 17.40 Bébé coup de foudre. Michel Lang. **Festival**
- 20.30 Danger d'aimer. Serge Meynard. **Festival**
- 21.00 Le Premier Cercle. Sheldon Larry [1/2]. **O. Histoire**
- 22.35 Hantée. Larry Shaw. **O. M 6**
- 22.45 Celle qui en savait trop. Graeme Clifford. **O. TF 1**
- 23.35 Panique au centre commercial. Norberto Barba. **O. TSR**
- 23.45 Le Tour d'écrou. Petr Weigl. **Mezzo**

## COURTS MÉTRAGES

- 20.35 Chambre n° 13. *Mauvais joueurs.* Pascal Singevin **O. 13<sup>ème</sup> RUE**

## SÉRIES

- 17.40 Code Quantum. L'ouragan. **O. Série Club**
- 17.55 70's Show. Le petit copain d'Eric. **France 2**
- 18.20 Les Simpson. Sbartacus. **O. Canal +**
- 18.30 Dharma & Greg. Sur la corde raide. **O. M 6**
- 20.05 Les Aventures du colonel March. Erreur à l'aube. **O. Ciné Classics**
- 20.30 It's Like, You Know... Le client (v.o.). **O. Canal Jimmy**
- 20.40 Buffy contre les vampires. Facteur Yoko. **Série Club**
- 20.50 X-Files. Coup du sort. **O. Maitreya. O. M 6**
- 20.55 Une femme d'honneur. Samedi soir. **TF 1**
- 21.25 Outsiders. Storm Warning (v.o.). **Série Club**
- 22.15 Roswell. Blood Brother (v.o.). **O. Série Club**
- 23.45 The Practice. Save the Mule (v.o.). **O. Série Club**
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Monsieur Nounours. **O. Série Club**
- 1.10 Friends. The One Where Rachel (v.o.). **O. Canal Jimmy**
- 3.25 New York Police Blues. Libéré sur parole (v.o.). **O. Canal Jimmy**

## PARIS PREMIÈRE

- 21.00 La Nuit du chasseur ■■ Charles Laughton. Avec Robert Mitchum, Shelley Winters (EU, 1955, N., v.o., 90 min) **O. Paris Première**
- 21.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 150 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 22.40 Les Zozos ■■ Pascal Thomas. Avec Jacques Debary, Daniel Ceccaldi (France, 1973, 110 min) **O. Cinétoilé**
- 23.25 Ames à la mer ■■ Henry Hathaway (EU, 1937, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 23.30 Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min) **O. Cinéstar 2**
- 0.00 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) **O. Cinéstar 1**
- 0.25 Turkish Delices ■■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, 100 min) **O. Cinéfaz**

## FILMS

- 13.15 La Victime ■■ Basil Dearden (GB, 1961, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 13.45 Les Cannibales ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 95 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 15.35 Persona ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1966, N., v.o., 85 min) **O. Cinétoilé**
- 17.10 Starship Troopers ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) **O. Cinéfaz**
- 18.30 La Chevauchée fantastique ■■ John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 18.40 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 19.25 Dark Star ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 80 min) **O. Cinéfaz**
- 20.45 Easy Rider ■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, 95 min) **O. RTL 9**
- 20.45 Antonia et ses filles ■■ Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) **O. Cinéstar 1**
- 20.45 Cadavres exquis ■■ Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min) **O. 13<sup>ème</sup> RUE**



- 21.00 La Nuit du chasseur ■■ Charles Laughton. Avec Robert Mitchum, Shelley Winters (EU, 1955, N., v.o., 90 min) **O. Paris Première**
- 21.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 150 min) **O. Ciné Cinémas 3**



- 22.40 Les Zozos ■■ Pascal Thomas. Avec Jacques Debary, Daniel Ceccaldi (France, 1973, 110 min) **O. Cinétoilé**
- 23.25 Ames à la mer ■■ Henry Hathaway (EU, 1937, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 23.30 Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min) **O. Cinéstar 2**
- 0.00 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) **O. Cinéstar 1**
- 0.25 Turkish Delices ■■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, 100 min) **O. Cinéfaz**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme...  
19.05 Le Bigdil. Spéciale magie.  
19.55 Hyper net.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
20.35 Football. Ligue des champions. Première phase (Quatrième journée). Bayern - Paris-SG. En direct de l'Olympiastadion de Munich. 22.45 Les autres rencontres : Helsingborgs - Rosenborg ; Manchester Utd - Eindhoven ; Deportivo La Corogne - Juventus ; Panathinaïkos - PSV Eindhoven ; RSC Anderlecht - Dynamo Kiev ; Besiktas Istanbul - Leeds United ; Milan AC - FC Barcelone.  
0.20 Minuit sport.

## FRANCE 2

- 18.25 JAG.  
19.15 Mercredi, c'est Julie.  
19.50 Un gars, une fille.  
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 La Kiné. Retour au sommet.  
22.30 Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ?  
0.35 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 18.15 Un livre, un jour.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.20 C'est mon choix... ce soir.  
20.55 Des racines et des aïles. Vieillir autrement. Palestine ; Demain la paix ; Chine : L'école de la réussite.  
22.50 Météo, Soir 3.  
23.20 Ciné mercredi.  
23.25 Salut l'artiste. Film. Yves Robert.

## CANAL +

- 17.30 Animasia. Vision d'Escaflowne ; Cowboy Bebop.  
► En clair jusqu'à 21.00  
18.20 Les Simpson **O.**  
18.50 Nulle part ailleurs.  
20.30 Le Journal du cinéma.  
21.00 La Débânde ■■ Film. Claude Berri **O.**  
22.35 Premutos, the Fallen Angel. Téléfilm. Olaf Ittenbach **O.**  
0.25 Surprises. *Transit.* Philippe Barassat **O.**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.  
14.45 High Secret City.  
15.45 Les Dessous de Palm Beach **O.**  
16.40 7 à la maison.  
17.35 Sunset Beach.  
18.25 Exclusif.  
19.05 Le Bigdil.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Une femme d'honneur. Samedi soir.  
22.45 Made in America. Celle qui en savait trop. Téléfilm. Graeme Clifford **O.**  
0.30 Histories naturelles.

## FRANCE 2

- 13.55 Rex **O.**  
15.35 Tiercé.  
15.45 La Chance aux chansons.  
16.40 Des chiffres et des lettres.  
17.10 Un livre.  
17.15 Qui est qui ?  
17.55 70's Show.  
18.25 JAG.  
19.15 Jeudi, c'est Julie.  
19.50 Un gars, une fille.  
20.00 Journal, Météo, Point route.  
20.50 Envoyé spécial.  
23.05 Dolores Claiborne. Film. Taylor Hackford **O.**  
1.15 Journal, Météo.  
1.40 Nikita. Le verdict **O.**

## FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.  
14.58 Questions au gouvernement.  
16.05 Chroniques d'ici.  
16.35 MNK.  
17.50 C'est pas sorcier.  
18.15 Un livre, un jour.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.15 Tout le sport.  
20.25 C'est mon choix... ce soir.  
20.55 Passage à l'acte. Film. Francis Girod **O.**  
22.05 Soir 3, Météo.  
23.15 Sujet tabou. Brett a tué Maman. 0.05 Un siècle d'écrivains. Guy Debord, une étrange guerre.

## CANAL +

- 14.05 Est-Ouest ■■ Film. Régis Wargnier **O.**  
16.05 D'ouest en est, carnets de route de Régis Wargnier.  
16.35 et 23.45 Surprises.  
16.50 Piège à Hong-Kong. Film. Tsui Hark **O.**  
► En clair jusqu'à 20.40  
18.20 Les Simpson **O.**  
18.50 Nulle part ailleurs.  
20.40 La Fiancée de Chucky ■■ Film. Ronny Yu **O.**  
22.05 Rembrandt. Film. Charles Matton **O.**  
23.50 Mickro ciné.  
0.20 La Vengeance d'Hercule. Film. Vittorio Cottafavi (v.o.).

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- Tous publics  
○ Accord parental souhaitable  
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
○ Public adulte  
○ Interdit aux moins de 16 ans  
○ Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Connaissance.  
19.45 Météo, Arte info.  
20.15 Reportage. Le Bagne des glaces.  
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.  
21.45 Musica. Leonard Bernstein. Reaching for the Note.  
23.15 Flash Back. Le baiser.  
23.20 La Lucarne. Corps plongés. Téléfilm. Raoul Peck (v.o.).  
1.00 Betty ■■ Film. Claude Chabrol.

## M 6

- 18.10 Drôles de filles.  
19.00 Charmed **O.**  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.05 Notre belle famille **O.**  
20.39 Conso le dise.  
20.40 Décrochages info, Jour J.  
20.50 Les Filles du mercredi. Ally McBeal. Lavage auto **O.**  
21.45 Chacun ses fantômes **O.**  
22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis **O.**  
23.05 Zone interdite. La révolte des femmes battues. Le tribunal des violences conjugales.  
0.54 La Minute Internet.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30.  
21.00 Mesures, démesures.  
22.12 Multipistes.  
22.30 Surpris par la nuit. Sweet and Lovely.  
0.05 Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon ; *Symphonie déchirée*, de Ferreri.  
22.30 Jazz, suivez le thème.  
23.00 Le Conservatoire. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.  
0.00 Tapage nocturne.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. « Lucia di Lammermoor ». Opéra de Donizetti. Par l'Orchestre symphonique de la RIAS, dir. Herbert von Karajan, Maria Callas, etc.  
22.45 Herbert von Karajan, chef lyrique. Œuvres de Marcadante / Liszt, Verdi, Puccini, Mozart, Strauss.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre... La Fête de la science.  
16.00 France - Etats-Unis 2000 [2/4].  
16.35 Les Ecrans du savoir.  
17.30 100 % question 2<sup>e</sup> génération.  
17.55 Le Messager de l'Himalaya.  
18.30 La Faune des montagnes d'Afrique.  
19.00 Voyages, voyages. L'Elbe.  
19.45 Météo, Arte info.  
20.15 Reportage. Borussia contre Dortmund.  
20.45 Thema. Vive l'Amérique ! 20.46 Au nom de la liberté. 21.35 et 23.00 Vive l'Amérique ! 22.10 Au nom de la loi.  
23.35 La Chatte des montagnes ■■ Film muet. Ernst Lubitsch.

- 1.00 La Fusillade de Mole Street.

## M 6

- 13.35 La Trahison du père. Téléfilm. Brian Dennehy **O.**  
15.15 Code Quantum **O.**  
16.10 M comme musique.  
17.45 Kid et compagnie.  
18.30 Dharma & Greg.  
19.00 Charmed.  
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.  
20.05 Notre belle famille.  
20.40 Passé simple.  
20.50 X-Files. Coup du sort **O.** ; Maitreya **O.**  
22.35 Hantée. Téléfilm. Larry Shaw **O.**  
0.20 Toutes les télé.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. *A la Madeleine*, de Marie-Odile Beauvais.  
21.00 Le Gai savoir. Florence de Meredieu (*Le Bordel philosophique*).  
22.12 Multipistes.  
22.30 Surpris par la nuit. A Shangai ; Shanghai Cool Memories.  
0.05 Du jour au lendemain. Muriel Barbery (*Une gourmandise*).

## FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Clifford Brown.  
19.07 A côté de la plaque.  
20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Djangou Khakidze. Œuvres de Szymanowski, Stravinsky.  
22.30 Jazz, suivez le thème. They all Launched.  
23.00 Le Conservatoire.

## RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale.  
20.40 Les Rendez-vous du soir. Anton Rubinstein. Œuvres de Chopin, Rubinstein, Mendelssohn, Saint-Saëns, Rubinstein, Balakirev, Rubinstein, Tchaïkovski, Rubinstein.  
23.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Menu, Debussy, Caplet.

## Les cotes des films

- On peut voir  
■ An ne pas manquer  
■ Chef-d'œuvre ou classique  
**Les symboles spéciaux de Canal +**  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

13<sup>ÈME</sup> RUE

- 20.45 Cadavres exquis ■■ L'assassinat de magistrats, dans une ville du sud de l'Italie, met un policier venu de Rome sur la piste d'une machination politique dirigée contre l'Etat. Admirable adaptation par Francesco Rosi d'un roman de Leonardo Sciascia sur les pouvoirs occultes et les dangers encourus par une démocratie affaiblie. Derrière le prétexte policier, une réflexion sur la situation troublée des années 70 en Italie.

## ARTE

- 20.45 De quoi j'me mêle ! Vive l'Amérique ! Amérique, terre de libertés et pays de la loi. Cette idée directrice se nourrit de deux documentaires, justement titrés *Au nom de la liberté* et *Au nom de la loi*. Le premier décrit l

# Villefranche-de-Rouergue, bastide modèle

Une ville où flâner le jeudi, une fois le marché terminé, à la recherche des portes Renaissance finement ouvrees ou des trois arches du pont des Consuls buvant l'obstacle de la rivière

## RODEZ

de notre correspondant

Du temps qu'il fut à Villefranche-de-Rouergue, il ne regretta jamais d'avoir manqué l'école. Pour la blonde épouse d'un fonctionnaire qui s'accoudait à sa croisée, au-dessus de la place de la Fontaine - « la plus jolie femme de la ville habitait



## Villeneuve, Najac et autres lieux

Sous-préfecture de l'Aveyron, peuplée de 13 300 habitants, Villefranche est la plus grande, mais elle ne circonscrit pas, à elle seule, le phénomène des bastides en Rouergue. Najac, à 25 kilomètres, et Villeneuve, à 15 kilomètres, sont de très proches sœurs. A ceci près que si Villefranche a été bâtie sur une terre déserte, la construction de Najac s'est appuyée sur un bourg castral préexistant, dominé par un imposant donjon. De même, Villeneuve a été édifée, en 1231, sur un village roman organisé autour de l'église et du prieuré. Un peu plus éloignée, la bastide de Sauveterre-de-Rouergue est, tout comme Villefranche, le fait d'un urbanisme volontaire, planifié et géométrique. Ruelles et rues délimitent les îlots d'habitation, se coupent à angle droit pour aboutir à une place centrale bordée de couverts à arcades. Les élus de ces quatre villes les ont réunies au sein d'une association des bastides. Présidée par Claude Penel, maire de Villefranche, cette structure vise à mettre en œuvre des actions de valorisation du patrimoine.

une des maisons de cette place » - ; pour d'autres créatures, usant de leurs charmes à la descente du train de Toulouse ; pour Sarah, la Bohémienne, qu'il allait visiter dans le quartier des ruelles où, derrière des murs de médina, poussent encore les jardins de la ville ; pour ces dames et ces filles du feu - Nerval était de ses lectures - qui nourrissaient ses fantaisies adolescentes, Francis Carco, car c'est de lui qu'il s'agit, ne regretta jamais d'avoir manqué l'école, lui préférant les venelles de traverse et les longs détours accomplis entre le collège qui porte aujourd'hui son nom (il y étudia de 1901 à 1906) et le domicile de M. le conservateur des hypothèques, son père.

« C'est une odeur qui, tout d'abord, m'arrive de ce temps-là : il avait plu, on avait terminé les vendanges. (...) C'est en cette ville que j'ai écrit mes premiers vers », confie-t-il dans *A Voix basse*, le recueil de ses souvenirs. Que reste-t-il à Villefranche-de-Rouergue de la mémoire proustienne de Carco ? La

vendange n'enivre plus le seuil des caves. Devenue quartier résidentiel, la vigne ne descend plus jusqu'au Saint-Jean qu'en deux ou trois arpents. Sur cette place bordée par la rivière Aveyron, où se mire la faïence bleue des baignoires municipales, le vin coule moins que les *plombées* d'anis à l'heure de soleilleuses pétanques.

Les voyageuses et voyageurs du train de Toulouse sont étudiants, cadres ou touristes en soif de patrimoine. Il y a peu de chance que l'on trouve sur le quai ou à la terrasse du café d'en face quelque employé de sous-préfecture en quête d'aventures.

Juste derrière le collège public et les jardins des sœurs, la vieille mademoiselle Lacuite qui n'avait qu'un œil, loueuse de livres et faiseuse d'ange, a disparu. Mais il reste à Villefranche de bonnes librairies : on feuillettera celle au nom rebelle de Folle Avoine ou cette autre tenue, rue du Sénéchal, par un érudit local connaissant tout

sur la ville. On y retrouvera Carco, ses souvenirs, ses poèmes, ses romans. On y dénichera également quelques volumes d'éditions du cru, utiles à qui veut, en cette bastide du XIII<sup>e</sup> siècle, poser ses pas dans les pas de l'Histoire.

## UN PLAN RIGoureux

Elle fut parce que le roi l'a voulue. Après la croisade contre les Albigeois et une fois les derniers brasiers éteints sous les pieds cathares, la Couronne et l'Eglise ont souhaité conforter leur pouvoir. Le faire savoir à ces frondeurs seigneurs du Midi qui devaient réapprendre à prier de la bonne manière et dans une autre langue que celle des troubadours occitans, c'était irriguer le pays d'un réseau urbain portant l'empreinte royale. Ainsi Villefranche vint-elle au Rouergue en 1252, sous Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, frère de Saint Louis. « Il y a, à l'évidence, dans sa construction, quelque chose de stratégique. Avec elle, on mate les rebelles », relève Christophe Evraud,



chargé du patrimoine et qui voit la bastide tel un « lotissement médiéval » annonçant la « naissance de l'urbanisme moderne ».

Il n'y avait rien, sinon un village sur la rive gauche de l'Aveyron. On a bâti une ville nouvelle sur celle d'en face et sur un terrain vierge mouillé par cette rivière navigable. Son cours suit le tracé géologique d'une faille qui semble avoir tranché la roche, ordonnant qu'ici meurent le Massif central, les terres à seigle, le ségala, les maisons d'altitude emmitouffées dans leur granit, leur schiste et leurs lauzes grises et que là, naissent l'Aquitaine, le Causse du Quercy, plus légèrement vêtus de calcaire et couverts de tuiles canal chaudes et rouges.

De ce lotissement installé par simple décret à la charnière de

**Echappée sur la ville. La place Notre-Dame, vue du clocher de la collégiale. Une place au carré avec ses couverts marchands d'où s'évadent, à angles droits, des rues charretières (ci-dessus). Chaque jeudi, le rituel rural du marché : cultivateurs de la vallée, éleveurs du causse et maraîchers déposent couleurs et saveurs du terroir. L'automne apporte ses calebasses, coloquintes, citrouilles et autres cucurbitacées. Maison à toit de lauze dans la vallée de l'Aveyron (à droite).**

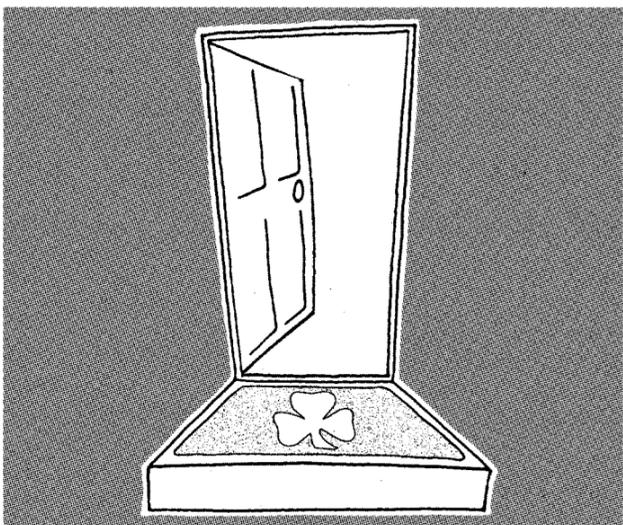
●  
PHOTOGRAPHIES  
CHRISTIAN BELLAVIA

deux régions promettant échanges et richesses, on a dessiné un plan d'urbanisme rigoureux, une place au carré avec ses couverts marchands sur lesquels s'assied l'édifice religieux. Depuis ce centre commercial, social et spirituel s'évadent, à angles droits, de grandes rues charretières ouvrant la voie à de plus petites où un âne ne passerait pas sans griffer ses oreilles aux murs de pierres ; le tout formant un quadrillage régulier.

Quitte à créer une ville nouvelle, autant inaugurer avec elle une nouvelle façon de gouverner. Villefranche, si bien nommée puisque ses habitants y bénéficiaient de franchises commerciales, inventait, avec sa charte de coutumes, les droits et les devoirs, fixait les règles de vie et précisait les libertés

de chacun. Avec ses consuls dépositaires du pouvoir, élus chaque année par les Villefranchois, elle ébauchait une forme de décentralisation et de démocratie locale en plein cœur du Moyen Age. Le succès fut immédiat. On vint à Villefranche choisir la parcelle où bâtir sa maison et le lopin de terre où cultiver son jardin, profiter des facilités d'échanges qui y avaient cours et des terres offertes autour à la culture. Elle eut rapidement les faveurs d'une population venant de causse et ségala, organisant la vie autour de la place et de son marché. Le temps l'a gardé intact jusqu'à le dresser encore, chaque jeudi, sur le parvis de la collégiale.

Qui veut sentir battre le pouls de la bastide le prendra à la cheville de Notre-Dame en cette heure matinale où, comme une offrande,



L'Irlande  
C'est la porte à côté.

Dublin n'est qu'à 1 heure et 40 minutes de Paris. Avec des vols à partir de

c'est la destination rêvée pour un week-end.

Contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.



pâtissons pleins comme des astres, aux cèpes s'ils ont tenté une sortie, aux cabécous d'un chevrier bio. L'hiver approchant, on lève les cultures et on relève les cols ; la langue d'oc s'enroue un peu et les mains sont plus lourdes pour peser, sous la halle couverte, le foie et la carcasse d'un canard gras ou d'une oie, les kilos de châtaignes ou de noix.

**LA « PERLE DU ROUERQUE »**

Ce jeudi-là, la ruralité nous son destin à celui de la ville. Sous le bec des bérets, dans le petit noir du café des Arcades ou dans le petit rouge du bar des Colonnes se joue l'échange. Midi sonnait les appétits, la place s'apaise, les rues marchandes se vident, le marché gagne les tables de restaurants. Dehors, tout se tait. Sans doute, est-ce à ce moment-là, sous la lumière d'été brisant l'ombre angulaire des venelles ou dans le frisson d'hiver réchauffant ses doigts gourds sous les jambes de la collégiale, que l'on appréciera autrement la ville.

Flâner sera le bon verbe pour découvrir l'appareillage des façades croisées de colombages, les

les cultivateurs de la vallée, les éleveurs du causse et ceux des collines, les petits maraîchers de la ville et des vergers du Tarn-et-Garonne viennent déposer les couleurs et saveurs du terroir.

L'été est au soleil de feu et au carré de bleu ciel découpé au-dessus de la place ; l'été est au basilic, à l'oignon blanc, aux melons, aux

**Carnet de route**

■ **Repères.** Aéroports à Toulouse (120 km) et Rodez (58 km). Autoroute A 20 depuis Paris. Depuis Toulouse, autoroute jusqu'à Caussade, via Montauban.

■ **Visites.** La Collégiale de style gothique languedocien et ses stalles sculptées du XV<sup>e</sup>. La chartreuse Saint-Sauveur, joyau de l'art gothique flamboyant, son petit cloître sculpté ainsi que l'un des plus grands cloîtres de France. La chapelle des Pénitents-Noirs (XVII<sup>e</sup>), son retable baroque et ses plafonds peints. Dans un ancien hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup>, le Musée Urbain Cabrol, sa collection archéologique ainsi qu'une surprenante collection de casse-tête calédoniens. La collection de disques de jazz de Hugues Panassié (environ 15 000 disques et 4 000 ouvrages bibliographiques) est conservée à la médiathèque municipale. Une partie de ce fonds, acquis en 1979 par la ville, a été éditée en CD. Le château de Graves, les fresques de Nicolas Greschny à la chapelle Treize-Pierres et, de la colline de Saint-Jean-d'Aigremont, une lecture en plongée du plan de la bastide.

■ **Festival.** Villefranche est dotée d'un théâtre à l'italienne entièrement restauré. Sa programmation est assurée par l'Association des « Espaces culturels », également à l'origine d'un festival de théâtre de rue, début août. Les ateliers de La Fontaine organisent, à l'automne (cette année, le 31 octobre) et au printemps, deux festivals intitulés « Villefranchement rock ».

■ **Toits.** Villefranche dispose d'un camping trois étoiles et d'hôtels parmi lesquels le Relais de Farrou, un trois-étoiles (05-65-45-18-11). Chambres d'hôtes : Mas de Comte (05-65-81-16-48), Mas de Jouas (05-65-81-64-72) et, à Saint-Vincent, Pierre et Monique Bateson (05-65-29-81-01).

■ **Tables.** Rapide et peu cher : « Le petit creux », copieux sandwiches inspirés des cuisines du monde, y compris celle du Rouergue, la patronne pétrit et cuit quotidiennement son pain. « Chez Mimi », cuisine familiale des îles et d'Afrique. Au Dalí's, tartes aux légumes de saison. Chez Pinto, le dernier des bons restaurants ouvriers. Tables traditionnelles : Hôtel Lagarrigue (05-65-45-01-12) et sa succulente fricassée de rognons aux cèpes ; également L'Univers (05-65-45-15-63) et La Glèbe (05-65-45-18-25). A Najac, le chef de L'Oustal del Barry (05-65-29-74-32) réinvente le terroir à chaque saison et, à Longcol, Francis Cardaillac (05-65-29-63-36) crée des plats à la hauteur de la beauté du site - deux établissements fermés de la Toussaint à Pâques. A Maleville, chez Montbressous (05-65-29-30-46), d'octobre à mai, commandez une « estofinade », un plat local préparé à base de morue séchée. A Monteils, faire étape chez Jacques Carles (05-65-29-64-26), pour le personnage et pour sa manière de travailler le canard en confit, foie gras, magret.

■ **Lire.** *Le Guide de l'Aveyron*, de Daniel Crozes (éd. du Rouergue). *Aveyron*, collectif (Bonneton). *A voix basse*, de Francis Carco ; *Villefranche-de-Rouergue : histoire et génie d'un lieu* de Guy Cavaignac et Gilles Bernard (édition Privat), ainsi que les ouvrages publiés par la Société des Amis de Villefranche (site Internet : [www.villefranche.com](http://www.villefranche.com), e-mail : [infos@villefranche.com](mailto:infos@villefranche.com)).

■ **Renseignements.** L'Office du tourisme (tél. : 05-65-45-13-18) organise des visites guidées et propose des randonnées « Petits pas, petits plats », avec haltes gastronomiques.



portes Renaissance finement ouvrees ou celles, plus modestes, annonçant la vouûte fraîche d'une cave ; les alignements de fenêtres à meneaux ; les vaguelettes d'une génoise s'imposant comme une pâtisserie de tuiles au saut d'un toit ; les escaliers qui n'en finissent pas de grimper ; le fer forgé des balcons ; les trois arches du pont des Consuls buvant l'obstacle de la rivière ; la perspective des quais en fuite. C'est tout cela, peut-être, bien plus que son église, sa chapelle des Pénitents, le cloître de la Chartreuse, qui vaut à Villefranche

son surnom de « Perle du Rouergue », un surnom un peu désuet comme sorti d'une plume de rimaillieur énamouré.

Celle de Francis Carco ne fut pas pour lui tresser des colliers mais pour aimer ses filles et, sur les bords de l'Aveyron, « arracher le diamant aux entrailles de la terre ». Ainsi figurait-il la fouille des souvenirs. De ceux cueillis à Villefranche-de-Rouergue, il fait une source de poésie qu'il n'est qu'à lire en remontant ses rues.

Elian Da Silva

**A tous prix**

■ **Gratuit : la visite des haras privés du Calvados** dont une quarantaine ouvriront exceptionnellement leurs portes au grand public, les samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 octobre dans le cadre des Equi'days qui, jusqu'au 29 octobre, offrent une vitrine des activités liées au cheval. Le département compte 1 600 haras et élevages, lieux généralement secrets où sont élevés les futurs cracks, mais aussi chevaux de selle, chevaux de trait, poneys et ânes. Coordonnées (et horaires) des haras participants au 02-31-50-10-15. Egalement au programme courses et concours hippiques variés dont, le 22 octobre, le concours national de saut d'obstacles de poneys, à Courseulles-sur-Mer, et des courses d'ânes à l'ancienne, à l'Asinodrome du Bessin, ainsi que le jumping de Caen, du 27 au 29 octobre.

■ **9 990 F (1 523 €) : un week-end « art contemporain » à New York**, proposé, en prolongement de la Foire internationale d'art contemporain qui se tient à Paris, du 24 au 30 octobre, par la Compagnie des Etats-Unis (3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-55) avec un forfait comprenant les vols directs de Paris, les transferts en limousine, 3 nuits en chambre double au « W », un hôtel *design* situé sur Lexington Avenue, un dîner au romantique River Café qui, niché sous le pont de Brooklyn, offre une vue magique sur Manhattan illuminé, une comédie musicale à Broadway, la visite guidée de trois galeries locales présentes à la FIAC et une excursion à Williamsburg, quartier des peintres et des galeries *underground*. En option (1 750 F, 267 €), visites du MOMA (Musée d'art moderne) et circuit art contemporain dans le Queens. Le prix indiqué est sur la base de 4 personnes minimum. Possibilités, moyennant suppléments, de loger dans des hôtels de catégorie supérieure.

ARTS ET VIE

NOUVELLE BROCHURE HIVER-PRINTEMPS 2000-2001 GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE

[www.artsvie.asso.fr](http://www.artsvie.asso.fr)  
au siège :  
39, rue des Favorites,  
75738 Paris cedex 15

3614 AREVIE  
(0,37 F/min)

Arts et Vie Paris :  
01 40 43 20 27  
(serveur vocal)  
ou  
délégations régionales :  
Marseille : 04 91 80 89 60  
Lyon : 04 72 69 97 77  
Grenoble : 04 76 86 62 70  
Nice : 04 93 88 78 18

ASSOCIATION CULTURELLE DE VOYAGES ET DE LOISIRS, AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME N° AG 075950028

Découvrez les villes côtières de l'Australie (et la Nouvelle Zélande) pour 80F par vol. Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris à partir de 5900 F\*, jusqu'à 2 vols intérieurs reliant les villes côtières (Sydney, Brisbane, Perth, Cairns, Darwin, Adelaide, Melbourne) mais aussi la Nouvelle Zélande (Auckland, Christchurch, Wellington), ne vous coûteront que 80 F\* de plus par trajet. C'est notre façon de fêter avec vous les 80 ans de notre compagnie. Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages ou Qantas au 0 803 846 846 (0,98 F/min). Qantas, la compagnie aérienne naturellement australienne. The spirit of Australia\*\*



\* Prix hors taxes d'aéroport, soumis à conditions, valable pour un voyage du 8/11 au 14/12 et du 27/12/2000 au 31/03/2001. Réservations du 1/10 au 30/11/2000. \*\* L'âme de L'Australie.

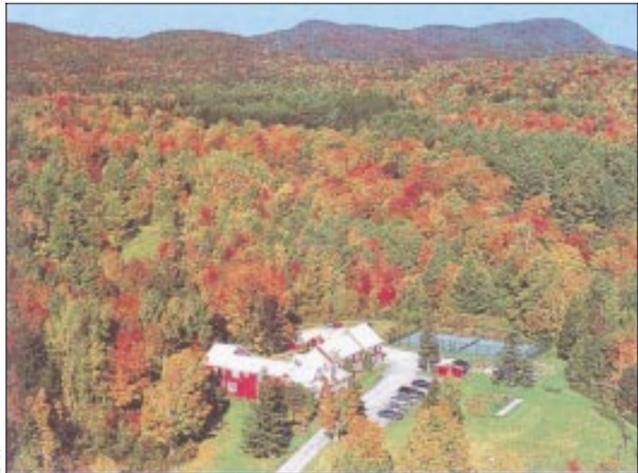
# La séduction faite guides

De New York à Paris en passant par l'Irlande et le Portugal, une collection présente hôtels et maisons d'hôtes de charme

**POUR BIEN PARLER** du charme il faut, primo, l'aimer et, secundo, devenir soi-même objet de séduction. Objectif atteint si l'on en juge par le plaisir que l'on éprouve à, simplement, tenir en main l'un ou l'autre des onze titres de la collection des Guides de charme publiée par les éditions Voyages. Anticipation de la lecture: la photo-atmosphère de couverture, la mise en page (une par établissement), la couleur et, surtout, le sentiment d'avoir entre les doigts « la crème de la crème ». Aussi chacun des titres de cette collection, dont les prix vont de 85 à 135 F (13 à 20 €), selon le nombre de pages, atteint-il son but. Et l'on peut leur accorder d'autant plus de crédit que les auteurs paient rubis sur ongle leur séjour.

Sélection de la sélection: les adresses favorites des auteurs. Ainsi, parmi les 190 références du guide *Hôtels et maisons d'hôtes de charme à New York*, Michèle Gastaut, qui fait partie de l'aventure depuis ses origines, en 1985, avoue un faible pour l'Abingdon Guest House, petite auberge au cœur de Manhattan – pour elle la meilleure adresse de la ville –, le Larchmont, meilleur rapport qualité-prix, même si les chambres n'ont pas de salle de bains privée, et le Refuge Inn, maison de pêcheur sur une île jouxtant le Bronx. « Pour le luxe, dit-elle, voir les trois W (W Court, W Tuscany et W New York) et le Mercer. »

*Hôtels et maisons d'hôtes de charme en Italie* mêle anciens palais (l'Antico Pozzo, à San Gimignano), monastères (la Villa San Michele, à Florence, parangon de sobre beauté), hôtels (hôtel-Villa San Michele, paradis secret à prix raisonnable, balcons et jardin en terrasses sur les rochers de la côte amalfitaine), maisons d'hôtes (l'Ombri- colino, à la lisière du Latium,



Été indien au Vermont Inn

de la Toscane et de l'Ombrie, simple et raffiné comme sa propriétaire, anglaise) et fermes de l'agriturismo (la Dionora, un hôtel pour amoureux, à Montepulciano).

S'agissant du Portugal, préférer le « turismo d'habitação » – casa agricole, quinta des grands propriétaires terriens ou paço de la noblesse – à l'architecture incomparable. Citons la Quinta das Torres, en Estrémadure, et la région de Ponte de Lima, au nord de Porto, qui en concentre le plus grand nombre.

#### COUPS DE CŒUR

En Espagne, descendre dans les *paradores* indiqués (celui de Carmona, qui vient de rouvrir, figurera dans la prochaine édition), emblématiques d'une hôtellerie d'Etat installée dans des monuments historiques mais aussi, apparues récemment, une hôtellerie privée, moins solennelle, ainsi que les anciennes propriétés converties au « turismo rural » – à la Trassiera, en Andalousie, notamment.

Coups de cœur en Irlande: isolé au bord d'un lough (fjord), le Delphi Lodge et Quay House,

des cottages sur le quai d'un petit village du Connemara, Fermoy Lodge, perdu dans la bruyère, et Clifden House pour la qualité de ses hôtes ainsi que Mustard Seed at Echo Lodge, une table excellente. Si les photos de ce guide ne reflètent pas toujours la réelle séduction des lieux, la faute en revient aux établissements qui ne fournissent pas souvent de bons clichés. Ce qui sera corrigé dans le prochain guide.

S'il est une capitale du charme, c'est bien Londres, où de nouvelles étoiles surgissent constamment, privilégiant une notion de confort plus dépouillée – tel le Four Seasons Canary Wharf, dans le quartier des Docks, en plein développement – et l'audace architecturale, témoin le St Martin's Lane, très en vogue, dessiné par Philippe Starck pour son propriétaire, l'Américain Ian Schrager. Parmi les 165 établissements sélectionnés, Arnaud David et Isabelle Rebollo, les auteurs, avouent un coup de foudre pour le Portobello, un petit hôtel sans tapage à Nottinghill, et pour le Sandrigham, caché dans une

rue que l'on dirait de campagne, à côté du parc d'Hampstead. Le bouclage intervenant en décembre, les Sanderson, Charlotte Street Hotel et autres Westbourne figureront dans l'édition 2001. Londres est très chère: prix moyen d'une chambre, 1 500 F, 228 €. Et noter que, ici, plus on choisit dans le haut de gamme, moins la TVA et le petit déjeuner sont inclus.

#### CHARME OMNIPRÉSENT

L'Hexagone, pour sa part, fait l'objet d'une quintuple sélection: *Hôtels de charme à Paris* (283 établissements) mais aussi *Hôtels et auberges de charme en France*, qui ne recense pas moins de 581 bonnes adresses, dont 53 nouvelles. S'il ne fallait en retenir qu'une, ce serait, pour Jean de Beaumont, Au Clair de la Plume – M<sup>me</sup> de Sévigné oblige –, à Grignan, un lieu exclusif et confidentiel (8 chambres, à partir de 400 F, 60 €, délicieux petit déjeuner sous la tonnelle inclus) et, s'agissant des *Maisons d'hôtes de charme en France* (680 adresses dont 58 nouvelles), les Egrignes, près de Besançon: respect de l'architecture (escalier Louis XVIII avec trompe-l'œil et colonnade), vraies chambres de campagne (310 F, 47 €) et légumes du potager sur la table d'hôtes (110 F, 16 €, vin compris).

Derniers titres de cette nomenclature: *Villages de charme en France*, qui en retient 376, parfaitement intégrés dans le paysage, quand *Provence de charme* réunit hôtels et maisons d'hôtes, restaurants, petits bistros, salons de thé, antiquaires et artisans, musées et jardins, soit 750 noms incarnant ce charme omniprésent. Un site Internet (guidesdecharme.com) signale les offres promotionnelles des *Hôtels et auberges de charme en France*.

D. T.

## Week-end « pubs » et culture à Belfast

La grande ville du nord de l'Irlande s'enivre de culture avant que ne tombe, tel un rideau, la brume. Du 27 octobre au 12 novembre, son festival international, Belfast Festival at Queen's – ainsi nommé car il a lieu à l'université de Queen's – est, après celui d'Edimbourg, un rendez-vous obligé du monde anglo-saxon. Son spectre est large: théâtre, opéra, danse, comédie, musique classique, rock, pop, films et jazz avec, notamment, deux récitals d'Ornette Coleman les 7 et 10 novembre.

Des soirées dévolues au théâtre, des journées à la découverte d'une ville qui s'inscrit avec d'autant plus de délices dans le circuit des capitales culturelles européennes qu'elle revient de loin. Sur un registre différent de celui de Londres, Paris, Prague ou Berlin, mais avec un patrimoine bien spécifique. Parmi ses points forts, dans le quartier de Queen's, qui aligne ses maisons géorgiennes à imposte en demi-lune au-dessus de la porte: l'université, le jardin botanique, sa « Palm House » – une serre à coupole en fonte et verre incurvés –, son « Tropical Ravine », dont la galerie surélevée permet une observation rapprochée des plantes – et l'Ulster Museum, où l'on découvrira Sir John Lavery, le plus connu des impressionnistes irlandais, qui évoque John Singer Sargent, ainsi qu'une collection de robes du soir des années 30 et 50, d'une rare élégance, signées Charles James (1906-1978). The Crown, « liquor saloon » de 1820, est le plus extravagant des pubs d'une ville qui en compte, au début du règne de Victoria, quelque 346, 22 grossistes en alcool et 11 sociétés d'eau minérale. La femme, royaliste et loyaliste, de Mr Flanagan, imposa à son mari ce nom de Crown (couronne). Celui-ci se vengea en faisant dessiner l'emblème royal dans la mosaïque du sol, de sorte que les buveurs de bière ne peuvent entrer ou sortir sans la piétiner. Un antagonisme religieux qui ne date pas d'hier. Comme il était mal vu pour les femmes de boire en public, on aménagea pour elles des *snugs*, sortes de petits boudoirs privés, ravissants et italianisants, avec frise de miroirs peints d'une fleur, vitraux et bois sculptés. Avant de partir, lever sa chape mousseuse à l'intention de ceux qui regardent le site Internet (www.belfasttelegraph.co.uk/crown), la webcam filmant ce pub éclairé au gaz. Un des bijoux du National Trust, l'équivalent de nos Monuments historiques.

Autres agréments: une croisière sur la rivière Lagan qui dégage de belles perspectives rénovées, et, outre le tour des pubs historiques (les étudiants en sciences fréquentent l'Eglantine, les carabins la Botanic Inn), un circuit insolite à travers les lieux des « troubles » qui, on l'espère, appartiennent au passé. A savoir les quartiers de Falls Road (catholique) et de Shankill Road (protestant), où l'on contemple avec curiosité les graffitis d'hier (Black Taxi Tours, tél.: 0800-052-3914, 1 h 30, 75 F, 11 €).

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ **Vol British Midland** (tél.: 01-41-91-87-04) Paris-Belfast avec escale à Londres, à partir de 1 664 F (253 €) A/R. En train, Belfast est à 2 heures de Dublin. **Hôtels:** le Malone Lodge, grandes chambres à bow window, ouvrant sur les arbres d'Eglantine Avenue; au cœur de la ville, le McCausland, un « boutique hôtel » de charme (membre des Small Luxury Hotels of the World) et, à côté de l'Opéra, l'Europa Hotel, bombardé à quarante-trois reprises et restauré. Nombreuses chambres d'hôtes et auberge de jeunesse dans le centre. **Tables:** au 38, Howard Street, celles du chef Michael Deane (1 étoile au Michelin); à l'étage, Deanes Restaurant, onéreux; sur la rue, Deanes Brasserie, abordable. Egalement Nick's et McHugh's. **Queen's Festival:** tél.: 00-44-28-9066-5577 et site: www.belfastfestival.com. Excursion quotidienne vers la chaussée des Géants: 150 F, 22 € environ. Renseignements et brochures sur l'Irlande du Nord au 01-49-39-05-77.

**EVASION**  
Publicités

**PARIS**  
**Hôtel Boileau\*\***  
Calme et sérénité en plein cœur du 16<sup>ème</sup>  
Sélectionné - Gault millau 2000,  
Hôtels de charme à Paris 2000  
Proximité de Roland Garros, P<sup>te</sup> Versailles  
81, rue Boileau - 75016 PARIS  
PRIX: 420 F à 485 F  
Tél. 01.42.88.83.74 - www.hotel-boileau.com

**New York, c'est Directours PROMOTION SPÉCIALE**  
Vol régulier départ de Paris, Lyon, Nice et Toulouse aux mêmes prix +3 nuits ou 4 nuits à l'hôtel New Yorker 2'/3'  
➤ 5J/3N à partir de: **3140 F TTC**  
Départ tous les jeudis, retour les dimanches (arrivée en France le lundi). Base 4 personnes\*.  
➤ 6J/4N à partir de: **3360 F TTC**  
Départ tous les dimanches, retour les jeudis (arrivée en France le vendredi). Base 4 personnes\*.  
Autres villes de province: nous consulter. Dernier départ: 21/12/00.  
\* Base 4 personnes: en 1 chambre à 2 grands lits. Base 2 personnes: suppl. 180 F/pers./nuit.  
www.directours.com  
Minitel 3615 Directours 2,21 F/min et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av des Champs-Élysées Paris 8e. Lc 028620021  
**Directours.**  
Membre SNAV - Garantie APS

**HAUTES-ALPES**  
**VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS**  
Piscine, tennis, baigné, jeux d'enfant  
Hébergement: Hôtels 2 ou 3\*\*\*  
Résidence hôtel ou studios  
**ST-VERAN** Plus haute commune 2040 m.  
Site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>  
Hôtel BEAUREGARD\*\* ☎ 04.92.45.86.86  
**ARVIEUX** Au pied du fameux col de l'izoard 1800 m.  
Ferme de l'IZOARD\*\*\* ☎ 04.92.46.89.00  
1/2 Pension de 255 à 390 F/jour  
Pension de 317 à 451 F/jour  
Résidence à partir de 2000 F/semaine  
Se recommander du "Monde"

**DESERTEZ !!!!**  
Venez, vous ressourcer  
Promos sabbats en nov-déc.  
...sur l'un de nos 150 voyages d'aventure dans les montagnes & déserts à pied ou en 4x4 à prix très mains  
**NOMADE**  
AVENTURE  
Brochure gratuite: 01 46 33 71 71  
www.nomade-aventure.com

**NOUVELLES FRONTIÈRES**  
Les premiers **prix**  
**AMMAN 2 207 F**  
ROME 1 066 F  
MALTE 1 207 F  
MALAGA 1 259 F  
DJERBA 1 455 F  
TENERIFE 1 509 F  
DAKAR 2 200 F  
LES ANTILLES 2 910 F  
LA REUNION 3 787 F  
TAHITI 5 735 F  
PRIX TTC  
TAXES ET REDEVANCES  
COMPRISES  
PAYABLES EN FRANCE,  
SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS  
SANS PRAVIS  
VOLS ALLER RETOUR  
DÉPART DE PARIS  
A CERTAINES DATES  
200 AGENCES EN FRANCE  
www.nouvelles-frontieres.fr  
N° Indigo 0 825 000 825  
0.98 F TTC / MN

**Delta Vacations**  
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS  
Aller retours TTC à partir de:  
New York 2 090 F  
Miami 2 760 F  
Los Angeles 3 050 F  
San Francisco 3 050 F  
Circuits, autotours,  
hôtels, locations de voiture  
demandez notre brochure  
Tel. 01 42 77 50 50  
34 bd Sébastopol, 75004 PARIS  
www.maisonamericaines.com

**PROFESSIONNELS  
DU TOURISME, POUR  
COMMUNIQUER DANS  
CETTE RUBRIQUE**  
**APPELEZ LE :**  
**01.42.17.39.63**

Avant de planifier vos prochaines vacances donnez-nous une chance de vous les offrir gratuitement!  
Connectez-vous sur: www.focusongreece.com

**ANYWAY.com**  
VOLS ALLER/RETOUR\*  
Taxes aéroport comprises  
BARCELONE @ 1090F DUBLIN @ 790F  
TUNIS @ 1490F LONDRES @ 885F  
ATLANTA @ 2410F PALMA @ 1406F  
BOSTON @ 2170F MARRAKECH @ 1490F  
MIAMI @ 2570F LOS ANGELES @ 2660F  
LISBONNE @ 1390F WASHINGTON @ 2370F  
www.anyway.com  
0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\*  
\* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.  
\*\* 0,99 F / min., \*\*\* 2,37 F / min.  
AnyWay, Lc 075060011 RCS Paris B3914R2452. Cauton: Rencaire Panque de Baseque de Beau ARCP - Cénérali Assurance et APS

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée?  
pour votre prochain week-end en amoureux!  
41 idées coup de cœur au bout du fil:  
**N° Indigo 0 825 00 21 00**  
0,99 F TTC/MN  
Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

## Passage faiblement pluvieux

**JEUDI.** Une dépression est centrée sur l'Islande. Elle dirige sur le pays un flux de sud-ouest dans lequel circule une perturbation. Celle-ci est axée du Sud-Ouest au Nord-Est. Elle est peu active et ne donnera que de faibles précipitations. Les autres régions bénéficieront de belles périodes de soleil.

**Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie.** - Sur ces régions, les passages nuageux alterneront avec les éclaircies. Le ciel sera plus chargé près des côtes où quelques averses pourront se produire. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 14 et 16 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Au lever du jour, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. Au fil des heures, de belles éclaircies reviendront sur l'ensemble des régions. Les températures atteindront 15 à 17 degrés.

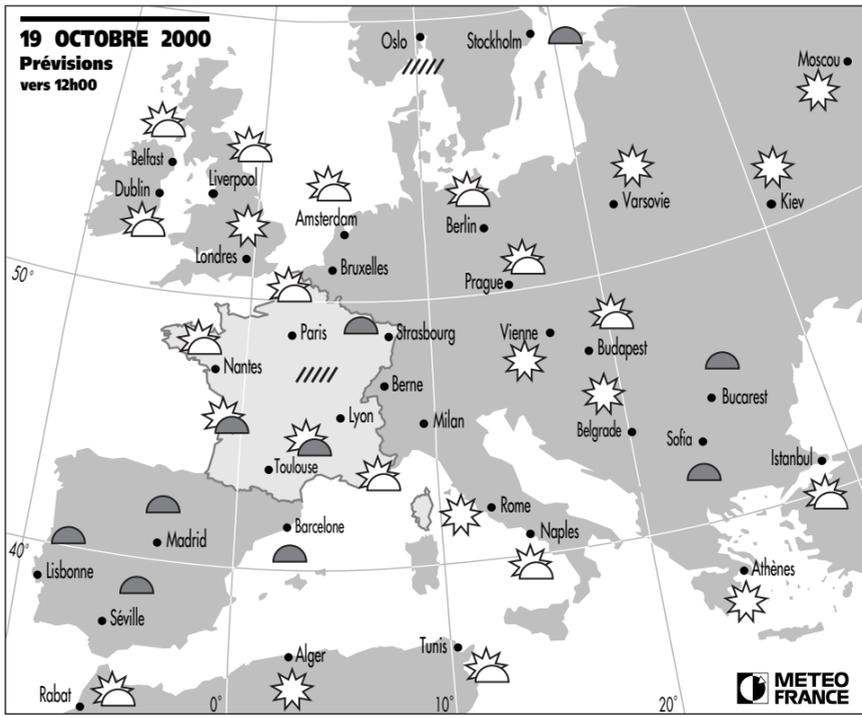
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - La

journée sera maussade avec un ciel couvert parfois accompagné de pluies faibles et éparées. Les pluies cesseront en cours d'après-midi. Il fera de 14 à 16 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, le ciel sera chargé et quelques pluies faibles se produiront. Plus au sud, les brouillards matinaux laisseront place à un temps assez bien ensoleillé. Il fera de 17 à 20 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages parfois accompagnés de quelques gouttes seront nombreux. Sur Rhône-Alpes, les passages de nuages élevés n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée. Les températures atteindront 15 à 18 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Les bancs de brume ou de brouillard présents au petit matin se dissiperont très rapidement et la journée sera largement ensoleillée. Il fera de 19 à 21 degrés.



Ensoleillé  
Peu nuageux  
Brèves éclaircies  
Couvert  
Brume brouillard  
Averses  
Pluie  
Orages  
Neige  
Vent fort

http://www.ebookers.com/fr

**La Havane**  
3295 FRF\*

**Sao Paulo**  
3260 FRF\*

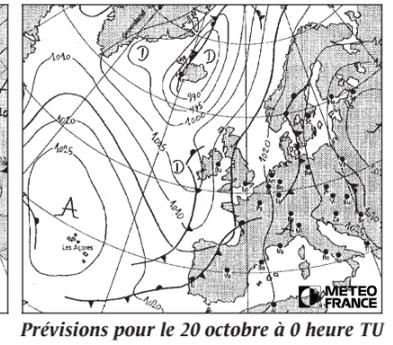
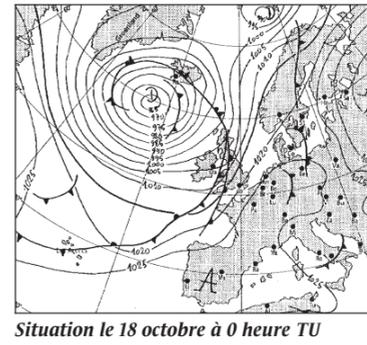
**ebokers.fr**  
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L05477001  
\*Tarifs TTC sans taxes de destination.

**PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 2000**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \*: neige.

<b>FRANCE métropole</b>		NANCY	8/15 P
AJACCIO	11/21 S	NANTES	10/16 S
BIARRITZ	14/20 N	NICE	12/19 S
BORDEAUX	13/19 N	PARIS	11/15 N
BOURGES	10/16 P	PAU	9/18 N
BREST	8/15 S	PÉRIGNAN	10/20 S
CAEN	12/15 S	RENNES	9/16 S
CHÉROUBOURG	8/14 S	ST-ETIENNE	8/15 N
CLERMONT-F.	9/14 N	STRASBOURG	7/15 P
DIJON	8/15 P	TOULOUSE	9/18 N
GRENOBLE	6/17 S	TOURS	10/17 N
LILLE	9/15 S	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	10/17 N	CAYENNE	24/32 S
LYON	7/17 P	FORT-DE-FR.	24/31 C
MARSEILLE	10/19 S	NOUMEA	20/24 S

PAPETE	23/28 P	KIEV	2/8 S	VENISE	13/18 S	LE CAIRE	19/27 S
POINTE-A-PIT.	24/32 S	LISBONNE	15/19 C	VIENNE	11/18 S	NAIROBI	17/27 C
ST-DENIS-RÉ.	19/25 C	LIVERPOOL	8/13 S	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	19/30 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	8/14 S	BRASILIA	20/32 S	RABAT	13/22 S
AMSTERDAM	9/13 S	LUXEMBOURG	8/10 C	BUENOS AIR.	14/26 S	TUNIS	16/24 S
ATHENES	15/22 S	MADRID	10/20 C	CARACAS	24/27 C	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	13/19 C	MILAN	11/18 S	CHICAGO	7/20 S	BANGKOK	24/32 C
BELFAST	6/11 S	MOSCOU	1/8 S	LIMA	17/20 S	BEYROUTH	22/27 S
BELGRADE	8/16 S	MUNICH	4/14 C	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	24/34 C
BERLIN	9/15 S	NAPLES	14/22 S	MEXICO	11/21 S	DIJAKARTA	28/33 C
BERNE	6/14 C	OSLO	6/9 P	MONTREAL	7/11 S	DUBAI	26/33 S
BRUXELLES	11/14 S	PALMA DE M.	12/24 S	NEW YORK	13/18 S	HANOI	21/28 S
BUCAREST	4/12 C	PRAGUE	7/16 S	SANTIAGO/CHI	9/25 S	HONGKONG	25/28 C
BUDAPEST	11/19 S	ROME	12/20 S	TOULOUSE	6/12 S	JERUSALEM	19/27 S
COPENHAGUE	8/12 C	SEVILLE	14/27 C	WASHINGTON	12/21 S	NEW DEHLI	19/35 S
DUBLIN	4/12 C	SOFIA	7/12 C	<b>AFRIQUE</b>		PEKIN	9/18 S
FRANCFORT	9/11 C	ST-PETERSB.	4/9 S	ALGER	12/23 S	SEOUL	8/17 C
GENEVE	10/14 C	STOCKHOLM	6/11 S	DAKAR	26/31 C	SINGAPOUR	26/32 P
HELSINKI	13/17 S	TENERIFE	13/17 S	KINSHASA	21/29 S	SYDNEY	16/18 P
ISTANBUL	13/17 S	VARSOVIE	5/13 S			TOKYO	12/19 S



### JARDINAGE

**LES ASTERS** déclinent, les grandes feuilles des hostas jaunissent, deviennent presque transparentes, les rosiers marquent le pas, les dahlias aussi et leurs fleurs moisissent, pendant que les épiaires ravaudent chaque matin leurs toiles abîmées par les pluies de la nuit. Les rosiers hybrides de *Rosa rugosa*, une espèce endémique des dunes de sable des îles du nord du Japon, ont déjà leurs feuilles jaune citron. Elles ne tarderont pas à tomber, et leurs branches grisâtres, la multitude de leurs minuscules aiguilles s'exposeront aux regards jusqu'au départ de la végétation, très tôt en saison, bien avant la date officielle du printemps. Leurs jeunes pousses braveront les rigueurs de l'hiver sans souffrir, parfois recouvertes de glaçons. D'abord un peu pâles, elles prendront des couleurs à mesure que les jours rallongeront, que la température s'élèvera.

Les lauriers-tins fleurissent déjà, et il en ira ainsi jusqu'au printemps. Seules les périodes de grand froid les stopperont, et, si les vents du nord et de l'est s'y mettent, les boutons qui ne sont pas épanouis seront détruits par le

gel. Ce n'est pas très grave, d'autres inflorescences surgiront plus bas que les remplacent.

Cet arbuste, originaire de la garrigue méditerranéenne, est grand et beau avec son feuillage vert sombre, persistant et, de plus, s'avère très florifère. Hautement adaptable, il programme sa croissance en fonction du sol. Dans le Midi, là où la terre est sèche, pierreuse, il pousse lentement, dru, et ne se dégarnit du bas que quand il a atteint un âge vénérable - et encore, pas toujours. Dans les régions humides, à la terre riche et profonde, il grandit très vite pour culminer à plus de trois mètres de hauteur. Quand il est bien installé, il peut, après avoir été taillé sévèrement, produire des repousses qui font un bon mètre en une saison.

#### ÉCLATANT DE BLANCHEUR

Il peut sembler un peu sévère dans sa parure verte unie, mais il en existe une variété panachée un peu plus pimpante. Cela dit, quand il est en pleine floraison, il est éclatant de blancheur, tandis que ses boutons avant épanouissement sont roses. En isolé, il peut être conduit à la façon d'un petit

arbre, il suffit pour cela de ne laisser croître que trois branches et de tailler à mesure qu'elles grandissent les pousses latérales en sorte que les troncs soient dégagés sur une hauteur d'un mètre cinquante. Ensuite, il suffit de laiss-

très généreusement. Plus la région dans laquelle il est planté est douce, plus on a de chances de le voir s'épanouir en hiver et dès le premier printemps. Ce qui n'est pas la moindre de ses qualités. Cet arbuste se bouture avec une facilité

#### La générosité des hostas

Dans son numéro d'octobre, *Jardins de France* consacre un grand article, illustré de photographies en couleurs, aux hostas qui sont si utiles, si décoratifs, si faciles de culture dans les régions humides du nord de la France. Cette plante vivace vit très longtemps, fleurit généreusement, supporte le gel, se divise facilement et donne un petit côté tropical aux jardins frais. Elle n'a qu'un défaut : les limaces et escargots raffolent de leurs grandes feuilles en forme de cœur. D'autres articles font le point sur le bilan de la tempête de décembre 1999, expliquent comment planter, attirent l'attention sur les risques encourus par la plantation en conteneur et entraînent le lecteur sur les chemins de l'insolite en lui présentant quelques plantes curieuses et décoratives. En annexe, des carnets d'adresses seront utiles au jardinier qui serait intéressé par les plantes présentées.

★ *Jardins de France*, revue de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-78-78.

ser cette cépée vivre sa vie. Elle adoptera toute seule une jolie forme arrondie qui a tendance à s'aplatir avec les années.

Planté en haie, le laurier-tin fait merveille. Il est solide, résiste bien à la pollution des villes et fleurit

très déconcertante, et quand il est en haie, il arrive que ses branches les plus basses prennent racine là où elles touchent la terre.

Cet arbuste persistant, par ailleurs très peu coûteux et qui, bon garçon, fleurit dès son plus jeune

âge, a quand même un défaut : les hivers les plus rigoureux que l'on a connus au milieu des années 80 lui ont été fatals partout où la température est descendue sous -15 pendant plusieurs jours d'affilée. Certains ont résisté, mais la plupart ont gelé jusqu'au sol. Tout n'était pas perdu, quelques mois plus tard, quelques pieds ont produit des rejets à la vitesse de croissance assez impressionnante.

#### CABANE NATURELLE

Ces années-là, les lauriers-cerises ou palmes ont encore plus souffert, et ces arbustes tellement utilisés en haie le sont aujourd'hui beaucoup moins, ce qui n'est pas un mal : leurs grandes feuilles souffrent incontestablement de l'utilisation de la taille-haie, car leur encombrement naturel peine à être contenu par la taille. Il en va de même, d'ailleurs, pour de nombreuses espèces ainsi cultivées dont les célèbres *Thuja plicata* qui atteignent... 60 à 70 mètres dans leur pays d'origine, l'Amérique du Nord. Et une bonne trentaine de mètres en France après un siècle. Et encore n'a-t-on parlé que de leur hauteur.

Pour ce qui est de la largeur,

nous en connaissons un qui fait bien 10 à 15 mètres, dans lequel on peut entrer pour admirer l'architecture de ces branches puisque seules leurs extrémités poussant vers le soleil sont feuillues. L'intérieur de ce thuya, qui n'est en rien exceptionnel, est vide et pas bien sombre, ce qui permet d'observer que les plus basses des branches se sont enracinées au contact du sol et ont produit des fûtes secondaires un peu moins hautes que la principale. Les enfants de plusieurs générations ont trouvé là une cabane naturelle et l'occasion de rappeler à leurs parents que si le singe descend de l'arbre, le petit homme adore grimper dedans.

Le laurier-tin accepte de pousser en compagnie d'autres arbustes persistants ou non, en sorte qu'il peut prospérer dans des haies mixtes si changeantes en fonction des saisons. Une dernière chose, les oiseaux trouvent un refuge idéal l'hiver dans la ramure protectrice du laurier-tin, et il n'est pas rare que les merles y bâtissent leurs nids.

Alain Lompech

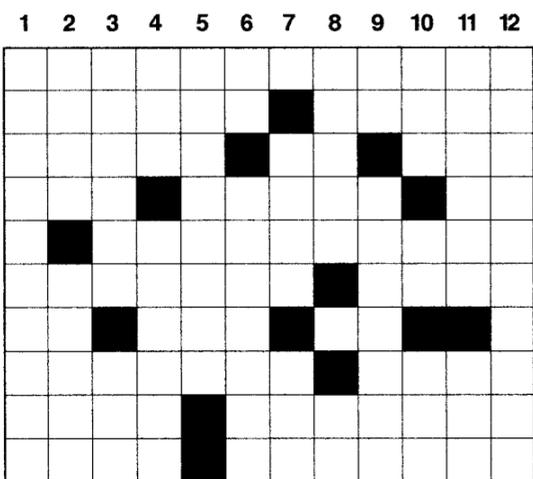
### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 250

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

### BRIDGE

PROBLÈME N° 1915



#### HORIZONTALEMENT

1. Difficile à trouver, facile à troubler. - II. Des noix pour l'apéritif. Le grand frère de Moïse. - III. Pousse à faire mal. Métal lourd. Du travail à l'ancienne. - IV. Chasse le poulet faisandé. Mordent pour avancer. Donne le choix. - V. Fait dans le détail. - VI. Trois siècles séparent ces deux docteurs de l'Eglise. Console. - VII. Rapproche et associe. Période d'approche et d'association. Pour faire un tour. - VIII. De l'épaule au coude. Suit discrètement. -

IX. Espace isolé. Fait grandir. - X. Cousin familial. A poussé Vladimir avant de s'éclipser.

#### VERTICALEMENT

1. Encouragement à lever le coude. - 2. Trame musicale à Madras. Mouvement au large. - 3. Peut voyager à moindres frais. Possessif. - 4. Refus dans les deux sens. Exécutoire une fois pris. - 5. Chargé des affaires intérieures en Chambre. - 6. Vieilles habitudes. S'installe avec sa maison dans les marais. - 7. Porte le ta-

blier. Finit en pot. - 8. Signe de reconnaissance. Patron. - 9. A notre portée. Ont pris les affaires en mains après 1917. - 10. Mauvaise conseillère. Conjonction. Son entrée au Louvre est une réussite. - 11. Réunions de conducteurs. Traverser le Tyrol. - 12. Encore moins appréciée quand elle est bonne.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 249

#### HORIZONTALEMENT

I. Rentre-dedans. - II. Opéra. Epopée. - III. Ni. Amabilité. - IV. Flambeuse. Tr. - V. Lob. Art. Aces. - VI. Ego. Résine. - VII. Mu. Ide. Crac. - VIII. Ee. Ré. Arec. - IX. Mi. Bio. Lee. - X. Thésauriseur.

#### VERTICALEMENT

1. Ronflement. - 2. Epilogue. - 3. Ne. Abo. Me. - 4. Tram. Iris. - 5. Rambarde. - 6. Aérée. Bu. - 7. Débuts. Air. - 8. Epis. Roi. - 9. Doléance. - 10. Apî. Cercle. - 11. Nette. Eu. - 12. Seersucker.

#### ART ET MAGIE

Dans cette donne d'un livre de Guy Dupont, la solution est assez simple, bien que peu évidente si l'on cache les mains d'Est-Ouest.

♠ V 9
♥ 10 3
♦ A D 4 3 2
♣ V 6 4 2

♠ A 7 5 3
♥ R 5
♦ 10 8 7
♣ R D 10 9

♠ R 10 8 6
♥ 2
♦ R V 9 5
♣ 8 7 5 3

♠ D 4 2
♥ A D V 9 8 7 6 4
♦ 6
♣ A

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	pas	pas	4♥
pas	pas	pas	

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, comment gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

#### Réponse

Le coup gagne quel que soit l'em-

placement des cartes adverses : il faut bien entendu couper un Pique, mais l'astuce consiste à ne pas partir du 2 de Pique vers le Valet, mais du 9 de Pique vers la Dame !

Le déclarant doit donc jouer Carreau pour l'As à la deuxième levée, puis le 9 de Pique. Si Est plonge d'un honneur, la Dame de Pique (la dixième levée) se fait alors naturellement. Si Est met un petit Pique, Sud fournira la Dame. Ouest prendra, mais il ne pourra pas jouer atout sans livrer le Roi de Cœur, et, sur une autre contre-attaque, le déclarant pourra couper un Pique...

Même si Ouest a la Roi d'atout triomphant et joue atout, Sud continuera avec le Valet de Pique. Si Ouest peut prendre, il ne pourra cette fois jouer atout sans sacrifier son Roi. Si Est prend, il n'aura pas d'atout à rejouer pour empêcher la coupe d'un Pique.

Ce coup a été attribué à Belledonna...

#### LA LEVÉE DE MIEUX

Il peut arriver qu'un partenaire ne puisse pas jouer dans un tournoi au dernier moment. Cela est arrivé dans un championnat des Etats-Unis, à Minneapolis, où l'Américain Mark Lair a été obligé de former une nouvelle paire avec son compatriote Alex Weiland. Ils ont réussi l'exploit de remporter le ruban bleu de cette prestigieuse compétition. Cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 2  
♥ 9 8  
♦ A D 9 7 5 2  
♣ A 9 6 2

♠ V 9 7 4	♥ R D 10 6
♦ 10 7 3 2	♠ D 6 4
♥ V 10 8 4	♦ R 6 3
♣ 3	♠ D 8 7
♠ A 8 5 3	♥ A R V 5
♥ -	♣ -
♦ R V 10 5 4	

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
pas	1♦	pas	2♣
pas	3♠	contre	5 SA
pas	6♣	pas	pas

Ouest ayant entamé le 9 de Pique pour la Dame d'Est, comment Weiland, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM À TRÈFLE avec une levée de mieux (treize levées) ? Si Ouest entame le 3 de Trèfle, Sud peut-il faire « 6 Trèfles » avec une levée de mieux ?

#### Note sur les enchères

Le saut à « 3 Piques » était un splinter qui promettait un singleton et un soutien de quatre cartes au moins dans la couleur du partenaire. Celui-ci a alors utilisé le « 5 SA » Josephine pour demander à Nord de déclarer « 7 » s'il avait deux des trois plus gros honneurs.

Philippe Brugnion

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Publicité

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corro  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

**SPECTACLE** Pour son retour sur les planches après dix-sept ans d'absence, Isabelle Adjani a choisi *La Dame aux camélias*, le roman d'Alexandre Dumas fils adapté par

René de Ceccaty. *Le Monde* a pu assister aux répétitions au Théâtre Marigny à Paris. Autour d'elle, l'actrice a su créer une troupe soudée. L'admiration est perceptible dans les

propos de ses partenaires, à l'image de Yannis Baraban, qui confie son « bonheur de travailler » avec elle. Le metteur en scène Alfredo Arias dit aussi sa joie : « On ne peut rêver

le théâtre que dans une troupe de rêve. » ● C'EST ROBERT HOSSEIN qui a convaincu l'actrice de se lancer dans l'entreprise dont elle est aujourd'hui coproductrice. Une créa-

tion exceptionnelle pour le théâtre français puisqu'elle aurait coûté près de 22 millions de francs. Cent représentations sont prévues à Paris du 18 octobre au 25 janvier.

## Le rêve à théâtre ouvert d'Isabelle Adjani

Absente des scènes depuis dix-sept ans, la plus secrète de nos actrices retrouve les planches avec « *La Dame aux camélias* », une pièce de René de Ceccaty d'après le roman d'Alexandre Dumas fils présentée jusqu'au 25 janvier à Marigny, dans une mise en scène d'Alfredo Arias

DIX-SEPT ANS après, elle était souriante. Dix-sept ans qu'Isabelle Adjani n'avait posé le pied sur une scène de théâtre. Elle a seulement quelques années de plus, moins jolie peut-être, plus belle, certainement, le visage mûri par une solitude jalousement cultivée, les marques d'une, ou deux, ou trois histoires d'amour... On n'en saura rien. Isabelle Adjani est souriante... et stoïque. « Je refuse tout entretien avec un quelconque représentant des médias avant la création publique de *La Dame aux camélias*, a-t-elle expliqué à Alfredo Arias. Mon plaisir est de faire un vrai travail de théâtre et surtout pas de le "vendre". Laissez-moi le faire jusqu'au bout ! »

Pas question pour elle de vampiriser une production qu'elle a voulue, initiée, organisée, soignée dans ses moindres détails et conçue comme une aventure collective et, en aucun cas, comme devant marquer le retour d'une étoile sur les planches (lire ci-contre). La comédienne redoutait que la moindre dérogation à cette règle ravale au rayon des accessoires ses compagnons du moment. Caprice de star ? Esquisse de la naissance d'une antistar ? Manifestation d'un indéniable génie de la communication qui peut observer, depuis cette ferme résolution, que tous les articles consacrés à *La Dame aux camélias* ne parlent que d'elle sans jamais parler avec elle ?

Inutile de cacher l'agacement du journaliste écondit. Quelques journaux, choisis par Isabelle Adjani, ont pu dépêcher l'un des leurs lors des répétitions du spectacle. A la condition d'entrer à Marigny comme on prend le voile. Tous dans le théâtre pouvaient être approchés et toutes les portes ouvertes, sauf une. L'auteur, René de Ceccaty, le metteur en scène, Alfredo Arias, les comédiens, les artistes et les techniciens en coulisse, tous étaient disponibles, ouverts, libres de leurs mots. Mais ceux qui croyaient qu'ils auraient droit à un quelconque traitement de faveur en ont été pour leur frais. Rien n'y ferait !

Pourtant, à la vision des « filages » du spectacle, une idée a surgi, directement inspirée de la pièce : la correspondance. « *Paris, le 9 octobre 2000. Chère Isabelle Adjani...* » Isabelle Adjani, contre toute attente, a lu la lettre et brisé la règle du silence. Avec une vraie chaleur. « Je voulais vous répondre, votre lettre était tellement gentille. Voyons-nous tout à l'heure », dira-t-elle un soir d'octobre dans le couloir qui mène à sa loge. Nous ne nous verrons pas ce jour-là ; le travail était alors trop prenant. A quelques heures du lever de rideau, l'actrice a pris son téléphone pour excuser ce contre-temps et livrer quelques-unes de ses impressions. Etait-elle en forme après deux mois et demi de répétition ?



M. ROSENSTIEHL

Isabelle Adjani (Marguerite) et Yannis Baraban (son amant, Armand) lors des répétitions.

« Je suis seulement un peu fatiguée, confiait-elle, mais je suis sûre que ça va bien se passer. » Le trac ? « Non, franchement, de ce côté-là, ça va à peu près. Je voulais seulement vous dire comme votre lettre m'a touchée à un moment où ce type de témoignage est très important pour moi. » Tant pis pour ceux qui soutiennent que le secret est une seconde nature chez cette femme remarquable et trop souvent assaillie... A la veille de la répétition générale, un gang de quatre « journalistes », dépêché par un hebdomadaire à sensation, s'est ainsi infiltré dans le théâtre et s'en est pris brutalement à l'actrice, renouvelant ces gestes inacceptables qui l'ont tenue si longtemps à l'écart de tout projet artistique.

Pourtant, quelle générosité chez Isabelle Adjani, Marguerite Gautier hors convention, seulement habillée, jusqu'aux presque derniers jours de répétition, d'une jupe à volants de tulle blanc et d'un justaucorps rose noué sous les seins ! Elle se livre sans barguigner, comédienne à son travail. Sans doute la plus belle des déclarations, la plus forte réponse aux questions

que chacun se pose, malgré l'incertitude, la fragilité induites par l'état de recherche et l'approche du lever de rideau. Don de soi, consommation, tout ce que l'on sait déjà d'elle et qui, si longtemps après, se

« Isabelle a le sens du sacré de façon pure et absolue. (...) Tout ce qui est froid et banal dans la vie devient transparent, éclatant, sous le rythme enflammé de ses sentiments »

réinvente sous nos yeux, construction d'un personnage, reconstruction d'une comédienne.

La moindre minute du temps d'Isabelle Adjani est tout entière

consacrée au travail, à l'amitié aussi qui a surgi dans la petite troupe qu'elle s'est choisie. Chacun se souvient d'un couscous qu'elle offrait à la troupe, des sandwiches qu'elle partageait pendant les pauses... Chacun se souvient surtout des échanges nombreux, des conversations, autant de discussions sereines partagées avec elle sur le chemin des représentations. Un but, un seul : l'accord parfait. Seul accident dans cette longue marche : le départ, un jour de septembre, de Redjep Mitrovitsa - choisi pour incarner le double de l'auteur en scène, le personnage de Charles. Désaccord à l'amiable. Thibault de Montalembert, absent des scènes depuis son départ du Français il y a quatre ans, a depuis rejoint la troupe et on jurerait qu'il n'a pas manqué un jour de répétition. Tous les témoignages concordent : chacun est ici lancé dans un projet de théâtre et rien d'autre.

Avec ses mots à elle, Aurore Clément, interprète du rôle de Prudence, l'amie, la confidente de Marguerite Gautier, dit cette admiration partagée par tous pour Isabelle Adjani : « Quand on m'a dit que

vous veniez, j'ai rédigé ce petit texte, pour être sûre de ne rien oublier. Je vous le donne : "Isabelle a le sens du sacré de façon pure et absolue. Tout en elle est musique et transfiguration. Tout ce qui est froid et banal dans la vie devient transparent, éclatant, sous le rythme enflammé de ses sentiments. Ce qui sort de son propre cœur, c'est un sentiment infini. Cette force suprême de son être : la musique. Voilà pourquoi je suis si heureuse de me retrouver près d'elle. Aurore." » Aurore sanglée dans un tailleur noir, les cheveux blonds remontés sur la nuque, voix de velours, sœur en scène d'une grande absente à qui elle ressemble aujourd'hui sans jamais lui ressembler, Delphine Seyrig.

D'autres preuves d'amour ? Il suffit de s'entretenir un instant avec Yannis Baraban, passé de Bobigny, où il a joué dans les récents spectacles de Jean-François Peyret, à Marigny, où il pensait ne devoir jamais pénétrer. Il y sera pourtant Armand Duval, jeune premier aussi mythique que Marguerite : « Isabelle est arrivée ici avec énormément d'enthousiasme, d'humilité aussi. Notre groupe s'est soudé grâce

à elle. Elle a empêché tout dérapage habituellement inhérent au théâtre privé, au star-système. Pendant les lectures, j'étais comme au spectacle : je regardais une actrice hors pair qui construisait avec brio ce que chaque spectateur pourra voir au soir de la représentation. J'étais intimidé à l'idée de devoir jouer autant de scènes intimes avec une femme mais j'étais très excité de devoir le faire avec elle. Nous sommes restés tous les deux seuls sur le plateau pendant deux semaines, sous le regard d'Alfredo Arias. On ne pouvait pas tricher avec la sensualité, la sexualité émanant de certaines scènes. Armand Duval est bouleversé par Marguerite, par le corps de Marguerite. Il fallait le jouer et laisser toute pudeur au placard. Elle m'a beaucoup aidé et cela ressemble pour moi au bonheur de travailler. »

L'humeur joyeuse de la troupe se ressent dès l'entrée du théâtre. Acteurs et techniciens fraternisent devant la machine à café. Un peu plus loin, dans le hall, Alfredo Arias dit sa joie, ce jour-là à genoux dans la moquette épaisse du théâtre refait à neuf : « Je respire encore, je marche normalement, ou presque ! Je ne pensais pas avoir jamais une telle chance de passer dans la profondeur du mélodrame. Le texte a des nuances oniriques, cauchemardesques même, il invente des voix intérieures, il multiplie les développements sans jamais oublier le noyau central : la passion sensuelle de Marguerite et d'Armand. Avec Isabelle, nous avons pu rassembler des gens avec qui on pouvait s'oublier dans le travail. On ne peut rêver le théâtre que dans une troupe de rêve. »

« J'ai écrit le rôle de Marguerite pour Isabelle Adjani, ajoute René de Ceccaty. Il lui ressemble par son intelligence, son émotion, le désir mythique qu'elle suscite, et cette manière de se sentir poursuivie contre quoi luttent l'actrice, comme le personnage. Sans elle, sans la stimulation de plusieurs de ses rôles, comme Adèle H. ou Camille Claudel, je n'aurais jamais pu écrire une telle pièce. Alfredo et moi étions d'accord pour considérer qu'Isabelle Adjani est un personnage de fiction exceptionnel. » Tout est ici réuni pour que les représentations de Marigny leur donnent vite raison.

Olivier Schmitt

★ *La Dame aux camélias*, de René de Ceccaty, d'après le roman d'Alexandre Dumas fils. Mise en scène : Alfredo Arias. Avec Isabelle Adjani, Yannis Baraban, Aurore Clément, Marilyn Even, Didier Flamand, Thibault de Montalembert, François-Xavier Noah, Nicolas Struve, Anne Suarez et Per Tofto. Théâtre Marigny-Robert-Hossein, Carré Marigny, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-96-70-00. M<sup>e</sup> Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; samedi et dimanche, à 16 heures. De 70 F (10,67 euros) à 350 F (53,36 euros). Jusqu'au 25 janvier.



Alfredo Arias règle l'une des scènes du séjour à Bougival.



La solitude d'une actrice, la solitude de Marguerite.



Roberto Plate a reflété sur la scène les ors de Marigny.

DESSINS : MAXIME REBIÈRE



Yannis Baraban dit son admiration : « Isabelle est arrivée ici avec énormément d'enthousiasme, d'humilité aussi. »

## Une production exceptionnelle menée par l'actrice elle-même

IL Y A plus d'un an et demi, Robert Hossein, le « découvreur », l'ami de toujours et de tous les instants, convainc Isabelle Adjani de revenir au théâtre. Lui comme elle, après Sarah Bernhardt, après Garbo, ont envie de recréer *La Dame aux camélias*, d'Alexandre Dumas fils. L'actrice aura carte blanche pour décider de la production et de la constitution d'une équipe artistique. Elle se met en quête d'un auteur pour, à ce moment-là, « dépoussiérer » le texte de la pièce d'Alexandre Dumas fils. Son agent, Michel Feller, s'adresse à Ariel Goldenberg, alors directeur de la MC 93 de Bobigny, qui lui conseille le nom de René de Ceccatty, coauteur de nombreux spectacles d'Alfredo Arias (produits par Bobigny).

A la fin du mois de février, René de Ceccatty, revenu non seulement à la pièce, mais au roman originaux, estime que tout « dépoussiérage » est impossible et qu'il faut écrire une pièce nouvelle. Il rencontre donc Isabelle Adjani, qui lui demande un texte « intimiste, centré sur la passion de Marguerite Gautier et d'Armand Duval ». Ceccatty s'exécute et, un mois plus tard, lui donne à lire sa pièce (parue au Seuil, coll. Théâtre, 222 p., 98 F [14,94 €]). « Cette rapidité a été rendue possible par la nécessité profonde qu'exigeait l'écriture d'une pièce pour Isabelle, se souvient-il. Je la lui ai fait parvenir. Elle m'a renvoyé un bouquet de fleurs... » Aux premiers jours du printemps, Robert Hossein se rend compte que le spectacle prend un tour qu'il n'avait pas prévu. « On ne va pas faire une chose pour le Palais des sports », dit-il alors à ses amis ajoutant : « Trouvez quelqu'un, faites ce que vous voulez et qu'Isabelle se sente bien pour sa rentrée ». Patrice Chéreau, Gildas Bourdet et quelques autres metteurs en scène sont pressentis. Jusqu'au choix d'Alfredo Arias, retrouvant naturellement ses collaborateurs habituels – Ceccatty, donc, mais aussi le décorateur Roberto Plate et le maître des lumières, Jacques Rouveyrolis.

**PLUS DE 50 000 BILLETS VENDUS**  
Isabelle Adjani avait signé auparavant un premier contrat avec le producteur de grands spectacles musicaux, Gilbert Coullier, qui n'a fait jusque-là que de rares intrusions au théâtre, mais toujours par la grande porte – comme avec Jean-Paul Belmondo (*Cyrano de Bergerac*) ou Alain Delon (*Variations énigmatiques*). « Les exigences artistiques d'Isabelle étaient telles qu'en y ajoutant le montant de son cachet initial, le spectacle était inmontable, se souvient Gilbert Coullier. Elle s'en est vite rendu compte et m'a dit : "Je tiens à ce spectacle et mon cachet ne doit pas être un handicap. Je vous propose donc de le faire sans rien gagner". J'ai évidemment refusé

cette proposition et nous sommes tombés d'accord pour une somme minimum chaque soir et un pourcentage sur les bénéfices éventuels de l'exploitation. »

Isabelle Adjani est donc, aux côtés des producteurs, Gilbert Coullier et la Société nouvelle du Théâtre Marigny – soit l'industriel François Pinault, propriétaire du bail du théâtre, dont il a confié la direction artistique à Robert Hossein au printemps – intéressée à la bonne marche de *La Dame aux camélias*, l'un des spectacles les plus chers de l'histoire du théâtre français. Cent représentations sont à ce jour prévues, du 18 octobre au 25 janvier. La question d'une prolongation, d'une reprise ou d'une tournée, en France ou à l'étranger, est posée. « La réponse appartient à Isabelle, dit Gilbert Coullier. Il faut qu'elle soit heureuse sur scène. Personnellement, je souhaiterais que l'on continue. Il est prématuré de lui poser la question, mais un jour on la lui posera. »

Selon Gilbert Coullier, la production ne deviendra profitable qu'après la vente de 80 000 billets. Il n'en dira pas plus, sinon qu'à la date du 13 octobre, plus de 50 000 billets étaient vendus et qu'il était sûr d'approcher les 100 % de remplissage – « on pourrait jouer sans aucun problème jusqu'à la fin du mois de juin », ajoutait-il. Selon nos propres calculs, en sachant que la recette moyenne quotidienne devrait s'établir à quelque 330 000 francs et que, selon Robert Hossein, l'ordre de marche du théâtre est de 37 000 francs par jour, le coût du spectacle (cachets artistiques et techniques, promotion) doit s'établir à 22 millions de francs environ et les profits – hors vente toujours possible à la télévision, TF1 étant partenaire du spectacle –, à quelque 4,5 millions de francs.

O. S.

# Une proposition de loi communiste pour inclure les œuvres d'art dans l'impôt sur la fortune

Matignon y est hostile, les députés socialistes sont divisés

L'Assemblée nationale devait débattre, mercredi 18 octobre, de la proposition de loi déposée par le député (app. PC) de la Seine-Saint-Denis Jean-

Pierre Brard, visant à inclure les œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune. L'idée de cette taxe, qui ne rapporterait

qu'environ 300 millions de francs, a été déjà écartée à trois reprises par le gouvernement Jospin, mais continue de diviser les députés socialistes.

**JEAN-PIERRE BRARD**, député (app. PC) de la Seine-Saint-Denis, a de la suite dans les idées : mercredi 18 octobre, l'Assemblée nationale devait débattre de sa proposition de loi visant à inclure les œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Son amendement – article additionnel après l'article 4 du projet de loi de finances pour 2001 – a été adopté par la commission des finances, dont le rapporteur est Didier Migaud, député (PS) de l'Isère. C'est la troisième année consécutive qu'avec les membres du groupe communiste le maire de Montreuil présente un tel texte. Ce dernier, à ce moment, toujours été écarté à la demande du gouvernement Jospin. Le ministère de la culture est également hostile à cette proposition.

De quoi s'agit-il au juste ? « Cet amendement, indique le texte, vise à intégrer les œuvres d'art ainsi que des objets d'antiquité et de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune et à ne maintenir l'exonération actuelle que pour les biens meubles qui constituent le complément artistique des immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments his-

toriques, pour les œuvres présentées au public ainsi que pour les œuvres des artistes contemporains encore en vie. » Le collectionneur pourra ainsi opter entre une taxe calculée selon la valeur vénale des œuvres qu'il détient ou un forfait égal à 5 % de son patrimoine imposé à l'ISF. Pour Jean-Pierre Brard, il s'agit là d'un « amendement culturel autant que fiscal – les sommes en jeu n'étant pas considérables. Notre but n'est pas de pénaliser les œuvres d'art, mais de contrôler un marché qui sert trop souvent à blanchir de l'argent sale. Les gens honnêtes n'ont rien à craindre de ma proposition ».

### AJOUT « MORALISATEUR »

Le faible rapport de cette taxe est avoué : environ 300 millions de francs alors que les recettes de l'ISF tournent autour de 13 milliards de francs. Mais, souligne-t-on dans l'entourage de Didier Migaud, lui aussi partisan de cette taxation, « sa nature est à rapprocher de l'ISF dont le principe n'est pas économique mais redistributif ». D'ailleurs, les assujettis à l'ISF qui acceptent de présenter au public les pièces de leurs collections pendant trois mois de l'an-

née seront dispensés de la taxe.

Le marché de l'art, déjà fragile en France, ne sera-t-il pas ébranlé par une loi qui a les apparences d'un simple effet d'annonce ? « Contrairement à ce que laisse croire le lobby des marchands d'art, l'amendement ne vise pas les œuvres des artistes vivants », répond M. Brard. Les collections « d'œuvres consacrées » seraient donc assimilables à des placements et la nouvelle loi ne serait qu'un simple ajout « moralisateur » à l'édifice de l'ISF. Pourtant, après avoir longuement étudié les propositions de Jean-Pierre Brard, le rapporteur spécial de la commission des finances, Raymond Douyère, alors député (PS) de la Sarthe, concluait en 1999 : « Tant que le système actuel de l'ISF n'est pas revu dans son ensemble, votre rapporteur spécial juge inutile et dangereux pour la préservation de notre patrimoine et pour le développement de la création d'inclure les œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune. »

Le gouvernement Jospin avait suivi cette recommandation. Y a-t-il une chance de voir l'amendement passer cette année ? Non, répond-on au cabinet de Cathéri-

ne Tasca. Matignon garde le même cap. Ainsi que les ministres concernés, notamment celui de l'économie et des finances, Laurent Fabius. En revanche, la fortresse Bercy ne serait pas hostile à une telle proposition : le Conseil des impôts l'avait fait savoir dans un rapport remis au président de la République en 1998. Les députés socialistes sont divisés. Certains sont favorables à une telle taxation pour des raisons de symétrie : au moment où l'on annonce un allègement des impôts, il serait bon d'imposer ces éléments du patrimoine parfois considérables et surtout symboliques. D'autres comme Patrick Bloche, député de Paris, estiment qu'il s'agit d'une « fausse bonne mesure ». Il énumère, dans un communiqué, les effets pervers de cet amendement : suppression de milliers d'emplois liés aux métiers de l'art, fragilisation d'une activité économique, fuite des œuvres d'art à l'étranger et privation pour les musées de France « de deux de leurs principales sources d'acquisition que sont les datations et les donations ».

Emmanuel de Roux

## La renaissance du séga réunionnais, musique légère de bal populaire

A Paris, Le Divan du monde accueille la troupe du Théâtre Vollard, qui a remis le genre à l'honneur

### SAINT-DENIS DE LA RÉUNION de notre envoyé spécial

Une commune de la Seine-Saint-Denis, Tremblay-en-France, est transposée sur une petite scène de Pigalle, Le Divan du monde. Mais les danses festives, les mélodies épiques, l'humour exubérant et la détresse insufflée par la troupe du Théâtre Vollard nous transportent au cœur d'un destin réunionnais. Spectacle théâtral et musical d'Emmanuel Genvrin et Jean-Luc Trulès, *Séga Tremblad* évoque une musique – le séga – à travers un instant de la vie d'un de ses créateurs « imaginaires », le ségatière King Rosette. Ce « roi du séga », parti tenter sa chance en métropole, occupe un emploi de balayeur municipal. Un fils disparu, une femme qui perd la raison, une fille qui préfère le rap aux racines musicales insulaires, le paternalisme d'un ministre des DOM-TOM, des désirs contrariés de come-back et de fêtes nourrissent cette réflexion allégorique sur les illusions perdues de la diaspora réunionnaise.

Dans la lignée des créations (*Nina Segamou, Votez Ubu Colonial, Kari-Vollard...*) de cette compagnie engagée depuis 1979 dans le renouveau culturel de l'île, *Séga Tremblad* fut, il y a quelques mois, le premier d'une série d'événements qui, à la Réunion, ont remis en vedette un genre musical qui semblait en désuétude. Le séga serait-il de nouveau « en l'air », comme on dit en créole ? On a beaucoup célébré cet été ce rythme toujours possible à la télévision, TF1 étant partenaire du spectacle –, à quelque 4,5 millions de francs.

concerts *Séga Maloya*... Les intellectuels et les institutions des Mascareignes se penchent à son chevet. Respiration artificielle ou célébration populaire ?

### L'ASCENSION DU MALOYA

*Séga Tremblad* s'inspire d'un épisode de la vie du chanteur Michel Admette, « prince du séga » des années 60 et 70, émigré en métropole et retombé dans l'anonymat (avant que de récents hommages ne le remettent en selle). Une carrière commune à nombre de ségatières réunionnais, Jules Arlanda, Fred Espel, Willy Ramarika, Michel Adélaïde, Henri-Claude Moutou... Ce fut d'abord l'avènement des « sonos » qui mit à mal la diffusion du séga comme musique de bal. Puis, au début des années 80, le genre, déjà durement concurrencé par le séga mauricien, prit ombre de la montée en puissance d'un phénomène autant musical que politique. Le vieux maloya des coupeurs de canne, longtemps marginalisé par les fonctionnaires de la V<sup>e</sup> République, devint par l'intermédiaire d'artistes comme Firmin Viry, Danyèl Waro ou Ziskakan l'instrument d'une revendication identitaire. Dans l'intensité africaine de ces rythmes et de ces scansions, une nouvelle génération voyait le vecteur de sa révolte et de son énergie. La légèreté festive du séga, trop souvent abîmée par les synthétiseurs, était bousculée par l'urgence. Comme le rappelle aujourd'hui Danyèl Waro : « Le séga n'avait pas à être défendu, il était vivant, s'exprimait... Alors qu'il y avait une bataille à livrer pour et avec le maloya. »

Instrumentalisés par les politiques – le maloya par le Parti commu-

niste réunionnais, le séga par la droite insulaire –, ces styles musicaux furent opposés artificiellement. Poète militant du maloya, Danyèl Waro n'a jamais cru à cette pseudo-lutte des classes. « Le séga n'a jamais été un truc de Blancs ou de bourgeois. Toute mon enfance a été bercée par des ségas comme P'tit case en paille ou Voleur canard. » La réconciliation fut scellée à Saint-Leu, quand le producteur Christophe David choisit de publier un livre, *Séga Maloya* (chez Hi-land) et d'organiser deux journées de concerts baptisés du même nom. Principe de *Séga Maloya* : réunir sur une même scène trois générations de représentants des deux genres – soit près de cinquante musiciens –, pour qu'ils interprètent ensemble une vingtaine de classiques du répertoire local. Un double album *live* devrait être publié en novembre.

### LES PISTES DU MÉTISSAGE

« Depuis près de quinze ans, les grands ségatières ne déposent quasiment plus de nouvelles œuvres », constate Harold Petit de Mirbeck, délégué régional de la Sacem. Pour redonner vie à ce patrimoine, il a choisi, avec l'aide de l'Office dionysien du temps libre, d'habiliter le séga d'une tenue d'apparat. Dirigés par le chef et arrangeur Eric Sidha-Chetty, un orchestre symphonique, cent cinquante choristes, quelques jeunes chanteurs et de grands anciens ont interprété vingt-cinq classiques de ce répertoire pour un spectacle, *Séga 2000*, qui se voulait aussi un hommage à l'orchestre de l'Hôtel de l'Europe, haut lieu, à Saint-Denis de la Réunion, des bals populaires des années 50.

A la pompe, le séga a toujours été

féré la légèreté et l'instantanéité. De jeunes musiciens sont-ils prêts aujourd'hui à utiliser ce style pour chroniquer leur quotidien ? Des groupes comme Ti Sours, Analyse ou Kayen connaissent un succès encourageant. Le métissage, maître mot des cultures de l'océan Indien, pourrait à nouveau offrir des pistes. Un croisement avec le reggae avait donné le seggae. Un bluesman américain, Bob Brozman, vient d'enregistrer avec René Lacaille, multi-instrumentiste réunionnais. Pour la musique de *Séga Tremblad*, Jean-Luc Trulès, directeur musical du Théâtre Vollard, s'est associé à Julien Chirol, membre du groupe rock-latino Sergeant Garcia. Au point de constituer une formation, Vollard Combo, qui, après avoir enregistré le disque du spectacle (1 CD Indzo/Mélodie), se prépare à partir en tournée.

Stéphane Davet

★ Théâtre Vollard, *Séga Tremblad*, Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18<sup>e</sup>. Métro Pigalle. Tél. : 01-44-92-77-66. Les jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30. 120 F (18,3 euros). Tarif réduit : 100 F (15,2 euros). Enfants de moins de douze ans : 60 F (9,1 euros). Jusqu'au 4 novembre.

FIAC PARIS 24-30 OCT.

CHARLES MATTON

Galerie Beaubourg  
Château Notre-Dame des Fleurs  
Vence

<http://www.charlesmatton.com>

LE 23 OCTOBRE  
INAUGURATION DE  
NOTRE BUREAU



L'ENCAISSEUR  
DU FRAC®  
39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
0153209353 Tel - 0153209350 Fax

Week-end "deux Légendes"

Forfait 3 jours / 2 nuits

EDIMBOURG  
+

GLASGOW

2290 F TTC  
349,11€

### RÉSERVATION

Bennett Celtictours  
01 44 88 54 54 01 42 85 64 30

Et dans votre agence de voyages ou dans les agences Air France.  
www.airfrance.fr

Informations :  
www.edinburgh.org  
www.seeglasgow.com

\*Sauf à certaines dates. Valable en semaine.  
\*\*Ce prix comprend : vols A/R Paris Edimbourg ou Paris Glasgow  
1 nuit à Edimbourg + 1 nuit à Glasgow en hôtel\*\*\*, le transfert  
Edimbourg /Glasgow ou Glasgow/Edimbourg en train (50min)



# L'Opéra de Rennes recrée « Fantasio » de Jacques Offenbach

Une œuvre oubliée du compositeur malheureusement interprétée sans ambivalence

L'Opéra de Rennes, en coproduction avec ceux de Nantes, Angers et Tours, propose une œuvre oubliée et obscure de Jacques Offenbach, *Fantasio*, opéra-comique en trois actes d'après la pièce d'Alfred de Musset. Si la mise en scène de Vincent Vittoz convainc, la distribution ne restitue

pas le cynisme mélancolique du compositeur tandis que l'Orchestre de Bretagne manque d'homogénéité et de justesse.

**FANTASIO**, de Jacques Offenbach. Avec Martial Defontaine (*Fantasio*), Iane Rouleau (*Princesse Elsbeth*), Franck Leguériel (*le Prince*), Christophe Crapez (*Marinoni*), le Chœur de l'Opéra de Rennes, l'Orchestre de Bretagne, Claude Schnitzler (direction), Vincent Vittoz (mise en scène).

Opéra de Rennes, le 15 octobre. De 65 F (9,91 €) à 250 F (38,11 €). Jusqu'au 19 octobre. Tél. : 02-99-78-48-78.

## RENNES

de notre envoyé spécial

Ceux pour qui Jacques Offenbach n'est pas que rire et gaudriole attendaient la résurrection de *Fantasio* avec impatience et aussi quelque curiosité : l'édition de cet opéra-comique en trois actes (1872), d'après la pièce d'Alfred de Musset (1833), est inexistante, les sources diverses, le livret divergent. Outre l'habituel désordre éditorial dans lequel se trouve la musique française de cette époque en général, et la musique d'Offenbach en particulier, deux versions concurrentes, rédi-

gées par le compositeur lui-même, achèvent de brouiller les pistes et de décourager les velléités de reprise de cet ouvrage oublié : l'une, destinée à un ténor, fut conçue pour Vienne, en Autriche ; l'autre, créée par la mezzo-soprano Célestine Gall-Marié, la future première Carmen, fut donnée à l'Opéra-Comique.

Pour cette coproduction des opéras de Rennes, Nantes, Angers et Tours, une édition spécifique a été mise au point par Jean-Yves Aizic, avec le conseil de Robert Pourvoyeur, spécialiste d'Offenbach et de la musique française légère. Moins scientifique que pratique, elle est essentiellement fidèle à la version pour ténor, laquelle demande d'ailleurs une voix longue, car, au cours des trois actes, le rôle-titre se balade dans des régions ou aiguës (demandant un allègement de quasi-haute-contre) ou presque barytonales (probablement le « résidu » de la version grave pour mezzo).

Au faite de sa carrière, Offenbach, qui a déjà écrit *La Belle Hélène*, *La Vie parisienne*, *La Grande Duchesse de Gerolstein*, souhaite montrer une autre facette psychologique de son talent. Il s'essaie à la mélancolie, voi-

re au cynisme, dont suinte, à peine divertie par les scènes de comédie, la pièce de Musset. Il y a bien quelques couplets allègres, quelques mouvements de marche, mais la partition de *Fantasio* est dominée par les demi-teintes, une douce amertume. Cela n'est pas du Messager, qui allait réussir si bien ces tonalités affectives d'« entre-deux », mais ce n'est pas pour autant de l'Opéra-Comique – pousser *Fantasio* vers le genre « bouffe » serait une erreur.

## LECTURE CLAIRE

Une erreur que ne commet pas le metteur en scène Vincent Vittoz : sa lecture est claire, simple, les décors qu'il a choisis sont abstraits (une « tourmente » à alvéoles, fenêtres et escaliers, tour à tour balcon, terrasse, prison, etc.), les teintes pastel – un peu trop douceâtres à vrai dire –, albâtre et guimauve teintés de rose et d'abricot, sur un fond quasi invariable de clair de lune. Toutefois, à prendre trop garde à ne pas tomber dans l'écueil « bouffe », Vittoz uniformise trop le jeu, à l'exception de scènes de comédie (le duo maître-valet) en revanche inopportunément chargées.

Faute à Offenbach, faute à la direction d'acteurs ? Le tout manque d'accroche, de fluidité et surtout d'ambivalence. Le doux cynisme de Fantasio échappe un peu à Martial Defontaine, annoncé souffrant mais qui se tire pourtant fort bien de ce rôle exigeant, même si l'on préfère le velouté de ses nuances *piano* aux *forte* un peu métalliques, couleur qu'il faut probablement imputer à la rhino-pharyngite dont il souffrait lors de cette première.

Si l'on ne trouve pas de défauts majeurs à la jeune distribution rassemblée, on regrette de constater que l'Orchestre de Bretagne ne progresse pas de saison en saison : la justesse est très approximative et il est rare d'entendre des pupitres homogènes. La direction précise et alerte de Claude Schnitzler n'y peut, hélas ! rien, mais quelques séances d'accords parfaits à tierces pures ne seraient pas malvenues afin de redonner à cette formation le minimum de propreté sonore. Pour bien jouer Offenbach, il faut y mettre le même soin qu'à Mozart.

Renaud Machart

# A La Cigale, quelques écrivains étrangers à la musique

CHRONIC'ORGANIC, soirée rock et littérature. La Cigale, Paris, le 16 octobre.

Rapprocher les musiciens de jazz ou de rock et les écrivains, la thématique fait son effet. Dans le sillage d'expériences entendues ces cinquante dernières années, des romanciers ou poètes français s'y sont mis récemment. Le magazine sur Internet *Chronicart.com* a rassemblé certaines de ces tentatives sur la scène de La Cigale, à Paris, lundi 16 octobre. Soirée « événement » avec des invités du monde de l'édition, quelques écrivains médiatisés, divers accros aux dernières tendances, des curieux. Ce qui ne fait pas tout à fait un public.

Ouverture. Patrick Eudeline, seul, accompagné de sons de claviers et de batterie basique. Les amateurs de textes rock le suivent depuis les années post-punk, dans la presse (en particulier le magazine *Rock & Folk*) avec le groupe Asphalt Jungle, formation dissoute et culte. Accroché à son micro, le corps disjoint, cigarette à la main, Eudeline perpétue l'image du maudit de la nuit, entre Iggy Pop et Serge Gainsbourg. Ses textes

trimbalent les mythologies de la dégléurie et des paradis artificiels associés à des portraits de perdants magnifiques. Son « tube », *Boxeur sonné* vient conclure une trop rapide prestation, généreuse, entière.

Alexandre Voldine (écrivain) et Denis Frajer-man (compositeur, bassiste) ont créé *Des anges mineurs*. Éclairés de petites lumières rouges, les musiciens (deux violonistes, deux saxophonistes, un batteur, un bassiste et échantillonneur, une chanteuse) déroulent les cycles lancinants de la composition sous les projections de paysages nocturnes, de bas-reliefs orientaux, parfois l'ombre d'un être humain. Le texte dit par Voldine sort des enceintes acoustiques, monologue de personnages dans un monde d'après apocalypse nucléaire. On l'entend mal, noyé par le mixage entre la musique en direct et la bande magnétique. Un comble, probablement pas voulu par Frajerman, mais où la littérature se trouve ramenée à une vague ornementation.

Puis tout empire. Passons sur le final avec Zend Avesta, d'Arnaut Rebotini. Les mélodies pataudes sont poussées par des machines rythmiques ; les solos de saxophone rabâchent ce que

même le jazz-rock ne se permettrait plus. Les textes oubliables ont une emphase même pas caricaturale. Passons sur Michel Houellebecq (trois morceaux, un statut de vedette pour une partie de la salle). L'écrivain chante le rien, les paysages de Palavas, la fin de l'homme. Les musiciens qui l'accompagnent tiendraient vingt secondes dans un bal de village. Ici ils seraient presque comparés aux accompagnateurs de Lou Reed. Ce qui frappe surtout, c'est la manière dont le corps de Houellebecq est totalement étranger à la musique, au rythme. Quant à *Schizotrope*, de Maurice G. Dantec et du guitariste Richard Pinhas, il tient du happening démodé et du mortel ennui. Sur un écran – à croire que la littérature ne peut passer que par le canal de l'image animée –, Dantec fait les gros yeux, lit Nietzsche et appuie sur les mots clés : « surhomme », « l'intellect supérieur », « machine de guerre »... Un livre est brûlé, grosse finesse. Là encore la musique déborde le texte. Norman Spinrad, invité avec ses mots, est désemparé, ignoré des musiciens. Quitter la scène est sa seule issue. Il le fait très bien.

Sylvain Siclier

# Un coup de fronde de théâtre qui laissa Staline sans voix

**LE MANDAT**, de Nikolai Erdman. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec Clémentine Baert, Charlotte Boillot, Jordann Bossé, Yannick Etienne, Botros El-Amari, Mathew Gifford, Nicolas Granger, Gwenaëlle Julien, Vincent Lahens, Claire Menaucourt, Alice Mora, Mélissa Nitenberg... Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 70 F à 140 F (de 10,67 € à 21,34 €). Jusqu'au 28 octobre.

« S'ils ne veulent pas nous arrêter, alors comment vivre ? » Ces mots, les derniers de la pièce de Nicolas Erdman, expriment d'un seul jet la désespérance et la dérision qui innervent, seconde par seconde, *Le Mandat*. « Les exclamations "Au secours !", "Nous sommes perdus !", "Ils vont m'arrêter !", "Ils vont me fusiller !", ponctuent la pièce de bout en bout », écrit Jean-Philippe Jaccard, l'auteur de la traduction française qu'a choisie Bernard Sobel pour sa mise en scène. Il ajoute : « Les mots "parti", "communisme", créent des vagues de panique chaque fois qu'ils sont prononcés. » Et les dialogues ne pardon-

nent pas. « Il n'existe pas de loi qui permette de fusiller quelqu'un pour les mots qu'il a prononcés », dit une mère à son fils, qui répond : « Il y a mots et mots, maman. » Ou ceci : « Pourquoi arrêterait-il sa mère ? C'est l'homme d'une idée ! »

La première eut lieu le 20 avril 1925. Ce fut un triomphe, le spectacle le plus applaudi de Meyerhold. Un témoin, Iouri Elaguine, rapporte : « *Beaucoup perçurent le spectacle comme une satire de Staline et de sa clique, et la première se transforma en une sorte de manifestation antistalinienne. Avant de se terminer par une longue ovation, à travers laquelle on pouvait entendre les cris : "A bas Staline !"* ».

## JEUX IMPRATICABLES

*Le Mandat* fut joué à Moscou, salles comblées, plusieurs mois, et donné aussi à Leningrad, Bakou, Kazan, Odessa, Kharkov, Sverdlovsk, Iaroslavl. Il fut repris, à Moscou, en octobre 1933, et joué plusieurs années. C'est en 1937 que la carrière de cette pièce fut interrompue d'un coup sec. Entre-temps, la deuxième et dernière pièce de Nicolas Erdman, *Le Suicidé*, avait été, en 1931, interdite par une commission de censure où siégeaient, sur ordre de Staline, Molotov et Jdanov.

Pourquoi *Le Mandat* put-il échapper aux foudres du Kremlin ? C'était une période d'incertitude, la tentative d'initiative privée et de commerce libre qu'avait inaugurée Lénine en 1921 était, en 1925, l'année de la première du *Mandat*, à son zénith, juste avant une chute brusquée. Et peut-être y eut-il aussi une intervention, discrète mais très efficace, de Nicolas Boukharine. Il avait été si aimé et protégé par Lénine que Staline, assez longtemps, fit bon accueil à ses démarches (il soutenait les poè-

tes, les peintres, les cinéastes). En 1925, il était encore membre du tout-puissant Politburo. En 1931, il n'y appartenait plus (Staline allait le faire fusiller en 1938).

D'une virulence extrême, *Le Mandat* intervenait par l'entremise du rire. C'était, forme coutumière en Russie, une satire. Plusieurs témoins racontent que l'assistance hurla de rire à trois cents reprises, d'autres disent trois cent cinquante. A Gennevilliers, le public rit moins, parce que nombre d'allusions lui échappent. Aussi parce que beaucoup de jeux de scène, dictés par l'auteur, et que Bernard Sobel n'a pu supprimer, nous paraissent impraticables ; par exemple, l'un des protagonistes devrait se promener, la tête dans « un pot de nouilles au lait », hurlant qu'on a voulu sa mort, ce qui sans doute allait de soi, et était représentable, en 1925, en Russie, mais ici ce n'est pas jouable, et l'acteur va et vient avec une simple passoire vide sur le crâne, ce qui suscite un sentiment d'effet manqué.

Bernard Sobel a voulu – il a eu raison – donner à sa mise en scène un aspect « art nouveau russe années 20 ». Le décor, les costumes, sont fantasmagoriques. La prononciation des comédiens aussi est d'un artifice appuyé, ce qui fatigue un peu l'écouleur, parce que les gags et le charabia filent un train d'enfer. Du grand sport, et les seize acteurs, Alice Mora, Claire Menaucourt, Botros El-Amari, tous leurs camarades, pourraient obtenir, lors des prochains Jeux olympiques, une pluie de médailles. Quoi qu'il en soit, comment pourrait-il être question de ne pas aller entendre, même si c'est une épreuve, cette pièce-phénomène, un monument ?

Michel Cournot

## SORTIR

### PARIS

**Cyprien Katsaris**  
Virtuose ébouriffant, Cyprien Katsaris joue à peu près tout ce qui a été composé pour le piano, le clavecin, l'orgue... et l'orchestre ! Bien avant que la mode ne revienne, cet ancien élève de Monique de La Brucholerie aimait beaucoup les transcriptions réalisées par Franz Liszt des symphonies de Beethoven qu'il aura été le premier à enregistrer dans leur intégralité. Né à Chypre, mais Français depuis son enfance, Katsaris aurait dû faire l'unanimité depuis maintenant près de trente ans. Hélas !, les organisateurs de concerts le boudent ici quand il est l'invité régulier des grandes salles du monde entier.  
*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 330 F.*

### Daali

Dali agonise, et ressortent alors les fantômes réels ou imaginaires qui harcèlent le peintre le plus médiatique du XX<sup>e</sup> siècle. Ce spectacle d'Els Joglars dont la mise en scène est signée Albert Boadella, s'organise comme une succession de saynètes dramatiques, évoque les obsessions de l'artiste : son enfance, la peinture, son amour pour Gala, ses goûts érotiques, la religion catholique, sa paranoïa et surtout, la liberté.

*Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, Bobigny (93). M<sup>o</sup> Bobigny - Pablo-Picasso.*

*Du 18 au 21, 20 h 30.*

*Tél. : 01-41-60-72-72.*

*De 60 F à 140 F.*

### La Fémis

Les élèves de la 11<sup>e</sup> promotion de la Fémis, école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, présentent leurs

travaux de fin d'études le 19 octobre, de 11 heures à 23 heures au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17<sup>e</sup>. Le 23 octobre, à 17 heures, les scénarios de longs métrages écrits par les élèves scénaristes seront lus et mis en espace au Studio-théâtre de la Comédie-Française, au carroussel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>.  
*Accès libre pour tous les amateurs. Tél. : 01-53-41-21-00.*

### LYON

**Eifman Ballet-Théâtre de Saint-Petersbourg**

Créée en 1997 au Théâtre Marinski de Saint-Petersbourg, puis présentée au Bolchoï, *La Giselle rouge* mise en scène par Boris Eifman, chorégraphe qui tente d'inscrire sa voie hors du classicisme, investit la Maison de la danse de Lyon avec ses 42 danseurs. Encensée par la presse russe, la compagnie, qui tourne régulièrement à l'étranger (c'est sa seconde venue à Lyon), est la seule, actuellement en Russie, capable de produire une ou deux créations par an. *La Giselle rouge* rend hommage à la ballerine russe du début du siècle Olga Spessivtseva (1895-1991), qui passa vingt ans de sa vie en asile psychiatrique près de New York. Magique interprète de *Giselle*, elle vécut de façon tragique les événements de la révolution de Petrograd. Sur des musiques de George Adam, Georges Bizet, Alfred Schnittke et Tchaïkovski, un spectacle dramatique qui a valu à Boris Eifman d'être régulièrement invité au City Center de New York depuis deux ans.

*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (69). Du 18 au 21, 20 h 30 ; le 22, 17 heures. Tél. : 04-72-78-18-00. De 160 F à 200 F.*

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### Quai des Orfèvres

de Henri-Georges Clouzot. Français, 1947, noir et blanc (1 h 45).  
*L'Arlequin, dolby, Paris 6<sup>e</sup>, (01-45-44-28-80).*

### FESTIVALS CINÉMA

#### Lars Von Trier

*Le Champy, 51, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-54-51-60. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, 69008 Lyon. Tél. : 04-78-78-18-95.*

#### Joseph Morder

*Denfert, 24, place Denfert-Rochereau, Paris 14<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-21-41-01.*  
**Tom Browning**  
Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-49-47-57.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

**Genesi, from the Museum of Sleep** de Romeo Castellucci et la Societas Raffaello Sanzio, mise en scène de Romeo Castellucci.  
*Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Du 19 au 25, 20 heures. Relâche lundi. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.*

*Spectacle en italien surtitré en français.*  
**Le petit théâtre d'ombres khmer**  
Des fables cambodgiennes, des pièces issues du répertoire traditionnel et

une création sur un thème d'actualité.

*Cartoucherie, Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manceuvre, Paris 12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. Les 18 et 20, 20 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 50 F.*  
**Ensemble InterContemporain, Orchestre du CNSMDP**  
Œuvres de Webern, Schreker et Schoenberg. Heinrich Schiff (direction).

*Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.*

**Orchestre national d'Île-de-France**  
Œuvres de Kurtág, Brahms et Bartók. Olivier Charlier (violin), Jérôme Pernoo (violoncelle), Jacques Mercier (direction).

*Palaiseau (91). Ecole polytechnique, route de Saclay. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-69-31-93-09. De 60 F à 100 F.*

**Jean-Pierre Como, Thomas Bramerie Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 19, 20 et 21, 21 h 30. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.**

**Serge Bertocchi, François Corneloup, Daunik Lazro**  
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. M<sup>o</sup> Robespierre. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.*

**Smashing Pumpkins**  
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Bercy. Le 19, 19 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 205 F.*

### DERNIERS JOURS

28 octobre :  
**Les Pensionnaires**  
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs.  
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-22-77.*  
*De 70 F à 140 F.*

29 octobre :  
**Gaston Chaisac (1910-1964)**  
*Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-60-69-69. 28 F et 38 F.*

du 20 au 23 octobre 2000 de 12 h. à 21 h.

Weekend de 10 h. à 21 h.

Carrousel du Louvre  
99 rue de Rivoli Paris 1<sup>er</sup>

**ART PARIS**

foire d'art contemporain  
75 galeries 400 artistes

www.artparis.fr

DALLOUVAU  
Nort  
Francesco Smalto

création Déca Noëlets 01 53 36 08 88  
fifi-poussin89fm

GALERIES  
*Lafayette*

En avant-première

**Roger SABBAN**  
dédicacera son livre  
"Les secrets de l'Exode"  
Editions Jean-Cyrille Godefroy

**jeudi 19 octobre de 18h30 à 19h15**  
à l'Espace Livres-Disques-Vidéo, niveau -1, Haussmann

**De 19h30 à 20h30**, conférence-débat au Salon Opéra  
avec la participation de **Alexandre ADLER**  
(Rédacteur en chef du Courrier International)

DISPARITIONS

# Gus Hall

ANCIEN secrétaire général du Parti communiste américain, Gus Hall est mort à New York, vendredi 13 octobre, des suites de complications dues à un diabète.

De son vrai nom Arvo Kusta Halberg, Gus Hall était né le 8 octobre 1910 près de Virginia, dans le Minnesota, d'une famille d'immigrés finlandais attachée aux idées socialistes. Très jeune, il dut quitter l'école pour gagner de l'argent, d'abord comme bûcheron puis comme ouvrier de l'acier. C'est son père, un charpentier, père de dix enfants, qui l'emmena au Parti communiste, en 1927. Après avoir dirigé la Ligue des jeunes communistes dans le Minnesota, Gus Hall gravit les échelons jusqu'à être admis à l'Institut Lénine, la célèbre académie moscovite, où il suivit deux ans d'études, de 1931 à 1933. Pendant une grève des camionneurs en 1934, dans le Minnesota, il fut arrêté pour incitation à l'émeute. Au procès, il admit que le but final de la Ligue des jeunes communistes, qu'il dirigeait, était de porter au pouvoir un « régime soviétique » aux Etats-Unis. En 1934, il devint membre du comité central du parti et contribua à l'organisation du syndicat des métallurgistes. A cette époque, le Parti communiste était à son apogée aux Etats-Unis.

En 1942, Gus Hall s'engagea dans la marine et fut envoyé dans le Pacifique, jusqu'en 1946. A son retour, il devint secrétaire général du parti pour l'Ohio, avant de faire partie, en 1948, d'un groupe de douze dirigeants communistes poursuivis à New York pour « conspiration pour prôner le renversement du gouvernement américain par la force et la violence », selon une loi (Smith Act) votée en 1940. Le procès donna lieu à une vague d'hystérie anticommuniste. Les douze accusés furent condamnés à cinq ans de prison. Gus Hall écopa de trois années supplémentaires pour s'être enfui à Mexico durant son maintien en liberté provisoire. Il fut incarcéré six ans au pénitencier fédéral de Leavenworth, dans le Kansas. Gus Hall fut ensuite secrétaire général du parti de 1959 à 1987, puis président de ce parti, fonction qu'il exerça jusqu'en mars 2000, avant d'en devenir le président honoraire. Il se présenta à quatre reprises à l'élection présidentielle - dont, en 1980, avec la militante des Black Panthers, Angela Davis - sans jamais obtenir plus de 1 %.

En dépit de l'effondrement de l'Union soviétique, Gus Hall resta fidèle à la ligne idéologique de sa jeunesse. Dans un article publié en 1999 par la revue du parti, *People's Weekly World*, il avait encore réitéré ses critiques du capitalisme et renouvelé son appel pour « un système de production socialiste rationnel ». Selon lui, le socialisme restait le seul système susceptible de « mettre la technologie au service du peuple ». « Les nouvelles technologies et le socialisme vont de pair », écrivait-il.

Corine Lesnes

■ KONRAD BLOCH, biochimiste américain qui partagea le prix Nobel de médecine en 1964 pour ses recherches sur le cholestérol, est mort dimanche 15 octobre à Boston. Né à Neisse, en Allemagne, le 21 janvier 1912, diplômé de chimie à Munich, Konrad Bloch avait émigré aux Etats-Unis en 1936 après l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il fut naturalisé américain en 1944 et obtint à cette époque son doctorat de biochimie de l'université Columbia. Il fut ensuite professeur à Chicago, avant de devenir, en 1954, professeur de biochimie à l'université Harvard, jusqu'à sa retraite en 1982. En octobre 1964, Konrad Bloch avait partagé avec le biochimiste ouest-allemand Feodor Lynen le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur l'étude du métabolisme du cholestérol et plus précisément de la formation du cholestérol dans l'organisme et de la transformation des acides gras saturés en acides gras non saturés.

**JOURNAL OFFICIEL**  
Au Journal officiel du mercredi 18 octobre sont publiés :  
● **Pompiers** : deux décrets portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins, des pharmaciens et des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels.  
● **Chauffage** : un décret sur les prescriptions de sécurité relatives aux appareils mobiles de chauffage à combustible liquide.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

- Ahmed Bennys, son époux, Amel et Malik, ses enfants, Fernande Guilhen, sa mère, Marie-Louise Issayie, sa sœur, Ses neveux et nièces, Les familles parentes et alliées, Ses amis, ses collègues, ont la douleur de faire part du décès de

**Claude BENNYS,**  
née GUILHEN.

Les obsèques auront lieu le 19 octobre 2000, en Tunisie.

- Charlotte Lindgren, Jean-Paul Besançon, Les familles Lindgren, About et Besançon, ont la douleur de faire part du décès de

**Anne BESANÇON,**  
née BELIN,  
ancienne élève de l'École normale supérieure de Sévres et docteur en linguistique allemande,

survenu à Strasbourg, le 10 octobre 2000, dans sa cinquante-huitième année.

Klintvägen 44,  
75655 Uppsala (Suède).  
45, avenue Louise,  
17200 Royan.

- M. Dinh Tuong Long, son époux, Aurélien et Bérénice, ses enfants, M<sup>me</sup> Lucien Cusin Berche, sa mère, Chantal Cusin Berche, sa sœur, Baudouin Cusin Berche, son frère, Ainsi que toute la famille, et ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Fabienne CUSIN BERCHE,**  
épouse DINH,  
maître de conférences à l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle,

survenu le 15 octobre 2000.

Une messe sera célébrée le vendredi 20 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Étiolles (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue des Fossés-Saint-Bernard,  
75005 Paris.

- M. et M<sup>me</sup> Gilbert France et leurs familles ont la douleur de faire part du décès de

**M. Didier FRANCE,**

survenu le 12 octobre 2000, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Cancale, le samedi 14 octobre.

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE**

**Parution lundi daté mardi**

► **TARIF ABONNÉS :**  
FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**  
4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**  
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ **01.42.17.39.80**  
Fax : **01.42.17.21.36**

**TARIF CARNET 2000**

Tarif à la ligne :  
**140 F TTC - 21,34 €**  
Tarif abonnés :  
**120 F TTC - 18,29 €**  
Tél. : 01-42-17-39-80  
Fax : 01-42-17-21-36  
e-mail: carnet@mondepub.fr.

**CHAMPIONNAT DU MONDE D'ECHECS**

**KASPAROV contre KRAMNIK**

Suivez les 16 matchs en direct sur

► **www.lemonde.fr**  
avec **www.gameloft.com**

- M. et M<sup>me</sup> Pierre Etienne, ses enfants, Julien et Arnaud, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Marcel Lidove, M. et M<sup>me</sup> Yves Marvillet, M. et M<sup>me</sup> Jean Marvillet, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, Sylvie, Claudine, Christophe et Astrid, ses nièces et neveux, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques ETIENNE,**  
conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien élève de l'École nationale d'administration, diplômé de l'École nationale des langues orientales vivantes,

survenu le 16 octobre 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

Il reposera auprès de son épouse

**M<sup>me</sup> Lise ETIENNE,**  
née MARVILLET,

au cimetière du Montparnasse, à Paris-14<sup>e</sup>.

M. et M<sup>me</sup> Pierre Etienne,  
Ibis, rue du Bac,  
94170 Le Perreux-sur-Marne.

- Christine Gaschet, son épouse, Carole et Jacques Marilossian, sa fille et son gendre, ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Louis GASCHET,**  
chevalier de l'ordre du Mérite, médaille de l'aéronautique, président-directeur général de la Société Edgar-Belge,

survenu le 7 octobre 2000, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 11 octobre dans l'intimité, en l'église de Chavençon, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière du village.

80, Grande-Rue,  
92310 Sèvres.

- Le samedi 14 octobre 2000,

**Jean LE PENNEC**

a quitté la constellation du Cancer pour filer vers les Perséides.

Geneviève,  
François et Alain,  
Loïc et Nolwenn,  
Christiane et Jean-François,  
Madeleine et Jacques,  
Karine et Etienne,  
Marie et Thibaut,  
souhaitent que ses proches, ses amis, ses collègues et ses anciens élèves pensent à lui en regardant les étoiles.

Jean repose près de sa mère, au cimetière de Plumeliau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Geneviève Le Pennec,  
1, rue du Croizic,  
56930 Plumeliau.

- Catherine et Michel Laurent, Pierre Leygues, ses enfants, Valérie et Eric, Benedicte et Mathieu, Capucine et François, Nicolas et Rokhaya, Mathieu, Victor, ses petits-enfants,

Les familles Fellmann, Kuhn, Oyer, ont la tristesse de faire part du décès de

**Marie-Louise LEYGUES,**

à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

76, rue Lecourbe, bâtiment C,  
75015 Paris.  
35, rue de Turenne,  
75003 Paris.

Annie Ruff, son épouse, Pierre Ruff, son frère, Leurs familles, et leurs amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Paul RUFF,**  
ancien élève de l'École normale supérieure (promotion 1934).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine, le jeudi 19 octobre, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Rouelle,  
75015 Paris.

- M. et M<sup>me</sup> Alain Van Bockstael, ses parents, Aymeric, Matthieu, Benjamin et Olivier, ses frères, M<sup>me</sup> Yvonne Mittelbron, Le général (†) et M<sup>me</sup> Jean Wartel, ses grands-parents, Ses oncles, tantes, cousins et cousines, Yann, son ami, Et tous ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Nathalie VAN BOCKSTAEL,**

survenu le 14 octobre 2000, à l'âge de vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Roch, à Ollioules (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

**Rachel VASSORT,**

nous a quittés le 17 octobre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Thomas-Becket de Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne).

De la part de  
Monique-Cécile Vassort,  
sa fille.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**Anniversaires de décès**

- Il y a un an, le 15 octobre 1999, disparaissait

**Yveline BATICLE.**

Sa famille, Ses amis, Ses anciens élèves et étudiants, se souviennent.

- Il y a un an,

**Rodolphe GHIGLIONE**

nous quittait.

L'empreinte de cet homme épris de la vie a réuni doucement les gens qui l'aimaient ; longue trace laissée dans le sillage de son courage et du charme infini de sa généreuse intelligence. Les amis s'autorisent aujourd'hui à dire l'émotion de sa disparition.

« Et de la durée n'est resté que le vent, Là où seul le silence est grand. »  
R. G.

**Francine RICHSHOFFER-WATKINS**

nous quittait il y a dix ans dans la solitude.

Sophie, sa fille se souvient.

« The soul's perfection is from peace. »  
W. B. Yeats.

- Il y a cinq ans,

**Albert WALTHER**

disparaissait.

Nous pensons chaque jour à lui.

**Remerciements**

- Irène Commeau, Irène Lopoukhine, Nina et Georges Yannoussis, Danièle et André Commeau, Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

**M. Francis COMMEAU,**

vous adressent leurs sincères remerciements.

- Alyse Viateau-Genest remercie tous ceux qui ont manifesté leur amitié lors du décès de

**docteur Pierre VIATEAU,**

son époux tant chéri.

**Messes-anniversaires**

- Le 25 octobre 1999, disparaissait brutalement

**Pierre BOULANGER,**  
directeur de l'École d'Aguesseau.

Le 25 octobre 2000, à 8 h 30, en l'église L'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine), une messe sera dite à son intention.

**Manifestations du souvenir**

- Sa famille, Ses proches et ses amis, Tous ceux qui ont connu et aimé

**Frédi SCHIMMEL**

seront présents à la pose d'une pierre tombale, le mardi 24 octobre 2000, à 9 h 45, au cimetière de Longjumeau (Essonne).

**Colloques**

**Collège International du Voyage**  
le 27 octobre 2000, au Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>, à partir de 9 h 30  
Colloque sur  
*Le Sens et les Cultures du Voyage*  
Renseignements, inscriptions :  
01-47-07-98-17

Dans le cadre de la Fête de la science :

**Colloque européen sur l'éducation à la science**  
Organisé par la Commission nationale française pour l'Unesco et le Palais de la découverte en coopération avec l'Unesco, le conseil régional d'Ile-de-France et le ministère de la Recherche, **jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 octobre,** au Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. Renseignement, inscriptions Tél. : 01-40-74-86-25

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

Tout le monde vous le dira,  
pour s'offrir un Tour du Monde  
on a besoin d'un peu d'Or

Tous les jours\*  
à 17h30

**RFM**  
VOUS offre

UN **TOUR DU MONDE**  
du 16 au 20 octobre

*Géant vacances*

Organisation technique: LI 075000046

**RFM**  
la radio en or

Paris 103.9 - Lyon 107.3 - Marseille /Aix 89.2 - Bordeaux 99.6  
Lille 96 - Toulouse 99.1  
Strasbourg 102.1 - Nantes 90.1 - Rennes 96.9 - Montpellier 99.3 - Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 68 20 70 (2,23f/mn) et sur rfm.fr

\* Du lundi au vendredi, règlement déposé à l'étude Duboiset Jourdin, Huissier de Justice à Paris

## EN VUE

■ Grâce aux yeux de **Sirima Bandaranaike**, ancien premier ministre du Sri Lanka décédé mardi 10 octobre, deux aveugles ont recouvré la vue.

■ **Madeleine Albright**, déclarait, dimanche 15 octobre, sur la chaîne ABC : « Je ne pense pas, je ne crois pas que les Etats-Unis achètent du pétrole à l'Irak », qui leur en a vendu 124,6 millions de barils cette année.

■ Lundi 16 octobre, le tribunal islamique de Ras al-Khaima a accordé le divorce à un Emirati dont la femme, sans le moindre coup, saignait du nez pour un oui pour un non.

■ Un tribunal serbe bosniaque a remis en liberté **Dragana Popovic**, femme battue, jugeant « relativement maladroite » sa tentative de meurtre sur son mari qui, se chauffant à un poêle où elle avait jeté une grenade, était sorti indemne de l'explosion.

■ Le Cambodge, où dix millions de mines et de bombes sont encore disséminées après trente ans de guerre civile, enverra à Sydney trois fois plus d'athlètes qu'aux précédents Jeux paralympiques d'Atlanta.

■ En perdant la confiance des pays donateurs, l'agence nationale de déminage du Cambodge, accusée de gabegie et de corruption, devra licencier les deux tiers de son personnel.

■ Un commerçant du Bronx à New York, sourd aux protestations des émigrés des pays en guerre, exposera pendant un mois à partir d'Halloween de faux cadavres mutilés et sanglants, des boîtes crâniennes défoncées et des corps disséqués, avant de les remplacer par les décorations de Noël.

■ « Nous ne savons pas vraiment ce qui s'est passé, alors nous les gardons tous en détention », a déclaré le porte-parole de la police nigérienne, qui maintient sous les verrous treize personnes et deux chiens, depuis qu'un prétendu sorcier du quartier d'Oko-Oba, à Lagos, a échappé de justesse à un lynchage pour avoir transformé deux écoliers en chiens.

■ **Ellen Merz**, directrice scientifique de zoos, s'inquiète pour la survie des magots, importés par centaines illégalement d'Afrique du Nord, petits singes paisibles, mordillant parfois, qui, sur la foi d'une rumeur répandue dans les banlieues, remplaceraient avantageusement les pitbulls.

■ Retrouvé dans un bois, dimanche 15 octobre, à l'affût sous un buisson, seize heures après avoir abandonné son aire de jeu près de Dornoch en Ecosse, **Cameron Munro**, trois ans, armé d'un bâton, était « parti chasser le dinosaure ».

Christian Colombani

## Les cinémas d'Orient crèvent l'écran

Pour inaugurer sa nouvelle maquette, « Le Courrier de l'Unesco » consacre son dossier du mois aux réalisateurs asiatiques. Sans beaucoup de moyens, ils collectionnent les récompenses

empoché trois prix cette année sur la Croisette ? Mais ces auteurs, notamment ceux de Chine, dits de la « sixième génération » (Jiang Wen, Zhang Yuan ou Jia Zhangke) et nés dans le sillage de la révolte de Tiananmen, ne sont guère prophètes dans leur immense pays. Pour des raisons politiques ou commerciales, les distributeurs doutant de leur succès, leurs films restent inconnus en Chine. Taïwan ne produit que vingt films par an, mais quels films ! Deux d'entre eux sont actuellement en haut de l'affiche en France : *Yi Yi* d'Edward Yang et *Tigre et Dragon* de Ang Lee.

Le cinéma d'Extrême-Asie, japonais et sud-coréen, n'est pas



en reste. Les jeunes réalisateurs nippons, venus de la télévision, de la publicité ou de la bande des-

sinée, accumulent les petits jobs pour pouvoir filmer avec des bouts de ficelle. « Souvent intimistes, leurs histoires de déviance ou de crimes gratuits fouillent le malaise diffus d'une génération qui rejette les idéologies passées d'enrichissement, de sacrifice à l'entreprise et d'harmonie sociale », note Brice Pedroletti, un journaliste français basé à Tokyo.

## FORCE ET CANDEUR

Comme leur grand frère en cinéma, Takeshi Kitano, les jeunes auteurs – Kiyoshi Kurosawa, Shinya Tsukamoto, Shinji Aoyama – n'ont aucun lien avec le système des grands studios, et filment ainsi avec une liberté

jamais atteinte dans l'histoire du septième art japonais.

Dans l'Orient plus proche, le cinéma iranien impose sa fraîcheur et son originalité : « Il a la candeur des "premières fois". Il en tire sa force. » En Iran, le cinéma fut longtemps maudit des mollahs. Par un étrange renversement, il a conquis le droit de cité avec l'avènement de la République islamique, son fondateur, l'ayatollah Khomeiny, ayant parfaitement mesuré la force des images et compris tout l'usage qu'il pouvait en faire. « Du jour au lendemain, rappelle le critique iranien Mamad Haghghat, le cinéma devient l'affaire de tout le monde, y compris des religieux. » Ceux-ci ont pourtant bien du mal aujourd'hui à contrôler des œuvres qui ont changé de nature : « D'un cinéma de rêves égyptiennes en partie des séries B égyptiennes ou indiennes, il se transforme en une création à mi-chemin du "néoréalisme italien" et de la "nouvelle vague française". »

Les nouveaux cinémas d'Orient témoignent d'un regain de création que *Le Courrier de l'Unesco* décèle aussi en Egypte, au Kazakhstan, et, loin de l'Asie, en Argentine ou au Brésil. Les films qu'ils enfantent, au-delà de leurs différences thématiques et esthétiques, ont, selon le cinéaste argentin Martin Rejtman, deux choses en commun : « Tous participent d'une même volonté de se mesurer avec la réalité, et tous ont été tournés avec des moyens limités. »

Jean-Pierre Langellier

## DANS LA PRESSE

## LA CROIX

Bruno Frappat

■ Ce n'est plus la guerre, ce n'est pas encore la paix. Mais nous sommes entrés dans cet entre-deux où tous les doutes sont permis, dans cette redoutable zone d'incertitude où l'avenir n'a pas encore dit son mot, où il n'a pas choisi entre le meilleur et le pire. Ni désespoir, donc, ni fol espoir. La parole est au terrain. Au sein des deux nations, c'est comme si chacun avait cru lire, dans les derniers événements, les signes annonciateurs du rêve inavoué prêté au camp d'en face, celui d'une épurée ethnique. Chez les individus comme chez les peuples, la violence résulte toujours d'une peur. Mais la violence de l'autre est prise pour un aveu de sa fourberie

et de ses calculs bien plus que de sa faiblesse. Si Charm el-Cheikh n'a réussi qu'à faire baisser le niveau des peurs, on pourra parler de relance de l'espoir. Si la rue dicte sa loi, la peur fourbirait sa guerre.

## RFI

Jacques Rozenblum

■ On aimerait tellement y croire. On voudrait tellement partager l'optimisme de ce ministre israélien pour qui l'esprit des accords d'Oslo est toujours vivant, s'il n'avait pas fait cette déclaration... à Oslo. Le sommet « de la dernière chance » fut un véritable exercice de diplomatie-fiction, dans un lieu surréaliste, une station balnéaire de la mer Rouge, en plein désert, avec des personnages irréels se croisant sans se parler. En appelant Israéliens et Palestiniens à « retourner immédiatement à la situation qui préva-

lait avant la crise actuelle », le président américain prend ses désirs pour des réalités. Le retour au *statu quo ante* n'est ni possible ni même souhaitable. Faire comme si de rien n'était reviendrait à se priver des moyens de comprendre ce qui s'est passé et donc de trouver les moyens d'y remédier. La seule chose utile que pourrait faire la future « mission d'information » sur les affrontements, c'est de proposer un diagnostic sur les racines politiques de la violence. Quant au cessez-le-feu, il ne sera appliqué que si chaque partie y trouve son intérêt. Ce qui ne paraît pas être vraiment le cas pour l'instant.

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'exceptionnel indice de popularité de Martine Aubry et sa célébration médiatique relèvent moins d'un

jugement raisonné sur son bilan que de l'anticipation de ses performances à venir. Parce qu'elle a su partir en pleine gloire, parce qu'elle en a les capacités, parce que, de surcroît, elle est femme, ce qui ne gêne rien, on la voit déjà en 2002 à Matignon, à moins que ce ne soit à l'Élysée. L'évaluation en raison de son bilan, en revanche, ne mériterait pas une telle cote de popularité. L'instauration des trente-cinq heures restera, aux yeux des économistes, fussent-ils de gauche, la grande faute de ce gouvernement. La création des emplois-jeunes laisse en suspens le redoutable problème de leur pérennisation ou de leur intégration. La réforme de l'assurance-maladie est en panne et les dépenses ont repris de plus belle. L'exceptionnelle valorisation politique de Martine Aubry excède ainsi quelque peu son bilan réel.

www.klaus.cz

## Lentement, la classe politique tchèque découvre Internet



Czech Telecom est parvenu à faire renouveler son monopole.

Sur les deux cents députés de la Chambre, une vingtaine seulement disposent de leur site. A la différence de leur président, qui se dit encore trop occupé, ces parlementaires proposent des forums de discussion

et y participent avec assiduité. Si M. Klaus a compris que « la valeur d'Internet monte » et qu'il « doit, en bon réaliste et pragmatique, y être », il n'a toutefois pas personnellement contracté le virus du net surfer et continue à utiliser son ordinateur comme une machine à écrire. La

méconnaissance d'Internet est flagrante dans la rubrique des « liens intéressants » : elle renvoie au Parti démocratique civique (ODS), au Parlement tchèque et au Centre pour l'économie et la démocratie (le club de réflexion de l'ODS), trois institutions dont il est le président.

Les visiteurs du site sont accueillis par un portrait de M. Klaus suçotant une branche de ses lunettes d'un air attentif, une image qui les suivra de page en page, en coin d'écran. Pour le reste, ils y trouveront l'essentiel de ses discours, entretiens, essais et articles économiques, ainsi qu'une longue autobiographie. L'ensemble est austère, mais M. Klaus promet de l'enrichir bientôt de photographies, de conférences enregistrées en vidéo et d'applications interactives. L'actuel premier ministre social-démocrate, Milos Zeman, qui rivalisait naguère de « webophobie » avec son grand adversaire politique, n'a pas encore fait savoir s'il allait relever le défi.

Martin Plichta

## SUR LA TOILE

## BANQUE NIPONE

■ Japan NetBank, première banque japonaise fonctionnant uniquement sur Internet, est ouverte depuis le 14 octobre. Ses principaux actionnaires sont les banques Sakura et Sumitomo et l'opérateur télécom NTT. Les dépôts seront rémunérés à 0,4 % par an, soit deux fois plus que dans les banques classiques. Dès le mois prochain, les clients pourront effectuer leurs transactions via un téléphone portable. – (AFP.)

## VENTE D'ALCOOL

■ Le Sénat des Etats-Unis a voté une loi restreignant la vente d'alcool sur Internet, y compris le vin et la bière. Officiellement, il s'agit de protéger les mineurs en empêchant les transactions d'un Etat américain à un autre, mais les opposants à la loi y voient une manœuvre du lobby des marchands d'alcool traditionnels, qui craignent la concurrence des boutiques en ligne. La Chambre des représentants a déjà voté le texte, inséré à la dernière minute dans un projet de loi sans rapport avec le sujet.

thomas.loc.gov

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>FTT</sup>/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Notre crooner par Luc Rosenzweig

DEPUIS le départ du regretté Jean Sablon, la francophonie était désespérément à la recherche d'un crooner, ce chanteur dont la voix donne des frissons aux jeunes filles et des nostalgies aux douairières. Il y avait bien eu Jacques Dutronc, qui avait quelques dispositions pour l'emploi, mais ce farceur de Jacques Lanzmann ne lui a écrit que des parodies de mélodies sirupeuses comme *J'aime les filles*. On en était donc réduit à aller chercher outre-Pyrénées un Julio Iglesias pour donner des idées roses à nos dames et demoiselles. Et bien c'est fini, nous avons notre crooner bien français, et nous l'avons découvert mardi soir au journal de Sérillon sur France 2. Il s'appelle Henri Salvador, et porte allégrement ses quatre-vingt-trois ans.

Il vient de sortir un CD de chansons de charme, dont le porte-drapeau s'intitule *Jardin d'hiver* et est

immédiatement devenu un tube. Il en a même fait un 33-tours vinyle pour ses fans de la première heure, qui ont gardé leur Teppaz. Oui, Henri Salvador, l'homme de *Faut rigoler*, *Le Blues du dentiste* et autres *Rock and roll mops*, celui qui a fait se bidonner trois générations avec ses guignolades a enfin réalisé son rêve : devenir l'équivalent français de Nat King Cole ou de Frank Sinatra. Non seulement sa voix est restée intacte, mais les paroles de sa chanson sont parfaitement crédibles : quand il dit « *J'aimerais revoir un Latécoère...* », on peut être certain qu'il a réellement vu, jadis, cet avion mythique de l'Aéropostale de Saint-Exupéry, et pas dans un musée de vieux coucoucs !

Mais une longue carrière dans la rigolade laisse quelques réflexes conditionnés, pour notre plus grand bonheur de téléspectateurs. Salvador avait décidé de

déstabiliser Sérillon en l'entraînant sur les chemins du fou rire. Cela nous changeait des « promos » compassées de fin de JT, qui embêtent tout le monde, les artistes en représentation, les journalistes qui font ça parce qu'on leur a dit de le faire, et ceux qui les regardent. Salvador, à plusieurs reprises, sort son rire énorme, auquel Sérillon résiste de plus en plus difficilement. Puis le chanteur asticoté le journaliste : « *Je t'ai vu, l'autre soir, faire le joli cœur avec Catherine Deneuve !* » Sérillon étouffe un petit rire genre vierge effarouchée, avant de glisser dans le fou rire et d'envoyer le générique. Henri Salvador était venu sur le plateau en arborant sa rosette d'officier de la Légion d'honneur conquise de haute lutte sur le front de la déconade. Qu'on lui refille bien vite la cravate de commandeur, ça rime avec crooner...

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Spécial élections américaines 2000. **Public Sénat**
- 21.00 Mexique, un nouveau départ ? **Forum**
- 23.00 Etre mère... A quel âge ? **Forum**

## MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Henri Emmanuelli ; Brahim Asloum ; Jean-Louis Murat. **Canal +**
- 19.15 Mercredi, c'est Julie. Invitée : Elsa Zylberstein. **France 2**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. A l'attaque [1/2] : Les filibustiers de la finance. **Arte**
- 20.55 Des racines et des aïles. « Donnons des couleurs à l'hôpital. » **France 3**
- 22.30 Ca se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ? **France 2**
- 22.30 Paris dernière. Frédéric Begbeider. **Paris Première**
- 23.05 Zone interdite. La révolte des femmes battues. Tribunal des violences conjugales. **M 6**
- 23.20 Howard Stern. Invitée : Mia Farrow. **Paris Première**
- 1.00 Des mots de minuit. Invités : Lionel Bourq ; Giuseppa Conte. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

- 18.35 Titanic, au-delà de la légende. **Odyssée**
- 19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [2/6]. Développement. **Arte**
- 20.15 Reportage. Le Bagne des glaces. **Arte**
- 21.00 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. Prélude à la tragédie : 1931-1936. **Histoire**
- 21.20 La Guerre des paradis. [1/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
- 21.45 Musica. Leonard Bernstein. Reaching for the Note. **Arte**
- 22.00 Liste rouge, liste noire. **Histoire**
- 22.15 Mexique, meurtre, pouvoir et corruption. **Planète**
- 0.30 John Cassavetes. **Ciné Cinémas**

## SPORTS EN DIRECT

- 20.35 Football. Ligue des champions (1<sup>re</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée, groupe F) ; Bayern Munich - Paris-SC. **TF 1**

## DANSE

- 21.00 Soirée spéciale Maryse Delente. Avec le Ballet du Nord. **Gisèle ou le mensonge romantique.** Ballet. Musique d'Adolphe Adam. **M 6**
- 21.50 Si tu me quittes... est-ce que je peux venir aussi ? Musique de Pierre-Alexandre Mati. **M 6**
- 22.10 El canto de despedida. Musique de Gino d'Audi. **Muzzik**

## MUSIQUE

- 19.20 Mozart. *Concertos pour violon et orchestre* n° 5 et 2. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
- 20.05 Madrigal de Giaches De Wert par le Cantus Coelln. **Muzzik**
- 20.15 Mozart. *Rondo pour piano et orchestre* en ré majeur KV 382. Avec Robert Levin, piano. Par l'Orchestre de l'Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**
- 22.50 Hindemith. *Matthias le peintre.* Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne. **Mezzo**
- 23.05 Quincy à Montreux 1996. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.45 Un étrange visiteur. P. Levin. **RTL 9**
- 22.30 Le Droit d'aimer. Sandy Smolan. **Téva**
- 22.35 Premutos, the Fallen Angel. Olaf Ittenbach. **Canal +**
- 23.20 Corps plongés. Raoul Peck. **Arte**

## SÉRIES

- 20.30 Quai n° 1. Le Tueur de la pleine lune. **O. Festival**
- 20.50 Ally McBeal. Lavage auto. **O. Chacun ses fantasmes.** **M 6**
- 20.55 La Kiné. Retour au sommet. **France 2**
- 22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis. **M 6**
- 23.45 The Practice. Stratégies (v.o.). **Série Club**

## FILMS

- 16.25 *Outland, loin de la Terre* ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) **O.** **Cinéfaz**
- 16.50 *Le Jardin du diable* ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 18.00 *Minuit dans le jardin du bien et du mal* ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 18.25 *L'Aveu* ■■ Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) **O.** **Cinétoile**
- 18.30 *Une époque formidable* ■■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**



- 20.30 *Ames à la mer* ■■ Henry Hathaway. Avec Gary Cooper, George Raf (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 *Le Monde perdu* ■■ Irwin Allen (Etats-Unis, 1960, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.45 *Dark Star* ■■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.55 *Sur la route de Madison* ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 138 min). **TSR**
- 22.10 *THX 1138* ■■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 90 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.50 *Le Monde perdu, Jurassic Park* ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 23.35 *Cyclo* ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 130 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 23.40 *Starship Troopers* ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) **O.** **Cinéfaz**
- 0.20 *Les Cannibales* ■■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

## JEUDI 19 OCTOBRE

## FILMS

- 13.15 *La Victime* ■■ Basil Dearden (GB, 1961, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 13.45 *Les Cannibales* ■■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 15.35 *Persona* ■■■■ Ingmar Bergman (Suède, 1966, N., v.o., 85 min) **O.** **Cinétoile**
- 17.10 *Starship Troopers* ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) **O.** **Cinéfaz**
- 18.30 *La Chevauchée fantastique* ■■ John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.40 *La Haine* ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 19.25 *Dark Star* ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 80 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.45 *Easy Rider* ■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, 95 min) **O.** **RTL 9**
- 20.45 *Antonia et ses filles* ■■ Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 20.45 *Cadavres exquis* ■■■■ Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min) **O.** **13<sup>ème</sup> Rue**



- 21.00 *La Nuit du chasseur* ■■■■ Charles Laughton. Avec Robert Mitchum, Shelley Winters (EU, 1955, N., v.o., 90 min) **O.** **Paris Première**
- 21.00 *Minuit dans le jardin du bien et du mal* ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 150 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.40 *Les Zozos* ■■ Pascal Thomas. Avec Jacques Debary, Daniel Ceccaldi (France, 1973, 110 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.25 *Ames à la mer* ■■ Henry Hathaway (EU, 1937, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 23.30 *Kiss of Death* ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 0.00 *Cyclo* ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 0.25 *Turkish Delices* ■■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, 100 min) **O.** **Cinéfaz**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.25 Exklusif.
- 19.00 *Etre heureux comme...*
- 19.05 *Le Bigdil.* Spéciale magie.
- 19.55 *Hyper net.*
- 20.00 *Journal.* Tiercé, Météo.
- 20.35 Football. Ligue des champions. Première phase (Quatrième journée). Bayern - Paris-SC. En direct de l'Olympiastadion de Munich.
- 22.45 Les autres rencontres : Helsingborgs - Rosenborg ; Manchester Utd - Eindhoven ; Deportivo La Corogne - Juventus ; Panathinaïkos - PSV Eindhoven ; RSC Anderlecht - Dynamo Kiev ; Besiktas Istanbul - Leeds United ; Milan AC - FC Barcelone.
- 0.20 *Minuit sport.*

## FRANCE 2

- 18.25 JAG.
- 19.15 *Mercredi, c'est Julie.*
- 19.50 *Un gar, une fille.*
- 19.55 et 20.50 *Tirage du Loto.*
- 20.00 *Journal.* Météo.
- 20.55 *La Kiné.* Retour au sommet.
- 22.30 *Ca se discute.* Comment parler de sexe à nos enfants ?
- 0.35 *Journal.* Météo.

## FRANCE 3

- 18.15 *Un livre, un jour.*
- 18.20 *Questions pour un champion.*
- 18.50 *Le 19-20 de l'information.* Météo.
- 20.10 *Tout le sport.*
- 20.20 *C'est mon choix... ce soir.*
- 20.55 *Des racines et des aïles.* Vieillir autrement. Palestine ; Demain la paix ; Chine : L'école de la réussite.
- 22.50 *Météo, Soir 3.*
- 23.20 *Ciné mercredi.*
- 23.25 *Salut l'artiste.* Film. Yves Robert.

## CANAL +

- 17.30 *Animasia.* Vision d'Escaflowne ; Cowboy Bebop.
- *En clair jusqu'à 21.00*
- 18.20 *Les Simpson* **O.**
- 18.30 *Nulle part ailleurs.*
- 20.50 *Le Journal du cinéma.*
- 21.00 *La Débandade* ■■ Film. Claude Berri **O.**
- 22.35 *Premutos, the Fallen Angel.* Téléfilm. Olaf Ittenbach **O.**
- 0.25 *Surprises.* *Transit.* Philippe Barassat **O.**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 *Les Feux de l'amour.*
- 14.45 *High Secret City.*
- 15.45 *Les Dessous de Palm Beach* **O.**
- 16.40 *7 à la maison.*
- 17.35 *Sunset Beach.*
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 *Le Bigdil.*
- 20.00 *Journal.* Météo.
- 20.55 *Une femme d'honneur.* Samedi soir.
- 22.45 *Made in America.* *Celle qui en savait trop.* Téléfilm. Graeme Clifford **O.**
- 0.30 *Histoires naturelles.*

## FRANCE 2

- 13.55 *Rex* **O.**
- 15.35 *Tiercé.*
- 15.45 *La Chance aux chansons.*
- 16.40 *Des chiffres et des lettres.*
- 17.10 *Un livre.*
- 17.15 *Qui est qui ?*
- 17.55 *70's Show.*
- 18.25 JAG.
- 19.15 *Jeudi, c'est Julie.*
- 19.50 *Un gar, une fille.*
- 20.00 *Journal.* Météo. Point route.
- 20.50 *Envoyé spécial.*
- 23.05 *Dolores Claiborne* Film. Taylor Hackford **O.**
- 1.15 *Journal.* Météo.
- 1.40 *Nikita.* Le verdict **O.**

## FRANCE 3

- 13.55 *C'est mon choix.*
- 14.58 *Questions au gouvernement.*
- 16.05 *Chroniques d'ici.*
- 16.35 *MNK.*
- 17.50 *C'est pas sorcier.*
- 18.15 *Un livre, un jour.*
- 18.20 *Questions pour un champion.*
- 18.50 *Le 19-20 de l'information.* Météo.
- 20.15 *Tout le sport.*
- 20.25 *C'est mon choix... ce soir.*
- 20.55 *Passage à l'acte* Film. Francis Girod **O.**
- 22.05 *Soir 3, Météo.*
- 23.15 *Sujet tabou.* Brett a tué Maman.
- 0.05 *Un siècle d'écrivains.* Guy Debord, une étrange guerre.

## CANAL +

- 14.05 *Est-Ouest* ■■ Film. Régis Wargnier **O.**
- 16.05 *D'ouest en est, carnets de route* de Régis Wargnier.
- 16.35 et 23.45 *Surprises.*
- 16.50 *Piège à Hong-Kong* Film. Tsui Hark **O.**
- *En clair jusqu'à 20.40*
- 18.20 *Les Simpson* **O.**
- 18.50 *Nulle part ailleurs.*
- 20.40 *La Fiancée de Chucky* ■■ Film. Ronny Yu **O.**
- 22.05 *Rembrandt* Film. Charles Matton **O.**
- 23.50 *Micro ciné.*
- 0.20 *La Vengeance d'Hercule* Film. Vittorio Cottafavi (v.o.).

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 *Connaissance.*
- 19.45 *Météo.* *Arte info.*
- 20.15 *Reportage.* Le Bagne des glaces.
- 20.45 *Les Mercredis de l'Histoire.*
- 21.45 *Musica.* Leonard Bernstein. Reaching for the Note.
- 23.15 *Flash Bach.* Le baiser.
- 23.20 *La Lucarne.* Corps plongés. Téléfilm. Raoul Peck (v.o.).
- 1.00 *Betty* ■■ Film. Claude Chabrol.

## M 6

- 18.10 *Drôles de filles.*
- 19.00 *Charmed* **O.**
- 19.54 *Le Six Minutes.* *Météo.*
- 20.05 *Notre belle famille* **O.**
- 20.39 *Conso le dis.*
- 20.40 *Décrochages info, Jour J.*
- 20.50 *Les Filles du mercredi.* Ally McBeal. Lavage auto **O.**
- 21.45 *Chacun ses fantasmes* **O.**
- 22.30 *Sex and the City.* Femmes seules et célibataires endurcis **O.**
- 23.05 *Zone interdite.* La révolte des femmes battues. Le tribunal des violences conjugales.
- 0.54 *La Minute Internet.*

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 *Fiction 30.*
- 21.00 *Mesures, démesures.*
- 22.12 *Multipistes.*
- 22.30 *Surpris par la nuit.* Sweet and Lovely.
- 0.05 *Du jour au lendemain.*

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 *Concert.* Par l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon ; *Symphonie déchirée,* de Ferrarì.
- 22.30 *Jazz, suivez le thème.*
- 23.00 *Le Conversatoire.* En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.
- 0.00 *Tapage nocturne.*
- 20.40 *Les Rendez-vous du soir.* « Lucia di Lammermoor ». Opéra de Donizetti. Par l'Orchestre symphonique de la RIAS, dir. Herbert von Karajan, Maria Callas, etc.
- 22.45 *Herbert von Karajan, chef lyrique.* Œuvres de Marcadante / Liszt, Verdi, Puccini, Mozart, Strauss.

## JEUDI 19 OCTOBRE

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 *La Cinquième rencontre...* La Fête de la science.
- 16.00 *France - Etats-Unis 2000* [2/4].
- 16.35 *Les Ecrans du savoir.*
- 17.30 *100 % question 2<sup>e</sup> génération.*
- 17.55 *Le Messenger de l'Himalaya.*
- 18.30 *La Faune des montagnes d'Afrique.*
- 19.00 *Voyages, voyages.* L'Elbe.
- 19.45 *Météo.* *Arte info.*
- 20.15 *Reportage.* Borussia contre Dortmund.
- 20.45 *Thema.* *Vive l'Amérique !* 20.46 Au nom de la liberté.
- 21.35 et 23.00 *Vive l'Amérique !* 22.10 Au nom de la loi.
- 23.35 *La Chatte des montagnes* ■■■■ Film muet. Ernst Lubitsch.
- 1.00 *La Fusillade de Mole Street.*

## M 6

- 13.35 *La Trahison du père.* Téléfilm. Brian Dennehy **O.**
- 15.15 *Code Quantum* **O.**
- 16.10 *M comme musique.*
- 17.45 *Kid et compagnie.*
- 18.30 *Dharma & Greg.*
- 19.00 *Charmed.*
- 19.50 *I-minute.* *Le Six Minutes.* *Météo.*
- 20.05 *Notre belle famille.*
- 20.40 *Passé simple.*
- 20.50 *X-Files.*
- Coup du sort **O.** ; Maitreya **O.**
- 22.35 *Hantée.* Téléfilm. Larry Shaw **O.**
- 0.20 *Toutes les télé.*

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 *Fiction 30. A la Madeleine,* de Marie-Odile Beauvais.
- 21.00 *Le Gai savoir.* Florence de Mèredieu (*Le Bordel philosophique*).
- 22.12 *Multipistes.*
- 22.30 *Surpris par la nuit.* A Shanghai ; Shanghai Cool Memories.
- 0.05 *Du jour au lendemain.* Muriel Barbery (*Une gourmandise*).

## FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 *Le Jazz est un roman.* Clifford Brown.
- 19.07 *A côté de la plaque.*
- 20.00 *Concert.* Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Djansug Kakhidze. Œuvres de Szymanowski, Stravinsky.
- 22.30 *Jazz, suivez le thème.* They all Laughed.
- 23.00 *Le Conversatoire.*
- 20.40 *Les Rendez-vous du soir.* Anton Rubinstein. Œuvres de Chopin, Rubinstein, Mendelssohn, Saint-Saëns, Rubinstein, Balakirev, Rubinstein, Tchaïkovski, Rubinstein.
- 23.00 *Les Rendez-vous du soir (suite).* Œuvres de Menu, Debussy, Caplet.

## RADIO CLASSIQUE

## Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

## Le Monde TELEVISION

## ARTE

- 20.45 *Les Filibustiers de la finance* Premier acte d'un documentaire réalisé par Adam Curtis pour la BBC, en deux parties (second volet, *Le Temps des raiders*, mercredi 25, à 20 h 45). Ce premier pan décrit la façon dont les grands prédateurs financiers comme Jimmy Goldsmith, Jim Slater ou Tiny Bowland préfigurent, à coups d'OPA hostiles ou non, la mondialisation et la domination des marchés.

## M 6

- 22.30 *Sex and the City* Une série très new-yorkaise – également diffusée sur Téva –, qui a fait les délices de la télévision câblée américaine. Carrie chronique la vie sentimentale et sexuelle de trois de ses amies, trentenaires comme elle, en quête du grand amour, mais toujours munies d'un préservatif. Une série décapante par le style et l'image, qui rend compte des déboires privés des *executive women* des années 90.

## VOYAGE

- 22.30 *Détours du monde* L'émission de Christophe Ruault ambitionne de donner des images originales d'un monde riche et complexe, que ce soit à l'aide de micros-trottoirs, de plongées dans les ethnies méconnues ou par le biais des reportages que cinq jeunes journalistes adressent à l'émission, de tous les points du globe. Aujourd'hui, la renaissance de Dubrovnik, permise par le dynamisme de ses habitants.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.00 Face à la presse. Jean-Jack Queyranne. **Public Sénat**
- 19.55 L'Entretien. Invité : Alain Madelin. **TV Breizh**
- 20.55 La Terre en perpétuelle construction. **Forum**
- 21.35 et 23.00 *Vive l'Amérique !* **Arte**
- 21.50 *Phytothérapie,* le savoir des sorciers. **Forum**
- 22.50 *Robic et Bobet, héros français de l'après-guerre.* **Forum**

## MAGAZINES

- 13.05 Strip-tease. Cecil B. de Liège. La couette du bonheur. Terre promise. **TV 5**
- 14.58 *Questions au gouvernement.* **France 3**
- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.50 *Nulle part ailleurs.* Invités : Vanessa Paradis ; Michel Jouvet ; Neneh Cherry ; Eagle Eye Cherry. **Canal +**
- 19.00 *La Quotidienne.* Mon corps, ma tête. **Téva**
- 19.15 *Jeudi, c'est Julie.* Invité : David Halliday. **France 2**
- 20.30 *Aventures.* Le parc naturel de Yosemite. La maîtresse du vide, portrait de Lynn Hill. **Odyssée**
- 20.50 *Envoyé spécial.* Le trafic des enfants footballeurs. Les pirates du Net. Le prix de la vie. La situation au Proche-Orient. **France 2**
- 21.50 *Le Club.* Dominique Lavanant. **Ciné Classics**
- 22.25 *Ushuaïa nature.* Les trésors de l'océan. **Odyssée**
- 22.35 *Boléro.* Invité : Patrick Dupond. **TMC**
- 22.55 *Courts particuliers.* Invité : Isid Le Besco. **Paris Première**
- 23.50 *Howard Stern.* Eddie Van Halen. **Paris Première**
- 0.20 *Toutes les télé.* **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.55 *Le Messenger de l'Himalaya.* **La Cinquième**
- 18.00 *Danser pour monsieur B.* **Mezzo**
- 18.05 *L'Anaconda.* **Odyssée**
- 18.15 *Les Balkans,* poudrière de l'Europe. **Histoire**
- 18.30 *Les Grandes Expositions.* La peinture française au XVIII<sup>e</sup> siècle. **Planète**
- 18.30 *L'Actors Studio.* Lauren Bacall. **Paris Première**

## Le Monde TELEVISION

## 13ÈME RUE

- 20.45 *Cadavres exquis* ■■ L'assassinat de magistrats, dans une ville du sud de l'Italie, met un policier venu de Rome sur la piste d'une machination politique dirigée contre l'Etat. Admirable adaptation par Francesco Rosi d'un roman de Leonardo Sciascia sur les pouvoirs occultes et les dangers encourus par une démocratie affaiblie. Derrière le prétexte policier, une réflexion sur la situation troublée des années 70 en Italie.

## ARTE

- 20.45 *De quoi j'me mêle ! Vive l'Amérique !* Amérique, terre de libertés et pays de la loi. Cette idée directrice se nourrit de deux documentaires, justement titrés *Au nom de la liberté* et *Au nom de la loi.* Le premier décrit l'éventail des libertés offertes aux Américains, le second montre les facettes paradoxales de la sacralisation excessive de la loi. C'est toute l'ambiguïté des Etats-Unis qui nous est présentée.

## PARIS PREMIÈRE

- 21.00 *La Nuit du chasseur* ■■■■ L'infarnal Harry Powell, sur la trace de 10 000

## Gros brother

par Pierre Georges

L'ÉCOUTE vaguement flot-tante comme il arrive au volant. Et une grande nouvelle en matière de télévision, racontée mardi sur Europe 1. Une chaîne satellite allemande et, de ce fait, bien décidée à aller plus haut, ou plus bas, dans la recherche de l'audience, vient d'inventer un nouveau concept d'émission dans le genre maintenant établi et quasi universel du Big Brother.

On en sait le principe : mettons des gens en cage cathodique pendant quelques semaines. Des caméras dans la cage. Des téléspectateurs devant le zoo-cage. Observons les primates du zoo de l'Audimat, leurs comportements, leurs amours, leur toilette, leur sommeil, leurs affrontements. Éliminons, un à un, les sujets de cette scientifique étude indignes de nos attentes voyeu-ristes. Le dernier sorti a gagné. Son poids de honte et de fric.

Voilà où l'on en était jusqu'à présent, en une admirable évolution des mœurs télévisuelles. Mais, dans cette course aux armements, les responsables de la chaîne allemande ont décidé d'innover. Que faire que les autres n'aient déjà fait ? Voyons. Dans Big Brother, il y a brother bien sûr, mais big aussi. Eurêka ! Prenons des gros, des grosses aussi, pardon mesdames. Mettons-les en cage d'amaigrissement télévisuelle. Au régime, au sauna, à l'exercice pendant quelques semaines. Proposons d'éliminer, un à un, les gros indignes de cette belle entreprise de sauvetage des obèses en péril. Le gagnant, la gagnante sera le dernier sorti, l'ex-gros le plus méritant, le repentant de la balance le plus performant. Et, pour prix de sa victoire, il touchera en or, le prix et le poids des kilos perdus !

Admirable concept des Guizot du temps ! Maigrissez, maigrissez à vue d'œil, de l'œil des autres, et enrichissez-vous ! Eh bien quand on en est là, et on en est là, des envies de casse vous saisissent, l'envie de monter au grenier des humanités, de prendre le chassepot de l'aïeul et de flinguer l'indigne écran. Une fois pour toutes. Ou, alors, de sauter sur la première dépêche venue du genre « tout plutôt que la TV ».

Par exemple, cette information en provenance de Saint-Léonard-de-Noblat, cité méritante et dont il nous semble bien, vieux repli de mémoire, qu'elle a l'insigne honneur d'être la patrie de l'admirable Poulidor. A Poulidorville, des gens de goût ont eu la belle idée d'organiser un marathon du film d'humour. Quarante-deux heures de projection donc, de vendredi soir à dimanche après-midi prochains. Cela se passera au cinéma de la ville, le Rex évidemment. Seize films ont été sélectionnés, dont des costauds, *Arsenic et Vieilles Dentelles*, *Noblesse oblige*, *Les Tontons flingueurs*, *Helzapoppin*. Bref, le bonheur est en Haute-Vienne. Et il n'y en aura pas pour tout le monde. Vu que le grand Rex de Saint-Léonard est de taille limitée : 200 places.

Autre nouvelle tout aussi révolgorante, Isabelle Adjani est de retour. En Dame aux Camélias. Au théâtre Marigny. Alors, alors demandèrent, en conférence de rédaction, tous ceux qui n'avaient pas vu à celui qui avait vu ? Alors, elle est « formidable », « géniale » (lire page 34). Le voilà bien vite dissipé le mystère Adjani évoqué ce matin par *Le Parisien*. Elle est tout simplement formidable. Préparons nos mouchoirs !

# Mobilisation internationale contre une épidémie de fièvre Ebola dans le nord de l'Ouganda

Cette maladie virale très contagieuse a fait une quarantaine de morts

**QUINZE EXPERTS** internationaux spécialisés dans la lutte contre les épidémies de fièvres hémorragiques sont attendus dans le nord de l'Ouganda afin d'organiser un dispositif de prévention de l'extension d'une épidémie de fièvre Ebola observée depuis une quinzaine de jours dans la région de Gulu, à 300 kilomètres au nord de Kampala. Plusieurs spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont arrivés, mardi 17 octobre, dans la capitale ougandaise avant de gagner Gulu où un quartier général de lutte va être mis en place. Ils seront prochainement rejoints par des épidémiologistes des centres américains de contrôle et de prévention des maladies infectieuses et de Médecins sans frontières. « Les deux choses les plus importantes que nous ayons à faire est, d'une part, d'isoler les cas déjà existants et, d'autre part, de rechercher les personnes avec qui ils ont été en contact, a déclaré, mardi 17 octobre à Genève, Gregory Hartl, porte-parole de l'OMS lors d'une conférence de presse. Les experts ne savent pas exactement d'où vient le virus responsable

de cette épidémie et au sein de la population de nombreuses idées fausses circulent à propos de cette maladie éfrayante. »

La fièvre Ebola tire son nom d'une rivière proche de la ville de Yambuku, située dans la région de l'équateur de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), où une épidémie survenue en 1976 avait permis d'isoler l'agent pathogène, un virus de la famille des *Filoviridae*. Le virus est transmis via le contact direct avec le sang, les sécrétions ou le sperme des personnes infectées.

### CORDON SANITAIRE

L'incubation de la maladie peut durer de quelques jours à trois semaines. L'affection se caractérise par une fièvre et des maux de tête précédant des troubles digestifs et des manifestations hémorragiques. Faute d'un traitement spécifique contre cette maladie virale, l'évolution est fréquemment mortelle. Comme les autres affections groupées sous le nom de « fièvres hémorragiques », l'infection par le virus Ebola constitue un risque majeur si un cordon sani-

taire n'est pas au plus vite mis en place pour, en isolant les malades ou les personnes à risque infectieux, briser les voies de la contagion. La dernière épidémie massive, survenue en mai et juin 1995 dans la région de Kikwit (ex-Zaïre), avait touché 296 personnes et fait 233 morts.

Dans le nord de l'Ouganda on a, à ce jour, officiellement recensé une centaine de cas parmi lesquels 37 décès. Deux foyers épidémiques ont été identifiés, distants d'une centaine de kilomètres. Selon les premières observations, il semble que certains rites funéraires ont joué un rôle déterminant dans la diffusion de l'épidémie. Certains cas sont aussi apparus dans des camps groupant des personnes déplacées du fait des conflits armés qui existent de manière récurrente dans cette région. Certains observateurs ont avancé l'hypothèse que le virus aurait pu être importé en Ouganda par des militaires de retour de la République démocratique du Congo et ayant transité par Gulu. Un porte-parole de l'armée a toutefois affirmé qu'aucun militaire ougandais n'avait contracté cette affection.

Les soignants sont tout particulièrement exposés au risque infectieux. Le lieutenant-colonel Walter Ochoro, président de la cellule de crise de Gulu, a ainsi déclaré à l'agence Reuters que trois infirmières figuraient parmi les premières victimes et que deux autres travaillant au petit dispensaire de Lacor, à la périphérie de Gulu, étaient atteintes. « Elles ont probablement contracté la maladie avant que l'on identifie de quoi souffraient les malades et que des précautions appropriées soient prises », a déclaré le lieutenant-colonel. Pour l'heure, l'OMS n'a pas jugé utile de recommander de mesures de restriction de circulation des personnes en provenance d'Ouganda. Pour autant, les autorités sanitaires du Kenya ont dépêché une équipe médicale à Busia, principal poste frontalier avec l'Ouganda. Cette équipe a pour mission de tenter d'identifier et d'isoler d'éventuels cas de fièvres hémorragiques de type Ebola. Des mesures similaires ont été prises par les autorités rwandaises et tanzaniennes.

Jean-Yves Nau

## Un sondage non publié épingle M. Chirac

LE CANARD ENCHAÎNÉ le révèle dans son édition du 18 octobre et la Sofres nous le confirme : le sondage sur la situation parisienne à cinq mois des élections municipales réalisé par cet institut pour *Le Figaro Magazine* (daté 14 octobre) comportait une question dont les résultats n'ont pas été publiés par l'hebdomadaire : « Selon vous, qui sont les plus responsables de ce système de financement occulte à Paris ? » Les résultats étaient sévères pour le président de la République : 38 % des sondés (un échantillon représentatif de 800 électeurs parisiens) répondent que le « plus responsable » est « le maire avant 1995, Jacques Chirac », contre 16 % « les élus parisiens de droite », 11 % « le maire actuel, Jean Tiberi », 5 % « les élus parisiens de gauche ». 30 % sont sans opinion. *Le Figaro Magazine* se contente, au détour du commentaire de cette enquête, de signaler, sans plus de précision, que « c'est à l'Elysée que l'on situe le coupable principal » de ces « pratiques illicites ».

## Premières demandes de transfert de condamnés nationalistes corses

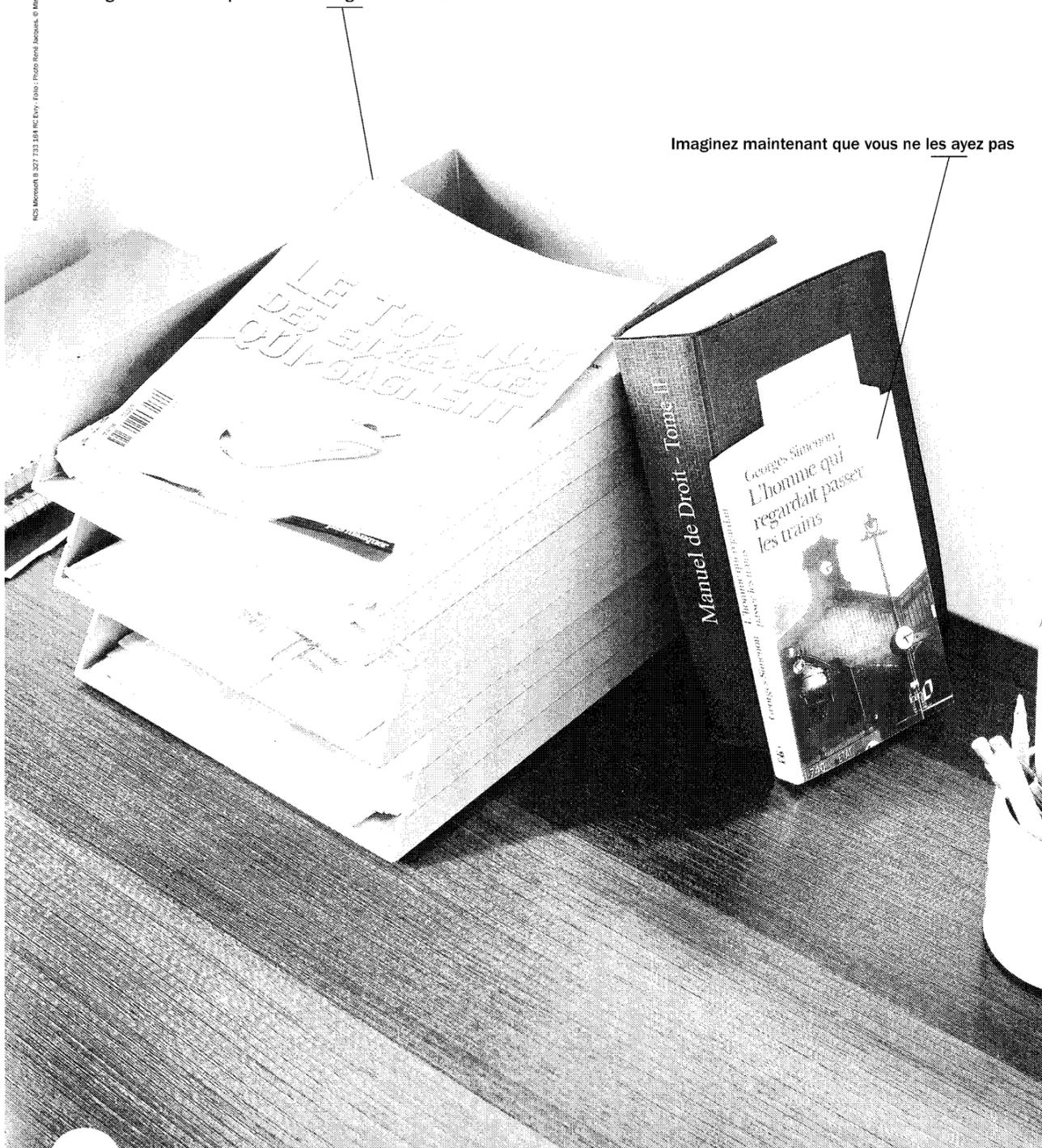
LES PREMIÈRES demandes de transfert de condamnés nationalistes corses vers le sud de la France ont été adressées, lundi 16 octobre, à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, par M<sup>e</sup> Pascal Garbarini, l'un des principaux avocats des militants indépendantistes. Cette requête intervient après la proposition de Lionel Jospin, formulée le 3 octobre à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la négociation engagée entre les élus de Corse et le gouvernement, de transférer les personnes condamnées définitivement dans des établissements du « midi de la France » si leurs avocats en faisaient la demande. M<sup>e</sup> Garbarini sollicite le transfert de Charles Santoni, condamné, le 25 novembre 1999, à vingt-huit ans de réclusion criminelle dans le cadre de l'assassinat d'un policier, et actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Il vise également le cas d'Antoine Adami, qui purge, à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), une peine de onze ans de réclusion, prononcée le 23 mars 2000, pour une série d'attentats.

## Décentralisation : M. Jospin annonce un débat au Parlement

JEAN-PIERRE RAFFARIN, président (DL) de l'Association des régions de France, a estimé que le rapport Mauroy sur la décentralisation, remis mardi 17 octobre au premier ministre (*Le Monde* du 18 octobre) est « tristounet et sans audace ». Quant à Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France, il l'a qualifié de « conservateur, classique et sans imagination ». Le Parti socialiste « se félicite » des propositions contenues dans ce document, notamment le « renforcement de la démocratie locale » et « une plus grande autonomie des collectivités nationales ». Le PS appelle à « un grand débat national ». Devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a confirmé qu'il s'exprimerait le 27 octobre à Lille sur l'avenir de la décentralisation et qu'un débat serait ensuite organisé au Parlement.

Imaginez votre entreprise avec les logiciels Génération 2000

Imaginez maintenant que vous ne les ayez pas



RIGHT SOLUTIONS, RIGHT ON TIME.

LES BONNES SOLUTIONS AU BON MOMENT. AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE LOGICIELS WINDOWS 2000 ET OFFICE 2000, DONNEZ

À VOS COLLABORATEURS DES OUTILS ADÉQUATS QUI PERMETTRONT À VOTRE ENTREPRISE DE NE PAS RATER LE TRAIN DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.

VENEZ LES DÉCOUVRIR CHEZ VOTRE REVENDEUR OU CONNECTEZ-VOUS SUR [WWW.MICROSOFT.COM/FRANCE/GENERATION](http://WWW.MICROSOFT.COM/FRANCE/GENERATION)

Microsoft